

Catalogue général

officiel

1900


XPOSITION INTERNATIONALE UNIVERSELLE DE 1900
PARIS
CATALOGUE GÉNÉRAL OFFICIEL
GROUPE IX
CLASSES
49 a 54
Imprimeries
LEMERCIER
PARIS
L.DANEL
LILLE
T. CHARTRAN. 1900

Catalogue
Général Officiel

EXPOSITION INTERNATIONALE UNIVERSELLE DE 1900

Catalogue Général Officiel

TOME DIXIÈME

GROUPE IX

FORÊTS. — CHASSE. — PÊCHE. — CUEILLETTES

CLASSES 49 à 54

IMPRIMERIES LEMERCIER, PARIS

L. DANEL, LILLE

Papier de Louis BOUCHER, à Docelles.

Encres de Ch. LORILLEUX et Cie, à Paris.

CLASSIFICATION GÉNÉRALE

TOME PREMIER.

Groupe I. — **Éducation et Enseignement.**

CLASSES.

1. Education de l'enfant. — Enseignement primaire. — Enseignement des adultes.
2. Enseignement secondaire.
3. Enseignement supérieur. — Institutions scientifiques.
4. Enseignement spécial artistique.
5. Enseignement spécial agricole.
6. Enseignement spécial industriel et commercial.

TOME SECOND.

Groupe II. — **Œuvres d'art.**

CLASSES.

7. Peintures. — Cartons. — Dessins.
8. Gravure et lithographie.
9. Sculpture et gravure en médailles et sur pierres fines.
10. Architecture.

TOME TROISIÈME.

Groupe III. — **Instruments et procédés généraux des Lettres, des Sciences et des Arts.**

CLASSES.

11. Typographie. — Impressions diverses.
12. Photographie.

CLASSES.

13. Librairie ; éditions musicales. — Reliure (matériel et produits). — Journaux. Affiches.
14. Cartes et appareils de géographie et de cosmographie. — Topographie.
15. Instruments de précision. — Monnaies et médailles.
16. Médecine et chirurgie.
17. Instruments de musique.
18. Matériel de l'art théâtral.

TOME QUATRIÈME.

GROUPE IV. — **Matériel et procédés généraux de la mécanique.**

CLASSES.

19. Machines à vapeur.
20. Machines motrices diverses.
21. Appareils divers de la mécanique générale.
22. Machines-outils.

TOME CINQUIÈME.

GROUPE V. — **Électricité.**

CLASSES.

23. Production et utilisation mécanique de l'électricité.
24. Electrochimie.
25. Éclairage électrique.
26. Télégraphie et téléphonie.
27. Applications diverses de l'électricité.

TOME SIXIÈME.

GROUPE VI. — **Génie civil. — Moyens de transport.**

CLASSES.

28. Matériaux, matériel et procédés du génie civil.
29. Modèles, plans et dessins de travaux publics.
30. Carrosserie et charronnage, automobiles et cycles.
31. Sellerie et bourellerie.
32. Matériel des chemins de fer et tramways.
33. Matériel de la navigation de commerce.
34. Aérostation.

TOME SEPTIÈME.

GROUPE VII. — **Agriculture.**

CLASSES.

35. Matériel et procédés des exploitations rurales.
37. Matériel et procédés des industries agricoles.
39. Produits agricoles alimentaires d'origine végétale.
40. Produits agricoles alimentaires d'origine animale.
41. Produits agricoles non alimentaires.
42. Insectes utiles et leurs produits. — Insectes nuisibles et végétaux parasitaires.

TOME HUITIÈME.

GROUPE VII. — **Agriculture** *(Suite)*.

CLASSE

38. Agronomie. — Statistique agricole.

TOME NEUVIÈME.

GROUPE VIII. — **Horticulture et Arboriculture.**

CLASSES.

43. Matériel et procédés de l'horticulture et de l'arboriculture.

CLASSES.

44. Plantes potagères.
45. Arbres fruitiers et fruits.
46. Arbres, arbustes, plantes et fleurs d'ornement.
47. Plantes de serre.
48. Graines, semences et plants de l'horticulture et des pépinières.

TOME DIXIÈME.

GROUPE IX. — **Forêts. — Chasse. — Pêche. — Cueillettes.**

CLASSES.

49. Matériel et procédés des exploitations et des industries forestières.
50. Produits des exploitations et des industries forestières.
51. Armes de chasse.
52. Produits de la chasse.
53. Engins, instruments et produits de la pêche. Aquiculture.
54. Engins, instruments et produits des cueillettes.

TOME ONZIÈME.

GROUPE X. — **Aliments.**

CLASSES.

55. Matériel et procédés des industries alimentaires.
56. Produits farineux et leurs dérivés.
57. Produits de la boulangerie et de la pâtisserie.
58. Conserves de viande, de poissons, de légumes et de fruits.

TOME DOUZIÈME.

GROUPE VII. — **Agriculture** *(Suite)*.

GROUPE X. — **Aliments** *(Suite)*.

TOME TREIZIÈME.

GROUPE XI. — **Mines. — Métallurgie.**

TOME QUATORZIÈME.

GROUPE XII. — **Décoration et mobilier des édifices publics et des habitations.**

CLASSES.

69. Meubles à bon marché et meubles de luxe.
70. Tapis, tapisseries et autres tissus d'ameublement.
71. Décoration mobile et ouvrages du tapissier.
72. Céramique.
73. Cristaux, verrerie.
74. Appareils et procédés du chauffage et de la ventilation.
75. Appareils et procédés d'éclairage non électrique.

TOME QUINZIÈME.

Groupe XIII. — **Fils, Tissus, Vêtements.**

CLASSES.

76. Matériel et procédés de la filature et de la corderie.
77. Matériel et procédés de la fabrication des tissus.
78. Matériel et procédés du blanchiment, de la teinture, de l'impression et de l'apprêt des matières textiles à leurs divers états.
79. Matériel et procédés de la couture et de la fabrication de l'habillement.
80. Fils et tissus de coton.
81. Fils et tissus de lin, de chanvre, etc. — Produits de la corderie.
82. Fils et tissus de laine.
83. Soies et tissus de soie.
84. Dentelles, broderies et passementeries.
85. Industries de la confection et de la couture pour hommes, femmes et enfants.
86. Industries diverses du vêtement.

TOME SEIZIÈME.

Groupe XIV. — **Industrie chimique.**

CLASSES.

87. Arts chimiques et pharmacie.
88. Fabrication du papier.
89. Cuirs et peaux.
90. Parfumerie.
91. Manufactures de tabacs et d'allumettes chimiques.

TOME DIX-SEPTIÈME.

Groupe XV. — **Industries diverses.**

CLASSES.

92. Papeterie.
93. Coutellerie.
94. Orfèvrerie.
95. Joaillerie et bijouterie.
96. Horlogerie.
97. Bronze, fonte et ferronnerie d'art. — Métaux repoussés.
98. Brosserie, maroquinerie, tabletterie et vannerie.
99. Industrie du caoutchouc et de la gutta-percha. — Objets de voyage et de campement.
100. Bimbeloterie.

TOME DIX-HUITIÈME.

GROUPE XVI. — **Économie sociale. — Hygiène, Assistance publique.**

CLASSES.

101. Apprentissage. Protection de l'enfance ouvrière.
102. Rémunération du travail. Participation aux bénéfices.
103. Grande et petite industrie. — Associations coopératives de production ou de crédit. — Syndicats professionnels.
104. Grande et petite culture. — Syndicats agricoles. — Crédit agricole.
105. Sécurité des ateliers. — Réglementation du travail.
106. Habitations ouvrières.
107. Sociétés coopératives de consommation.
108. Institutions pour le développement intellectuel et moral des ouvriers.
109. Institutions de prévoyance.
110. Initiative publique ou privée en vue du bien-être des citoyens.
111. Hygiène.
112. Assistance publique.

TOME DIX-NEUVIÈME.

GROUPE XVII. — **Colonisation.**

CLASSES.

113. Procédés de colonisation.
114. Matériel colonial.
115. Produits spéciaux destinés à l'exportation dans les colonies.

TOME VINGTIÈME.

Groupe XVIII. — **Armées de terre et de mer.**

CLASSES.

116. Armement et matériel de l'artillerie.

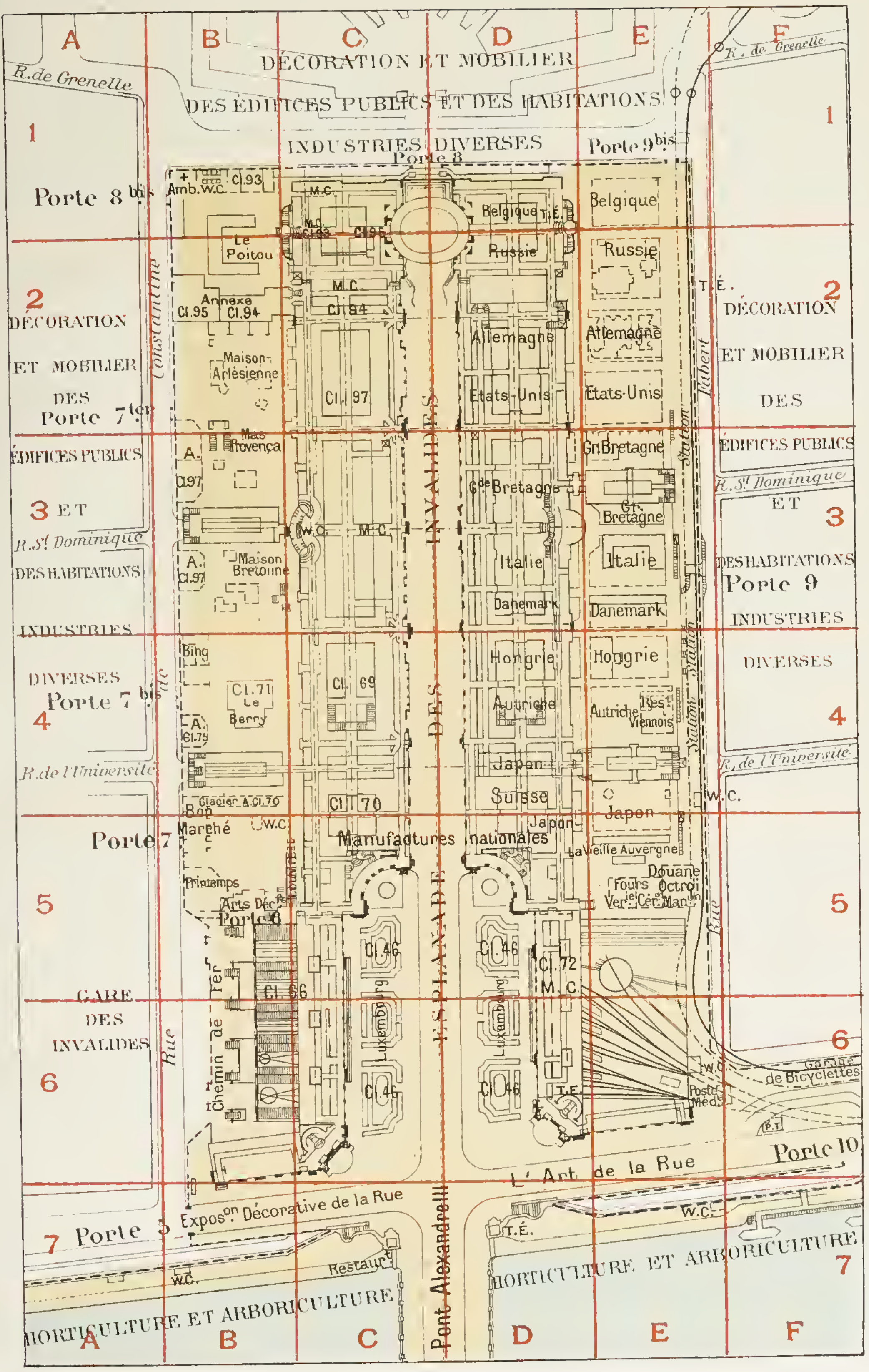
117. Génie militaire et services y ressortissant.

118. Génie maritime. — Travaux hydrauliques. — Torpilles.

119. Cartographie, hydrographie, instruments divers.

120. Services administratifs.

121. Hygiène et matériel sanitaire.



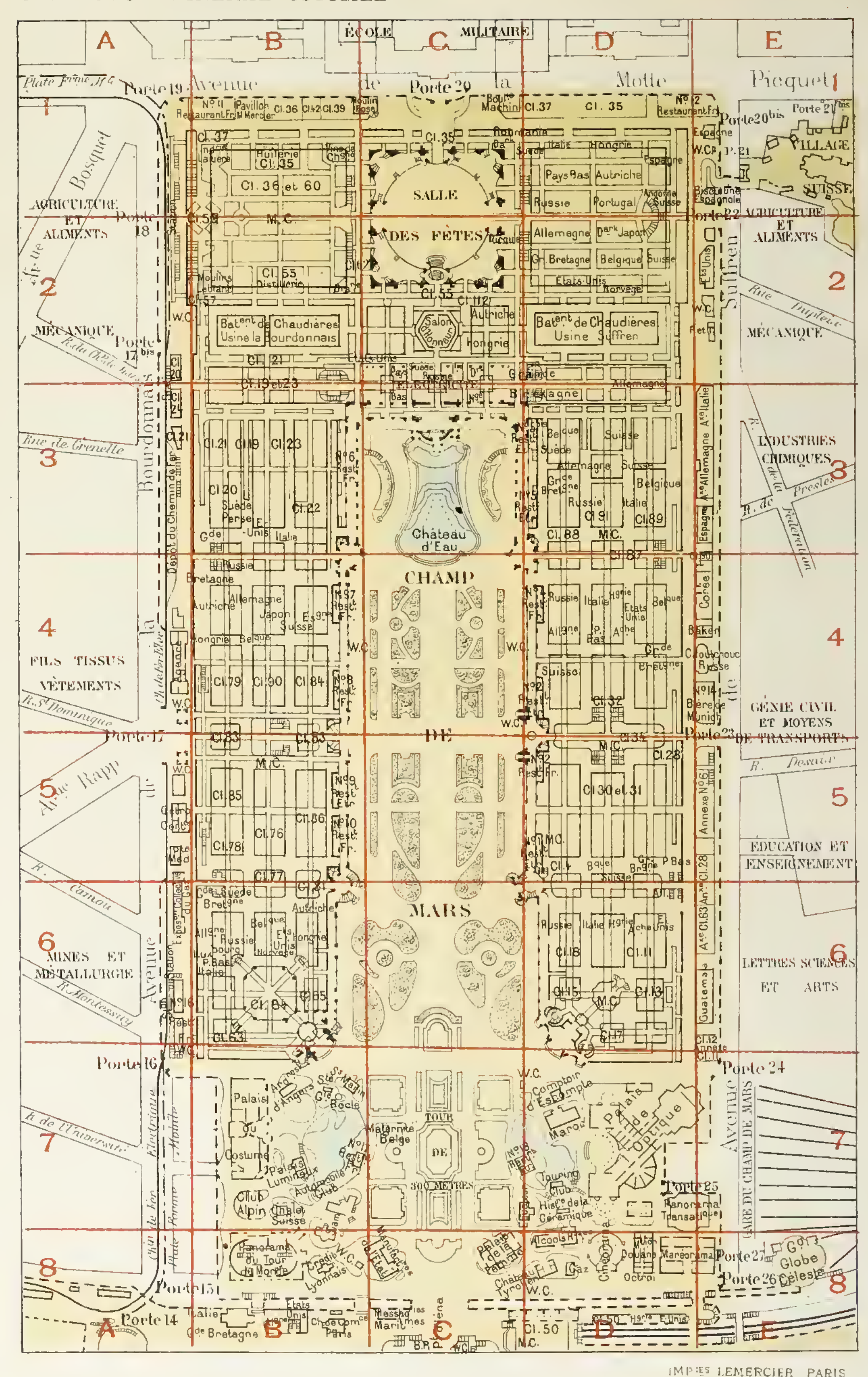
IMP.ies LEMERCIER PARIS

ESPLANADE DES INVALIDES



BERGES DE LA SEINE

IMPies LEMERCIER, PARIS



CHAMP DE MARS

PLAN No VI

TROCADÉRO

IMPIES LEMERCIER PARIS

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1900

(PLAN D'ENSEMBLE)

ECOLE MILITAIRE
Agriculture et Aliments
Salle des Fêtes
Agriculture et Aliments
Bâtiment des Chaudières
Electricité
Mécanique
Village Suisse
Industries Chimiques
CHAMP DE MARS
Génie Civil et Moyens de Transport
Education et Enseignement
Lettres Sciences et Arts
Fils Tissus Vêtements
Mines et Métallurgie
Tour de 300 Mètres
Gare du Champ de Mars
Commissariat Général
HÔTEL DES INVALIDES
ESPLANADE DES INVALIDES
Décoration et Mobilier des Edifices Publics et des Habitations
Industries diverses
Manufactures Nationales
Gare des Invalides
Place de la Concorde
Pont de la Concorde
Quai d'Orsay
SEINE
Horticulture et Arboriculture
Pont Alexandre III
Arboriculture
Exposition Rétrospective d'Art Français
BEAUX-ARTS
PALAIS DE L'ELYSÉE
Avenue des Champs Elysées
Pont des Invalides
Pavillons des Puissances Etrangères
Economie Sociale
Pont de l'Alma
Hygiène
Armées de Terre et de Mer
VIEUX PARIS
Navigation de Commerce
Navigation de Plaisance
Forêts, Chasse, Pêche et Cueillettes
Pont d'Iéna
Creusot
COLONIES ÉTRANGÈRES
COLONIES et PROTECTORATS FRANÇAIS
Madagascar
Rond Point des Champs Elysées
Avenue Montaigne
Place de l'Alma
Place d'Iéna
Avenue du Trocadéro
Place du Trocadéro

IMP^{ies} LEMERCIER, PARIS

PLAN N° VII

Horticulture
W.C
Cl. 46
Horticulture
Cl. 46
Musique
Porte 3 bis
Sections
Étrangères
Exposition
Centennale
M.C
M.C
Avenue
d'Antin
Porte 3
R. Jean Goujon
Garage de Bicyclettes
Exposition
Rétrospective
d'Art Français
PETIT
PALAIS
GRAND
BEAUX-ARTS
PALAIS
P&T
Cl. 46
Cl. 46
Section
Française
Cl. 46
Horticulture
W.C
W.C
Avenue des Champs - Élysées
Porte 2.
St.on du Métropolitain

A B C D E F G
1 2 3 4

IMP.ies LEMERCIER. PARIS

BEAUX-ARTS

GROUPE IX

FORÊTS, CHASSE, PÊCHE, CUEILLETTES

Classe 49

MATÉRIEL & PROCÉDÉS DES EXPLOITATIONS ET DES INDUSTRIES FORESTIÈRES

Sylviculture. — En France, la culture forestière proprement dite qui s'exerce sur les massifs existant depuis des siècles a pour principe fondamental que la forêt doit se perpétuer indéfiniment par ses ressources naturelles. Les exploitations sont, en conséquence, toujours dirigées de telle sorte que la régénération puisse s'effectuer dans les meilleures conditions.

Les repeuplements artificiels sont néanmoins d'une pratique étendue chez nous, et c'est à eux qu'on recourt nécessairement pour reboiser les montagnes, mettre en valeur les terrains incultes ou abandonnés par l'agriculture, remplir les vides des forêts ou introduire des essences précieuses dans les massifs dont la composition laisse à désirer.

Le repeuplement naturel des forêts s'opère soit par les semences tombant des arbres, soit par les rejets s'élevant des souches. A ces deux modes de reproduction correspondent deux régimes culturaux : la *futaie* et le *taillis*.

La *futaie* provient directement des semis. Elle est destinée à produire des arbres de grandes dimensions : en effet, l'arbre sorti directement d'une graine a beaucoup plus de longévité que celui qui a crû sur une souche, et, d'un autre côté, la plupart des essences principales ne commencent à porter fruit et ne peuvent, par conséquent, se repeupler naturellement qu'à un âge assez avancé.

Les résineux de nos climats qui ne rejettent pas de souches doivent être traités en futaie. Les bois feuillus se prêtent également aux deux

régimes; mais on n'élève en futaie que ceux dont les produits sont recherchés comme bois de service ou de travail. Tels sont particulièrement le chêne et le hêtre.

Les *taillis* s'exploitent à des âges ne dépassant pas quarante ans. Plus tard, les souches auraient perdu en majeure partie la faculté de rejeter. Ce mode ne peut donc fournir à la consommation ni grands bois de construction, ni bois de sciage, mais seulement des bois de feu, des écorces à tan, des perches de mines, des bois de petite industrie.

Entre la futaie et le taillis se place un régime intermédiaire très répandu en France, le *taillis sous futaie*. Il diffère du taillis simple en ce que, à chaque coupe, on laisse sur pied des réserves destinées à parcourir une ou plusieurs des révolutions qui suivent. La forêt se compose alors de deux étages: au-dessus, la réserve ou la futaie; au-dessous, le taillis.

Aménagement des forêts. — Il ne suffit pas d'adopter les procédés les plus favorables à la croissance des bois et au repeuplement naturel, soit par semis, soit par rejets. Il faut aussi, au moyen de *l'aménagement*, assurer la continuité et la régularité de la production.

Le bon aménagement n'intéresse pas les seuls propriétaires, en leur assurant des revenus constants; il est aussi, pour le pays, une nécessité de premier ordre. Faute d'être aménagées, les forêts s'épuisent peu à peu, se ruinent, et, la production ligneuse devenant insuffisante pour les besoins de l'industrie nationale, on est obligé de recourir aux bois étrangers qui, d'ailleurs, pour les mêmes raisons, finiront aussi par se raréfier.

Cette vérité est reconnue depuis longtemps. Colbert, afin de sauver les forêts du désordre qui y régnait et en compromettait l'existence, établit une administration puissante pour les « réformer » et les gérer. La célèbre ordonnance de 1669, prescrivit la mise en réserve du quart de tous les bois appartenant aux ecclésiastiques, gens de main-morte, communautés et gens des paroisses ; le surplus devait être divisé en coupes réglées. Cette ordonnance fixait même la révolution minimum à appliquer aux bois particuliers et le nombre des baliveaux à réserver.

Un assez grand nombre d'aménagements furent effectués. Quelques-uns sont encore en vigueur. Mais d'autres, mal conçus ou ne répondant plus aux conditions économiques actuelles, ont dû être modifiés.

Le code forestier de 1827 est muet sur l'aménagement des bois appartenant aux particuliers. Ceux-ci, qui possèdent environ les deux tiers de la surface boisée de la France (6.200.000 hectares sur 9.500.000 hectares d'étendue totale) sont donc libres de tout contrôle en ce qui concerne la gestion de leurs forêts, à part l'interdiction de défricher les bois dont la conservation est reconnue nécessaire au maintien des terres sur les pentes,

à la défense du sol contre les érosions des eaux courantes, à l'existence des sources, à la protection des dunes et des côtes contre les érosions de la mer ou l'envahissement des sables, à la défense du territoire, à la salubrité publique.

La propriété boisée est plus morcelée qu'on ne le suppose communément, quantité de particuliers ayant de petites forêts qu'ils exploitent généralement sans beaucoup de méthode. Mais les grandes forêts particulières sont aménagées. Pour les bois feuillus, les propriétaires adoptent rarement le régime de la futaie, qui nécessite l'immobilisation d'un capital ligneux considérable. Ils préfèrent soit le taillis simple, soit le taillis sous futaie à courtes révolutions. De même, ils exploitent les futaies résineuses dès que les bois sont réalisables, sans leur laisser atteindre des dimensions qui les rendraient propres aux plus précieux emplois.

Cette situation est à la veille de se modifier, la cherté de la main-d'œuvre et le manque de débouchés pour les bois à charbon ayant démesurément déprécié les taillis exploités à un âge peu avancé. Les particuliers vont donc être conduits à élever les révolutions afin de produire des bois de mines, dont la demande est toujours croissante. En même temps, la baisse du taux de l'intérêt des capitaux engagés dans les valeurs de premier ordre et l'augmentation du prix des bois de choix décideront de plus en plus ceux qui possèdent des futaies résineuses à renforcer leur capital ligneux et à exploiter des bois plus âgés.

Au 1er janvier 1899, les domaines forestiers possédés par l'État en toute propriété ou par indivis couvraient une surface de 1.039.233 hectares, dont 903.573 avaient fait l'objet d'ordonnances ou de décrets d'aménagement. La surface non aménagée — 135.660 hectares — se compose, en majeure partie, de périmètres en cours de reboisement et, pour le surplus, de dunes littorales, de pâturages de montagnes, de forêts rocheuses peu accessibles et inexploitables. Les forêts de l'État peuvent donc être considérées comme aménagées en presque totalité et se divisent comme il suit :

Futaie — régulière	346.845	406.276	90.3573
Futaie — jardinée	59.433		
Conversion de taillis en futaie		124.374	
Taillis sous futaie		269.707	
Taillis simple, sarté ou fureté		14.298	
Surfaces laissées en dehors des aménagements (zones de protection, terrains affectés au service de la Guerre, séries artistiques, étangs, pâturages)		68.916	
Surface non aménagée			135.660
Total			1.039.233

Les forêts communales et d'établissements publics gérées par le service forestier avaient, au 1er janvier 1899, une étendue de 1.927.286 hectares, dont 1.554.983 aménagés. La surface non aménagée, qui était au 1er janvier 1899 de 372.306 hectares, a diminué de 85.826 hectares depuis le 1er janvier 1893. Cette diminution se poursuivra.

Les forêts non aménagées sont rares dans les pays de plaines, de coteaux ou de moyennes montagnes. On les rencontre surtout dans les Alpes, les Pyrénées, le massif central et la Corse. Bon nombre d'entre elles, d'ailleurs, sont déjà soumises à des règlements d'exploitation qui doivent plus tard être remplacés par des aménagements réguliers.

Au point de vue de l'aménagement, les forêts communales se répartissent comme il suit :

Futaie { régulière	147.058	360.054	1.554.983
Futaie { jardinée	212.996		
Conversion de taillis en futaie		16.466	
Taillis sous futaie		936.305	
Taillis simple, sarté ou fureté		188.297	
Surface en dehors des aménagements (zones de protection, etc.)		53.861	
Forêts non aménagées			372.303
Total			1.927.286

Restauration et conservation des terrains en montagne. — L'influence du boisement des montagnes sur le régime des eaux est reconnue depuis longtemps. Pline constatait déjà que « souvent, en abattant les bois qui couvraient une colline et qui retenaient les nuages et s'en alimentaient, on a vu se former des torrents désastreux ».

Dans les pays de montagne, en effet, dès que le sol est dénudé, les eaux sauvages, ruisselant le long des versants où ils ne peuvent se concentrer, s'écoulent dans toutes les directions, en dégradant le sol. Plus les versants sont déclives, plus ces eaux se réunissent rapidement dans tous les plis et plus profondément les ravinent. Ces cours d'eau temporaires, souvent d'une violence extrême, se creusent un lit et corrodent leurs berges ; ils fixent aussi leur profil en long de proche en proche, d'aval en amont: ainsi naissent des torrents, en général intermittents, qui dans leur impétuosité arrachent et charrient des matériaux à travers les montagnes pour les disperser dans la plaine, recouvrent les terres cultivées, coupent les voies de communication, et troublent profondément le régime des rivières et des fleuves.

Pour éviter ces ravages, le législateur a dû s'efforcer d'empêcher le déboisement des montagnes, car la forêt, « comme une immense éponge, retenant les eaux pluviales ou les neiges, distille ensuite, goutte à goutte le liquide absorbé » et empêche ainsi la formation des torrents. On trouve déjà des traces de cette préoccupation dans les arrêts des Parlements de province interdisant « de défricher et faire défricher les lieux penchants et montueux..., à peine de 30 livres d'amende et confiscation des fruits qui proviendront dans les défrichements » (Parlement du Dauphiné, 22 mai 1718); « de défricher aucune terre plantée en bois sur la montagne ou dans la plaine, sous peine de 50 livres d'amende et d'être, la terre défrichée, remise en bois aux frais et dépens de ceux qui auront fait faire ledit défrichement. » (Parlement du Languedoc, 12 octobre 1756.)

De telles mesures, restreintes à un ressort, furent malheureusement insuffisantes pour arrêter les défrichements et surtout les abus de pâturage, cause principale du déboisement des montagnes. Mais les désastreuses inondations de 1856 provoquèrent enfin les lois du 28 juillet 1860 sur le reboisement et du 8 juin 1864 sur le gazonnement des montagnes. Ces lois prévoyaient l'allocation, sur les fonds de l'État, de subventions en nature ou en argent pour le reboisement ou le gazonnement facultatif des terrains situés en montagne. Dans le cas où l'intérêt public exigeait que ces travaux fussent rendus obligatoires, par suite de l'état du sol et des dangers pour les terrains inférieurs, un décret devait fixer le périmètre dans lequel ils seraient exécutés, soit par le propriétaire, soit par l'État, après expropriation.

Nous devons à cette législation les premiers reboisements, mais ses dispositions un peu draconiennes en ce qui concerne la prise de possession du sol, l'ont fait abroger et remplacer par la loi du 4 avril 1882 sur la restauration et la conservation des terrains en montagne.

Cette dernière loi, qui maintient d'ailleurs les subventions pour travaux facultatifs, limite la déclaration d'utilité publique au cas de dangers nés et actuels. Elle édicte, en outre, des mesures préventives, telle que la mise en défends et la réglementation du pâturage pour certains terrains dont l'état de dégradation n'est pas assez avancé pour qu'il faille les restaurer.

Les travaux exécutés par l'Administration des Eaux et Forêts sous l'empire de ces lois ont pour but de diminuer l'importance et la soudaineté des crues, d'empêcher les torrents qui existent d'affouiller et, par suite, de charrier les matériaux et de prévenir toute dégradation de terrain pouvant soit former de nouveaux torrents, soit remettre en activité les torrents éteints.

Qu'il s'agisse de boues glaciaires, de marnes du lias ou des schistes lustrés du trias dans les Alpes, des terrains de transport ou des schistes dévoniens dans les Pyrénées, des granités ou des micaschistes en voie de désagrégation dans les Cévennes, le problème à résoudre est partout le même. Il faut d'abord, par des travaux de correction, — garnissages, barrages, drainages, etc., — apporter au régime des torrents une amélioration immédiate, rendre à leur lit la stabilité et arrêter les mouvements du sol afin de permettre à la végétation, quelle qu'elle soit, de s'y installer. Le reboisement intervient ensuite pour assurer la durée des premiers résultats acquis, soustraire le terrain à l'action des agents de démolition et en empêcher le retour.

Les résultats déjà obtenus par l'application des lois de 1860 et 1882 sont tangibles. Indépendamment des torrents qui peuvent être considérés comme éteints ou devenus inoffensifs, des cônes de déjection qui seront incessamment rendus à la culture, de la sécurité conservée à des populations devenues justement inquiètes, près de 170,000 hectares de terrain ont été reboisés, savoir :

Par l'Administration des Eaux et Forêts........	98,500	168,900 hec.
Par les communes, avec subvention	41,500	
Par les particuliers, id.	28,900	

Les crédits, mis à la disposition de l'Administration des Eaux et Forêts se sont élevés à 62,692,000 fr., savoir :

Acquisition de 153,560 h. de périmètres.	24,424,000	62,692,000 fr.
Travaux de restauration................	38.268,000	

Les travaux facultatifs de reboisement effectués par les communes et les particuliers ont coûté.................. 9,770,000 fr. dont 49 % provenant de subventions de l'Etat et 17 % de subventions des départements.

Fixation des dunes. — Un courant littoral qui baigne la Gascogne se dirige vers le sud-est, et, sous l'influence de la composante parallèle au rivage, les sables sont entraînés du nord au sud, en glissant le long de la côte.

Les matériaux ainsi transportés sont arrachés par la mer à ses rivages et aux fonds sous-marins ou proviennent de la Gironde.

Ils se composent de grains de quartz renfermant, en mélange, des lamelles de mica, très abondantes sur certains points, du jaspe noir, du fer oxydulé et des débris de coquilles.

Ces éléments forment les dunes. Déposés sur la plage légèrement inclinée, entre la laisse des hautes et des basses mers, et rapidement desséchés, ils sont soulevés par le vent ou roulent sur le sol, retombant ou

s'arrêtant à une certaine distance et s'accumulant en forme de rides ou de monticules peu élevés. Ainsi se crée la première dune, à une distance variant de 150 à 1.500 mètres de la laisse des hautes mers.

Les apports antérieurs de sable viennent l'accroître peu à peu. Les matériaux, poussés par le vent, remontent la pente occidentale, franchissent la crête et descendent sur le flanc oriental. Ils s'étalent pour être repris, en partie, et former une deuxième chaîne, et ainsi de suite.

Cette succession de chaînes, dont la pente occidentale varie de 4 à 25 °/₀, tandis que la pente orientale est de 7 à 75 °/₀, augmente de hauteur de l'ouest à l'est, en suivant une inclinaison générale de 12 à 19 °/₀. L'altitude des sommets ne dépasse guère 60 mètres ; cependant les dunes de Biscarosse atteignent 89 mètres.

A un certain moment, le sable s'accumule sur le flanc occidental et la crête s'écroule, de sorte que l'intervalle entre deux chaînes consécutives se comble lentement. Cet intervalle porte le nom de lette ou lède.

Une masse énorme de sables est donc toujours en mouvement, s'avançant à l'intérieur des terres, couvrant insensiblement les champs cultivés, les constructions, les villages, qu'elle atteint et ensevelit.

La fixation des dunes était depuis longtemps reconnue nécessaire et le programme en était arrêté depuis 1779. L'exécution des travaux, commencée à titre d'essai par Brumontier, — 1787 à 1793, — continuée sous la direction de la Commission des dunes, — 1801 à 1817, — fut confiée, de 1817 à 1862, au service des Ponts et Chaussées et remise, en 1862, à l'Administration des Eaux et Forêts.

Le mode de fixation adopté a consisté à effectuer, sous une couverture de branchages, des semis de gourbet sur la zone littorale et des semis de pin maritime, avec genêts et ajoncs en mélange, dans les chaînes des dunes.

Ces travaux ont été à peu près terminés en 1864, et les dunes présentent aujourd'hui l'aspect d'une vaste forêt aux coteaux verdoyants et dont les revenus commencent à être très appréciables.

La dépense s'est élevée à 13 millions environ et la surface boisée atteint 68.544 hectares, dont 16.587 ont été aliénés pour la somme de 13.726.000 francs, soit environ le montant des frais de fixation. La surface actuellement régie par l'Administration des Eaux et Forêts est de 51.957 hectares dans le département de la Gironde et de 26.433 hectares dans celui des Landes.

Les plantations devinrent bientot insuffisantes pour maintenir le relief du terrain et les nouveaux sables rejetés par la mer montant sur les dunes fixées, n'auraient pas tardé à les envahir et à en créer de nouvelles a l'extrémité de la chaîne actuelle. Il fallait donc arrêter ces nouveaux sables dont le volume est évalué à 25.000 mètres cubes par hectare et par an.

On y est parvenu en provoquant, sur le rivage même, la création d'une dune nouvelle, au moyen d'une palissade établie à une distance de 120 à 130 mètres de la laisse des hautes mers et au pied de laquelle s'accumulent les sables. On relève cette palissade au fur et à mesure de son envahissement, jusqu'à ce qu'on ait obtenu une hauteur de 10 mètres, que les sables roulés ne peuvent plus franchir. Le travail est complété par des plantations de gourbets, tant sur la *dune littorale* que dans la zone qui la sépare des dunes reboisées. Cette zone, dont la largeur varie de 500 à 1.000 mètres, ne peut être plantée en pins, car elle n'est pas absolument à l'abri des sables qui, par les vents violents, franchissent la dune littorale et retombent derrière elle en pluie souvent torrentielle.

La longueur de la dune littorale est de 226 kilomètres, dont 121 dans le département de la Gironde et 105 dans celui des Landes. Les frais d'entretien s'élèvent à 265 francs par kilomètre et par an.

Il existe d'autres dunes encore sur nos côtes, mais elles sont de moindre importance et formées d'ailleurs de sables calcaires mélangés de quartz. Ces sables se tassent, se lient, sont habituellement couverts d'oyats et, par conséquent, constituent des chaînes d'une faible puissance et d'une marche lente.

Leur ensemencement est soumis aux dispositions du décret du 14 décembre 1810.

Leur contenance est de 40.674 hectares, dont 20.161 entre la frontière belge et la Somme, 19.533 hectares entre la Somme et la Gironde, 980 hectares sur les côtes méditerranéennes.

La surface, régie par l'Administration des Eaux et Forêts, est de 13.400 hectares environ, avec une dune littorale de 204 kilomètres.

Classe 49

MATÉRIEL & PROCÉDÉS DES EXPLOITATIONS ET DES INDUSTRIES FORESTIÈRES (1)

FRANCE

1. **Aubry** (Émile), à Paris, rue Vieille-du-Temple, 131. — Hache. Croissant. Serpe. Plane. Cognée. Scie. Égoïne. Échenilloirs, etc.
PLAN III

2. **Barbier** (Léon), à Boulogne-sur-Seine (Seine), rue de Sèvres, 77. — Procédé de flottage artificiel du bois. PLAN III

Exposition de Bruxelles 1897, Médaille d'or, Chevalier de la Légion d'Honneur.

3. **Boillon** (Léon), à Bretonvillers (Doubs). — Épicéas. Pins. Mélèzes et sapins. PLAN III

4. **Demorlaine** (Joseph), à Compiègne (Oise). — « Le quarrimètre », appareil enregistreur pour la mesure des « quarres » du pin maritime, largeur et profondeur. PLAN III

Garde général des eaux et forêts.

5. **Doyen** (Joseph), à Recey-sur-Ource (Côte-d'Or). — Pins. Sapins. Épicéas. Mélèzes. PLAN III

6. **Guilliet & fils**, à Auxerre (Yonne). — Scie pour le débit de bois en grumes. PLAN III

---

(1) *Les chiffres et la lettre qui suivent le nom de chaque exposant indiquent la place qu'il occupe dans l'un des sept plans du volume.*

Le chiffre romain est le numéro du plan.

La lettre désigne la colonne verticale et le chiffre arabe la colonne horizontale à l'intersection desquelles se trouve le produit exposé.

7. **Jametel** (P.), à Paris, cours de Vincennes, 41. — Scieries pour exploitations forestières. Machines à travailler le bois. PLAN III

8. **Mancel** (Auguste), à Cherbourg (Manche), rue de l'Abbaye, 51. — Collection d'échantillons de maladies des bois : Trois loupes d'orme emprisonnant la pierre qui font songer à la maladie de la pierre dans la vessie de l'homme. Verrues de hêtre, de chêne et d'orme. Échantillons variés de frêne et de châtaignier, plus un grand nombre d'échantillons d'orme différents les uns des autres. Loupe d'orme dont la forme rappelle le poumon de l'homme. Chancres. Décollements et pièces représentant l'adénythe. Croissances, etc. PLAN III

9. **Morin** (H.) & **Gensse**, à Paris, rue Boursault, 3. — Boussoles forestières et théodolites forestiers. Dendromètres. PLAN III

10. **Mourier-Sipeyre**, à Calvisson (Gard). — Carte en relief. Projet de boisement de terrains communaux. PLAN III

11. **Pilot** (Étienne), à Paris, rue Pernety, 60. — Outillage pour l'essai des graines. PLAN III

12. **Sarcé** (Clément), à Pontvallain (Sarthe). — Peupliers divers de un, deux, trois et quatre ans. PLAN III

13. **Société forestière**, à Morvillars (Haut-Rhin). — Ouvrages. Bulletin. Annuaires. Publications diverses. PLAN III

M. A. Viellard, député, président.

14. **Société nouvelle des Établissements Decauville aîné**, à Paris, boulevard Malesherbes, 13. — Voies portatives et wagonnets pour exploitation forestière. PLAN III

15. **Viellard-Migeon & Cie**, Aux Forges de Morvillars (Territoire de Belfort). — Cartes. Plans. Tableaux. Règlements, etc. PLAN III

16. **Vilmorin-Andrieux & Cie**, à Paris, quai de la Mégisserie, 4. — Collection d'essences forestières en graines et en cônes. PLAN III

Cultivateurs, commerce de graines de semences.

COLONIES

ALGÉRIE

1. **GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DE L'ALGÉRIE, Service des Eaux et Forêts,** à Alger. — Matériel des exploitations et des industries forestières en Algérie. Collection de graines. Plans et spécimens d'essences forestières indigènes et exotiques. Topographie forestière. Cartes. Publications. PL. VI.— D.3

COTE D'IVOIRE

1. **Daudy** (Albert), à Grand-Bassam. — Documents. Échantillons. PL. VI.— E.3

2. **Philippart** (Fernand) & Cie, à Grand-Bassam. — Notice. PL. VI.— E.3

GUADELOUPE

1. **Cabre** (Am.), à Saint-Claude (Basse-Terre). — Bois du pays. PL. VI.— D.3

INDO-CHINE

1. **Gouvernement général de l'Indo-Chine.** — Documents sur les forêts de l'Indo-Chine. PL. VI.— D. et E.2 et 3

MADAGASCAR ET DÉPENDANCES

1. **Service des Forêts de Madagascar,** à Tananarive. — Graines. Plantes et essences forestières. Procédés de culture. Topographie forestière. PL. VI.— C. et D.4

SÉNÉGAL ET DÉPENDANCES

1. **Mission économique,** à Paris, rue d'Assas, 76. — Rapport. Cartes et botanique. **PL. VI.— E.1**

TUNISIE

1. **Direction de l'Agriculture et du Commerce de la Régence de Tunis,** à Tunis, rue d'Angleterre, 22. — Cartes forestières. Plan en relief de l'oasis de Nefta. **PL. VI.— D.1**

2. **Ville de Sfax** (Tunisie). — Arbres forestiers et leurs graines. **PL. VI.— D.1**

PAYS ÉTRANGERS

AUTRICHE

1. **Comité spécial forestier,** à Vienne (Exposition collective du).

Ministère I. R. d'Agriculture, à Vienne.

Administration forestière du domaine de Gottschee (Prince Ch. Auersperg), à Gottschee, Carniole.

Administration forestière d'Ingering du prince Arnulphe de Bavière, Wasserberg (Styrie).

Administration domaniade du docteur Robert Goriany, à Rupertshof, Carniole.

Administration domaniale d'Antonio Morassutti, Oberwölz (Styrie).

Administration centrale des domaines du comte Andreas Potocki, Krszeszovice, près Cracovie.

Administration forestière de Nachod (M. le Prince de Schaunburg-Lippe).

Auer de Welsbach (Charles), Rastenfeld (Carinthie).

Clary & Aldringen (Le prince Carlos de), Teplitz (Bohême).

Commune générale de Fleims, à Cavalèse (Tyrol méridional).

Commissions de reboisement du Karst sur le littoral autrichien (Trieste, Gortz & Gradisca ; Istrie), Trieste.

Direction forestière centrale du comte Clam-Gallas, Friedland (Bohême).

Direction camérale de S. A. I. & R. l'Archiduc Frédéric, Teschen (Silésie).

Direction camérale de S. Em. Monseigneur l'Evèque de Breslau Iohannesberg (Silésie)

Direction des domaines de Ed.-Egon Landgraf-zu-Fürstenberg, Weitra (Basse-Autriche).

Direction forestière centrale des domaines de M. le prince Iohann von und zu Liechtenstein, Olmütz (Moravie).

Direction forestière centrale du baron Mayr de Melnhof, à Leoben (Styrie).

Direction centrale des domaines du comte Wilczek, Vienne.

Ettl (Théodore), à Vordernberg (Styrie).

Gopham (F.). Ateliers de construction et fonderie de fer, à Vienne.

Harrach Alfred (Le Comte), à Ianowitz (Moravie).

Hacker (Rodolphe), à Unhost (Bohême).

Hitz (I.), fabricant, à Prague.

Inspection forestière, à Dubno (Bohême).

Iürgensen & Bauschlicher, bureau technique pour industries chimiques, à Prague Zizkov (Bohême).

Le baron Arthur de HOHENBRUCK, Vienne.
LA VILLE DE PISEK (Bohème).
Le baron Berthold DE POPPER, Vienne.
Le prince Adolphe Joseph ZU SCHWARZENBERG, Vienne.
Le Prince Guillaume de SCHAUNBURG LIPPE.
ORENSTEIN & KOPPEL, Vienne.
STATION I. R. DE RECHERCHES FORESTIÈRES, Mariabrunn (Basse-Autriche).
SOCIÉTÉ ANONYME FORESTIÈRE Léopold de POPPER, à Vienne Budapest.
SOCIÉTÉ ANONYME POUR L'EXPLOITATION DE FORÊTS ET DE SCIERIES A VAPEUR, anciennement P. et C. GŒTZ & Cie, à Vienne, Czernovitz, Bucarest, Galatz.
SOCIÉTÉ FORESTIÈRE DE BOHÊME, à Prague.
SOCIÉTÉ FORESTIÈRE DE LA BASSE-AUTRICHE, à Wald (Basse-Autriche).
SOCIÉTÉ FORESTIÈRE DE L'AUTRICHE, Vienne.
SOCIÉTÉ ANONYME DE CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES DE PRAGUE (RUSTON & Cie), Prague (Bohème).
STAINER (Jules), Sécherie de graines de résine, fournisseur de la cour, Wiener Neustadt (Basse-Autriche).
THONET frères, Vienne.

Exploitation forestière dans ses différentes branches. PL. V.— E.8

BULGARIE

1. **Ministère du Commerce & de l'Agriculture** (Section des Forêts), à Sofia. — Photographies de forêts. Spécimens d'arbres forestiers. PAV. PL. II

CORÉE

1. **Gouvernement coréen**, à Séoul. — Matériel et procédés des exploitations et industries forestières. PL. V.— E.4

ESPAGNE

1. **Sivatte y Llopoart** (MANUEL-MARIA), à Barcelone, Rambla de los Estudios, 8. — Plan de topographie forestière. PAV. PL. II

ÉTATS-UNIS

1. **Forest & Stream Publishing Company**, à New-York, Broadway, 346. — Publications : Forest et Stream Journal. Livres de sports. PL. V.— D.6

2. **Hough** (Dr Franklin-B.), à Lowville, (New-York). — Publications sur l'arboriculture. PL. V.— D.6

3. **Hough** (Romeyn-B.), à Lowville, (New-York). — Photographies d'arbres types, montrant leur croissance. PL. V.— D.6

4. **Ministère de l'Agriculture**, à Washington, D. C. — Photographies et écrits se rattachant aux forêts, leur destruction et leur préservation, par rapport à l'agriculture. PL. V.— D.6

5. **Southern Railway Company**, à Washington, D. C. 13th street, 719, N. W. — Photographies de procédés de coupe, de sciage et de transport du bois de construction. PL. V.— D.6

GRANDE-BRETAGNE

1. **Agent du Gouvernement** (L') **de la province Centre-Nord**, à Ceylan. — Matériel et procédés des exploitations et des industries forestières. PL. VI.— C.I

2. **Agent du Gouvernement** (L') **de la province du Nord-Ouest**, à Ceylan. — Matériel et procédés des exploitations et des industries forestières. PL. VI.— C.I

3. **Brown** (A.-F.), à Ceylan. — Matériel et procédés des exploitations et des industries forestières. PL. V.— C.I

Conservateur des forêts.

4. **Conservateurs des forêts des Indes** (Les) (Exposition collective des Indes et de la Birmanie). — Outillage employé dans les industries forestières. PL. VI.— C.I

5. **École impériale des forêts**, à Dehra Dùn (Indes). — Livres scientifiques concernant la sylviculture indienne. Série complète de la publication « The Indian Forester ». PL. VI.— C. I

6. **Hardy Patent Pick Company, Limited**, à Heeley Sheffield. — Haches et cognées de tous genres. PLAN III

7. **Ievers** (R.-W.), à Ceylan. — Matériel et procédés des exploitations et des industries forestières. PL. VI.— C. I

Agent du gouvernement pour la province du Nord.

8. **Inspecteur général des forêts des Indes** (L'). — Topographie forestière. Livres sur l'exploitation des forêts. Cartes forestières diverses. PL. VI.— C. I

9. **Lewis** (F.), à Ceylan. — Matériel et procédés des exploitations et nes industries forestières. PL. VI.— C. I

Conservateur des forêts (assistant).

10. **Ransome** (A.) & Cº, **Limited**, à Londres, Kings road, 304. — Appareil à vapeur pour l'abattage des arbres. Scies spéciales pour l'industrie forestière. PLAN III

HONGRIE

HONGRIE

1. **Agriculture** (Ministère de l') (Aménagement des forêts), à Budapest. — Régime des transports. Plans de stations climatériques. PL. V.— D.8

2. **Agriculture** (Ministère de l'), Section des forêts exploitées par l'État. — Exposé du régime et carte des forêts exploitées par l'État. PL. V.— D.8

3. **Agriculture** (Ministère de l'), Inspection des forêts, à Budapest. — Règlements pour inspecteurs. Méthodes de reboisement. Vente. Monographie des écoles de gardes forestiers. PL. V.— D.8

4. **Agriculture** (Ministère de l'), Sections des forêts domaniales, à Budapest. — Description économique des forêts de Hongrie par A. de Bedö. PL. V.— D.8

5. **Agriculture** (Ministère de l'), Section de l'aménagement des forêts, à Budapest. — Huit tableaux graphiques sur l'état actuel des forêts de l'État. PL. V.— D.8

6. **Ambrus** (Louis), à Beszterczebánya. — Vues stéréoscopiques de procédés de peuplement de culture et d'exploitation. PL. V.— D.8

7. **Banyáry** (Jules), à Körmöczbánya. — Appareil de repiquage. PL. V.— D.8

8. **Bekény** (Aladár), à Mármaros-Sziget. — Table de production de l'épicéa et du hêtre. PL. V.— D.8

9. **Bohumiczky** (André), à Mármaros-Sziget. — Modèle de porte d'écluse pour radeaux. PL. V.— D.8

10. **Brandenburg** (Vve François), à Selmeczbánya. — Compas pour forestiers. PL. V.— D.8

11. **Bureau d'aménagement des Forêts du prince Philippe Coburg-Gotha**, à Jolsva (Gömör). — Tableau graphique sur la production de l'acacia. PL. V.— D.8

12. **Chabada** (Géza), à Zsarnócza (Bars). — Modèle du pont pour radeaux de la rivière Garam. PL. V.— D.8

13. **Craus** (Géza), à Nagy Sink (Nagy Küküllö). — Plans d'aménagement des forêts de hautes montagnes avec carte de gestion. PL. V.— D.8

14. **Csiby** (Laurent), à Selmeczbanya. — Instrument d'arpentage. Transporteur avec planches à dessiner. Description d'une porte d'écluse. PL. V.— D.8

15. **Cséti** (Otto), à Selmeczbánya. — Boussole et planchette pour mesurages forestiers. PL. V.— D.8

Professeur d'Académie des forêts.

16. **Czakl** (Joseph), à Ungvár. — Haches et marteaux-compteurs. PL. V. — D.8

17. **Direction royale des Forêts**, à Beszterczebanya. — Vues des moyens de protection, de transport et de façonnage du bois. PL. V. — D.8

18. **Direction royale des Forêts**, à Kolozsvár. — Modèles (chenal, écluse, four à chaux, radeaux). Dessins des dépôts de bois d'œuvre. PL. V. — D.8

19. **Direction royale des Forêts**, à Lugos. — Spécimens de rondelles (chêne, accacia, peuplier). Effets de plantes nuisibles. PL. V. — D.8

20. **Direction royale des Forêts**, à Mármaros Sziget. — Modèle de vanne et de porte busquée. PL. V. — D.8

21. **Direction royale des Forêts**, à Zagreb (Croatie). — Rondelles types de sapins et châtaigniers. PL. V. — D.8

22. **Divald** (Béla), à Garamrev (Bars). — Modèle de pont suspendu avec câbles métalliques. PL. V. — D.8

23. **Drágán** (Jules), à Busthyaza. — Modèles de radeaux. PL. V. — D.8

24. **Elek** (Étienne), à Eger. — Instrument pour rectifier la répartition proportionnelle des erreurs de mesurage. PL. V. — D.8

Stagiaire.

25. **Eranosz** (Antoine), à Kassa. — Plantation d'acacias. Procédés de reboisement. État économique des forêts de Heves. PL. V. — D.8

26. **Erdélyi** (Jules), à Körösmezö (Máramaros). — Modèle d'un passe-radeau sur une digue. PL. V. — D.8

27. **Erdödy** (George), à T. Szent-Márton (Túrócz). — Outils. Mesures. Cartes. Photographies de boisement. PL. V. — D.8

28. **Faragó** (Béla), à Zala Egerszeg. — Semences de bois de pin. Glands de chêne. PL. V. — D.8

29. **Fekete** (Louis), à Selmeczbánya. — Semoirs à tiroirs système Fekete. PL. V. — D.8

Professeur de l'Académie forestière.

30. **Füstös** (Kálmán) & **Nagy** (Charles), à Bustyaháza. — Modèles de digues et autres constructions. PL. V.— D.8

31. **Gábor** (Alexandre), à Nagy-Bánya. — Bâton pour semeur. PL. V.— D.8

32. **Hoffer** (Blaise), à Liptó-Ujvár. — Modèle de digue protectrice. Clayonnage. PL. V.— D.8

33. **Ivanich** (François), à Gödöllö. — Charrue-semoir. PL. V.— D.8

34. **Kaán** (Charles), à Beszterczebánya. — Modèles d'écluses et de radeaux. PL. V.— D.8

35. **Kazma** (Jules), à Vinkovce. — Étude commerciale et programmes concernant les forêts de Slavonie. PL. V.— D.8

36. **Kiss** (François), à Szeged. — Spécimens de sol. Plantes. Tableaux graphiques. PL. V.— D.8

37. **Kondor** (Guillaume), à Balassa-Gyarmat. — Modèles d'emballage pour plants d'acacias et d'arbres résineux. PL. V.— D.8

38. **Kosztenszky** (Adalbert), à Felsö Vissó (Mármaros).— Modèle de glissoir de bois. PL. V.— D.8

39. **Krippel** (Maurice), à Gyergyó-Szent Miklós. — Transporteur d'angle et sa description. PL. V.— D.8

40. **Linsky** (Charles), à Raho (Marmaros). — Modèles de huttes forestières. PL. V.— D.8

41. **Gregersen** (Béla), **Vaitzik** (Édouard) & **Jérfi** (Béla), à Beszterczebánya. — Carte forestière en relief de la Hongrie. PL. V.— D.8

42. **Linszky** (Léopold), à Máramaros-Sziget. — Modèles de porte busquée d'écluse et d'escalier y conduisant. PL. V.— D.8

43. **Lonkay** (Antoine), à Kakasfalva, par Soóvar (Sáros). — Plan du chenal de Saros à Szigord. PL. V.— D.8

44. **Lorenz** (Victor), à Budapest. — Modèles de glissoir de troncs Machines pour scieries. PL. V.— D.8

Ingénieur civil, constructeur de scieries.

45. Lótos (Jean), à Görgény-Szent-Imre (Maros-Torda). — Charrue-semoir pour petites semences. PL. V.— D.8

46. Marosi (François), à Szászsebes. — Modèle et plan de scierie actionnée par l'eau. PL. V.— D.8

47. Marton (Alexandre), à Nagy-Károly. — Plan et travaux d'aménagement pour forêts à paturages. Calcul des superficies. Transporteur sans aiguille. PL. V.— D.8

48. Masztics (Adam), à Liptó Ujvár. — Modèle et dessins d'écluse, de sécherie, de moulin à tan. Documents sur la fabrication de tannin. PL. V.— D.8

49. Matávovszky (Árpád), à Liptó-Ujvár. — Tableau de production (Épicéa). PL. V.— D.8

50. Merényi (Jules), à Soóvar (Sáros). — Carte et plan d'aménagement de la région A. Mocsolyas. PL. V.— D.8

Agent supérieur forestier.

51. Mokry (Étienne), à Vadászerdö (Temes). — Charrue, Pioche à main. PL. V.— D.8

52. Muzsnay (Géza), Zzarnócza (Bars). — Tableau de production (chêne, sapin). Carte d'aménagement des forêts de Garamrév. PL. V.— D.8

Agent forestier supérieur.

53. Nagy (Charles) & **Reisz** (Michel), à Bustyaháza (Mármaros). — Modèle d'écluse. Modèle et photographie de travaux de régularisation. PL. V.— D.8

54. Nagy (Georges), à Sepsi-Szent-György. — Étude économique sur les forêts du comtat Háromszék. PL. V.— D.8

Agent supérieur forestier.

55. Office d'aménagement des Forêts, à Liptó-Ujvár. — Dioptre. Instrument de topographie forestière. PL. V.— D.8

56. Office d'aménagement des Forêts, à Orsova. — Boussole forestière avec support. Dessins de spécialités de bois. Cannes tuyaux de pipes. PL. V.— D.8

57. **Office forestier du Domaine de la Couronne,** à Gödöllö. — Plans et frais de constructions. Photographies. Études (végétation et protection). PL. V.— D.8

58. **Office forestier royal,** à Apatin. — Rondelles de chêne tardif. Tronc-type de chêne. PL. V.— D.8

59. **Office forestier royal,** à Bustyaháza (Mármaros). — Tableaux graphiques des bois flottés sur la Taracz (10 ans). PL. V.— D.8

60. **Office forestier royal** (Kissing et Mollmann), à Csik-Szereda). — Outils pour préparer des bois de résonnance. Dessins et cartes. PL. V.— D.8

61. **Office forestier du Domaine de la Couronne,** à Gödöllö. — Plans de constructions. Photographies. PL. V.— D.8

62. **Office forestier royal,** à Orsova. — Rondelles (coudrier, turc, charme). Description de l'office. PL. V.— D.8

63. **Office forestier royal,** à Otocac. — Rondelles de pin noir. PL. V.— D.8

64. **Office forestier royal,** à Soóvár (Sáros). — Documents de sylviculture. Rondelles de tilleul, etc. PL. V.— D.8

65. **Office forestier royal,** à Szászsebes. — Carte et dessins du chenal projeté pour les forêts de Prigona. PL. V.— D.8

66. **Office forestier royal,** à Zsarnócza (Bars). — Rondelles-types de chêne et de hêtre. PL. V.— D.8

67. **Office forestier supérieur,** à Lippa (Temes). — Dégâts causés aux plantes par des animaux parasites. PL. V.— D.8

68. **Office forestier supérieur,** à Liptó-Ujvár. — Rondelles de mélèze et de pins des Alpes. Radeaux de flottage avec réservoir. Modèle. Photographie. PL. V.— D.8

69. **Office forestier supérieur,** à Nagy Bánya (Szatmár). — Modèle d'un chenal. PL. V.— D.8

70. **Office forestier supérieur,** à Ungvár. — Dessin de chemin de fer forestier. Modèle. **PL. V.— D.8**

71. **Office forestier supérieur,** à Vinkovce. — Outils pour ouvrer et façonner le bois. **PL. V.— D.8**

72. **Ormai** (Coloman), à Beszterczebánya. — Tableau de production de l'épicéa du hêtre. Plan d'aménagement. Transporteur d'angles. **PL. V.— D.8**

Agent forestier supérieur.

73. **Orosz** (Antoine), à Szászsebes (Szeben). — Modèles d'endiguements. **PL. V.— D.8**

74. **Párnai** (Attila), à Lugos. — Carte et plan d'aménagement des forêts de Balincz. Tableau pour les chênes. **PL. V.— D.8**

75. **Pásztky** (François), à Otocac. — Tableau de productions (hêtre et sapin). **PL. V.— D.8**

76. **Pfalz** (Charles), à Máramaros-Sziget. — Deux albums (outillage de transport des bois), modèle et description d'une écluse en pierres. **PL. V.— D.8**

77. **Pfeiffer** (Jules), à Vinkovce. — Carte graphique des forêts de la région de la Save. Statistique et programme d'exploitation. **PL. V.— D.8**

78. **Pisó** (Cornel), à Bustyaháza (Máramaros). — Insectes nuisibles, dans leurs phases successives et leurs ravages. **PL. V.— D.8**

Agent forestier supérieur.

79. **Ratkovszky** (Charles), à Sopron. — Plans d'aménagement de forêts. Insectes nuisibles. **PL. V.— D.8**

80. **Reisenbüchler** (Robert) & **Reisz** (Michel), à Bustyaháza. — Modèle. Dessins d'un passe-radeaux. **PL. V.— D.8**

81. **Ritter** (Charles), à Bustyaháza (Máramaros). — Modèle de pente rocheuse reboisée. **PL. V.— D.8**

Agent forestier supérieur.

82. **Rowland** (Robert), à Zakameneklin (Arva). — Sarcloir à main. Pioche à planter. **PL. V.— D.8**

Agent forestier supérieur.

83. **Rosmanich** (Albert), à Zagreb. — Stéréoscope des phases successives du reboisement du Karst. PL. V.— D.8

Agent forestier supérieur.

84. **Société des Forestiers de Croatie-Slavonie**, à Zagreb. — Photographies de forêts. Journal forestier croate. PL. V.— D.8

85. **Société nationale des Forestiers**, à Budapest. — Ouvrages de sylviculture. Documents. PL. V.— D.8

86. **Sorger** (Charles), à Vorösvagas (Sáros). — Modèles. PL. V.— D.8

87. **Station centrale pour Essais & Études de Sylviculture**, à Selmeczbánya. — Maladies des arbres. Monographie de l'institution. PL. V.— D.8

88. **Strazsák** (Henri), à Vinkovce. — Tableau de production de vieux chênes, en Slavonie. PL. V.— D.8

89. **Steinhausz** (Joseph), à Máramaros Sziget. — Modèle de passe-radeaux sur une digue. PL. V.— D.8

90. **Sümegh** (Ignace), à Nagy-Szeben. — Dessin du chemin de fer de la Société anonyme d'industrie de Transylvanie. PL. V.— D.8

Agent forestier supérieur.

91. **Szakmáry** (François), à Kolozsvár. — Description des moyens pour détruire les chenilles. PL. V.— D.8

Agent forestier supérieur.

92. **Székely** (Adolphe), à Alsó-Kubin (Árva). — Plan et carte d'aménagement des forêts de Zazriva. PL. V.— D.8

Agent forestier supérieur.

93. **Terény** (Alexandre), à Pécska (Arad). — Boussole forestière à nivellement automatique. PL. V.— D.8

94. **Támcsonyi** (Jules), à Beszterczebánya. — Règlement de service. Détails historiques. PL. V.— D.8

Directeur des forêts.

95. **Török** (Alexandre), à Vadászerdö (Temes). — Charrue pour arracher les plants. PL. V.— D.8

Agent forestier supérieur.

96. **Vadas** (Eugène), à Selmeczbánya. — Histoire de l'Académie forestière. Études et sylviculture. Culture de saules. PL. V.— D.8

Professeur de l'Académie forestière.

CROATIE-SLAVONIE

1. **Bukovač** (Vlaho), Zagreb. — Vues de forêts. PL. V.— D.8

2. **Communauté de Brod**, à Vinkovci. — Plans. Cartes. Photographies. PL. V.— D.6

3. **Communauté de Gradiška**, à Nova-Gradiska. — Plans, Cartes. Photographies. Collections des bourgeons. PL. V.— D.8

4. **Communauté de Gjurgjevac**, à Belovar. — Plans. Cartes. Photographies. PL. V.— D.8

5. **Communauté de Krizevci**, à Belovar. — Plans. Cartes. Photographies. PL. V.— D.8

6. **Communauté de Pétrovaradin**, à Mitrovica. — Plans. Cartes. Photographies. PL. V.— D.8

7. **Communauté des anciens Confins Militaires**, à Zagreb. — Plans. Cartes. Photographies. PL. V.— D.8

8. **Hestercanek** (François, Professeur), à Zagreb. — Publications sur les forêts et sur la chasse. PL. V.— D.8

9. **Kestercanek** (Franjo), à Zagreb. — Publications forestières. PL. V.— D.8

Professeur.

10. **Marton** (Georges), à Zagreb. — Reboisement du Karst (carte en relief-modèle). PL. V.— D.8

11. **Propriété de la Communauté Hrizevac,** à Belovar. — Album des forêts de la propriété de la Hrizevac. Plan d'exploitation de la forêt Veliki Jautak de la communauté de Hrizevac. PL. V.— D.8

12. **Propriété de la Communauté,** à Ogulier. — Collection de photographies. PL. V.— D.8

13. **Propriété de la Communauté d'Olocac,** à Olocac. — Plan de l'exploitation de la forêt Mahovnik Coni potok de la Communauté de Olocac. PL. V.— D.8

14. **Propriété de la Communauté de Pesnnja.** — Collections de photographies. PL. V.— D.8

15. **Section de Forêts du Gouvernement royal de la Croatie & Slavonie,** à Zagreb. — Législation forestière. Dessins. Plans. PL. V.— D.8

16. **Société forestière de Croatie & Slavonie,** à Zagreb. — Photographie de forêts et de bâtiments. PL. V.— D.8

ITALIE

1. **Ministère de l'Agriculture, de l'Industrie & du Commerce** (Direction générale de l'Agriculture. Service forestier), à Rome. — Service forestier. Photographies et dessins. Rapport. PLAN III

JAPON

1 **Direction des forêts,** au Ministère de l'Agriculture et du Commerce, à Tôkiô. — Collections de 46 sortes de bambous, de 100 variétés de feuilles d'arbres et de 60 espèces de graines. Cartes topographiques des forêts du Japon. Photographies de forêts des zônes différentes du Japon. PL. V.— D.8

MEXIQUE

1. **Jalisco** (Gouvernement de l'État de), à Guadalajara. — Carte forestière. PAV. PL. II

NORVÈGE

1. **Nerdrum** (Joh.-G.), à Stenkjœr. — Dessin d'une école de plantation pour la production des graines de pin et de sapin. PAV. PL. II

2. **Ring** (L. R. B.), à Christiania. — Traîneau. Sabots, etc., pour transport des pièces de charpente. Bât avec hotte. Tenue de bûcheron. Dessin représentant l'abatage des arbres. PAV. PL. II

PÉROU

1. **Institut technique & industriel du Pérou**, à Lima. — Graines de coca. Noyer. Gixa orellana. Chonta. Pistache. Guimauve. Arbres fruitiers. Graines de quinquinas. PAV. PL. II

PORTUGAL

1. **Comité organisateur de la section portugaise** (Section agricole), à Lisbonne. — Tableau. PAV. PL. II

2. **Commission provinciale de Timor**, à Dilly (Timor). Matériel indigène des travaux forestiers. PAV. PL. II

3. **Inspection générale de la section portugaise**, à Lisbonne. — Cartes. Modèles. Tableaux. PAV. PL. II

4. **Rosario** (Manoel do), à S. Thomé. — Matériel d'exploitation des industies forestières des indigènes. PAV. PL. II

5. **Santos** (Alberto-Augusto-Cesar dos), à Vieira de Leiria. Appareil servant à la fixation des dunes. PAV. PL. II

6. **Soares** (Antonio), à S. Thomé. — Matériel d'exploitations des industries forestières des indigènes. PAV. PL. II

7. **Tait** (W.) **& Cie**, à Porto. — Vues de forêts. Photographies. PAV. PL. II

8. **Thebuz** (André), à S. Thomé. — Matériel d'exploitations des industries forestières des indigènes. PAV. PL. II

ROUMANIE

1. **Administration du Domaine de la Couronne**, à Bucarest. — Matériel et procédés des industries forestières. PL. V.— E.8

2. **Davidovici frères**, à Bacau. — Outil pour le travail du bois. PL. V.— E.8

3. **Ministère de l'Agriculture (Service forestier)**, à Bucarest. — Topographie forestière. Carte forestière. Semences forestières. PL. V.— E.8

RUSSIE

1. **Administration supérieure des Forêts de Finlande**, à Helsingfors. — Modèles. Instruments. Cartes. Photographies relatifs à l'économie forestière. PL. V.— D.8

2. **Alexandrov** (Pierre), à Malmyge, province de Viatka. — Descriptions et procédés d'exploitation forestière. PL. V.— D.8

3. **Apanages** (Administration générale des), à Saint-Pétersbourg. — Matériel et procédés des exploitations et des industries forestières. Plans. Cartes, etc. PL. V.— D.8

4. **Carierre** (Anatole de), à Bratskoé (Gouvernement de Kherson). — Divers objets et photographies relatifs à l'économie forestière. PL. V.— D.8

5. **Miassoédov** (A.-N.), à Alatyr (Gouvernement de Simbirsk). — Instrument pour mesurer le diamètre des troncs d'arbres. Équerres en bois et en fer. Modèle de chariot. PL. V.— D.8

6. **Ministère de l'Agriculture et des Domaines de l'Etat**, Direction générale des forêts, à Saint-Pétersbourg. — Matériel et procédés des exploitations et des industries forestières. PL. V.— D.8

7. **Moureiko** (Trophime), à Guénitchesk (Gouvernement de Tauride). — Plantes forestières. PL. V.— D.8

8. **Nestérov** (Nicolas), à Saint-Pétersbourg. — Revue « Messager des Industries forestières ». PL. V.— D.8

9. **Poliakov** (J.-S.), à Taganrog, province du Don. — Albums des propriétés forestières. Produits de la sylviculture. PL. V.— D.8

10. **Popov Vedensky** (V.), à Kadnikov (Gouvernement de Vologda). — Graines de plantes forestières. PL. V.— D.8

11. **Snäll** (H.), à Kuru (Finlande). — Cartes forestières. PAV. PL. II

12. **Société forestière de Saint-Pétersbourg**, à Saint-Pétersbourg. — « Revue forestière », l'index des articles. PL. V.— D.8

13. **Société moscovite de l'Exploitation des Forêts**, à Moscou. — Brochure. Cartes. Photographies. Plans. Modèles relatifs aux travaux forestiers. PL. V.— D.8

14. **Steingel** (Baron W.), station de Koubanskaïa (Gouvernement de Kouban). — Produits de l'exploitation forestière. PL. V.— D.8

15. **Téviachov** (B.-N.), à Bobrov (Gouvernement de Voronège). — Topographie forestière. Procédé. Échantillons. Graines forestières. PL. V.— D.8

16. **Vladimirov** (S.-P.), à Saint-Pétersbourg. — Modèles d'outillage. Plans. Dessins de topographie forestière. PL. V.— D.8

SERBIE

1. Ministère de l'Agriculture, Section des Forêts, à Belgrade. — État de la sylviculture. Législation forestière. Plans. Semences. Produits. **PLAN N° 2**

SUÈDE

1. Industrie forestière de la Suède (Exposition collective de l').

Administration royale des Domaines (L), à Stockholm.
Braathen (G. P.), à Sundsvall.
Francke (J. E.), à Stockholm.
Hallwyl (W., comte de), à Stockholm.
Kempe (Frans), à Stockholm.
Kempe (Seth), à Stockholm.
Kramfors (Société anonyme), à Gothembourg.
Skönvik (Société anonyme), à Sundsvall.
Stora Kopparbergs Bergslag (Société anonyme), à Falun.
Wikström (Per J.), à Stockholm.

Carte topographique. Collection scientifique. Produits divers. Photographies. **PL. III**

2. Svensson (J.-A.), à Prollhättan. — Graines d'essences forestières indigènes. **PL. III**

GROUPE IX

FORÊTS, CHASSE, PÊCHE, CUEILLETTES

Classe 50

PRODUITS DES EXPLOITATIONS ET DES INDUSTRIES FORESTIÈRES

Commerce du bois. — Le bois n'a rien perdu de son importance économique, bien que, depuis un certain nombre d'années, le métal l'ait partiellement remplacé dans les constructions; les statisticiens ont calculé en effet, que la consommation de toute la surface du globe a augmenté de moitié depuis 40 ans.

Grâce au perfectionnement des voies navigables intérieures et du développement de la navigation maritime, on a pu transporter à de très grandes distances des bois qui, jusqu'alors, ne servaient qu'à la consommation locale.

En ce qui concerne la fabrication, partout des scieries s'établissent. et, particulièrement pour les travaux en bois ouvrés et pour ceux de la tonnellerie, la machine remplace la main-d'œuvre.

Une classification rationnelle des essences aide le fabricant de meubles à en tirer un meilleur parti.

La France possède, grâce à son climat varié, une flore forestière qui s'échelonne entre la végétation de l'Espagne ou de la Kabylie et celle de la Sibérie. Dans l'Esterel, on trouve le chêne-liège et, à quelques lieues plus loin, dans les Hautes-Alpes, le mélèze et l'épicéa. Le sapin, le pin sylvestre, le chêne, le hêtre, le frêne, le charme, l'orme, le tilleul et les érables sont largement représentés dans nos massifs. Aussi, n'est-il pas un seul objet qui ne puisse se fabriquer avec nos bois indigènes.



Les pays des plus grandes forêts sont la Russie, la Suède et la Norvège, l'Autriche-Hongrie, l'Allemagne et le Brésil, le Canada, les Etats-Unis.

Avant l'établissement des chemins de fer, le transport des bois se faisait en grande partie en France au moyen du flottage, les bois, en grume ou simplement équarris, étant assemblés en radeaux. Ceux à destination de Paris arrivaient au garage dit « des Lions », à Charenton, où ils étaient recueillis par les soins d'une association de marchands de bois à ouvrer. Cette association se chargeait de remettre en état les différents trains de bois, et de les faire parvenir à leurs propriétaires.

Ce moyen de transport a, de plus en plus cessé d'être employé, et, aujourd'hui, le tonnage des bois transportés en radeaux flottants ne représente que le vingtième du tonnage d'il y a quarante ans.

C'est en 1830 que commença l'importation en France des bois du Nord, venant de la Norvège. Elle augmenta rapidement et, en 1875, s'élevait à 300.000 standards (le standard représente 4 stères, 672), d'une valeur de 69 millions de francs, somme pour laquelle la Suède contribuait déjà dans une large part.

En 1890, la Russie, la Prusse, la Finlande, le Canada joignant leur contingent à celui de la Suède et de la Norvège, elle atteignait la quantité énorme de près de 500.000 standards de sapin par an, d'une valeur de 100 millions.

Le pitchpin fit son apparition en France en 1875. Aujourd'hui, il s'importe de cette essence 40.000 standards, pour une valeur de onze millions.

La France importe aussi des bois de chêne sciés et fendus, provenant de la Russie, de l'Allemagne, de la Roumanie, des Etats-Unis, et surtout de l'Autriche-Hongrie.

Le bois de chêne de ce dernier pays, d'un grain généralement très fin, est utilisé par la menuiserie et la fabrication du meuble. L'importation des merrains de chêne se chiffre annuellement par une vingtaine de millions de francs.

Bois d'ébénisterie. — C'est vers la fin du XVIIIe siècle que l'on commença à employer de minces feuilles de divers bois précieux étrangers pour recouvrir les meubles. Ces bois furent originairement dénommés « bois des îles », à cause de leur provenance.

L'acajou venait de Saint-Domingue et de Cuba ; le citronnier, de la Guadeloupe ; l'ébène, qui donna son nom à l'industrie nouvelle, « l'Ebénisterie », nous était fourni par les îles de Madagascar et de Ceylan.

Bientôt les bois exotiques furent aussi utilisés massifs. L'acajou,

d'abord réservé à la fabrication du meuble, fournit, en outre, des agencements de magasins, des revêtements intérieurs d'appartements, etc.

De nouvelles essences furent employées dans l'industrie des meubles, telles que le teck, dont l'importance s'accroît continuellement ; le noyer noir des États-Unis ; l'érable moucheté de la même région ; le palissandre du Brésil.

Les bois des îles ou bois exotiques précieux s'importent généralement sous forme de billes ou de poutres, c'est-à-dire en troncs d'arbres équarris à la hache ou à la scie, débarrassés de leur écorce et de leur aubier.

L'importation de ces bois, un peu ralentie en 1897, n'a cessé de s'accroître en France.

Des essences de notre pays, le noyer est celle qui fait aux bois des îles la plus grande concurrence, surtout depuis 1889 car la mode lui a acquis une grande vogue dans l'ameublement de luxe.

Aussi les importations de cet arbre ont-elles atteint, en 1898 et pour Marseille seulement, une valeur de 2.500.000 francs, malgré l'importance de la production indigène dans l'Auvergne, le Limousin, le Bourbonnais, la Savoie, le Lot et l'Aveyron.

Quant au peuplier il est, avec le noyer, l'arbre le plus employé de notre pays. La consommation en est considérable, notamment à Paris où il sert, en grande partie en raison de sa force de résistance et de son peu de densité, à la fabrication des caisses d'emballage. Il s'emploie aussi beaucoup à la confection des meubles plaqués. La menuiserie et la carrosserie l'utilisent pour en faire des panneaux ; la bimbeloterie, la gaînerie, l'industrie du cadre en font une grande consommation ; enfin l'État l'emploie à la fabrication des allumettes.

Écorces. — La majeure partie des écorces tirées des forêts de France proviennent des chênes rouvres et pédonculés, qui en produisent environ 150.000.000 de kilog. ; le chêne-yeuse en produit 5.000.000 de kilog.

Les départements qui en fournissent le plus sont les Ardennes, la Meuse, l'Yonne, Saône-et-Loire, Meurthe-et-Moselle, Ille-et-Vilaine, la Nièvre, le Var et la Corse.

L'exportation annuelle est d'environ 40.000.000 de kilog.

Les trois grandes classes d'écorces sont le taillis, le surtaillis et la grosse écorce. Les coupes se font, en moyenne, tous les vingt ans et l'écorçage a lieu au printemps, en avril et en mai.

Les écorces lisses valent mieux que les écorces rugueuses.

Suivant que les chênes sont en forêt, serrés ou à jour, le titre en tanin de l'écorce varie.

On trouve :

14 % de tanin dans les bois serrés ;

15 à 16 % dans les bois à jour.

Les écorces sont liées en bottes de 1 m. 10 à 1 m. 17 de tour sur 1 m. 10 à 1 m. 17 de longueur en général, pesant de 15 à 18 kilos pour le taillis et de 22 à 25 kilog. pour la grosse écorce.

Elles se vendent aux 104 bottes pour 100 bottes ou aux 1.040 kilog. pour 1.000 kilog.

Les écorces de Bourgogne et des Ardennes sont favorables à la fabrication du cuir lissé ; on donne généralement la préférence à celles du Nivernais et du Berry pour la molleterie et le veau ; celles de Touraine et de Normandie sont recherchées pour la fabrication du cuir fort et du lissé.

Pins maritimes. — Un ingénieur, M. Chambrelent entreprit, en 1837, le boisement des Landes de Gascogne par les pins maritimes. Ce travail est arrivé maintenant à son plein développement et a enrichi la contrée.

Le pin est employé en effet à des usages multiples : traverses de chemins de fer, poteaux de mines, poteaux télégraphiques, pavés de bois, perches, échalas, pièces de charpentes, pilotis, etc.

On tire également le goudron du pin et on fait avec son bois de la pâte pour la fabrication des papiers de qualité ordinaire.

Les traverses et traversines sont tirées de sujets ayant atteint toute leur croissance et ruinés, c'est-à-dire débarrassés de toute leur résine par l'opération du gemmage.

Les arbres, abattus en sève morte, afin que le bois ne devienne pas bleu, sont tronçonnés en billes de 2 m. 80, 2 m. 70 et 1 m. 80, et sciées par le milieu suivant l'axe.

Les traverses ainsi préparées, sont injectées de sulfate de cuivre ou de créosote, ce qui les met à l'abri de la pourriture et empèche qu'elles se fendent sous l'influence de la chaleur. Aussi, sont-elles très recherchées et les exporte-t-on en grande quantité

Les poteaux de mines sont faits avec des arbres d'une trentaine d'années. On les achète bruts ou pelés ; ils ont de 2 à 3 mètres de longueur et de 15 à 20 centimètres de diamètre.

Le port de Bordeaux et celui de Bayonne expédient chaque année en Angleterre, 12 à 15.000 tonnes de poteaux bruts dont la valeur est de 10 à 11 francs la tonne.

Les poteaux pelés vont aux mines françaises et dans les bassins houillers de la Belgique. Leur valeur est de 0,18 à 0,22 le mètre linéaire.

Les poteaux télégraphiques et téléphoniques se font avec des arbres d'une vingtaine d'années, ayant de o m. 16 à o m. 25 de diamètre sur l'écorce. Ils sont injectés au sulfate de cuivre. Leur prix varie entre 3, 5 et 7 francs la pièce, suivant leurs dimensions.

Le pin maritime fournit aussi des pièces de charpentes et surtout des mâts pour les navires de faible tonnage. Il est très estimé pour cet usage à cause de sa légèreté et de sa flexibilité.

Pour les pilotis on emploie des pins gemmes, à cause de la densité et, par suite, de la résistance de leur bois. Le bois du pin maritime se conserve très bien dans l'eau ; aussi est-il recherché pour la construction des jetées et des ponts. Ordinairement on enfouit les pieux, à l'état vert, après avoir enlevé l'écorce qui pourrait hâter la décomposition ; quelquefois, on les enduit de coaltar.

Les pavés de bois sont tirés d'arbres ayant au moins 1 m. 10 de circonférence à hauteur d'homme ; on les débite en madriers de o m. 30 de longueur sur huit centimètres d'épaisseur. Leur prix moyen est de 28 francs le mètre cube sur wagon au départ, ils sont expédiés à Paris.

Les arbres employés à la fabrication des perches, des étançons et des échalas n'ont pas plus de 12 à 15 ans et proviennent de graines. On les vend dans les pays de vignobles. Le mille d'échalas vaut 15 francs.

Pour obtenir la pâte à papier on emploie seulement les arbres poussés en terrains fertiles et riches en aubier.

Le goudron est fabriqué avec les souches et les parties de l'arbre où l'on a pratiqué des entailles pour faciliter l'écoulement de la résine.

Traverses de chemins de fer. — Depuis que les lignes ferrées ont pris un grand développement, les bois de chêne et ceux de hêtre des forêts françaises, ainsi que les pins des Landes ont trouvé dans la fabrication des traverses un énorme débouché. La consommation annuelle des grandes Compagnies peut être fixée à environ 4.500.000 pièces dont :

2.400.000 en chêne	valant	environ	5 fr. 40,	soit	fr.	12.960.000
1.300.000 en hêtre	»	»	3 » 50,	»	»	4.550.000
800.000 en pins des Landes	»	»	2 » 75,	»	»	2.200.000
4.500.000 pièces	»				»	19.710.000

Pour produire ces 4.500.000 traverses, environ 450.000 mètres cubes de grumes sont nécessaires.

Presque toutes ces traverses proviennent de France et l'on estime que, pour cette fabrication, les ressources forestières françaises seront encore suffisantes pendant un grand nombre d'années.

Charbon de bois de forêt et charbon de bois épuré. — Pour la fabrication du charbon, des ouvriers spéciaux, appelés dresseurs, amènent sur des endroits bien nettoyés et bien nivelés des cordes de bois. Ils les empilent avec soin et forment ainsi un fourneau ayant la forme d'un entonnoir renversé ; ce fourneau est recouvert de feuilles sèches sur lesquelles on répand une couche de terre fine. Le feu y est alors mis et au bout de trois jours, pendant lesquels l'ouvrier charbonnier doit exercer une surveillance constante, le bois est transformé en charbon.

On appelle charbon de bois épuré le produit solide provenant de la carbonisation du bois en vase clos.

Cette carbonisation s'obtient en renfermant son plein volume de bois dans un appareil en métal, et en le soumettant ensuite à une température suffisante pour produire une distillation sèche d'où naissent des gaz, du goudron, des vapeurs condensables, qui s'échappent par une ouverture en communication avec un condenseur. Lorsque la distillation est terminée, on retire de l'appareil le charbon de bois, dit alors « charbon de bois *épuré* », parce qu'il est complètement débarrassé du goudron, des huiles lourdes qui restent dans le charbon dit « de forêt ». Vingt-trois usines produisent actuellement 30.000 tonnes de charbon de bois épuré : elles s'alimentent en matière première dans 37 départements et occupent, tant en ouvriers d'industrie qu'en bûcherons, voituriers, mariniers, environ cent mille personnes. La Belgique, l'Alsace-Lorraine et l'Allemagne exportent en France du charbon de bois épuré. Les dérivés de la carbonisation en vases clos sont : le goudron contenant de la créosote et du gaïacol ; l'huile de bois, l'alcool de bois ou méthylène qui sert à la dénaturation de l'alcool éthylique ; enfin l'acide de bois acétique.

Liège. — Le liège se rencontre sur tout le littoral méditerranéen, mais l'Algérie, l'Espagne, le Midi de la France et la Corse sont les pays qui en fournissent la plus grande quantité.

Le liège est le produit de la couche subéreuse qui recouvre l'écorce d'un chêne particulier dit « chêne-liège ».

En Algérie, 459.107 hectares de terre sont recouverts de forêts de cette essence.

Depuis 1848, la production augmente régulièrement. En 1878, le mouvement de sortie atteignait 3.500.000 francs et, en 1889, il s'est élevé à 6.530.000 francs.

Pour 1898, les exportations du liège, en Algérie, se sont élevées de 4.271 tonnes à 6.103 tonnes, dirigées sur la France, la Russie, l'Angleterre et l'Espagne.

Le Midi de la France, la Gascogne, le Var et la Corse accroissent constamment leur production ; le liège provenant de la Corse est des plus estimés.

La consommation du liège est telle que la production en est insuffisante. Outre les bouchons, le liège sert encore à la fabrication des bouées flottantes, des semelles, des rondelles de roues, etc.

La fabrication des bouchons, en France, occupe la population d'une centaine de communes : Mézin, Barlaste dans le Lot-et-Garonne, Bonifacio et Porto-Vecchio en Corse, sont les principaux centres.

Autrefois les bouchons se faisaient à la main ; un ouvrier en confectionnait au plus de 12 à 1.500 par jour. Aujourd'hui, les machines-outils permettent une production de 4 à 6.000 bouchons par ouvrier et par jour.

Le commerce des bouchons a pris un tel développement que la valeur des importations, qui était de 257.000 francs en 1855, s'est élevée en 1865 à 2.502.000 francs et a atteint en 1898, pour les importations, 5.740.000 kilog., représentant une valeur de 5.356.500 francs, et pour l'exportation 5.428.500 kilogrammes, d'une valeur de 3.813.000 francs.

Paris seul reçoit 800.000 kilogrammes de bouchons, soit 10.000 balles ou 300 millions de bouchons, représentant une valeur de 3 millions de francs.

Vannerie. — Pour la fabrication de la grosse vannerie, on emploie l'osier gris, l'osier blanc et le rotin. L'osier se cultive principalement dans les départements de la Haute-Marne, des Ardennes, de Meurthe-et-Moselle, de la Somme et de l'Yonne.

L'osier gris s'emploie pour la fabrication de la vannerie ordinaire, dite d'emballage.

Les prix de l'osier varient entre 1 fr. 50 et 2 fr. 50, la botte ayant 1 m. 17 de tour.

Les osiers blancs, dont le prix est de 25 à 60 francs les 100 kilog., sont désignés du nom du pays qui les cultive.

Les importations et exportations donnent les chiffres suivants :

A l'importation :

En 1897 : 275.339 kilogrammes ; en 1898 : 217.200 kilogrammes, d'une valeur de 165.188 francs ; en 1898 : 130.140 francs.

Et à l'exportation :

En 1897 : 1.047.099 kilogrammes, d'une valeur de 628.244 francs ;
En 1898 : 981.100 id. id. id. 588.420 id.

Les centres les plus importants de fabrication sont les départements de l'Aisne, des Ardennes, qui fournissent des paniers, des mannes, des hottes, etc.

Cette industrie s'exerce également un peu dans les départements de la Seine, de Seine-et-Marne, de la Haute-Marne, de Meurthe-et-Moselle, de l'Oise, de la Manche.

Quant au rotin, dont la consommation augmente de jour en jour, il croit aux îles de Java, de Bornéo, de Sumatra et en Indo-Chine.

La grosseur du rotin pour vannerie est de 3 à 15 m/m et son prix varie entre 40 et 80 francs les 100 kilog., rendus en France.

Mouillé, il se travaille plus facilement que l'osier et offre plus de résistance. On l'emploie de même pour la fabrication des chaises, des meubles de jardin, etc,

Les centres principaux pour la fabrication sont les départements de la Seine, du Nord, des Vosges, de l'Oise.

Les importations se chiffrent en 1898, par 6.749.200 kilogrammes, d'une valeur de 3.466.102 francs.

RECENSEMENT PROFESSIONNEL — 1896

INDUSTRIES	NOMBRE TOTAL de personnes occupées	NOMBRE TOTAL des établissements où travaillent plus de 5 personnes	RÉPARTITION de ces établissements d'après le nombre des personnes occupées			DÉPARTEMENTS où sont occupées le plus de personnes — PROPORTION pour 100 du personnel total	PRODUCTION OUTILLAGE, ETC.
			0 à 50	50 à 500	plus de 500		
Coupe de bois........	50.000	1.456	1422	34	»	»	
Sciage mécanique de bois..................	23.000	1.082	1029	53	»	»	
Sciage, sciage de long.	29.000	307	306	1	»	»	
Sciage et fendage de bois à brûler..........	2.000	19	19	»	»	Pyrénées-Orl[es] (7), Nièvre (6)	
Coloration du bois...	300	10	9	1	»	Basses-Pyréné[es] (50), Gironde (18), Côte-d'Or (9)	
Fabrication d'objets en liège...............	7.500	221	196	25	»	Var (39), Lot-et-Garonne (22), Landes (9)	
Fabrication de tan...	200	5	5	»	»	Yonne (34)	
Fabrication de produits résineux.........	700	33	33	»	»	Landes (65), Lot-et-Garonne (16), Gironde (9)	
Boissellerie, fabrication d'ustensiles de ménage et d'outils en bois, etc..............	3.800	106	102	4	»	Jura (14), Vosges (10)	
Fabrication de bois pour galoches, socques, brosses, fusils, etc	1.700	79	75	4	»	Meuse (23), Seine-Inférieur[e] (17), Oise (9)	

RECENSEMENT PROFESSIONNEL. — 1896 (*Suite*)

INDUSTRIES	NOMBRE TOTAL de personnes occupées	NOMBRE TOTAL des établissements où travaillent plus de 5 personnes	RÉPARTITION de ces établissements d'après le nombre des personnes occupées			DÉPARTEMENTS où sont occupées le plus de personnes — PROPORTION pour cent du personnel total	PRODUCTION OUTILLAGE, ETC.
			0 à 50	50 à 500	plus de 500		
Saboterie :..........	62.000	458	456	2	»	»	
Fabricat. de bobines.	700	26	22	4	»	Nord (63), Somme (13)	
Fabrication de fibre de bois................	170	9	8	1	»	Oise (38), Aube (16), Seine (12)	
Fabrication d'ouvrages en sparterie. (Rappel de la classe 98)......	600	13	9	4	»	Rhône (35), Saône-et-Loire (22), Seine-et-Oise (22), Bes-du-Rhône (16)	
Apprêt et fendage de paille, jonc, fabrication de tresses, cordonnets en paille, etc..........	1.300	52	48	4	»	Landes (41), Marne (19), Gironde (10)	
Fabrication de vannerie. (Rappel de la classe 98)	25.000	290	287	3	»	Aisne (20)	
Fabrication d'objets en bambou et roseau, de cercles et cerceaux, de cannes pour voitures, etc	4.100	85	85	»	»	»	
Fabrication de grillages en bois........	1.000	33	31	2	»	Seine-et-Oise (46), Seine (18)	
Fabrication de charbon de bois en forêt...	6.000	153	152	1	»	Ariège (6), Var (6)	

Classe 50

PRODUITS DES EXPLOITATIONS ET DES INDUSTRIES FORESTIÈRES[1]

FRANCE

1. **Alexandre** (Jean-Baptiste), à Haraucourt (Ardennes). — Menuiserie pour le bâtiment. Portes. Croisées et persiennes.

PLAN III

Entreprises à forfait.

Bureaux à Paris. Noël Martin, Directeur, rue Truffaut, 69.

2. **Baffoy** (Charles), à Pantin (Seine), route d'Aubervilliers, 9bis. — Essence forestière et bois d'œuvre. PLAN III

3. **Baleton** (Octave), **jeune**, à Mézin (Lot-et-Garonne) et à Paris, rue de Lancry, 10. — Lièges et bouchons ouvrés, tournés et perforés pour être montés sur verre, bois et métal. Rondelles pour bocaux et autres genres, feuilles de lièges et semelles. Roues pour cristaux. Bouées et ceintures de sauvetage. Bouchons pour produits chimiques, parfumerie, homéopathie, cirages et encres. Viroles pour pipes et instruments de musique. Planches à insectes. Bouchons pour vins fins et cognac. PLAN III

Paris 1878, Mention honorable ; Paris 1889, Médaille de bronze.

---

(1) *Les chiffres et la lettre qui suivent le nom de chaque exposant indiquent la place qu'il occupe dans l'un des sept plans du volume.*

Le chiffre romain est le numéro du plan.

La lettre désigne la colonne verticale et le chiffre arabe la colonne horizontale à l'intersection desquelles se trouve le produit exposé.

4. **Baudelot** (Léon), à Paris, rue Jacquemont, 17. — Portes. Croisées. Persiennes. PLAN III

Usine à Arques-la-Bataille (Seine-Inférieure).

5. **Baumann** (Adolphe), à Paris, cité Pelleport, 4 à 14. — Allume-feux. (Composition de forme triangulaire). PLAN III

Ancienne maison A. Riboulet. Compagnie du fagot diabolique. Magasin et bureau, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 88.

6. **Bernot frères**, à Paris, rue Lafayette, 158. — Bois. Charbons. PLAN III

Paris 1889, Mention honorable.

7. **Blanc** (Jules), à Marseille (Bouches-du-Rhône), rue de Rome, 82. — Parquets hydrofuges sur lambourdes et parquets « Colbit ». PLAN III

8. **Boldat** (Hippolyte-Pascal), à Darnétal (Seine-Inférieure), rue Saint-Pierre, 82. — Modèles de parquets hydrofuges. Pièces d'assemblage. PLAN III

9. **Bonnefous** (Pierre), à Moissac (Tarn-et-Garonne), rue Guilleraud, 31. — Viroles et rondelles en liège. PLAN III

10. **Boucheron frères**, à Ivry-sur-Seine (Seine), quai d'Ivry, 11. — Sciages divers. PLAN III

11. **Boudet** (Alfred), à Froidvent, par Lenglais (Côte-d'Or). — Produits dérivés du bois. PLAN III

12. **Bouvet** (Maurice), à Salins (Jura). — Pièces de sapin de trente mètres. Gros équarrissages. Mémoires. Photographies. Notices. PLAN III

Précédemment Bouvet (Alfred) et fils et antérieurement Bouvet (Alfred). Grand commerce de bois en tous genres. Plusieurs scieries dans le Jura et le Doubs, importation de chênes. Comptoir à Odessa.

13. **Brun** (L.), à Paris, rue des Halles, 19. — Bouchons pour pharmacie, droguerie, épicerie, brasserie et pour distillateurs. PLAN III

Paris 1889, Médaille d'argent et Médaille d'or; Melbourne 1880, Médaille 2me ordre Mérite.

14. Bruyer (Émile) Entrepôt d'Ivry, à Ivry-Port (Seine), quai d'Ivry, 71. — Bois à brûler. Ligots pour allumage. Charbons de bois. Agglomérés de charbon de bois, de charbon de terre. Anthracite. Coke et autres combustibles. PLAN III

Maison Ch. Desouches et Bruyer. Négociants en combustibles.

Paris 1878, Médaille d'argent ; Paris 1889, Médaille d'or et Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur à M. Charles Desouches ; Anvers 1885, Membre du Jury, Hors Concours.

15. Carrega, Santini & Cie, à Bonifacio (Corse). — Lièges. PLAN III

16. Castan (Jean-J.), à Alais (Gard), faubourg d'Auvergne, 25. — Sabots. Chaînes de montre. Embrasses de rideaux, etc. PLAN III

17. Chambre syndicale des charbons de bois. — (M. Chaton, président), à Paris, rue des Pyramides, 8. — Charbon de bois. PLAN III

18. Champion (Gilles-Marie-Louis), au Chalet, commune de Fenis (Ille-et-Vilaine). — Osier pour vannerie et tonnellerie. Osier blanc, osier noir, osier fendu. PLAN III

Propriétaire-agriculteur.

Osier provenant d'une oseraie de 12 hectares, créée en 1863 et cultivée depuis ce temps.

Paris 1889, Cinq récompenses dont deux Premiers Prix, Officier du Mérite agricole.

19. Chossonnerie (Denis-Silvère), à Paris, passage Gatbois, 14. — Bois et placages. PLAN III

Placages et commerce de bois des îles et indigènes. Président de la Chambre syndicale des bois d'ébénisterie.

20. Colin (François), à Paris, rue de la Fédération, 82. — Une croisée. Un fragment de porte à quatre vantaux. PLAN III

21. « Conciliation » (La), à Limoges (Haute-Vienne), rue Montmailler, 1. — Galoches en divers genres. Bottines à semelles de bois, etc. PLAN III

Société coopérative des Sabotiers, M. Dupuy, directeur.

22. **Cottray** (Amédée), à Paris, rue de Flandre, 55. — Boîtes. Caisses en bois et cartonnages. PLAN III

23. **Debut** (Paul), à Paris, rue d'Hauteville, 89. — Billes de grisard et de noyer. Frênes. Rais acacias. Planches. Plateaux. PLAN III

24. **Demuth frères**, au Muy (Var). — Objets artistiques en liège. Bouchons. PLAN III

25. **Dubois** (Jean-Baptiste), à Maule (Seine-et-Oise). — Cannes. Manches de parapluies. ombrelles. Fouets. PLAN III

26. **Dubosc** (Ernest), au Havre (Seine-Inférieure), rue Jules-Lecesne, 16. — Extraits tinctoriaux secs et liquides. Bois de teinture en bûches. PLAN III

27. **Dumesny** (Gustave-A.), à Paris, boulevard du Temple, 2bis. — Paniers. PLAN III

28. **Dumont** (Édouard), à Paris, avenue de la République, 1. — Fabrication de tissus et de tapis végétaux en fibres d'aloës et de coco. Sparterie. Tapis-brosses. Hamacs Articles de Gymnastique. Portiques démontables. Balançoires et balancelles en osier. Sacs à charbon en coco. Brides et sangles pour chevaux en fibres d'aloës. PLAN III

Paris 1889, trois Médailles d'argent ; Anvers 1885, trois Médailles d'argent ; Chicago 1893, Hors Concours.

29. **Everaer** (Théodore), à Dunkerque (Nord), rue Jean-Bart, 3. — Plans et modèles divers d'escaliers. PLAN III

30. **François** (Eugène), à Rouen (Seine-Inférieure), rue de Damiette, 19. — Une croisée. PLAN III

31. **Hollande** (Jules), à Paris, rue de Charenton, 114. — Bois exotiques de diverses essences. PLAN III

32. **Huant-Hourdeaux** (Albin), à Vouziers (Ardennes). — Paniers à fruits, à vins et à beurre. Osiers fendus pour tonnellerie. PLAN III

Manufacture de grosse vannerie. Producteur d'osiers blancs, gris et rouges.

Expositions universelles : Paris 1889, 1re Médaille d'or ; Chicago 1893, Hors Concours.

33. Joret (E.), à Cudos, près Bazas (Gironde). — Pavés en pins créosotés des Landes. Parquets. PLAN III

34. Jullien (Émile), à Paris, rue Caumartin, 26. — Journal « Le Bois ». PLAN III

35. Lecoq (Henri), à Triel (Seine-et-Oise), rue de la Gare, 9 et à Cossaye (Nièvre). — Un plan de croisée, en relief. PLAN III

36. Marchal-Courbaize & Babillon, à Maurs (Cantal). — Extraits tanniques décolorés de chêne et de châtaignier. PLAN III

Expositions universelles Paris 1889, Médaille d'argent; Bruxelles 1897, Médaille d'or et Médaille d'argent.

37. Marniquet (Aurèle), à Paris, rue Saint-Denis, 84. — Osiers blancs, rouges et gris. Paniers à fruits, à vins et pour colis postaux. Paniers d'emballage en dtvers genres. PLAN III

« Au Lion d'Osier ». Fabrique de vannerie.

38. Mougenot (L.) **& Labouré,** à Paris, rue de Charonne, 34. — Bois d'ébénisterie. Placage tranché. PLAN III

Expositions universelles Paris 1878, Médaille d'or; Paris 1889, Médaille d'or ; Anvers 1885, Diplôme d'Honneur; Barcelone 1888, deux Médailles d'or ; Chicago 1893, Chevalier de la Légion d'Honneur.

39. Niaudot, (Auguste), au Puy (Haute-Loire). — Sabots et galoches en divers genres. PLAN III

40. Noirot (Victor), à Neuilly-l'Évêque (Haute-Marne). — Sabots divers. Sabots pour étagères. PLAN III

41. Pagès, Camus & Cie, à Paris, rue Barbette, 8. — Bois. Charbons de bois. Goudron de bois, etc. PLAN III

42. Panchèvre (Louis), à Paris, rue de Vaugirard, 235. — Écorces de taillis. Chêne de Touraine. Charbons de bois. Merrains. Lattes. Échantillons divers de bois. PLAN III

Paris 1878, Médaille de bronze ; Paris 1889, Médaille d'argent.

43. Peignon fils, à Paris, avenue de Breteuil, 74. — Clôtures. Treillages « Peignon ». Nouveautés. Grillages. PLAN III

A Nantes, boulevard de Doulon, 4 et à Bordeaux, gare de Brienne. Exposition universelle Paris 1889, Médaille de bronze.

44. Philippe (Claude), à Paris, rue de l'Hôtel-de-Ville, 63 et 65. — Sabots. Cannes. PLAN III

45. Pitet (Silvain), à Paris, rue Keller, 16. — Vannerie. Sièges. Meubles en rotins de l'Inde. PLAN III

46. Plessis (Léon), à Vienne (Isère), rue Vimaine, 36. — Bois tranchés de 1 à 12 millimètres d'épaisseur. PLAN III

Constructeur des machines de son système.

Expositions universelles, Paris 1878, Médaille d'or; Paris 1889, Membre du Comité de l'Exposition rétrospective du travail.

47. Poisson (Eugène), à Paris, rue d'Allemagne, 61 et 63. — Sapin des Vosges et du Jura. Pin maritime. Parquets. Planches et perches d'échafaudage. Madriers en pin. Pavés. Bois pour couvertures. PLAN III

Chantiers d'arrivages à Aubervilliers (Seine). Importateur de sapin du Nord et d'Amérique.

48. Privé (Ernest), à Lachaume, par Montigny-sur-Aube (Côte-d'Or). — Manches d'outils. Bourroirs de mine. Maillets et tourillons de scie. PLAN III

49. Prudhomoz (Charles), à la Chapelle-d'Angillon (Cher). — Bois. Ligots. Buchettes résineuses. PLAN III

Dépôt à Levallois-Perret (Seine), rue Chevallier, 16.

50. Rudolph (Ernest), à Paris, quai de l'Oise, 7. — Echantillons d'essences forestières. Bois d'œuvre et de constructions. Bois bruts et rabotés. PLAN III

51. Salignat (Charles), **Simon** (P.), **Loth & Cie**, à Paris, avenue Daumesnil, 31. — Bois de différentes essences, en planches, panneaux et placages. PLAN III

52. Savoie (Charles), à Paris, passage Delessert, 3. — Paniers en rotins pour chemins de fer. Rotins préparés (matières premières). Joncs vernis. PLAN III

Paris 1878, Médaille d'argent; Paris 1889, Médaille d'argent.

53. **Seguin** (Louis), à Paris, rue de la Roquette, 118bis. — Pièges. Pinces à linge. Objets en boissellerie. PLAN III

54. **Société anonyme du bouchage par le bois**, à la Haubette-Reims (Marne), et à Paris, rue Vivienne, 30. — Bouchons en bois. PLAN III

55. **Société anonyme des Lièges appliqués à l'industrie**, à Paris, rue du Delta, 13. — Lièges manufacturés. Lièges en feuilles. Poudres en liège. PLAN III

56. **Société anonyme des Lièges de l'Edough**, à Paris, rue de Saint-Pétersbourg, 2. — Lièges bruts et préparés, carrés. Vues photographiques. PLAN III

Paris 1878, Médaille d'or ; Paris 1889, Médaille d'or.

57. **Société anonyme des Produits forestiers des Landes du Sud-Ouest**, à Préchac (Gironde). — Caisses d'emballage. Tonneaux en bois de pin des Landes. Caissons. Boîtes portatives. Étuis postaux en bois de peuplier. Parquets en pin et en chêne. Produits résineux. PLAN III

Usines à Préchac, Villandraut, Saint-Symphorien.
Anciens Établissements Marc et Coloubie. Industrie du bois.

58. **Société anonyme « La Subérine »**, à Paris, boulevard de Vaugirard, 8. — Lièges agglomérés. Plaques en lièges agglomérés. Briques de lièges. Carreaux de lièges. Enveloppes isolantes. Enduits isolants. Pavages en lièges. Poudres de liège. PLAN III

59. **Société française des Cotons à coudre**, à Paris, boulevard de Sébastopol, 86. — Bobines en bois de tailles et de genres divers, pour cotons à coudre employés sur machines. PLAN III

« Établissements Cartier-Bresson et F. Suzor réunis ». — Fabrication de cotons à coudre, à broder, à marquer, à repriser, pour crochet, etc.

60. **Société française de Tranchage des bois**, à Paris, passage Charles-Dallery, 16. — Panneaux et placages tranchés. PLAN III

Alexandre Martin, directeur, vice-président de la Chambre de Commerce des bois d'ébénisterie.
Paris 1878, Médaille d'or ; Paris 1889, Grand-Prix.

61. **Société d'Importation de Chêne**, à Pantin (Seine), rue du Débarcadère. — Grumes. Feuillets. Planches. Plateaux sur dosse et sur quartier. Chevrons. Frises brutes. Parquets chêne.
PLAN III

Succursale à Lille (Nord), avenue de l'Hippodrome, 4 et 6, et avenue Butin, 15, 17 et 32. Scieries à vapeur : à Normanci (Slavonie), à Vrbanja (Slavonie), à Agram (Croatie).

Production annuelle des scieries de la Société : 50.000 mètres cubes de sciages chêne.

Exposition universelle Bruxelles 1897, Diplôme d'Honneur.

62. **Société des Lièges français**, à Paris, rue Lafayette, 130. — Agglomérés employés dans le bâtiment et l'industrie. Briques. Carreaux calorifuges. Poudres de liège de différentes grosseurs. Confetti en liège.
PLAN III

M. Crémier-Delabd, directeur.

63. **Union syndicale des Marchands de bois de France**, à Paris, rue Caumartin, 26. — Bois. Essences forestières.
PLAN III

M. Paul Meurisse, président.

64. **Union des Tonneliers de Morlaix (L')**, à Saint-Martin-des-Champs, près Morlaix (Finistère). — Fûts et foudres.
PLAN III

Société coopérative de production, M. Guyader, directeur.

65. **Van Oye** (Albert) & Cie, à Halluin (Nord). — Rotins, Vanneries.
PLAN III

Paris 1889, Grand Prix.

66. **Van de Walle** (Charles), à Paris, rue de Charenton, 94. — Rotins filés. Moelles. Châssis.
PLAN III

67. **Versin** (Edmond), à Aulnay-la-Rivière, par Puiseaux (Loiret). — Osier blanc, gris, fendu, etc.
PLAN III

68. **Vigouroux**, (Jacques), au Puy (Haute-Loire). — Sabots et galoches en divers genres.
PLAN III

COLONIES

ALGÉRIE

1. **Averseng fils** (Vve G.), à El Affroun (Alger). — Crin végétal. Crin brut. Corde. PL. VI.— D.3

2. **Belmihoub** (Cherif ben Saïd), à Tazaiert douar Mouka, commune mixte d'Akbou (Constantine). — Ouvrages en bois sculpté. PL. VI.— D.3

3. **Bizern** (A.), à Constantine. — Lièges et bouchons. PL. VI.— D.3

4. **Boisnard** (Georges-Louis), à Bône. — Lièges carrés. Bouchons. PL. VI.— D.3

5. **Borgeaud** (Jules), à Alger, boulevard Carnot, 12. — Liège. Crin végétal. Alfa. Écorces à tan. Bois pour canne. PL. VI.— D.3

   Exposition universelle de Paris 1889, Médaille de bronze.

6. **Brissonnet** (Paulin), à Alger. — Crins végétaux blonds et noirs. PL. VI.— D.3

7. **Broussais**, à Alger, boulevard Carnot, 2. — Exploitation d'une forêt de chênes-liège. Lièges en planches, emballés et déballés. Planches triées et classées. Canons de liège et types curieux de produits de forêts de chênes-liège. PL. VI.— D.3

   Héritiers de M. Henry Broussais, représentés par M. Émile Broussais.

   Paris 1878, Mention honorable ; Paris 1889, Médaille d'argent.

8. **Caillat** (Edmond), à Boufarik (Alger). — Trembles. Ormeaux. Frênes. Oliviers. Tamarins. Plants de vigne. PL. VI.— D.3

9. **Cazaubon** (J.-B.), à Bougie (Constantine). — Lièges. Collection d'insectes. PL. VI.— D.3

10. Cétran (Camille), à Bône (Constantine). — Lièges.
PL. VI.— D.3

11. Chanteloube & Cie, à Mustafa-Alger, rue Michelet, 17. — Graminées et textiles d'Afrique. Crin végétal. PL. VI.— D.3

12. Commune indigène de Djelfa (Alger). — Alfa.
PL. VI.— D.3

Paris 1889, 2 Diplômes de Médaille d'argent, un Diplôme de Médaille de bronze ; 2 Diplômes de Mention honorable.

13. Compagnie algérienne, à Aïn-Regada (Constantine). — Liège. Tannin. Eucalyptus. Bois naturel et bois ouvré. PL. VI.— D.3

14. Compagnie fermière de l'Ouïder, à l'Ouïder, commune mixte de l'Edough (Constantine). — Balles de liège.
PL. VI.— D.3

15. Creugnet (Henri), à Souk-Ahras (Constantine). — Bois indigènes et exotiques. Ouvrages sur bois découpés. PL. VI.— D.3

16. Dollfus (Gustave), à El Hansor (Constantine). — Lièges en planches. Carrés. Bouchons. Poudre de liège. PL. V.I.— D.3

17. Dubar (Charles), à Bougie (Constantine). — Écorces à tan.
PL. VI.— D.3

18. Eyries (Ferdinand), à Alger, rue de la Licorne, 2. — Quatre menottes d'alfa. PL. VI.— D.3

Exploitation et représentation d'alfa.

19. Gibou (Émile), à Saïda (Oran). — Meuble en pin d'Alep.
PL. VI.— D.3

20. GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DE L'ALGÉRIE, service des Eaux et Forêts, à Alger. — Échantillons d'essences forestières. Bois d'œuvre, de construction et de chauffage. Bois ouvrés. Lièges. Écorces. Textiles. Produits des industries forestières. PL. VI.— D.3

21. Grasseski (Antoine), à Bougie (Constantine). — Lièges. Carrés et bouchons. PL. VI.— D.3

22. **Guillaud** (Jean-Eugène), à Oran (Algérie), boulevard Charlemagne, 11. — Bouchons de liège. Liège brut. PL. VI.— D.3

23. **Hoerni** (Jean-Conrad), à Alger, rue d'Isly, 33. — Lièges. Alfa. Crin végétal. PL. VI.— D.3

24. **Holden** (Jonathan), à Reims (Marne). — Bois ouvrables et d'industrie. PL. VI.— D.3

Représenté par M. Lox, à Boufarik.

25. **Hôte** (Jules L'), à Randon-Bône (Constantine). — Lièges. PL. VI.— D.3

26. **Jourdan frères**, à Affreville (Alger). — Crin végétal. PL. VI.— D.3

27. **Lassallas** (Les successeurs de J.-J.), à Alger, rue Sadi-Carnot, 113. — Liège. PL. VI.— D.3

28. **Llavia** (Martin), à Djidjelli (Constantine). — Tableaux en liège. PL. VI.— D.3

29. **Lésin** (Giraud), à Blida (Alger). — Lièges. PL. VI.— D.3

30. **Manfredi**, à Souk-Ahras (Constantine). — Liège brut avec mousse. Tannin. PL. VI.— D.3

31. **Maréchal** (Justin), à Sidi-bel-Abbès (Oran). — Écorces à tan. PL. VI.— D.3

32. **Marès** (André), à Boufarik (Alger). — Bois d'industrie exotiques. PL. VI.— D.3

33. **Margerel** (Charles), à Alger, rue Joinville, 7. — Lièges. Ouvrés. Carrés. Pavés et bouchons. PL. VI.— D.3

34. **Marguet** (Georges et Gaston), à Ighzer Amokran (Constantine). — Crin végétal et ouvrages en sparterie. Crins colorés de diverses nuances pour emballage. PL. VI.— D.3

Usine de la Slouana.

35. **Marill & Laverny**, à Alger, rue Cléopâtre, 3. — Lièges bruts et ouvrés. Bouchons. PL. VI.— D.3

36. **Mergault** (L.), à Dely-Ibrahim (Alger). — Crins noirs et crins blancs végétal, cardés et prêts à être employés. Cordages pour la marine. PL. VI.— D.3

Fabrique de crin végétal.

37. **Mir** (Juan), à Djidjelli (Constantine). — Liège en planches. Carrés. PL. VI.— D.3

38. **Nadal** (Joseph), à El Affroun (Alger). — Cordes courantes. Filasse courante. Palmier. Cordes à fourrage. Feuilles de palmier nain. PL. VI.— D.3

Fabrique de crin végétal.
Paris 1889, Mention honorable.

39. **Nola** (Michel-Charles), à Djidjelli (Constantine). — Lièges bruts préparés. Carrés. Bouchons. PL. VI.— D.3

40. **Pancrazi** (G.) **& fils**, à Bône (Constantine). — Écorces à tan. Lièges. Traverses de chemins de fer. PL. VI.— D.3

41. **Revire** (Emmanuel), à Philippeville (Constantine). — Tannin. Galles de chêne. PL. VI.— D.3

42. **Rinaldi**, à Leverdure (Constantine). — Tannin. Lièges. Charbon de bois. PL. VI.— D.3

43. **Société anonyme des Forêts de la Calle**, à Paris, rue de Tocqueville, 33. — Lièges surfins et de diverses qualités. PL. VI.— D.3

Barris (Barthélémy), à Epernay, président du conseil d'administration. Exploitation de forêts de chênes-lièges.
Exposition universelle de Paris 1889, Médaille d'or.

44. **Société forestière française des Amis des Arbres** (Section Algérienne), à Paris, quai Saint-Michel, 25. — Bois d'Algérie. PL. VI.— D.3

45. **Société des Lièges des Hamendas & de la petite Kabylie**, à Bessombourg, près Collo et à l'Oued-el-Aneb près Bône. — Exploitation de forêts de chênes-lièges. Pins et zéens. Lièges en planches. Bois de pins etde chênes zéens. PL. VI.— D.3

Siège social à Paris, rue du Rocher, 60.

Expositions universelles : Paris 1867, Médaille d'or ; Paris 1878, Médaille d'or ; Paris 1889, Médaille d'or.

46. **Société anonyme de l'Oued-Soudan des Beni-Salah** (Arrondissement de Bône), à Paris, avenue de Wagram 84. — Lièges. Bois. Merrains façonnés. Écorces à tan. PL. VI.— D.3

47. **Thomas** (E.) à Azazga (Alger). — Bois d'œuvre et d'industrie. PL. VI.— D.3

48. **Vidal & Audreu**, à Djidjelli (Constantine). — Liège préparé en balles. PL. VI.— D.3

49. **Viollet** (Léonor), à Blida (Alger). — Bois. Cannes. PL. VI.— D.3

50. **Warot** (Joseph) **& fils**, à Mustapha (Alger), rue Parmentier, et rue Charras. — Bois du pays, façonnés. Moyeux. Tours. Palonniers, etc. PL. VI.— D.3

Négociants en bois. Scierie et tournage mécaniques.

CONGO

1. **Ancel-Seitz** (Prosper), à Paris, rue de Châteaudun, 43. — Bois indigènes. Sparterie. Vannerie et nattes. PL. VI.— E.3

2. **Comités locaux de la Colonie.** — Billes de bois et diverses essences. Nattes. Vannerie. PL. VI.— E.3

3. **Compagnie française du Congo occidental**, à Paris, rue du Louvre, 42. — Bois des Iles. PL. VI.— E.3

4. **Compagnie propriétaire de Kouilou Niari**, à Paris, rue Saint-Georges, 20. — Bois d'essences. PL. VI.— E.3

5. **Société agricole et commerciale du Bas-Ogôoué**, à Paris, rue de Châteaudun, 39. — Bois précieux. PL. VI.— E.3

COTE D'IVOIRE

1. **Colonie de la Côte d'Ivoire** (La), à Paris, rue d'Assas, 6. — Essences forestières. PL. VI.— E.3

2. **Comité local de l'Exposition**, à Grand-Bassam. — Essences forestières. PL. VI.— E.3

3. **Daudy** (Albert), à Grand-Bassam. — Applications industrielles des produits forestiers. PL. VI.— E.3

4. **Philippart** (Fernand) & Cie, à Grand-Bassam. — Bois. PL. VI.— E.3

DAHOMEY ET DÉPENDANCES

1. **Comité local de l'Exposition**, à Porto-Novo. — Bois et essences diverses. PL. VI.— D.1 et 2

ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS DANS L'INDE

1. **Sous-commission de l'Agriculture**, à Pondichéry. — Objets en lattes de bambou. Travail en jonc, en palmier. PL. VI.— E.1

ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS DE L'OCÉANIE

1. **Raoulx** (V.-L.), à Papeete (Tahiti). — Collection de bois. PL. VI.— D.2

Négociant.

2. **Temarii-Temarii**, à Papeete (Tahiti). — Collection de bois du pays. PL. VI.— D.2

GUADELOUPE

1. **Ballet** (Gabrielle), à Grand-Bourg-Marie-Galante. — Corbeille à fleurs. Cadre. PL. VI.— D.3

2. **Beaulieu-Boulogne** (Paul), à Marie-Galante (Maison Beauséjour). — Bois des Indes. Baies de bois des Indes. PL. VI.— D.3

3. **Chambre d'Agriculture de la Pointe-à-Pitre** — Herbier. Graines. Ecorces. PL. VI.— D.3

4. **Clayssen** (Hippolyte), à Saint-Charles, commune de Gourbeyre. — Bois d'ébénisterie. PL. VI.— D.3

5. **Compagnie havraise de Plantations de la Guadeloupe,** au Havre (Seine-Inférieure), rue de la Bourse, 38. — Exploitation forestière. Bois. PL. VI.— D.3

Société anonyme au capital de 450.000 francs, Directeur : D. de Saumery.

6. **Crédit foncier colonial**, à Pointe-à-Pitre, rue d'Arbaud, 50. — Bois de campèche. PL. VI.— D.3

Agence de la Guadeloupe.

Siège social à Paris, 2, rue Mogador-Prolongée. Exploitation forestière.

7. **Duss** (Le R. Père), à la Basse-Terre. — Echantillons d'arbres à bois de construction. PL. VI.— D.3

8. **Gedon** (Emile), à la Pointe-à-Pitre. — Ecorces tannantes. PL. VI.— D.3

Pharmacien.

9. **Lagarde** (L.-J.-Adolphe de), à Saint-Claude— Bois d'acajou, d'olivier, etc. PL. VI.— D.3

10. **Maston** (H.), à la Basse-Terre. — Feuilles de bois des Indes. PL. VI.— D.3

11. **Président de la Chambre d'Agriculture de Grand-Bourg.** — Paniers. Chaises, etc. PL. VI.— D.3

GUINÉE FRANÇAISE

1. **Administration du Fouta-Djalon**, à Turapo.— Exploitation forestière. PL. VI.— D.2

2. **Assémat frères & Cie**, à Conakry. — Échantillons de bois. PL. VI.— D.2

3. **Chavanel** (Élie), à Conakry. — Échantillons de bois. PL. VI.— D.2

4. **Chef du Service des Travaux publics**, à Conakry (Guinée Française). — Bois du pays. PL. VI.— D.2

5. **Comité local de l'Exposition**, à Conakry. — Bois d'essences. PL. VI.— D.2

6. **Compagnie coloniale d'Exportation**, à Paris, rue Taitbout, 58. — Échantillons de bois. PL. VI.— D.2

7. **Gautier Philippart & Cie**, à Conakry. — Échantillons de bois. PL. VI.— D.2

GUYANE FRANÇAISE

1. **Administration pénitentiaire de la Guyane française**, à Cayenne. — Écorces textiles, à tannin. Vannerie. PL. VI.— D.2 et 3

2. **Comité local pour la participation de la Guyane à l'Exposition de 1900**, à Cayenne. — Bois de construction et d'ébénisterie. PL. VI.— D.2 et 3

3. **Potin** (Paul), à Paris, boulevard Malesherbes, 47. — Bois de rose. PL. VI.— D.2 et 3

INDO-CHINE

1. **Comité local de l'Annam**, à Hué.— Produit des forêts. Indigotier. PL. VI.— D. et E.2 et 3

2. **Comité local du Cambodge**, à Phnom-Penh. — Bois d'aigle, de Santal, de teinture, de Jaquier. Indigotier. PL. VI.— D. et E.2 et 3

3. **Comité local de la Cochinchine**, à Saïgon. — Bois.
PL. VI.— D. et E.2 et 3

4. **Comité local du Laos.** — Bois d'ébénisterie. Colonnes en bois bambous. PL. VI.— D. et E.2 et 3

5. **Comité local du Tonkin**, à Hanoï. — Essences forestières.
PL. VI.— D. et E.2 et 3

6. **Comité local du Tonkin, Bourgain Meiffre**, à Hanoï. — Bambous. Laque. PL. VI.— D. et E.2 et 3

7. **Comité local du Tonkin, produits de la Compagnie lyonnaise**, à Hanoï. — Benjoin. Cunaco. Rotin.
PL. VI.— D. et E.2 et 3

8. **Delignon & Cie**, à Dak Joppau (Province de Binh-Dinh). — Bois de l'Indo-Chine. PL. VI.— D. et E.2 et 3

9. **Fua**, à Nghé-An. — Échantillon de bois. PL. VI.— D. et E.2 et 3

10. **Gioi**, à Nghé-An.— Échantillon de bois. PL. VI.— D. et E.2 et 3

11. **Gouvernement général de l'Indo-Chine.** — Essences indo-chinoises. PL. VI.— D. et E.2 et 3

12. **Gu Hüong**, à Nghé-An. — Échantillons de bois.
PL. VI.— D. et E.2 et 3

13. **Gueugnier** (Charles), à Pnom-Penh (Cambodge). — Indigotine. PL. VI.— D. et E.2 et 3

14. **Hoan-Linh**, à Nghé-An. — Échantillons de bois.
PL. VI.— D. et E.2 et 3

15. **Lim**, à Nghé-An. — Échantillons de bois. PL. VI.— D. et E.2 et 3

16. **Otto** (Marius), à Paris, rue Ménars, 8. — Essences forestières.
PL. VI.— D. et E.2 et 3

17. **Protectorat de l'Annam.** — Bois des exploitations forestières. PL. VI.— D. et E.2 et 3

18. **Sen**, à Nghé-An. — Échantillons de bois. PL. VI.— D. et E.2 et 3

19. **Taoi**, à Nghé-An. — Échantillons de bois. PL. VI.— D. et E.2 et 3

20. **Van Tâm**, à Nghé-An. — Échantillons de bois.
PL. VI.— D. et E.2 et 3

21. **Vang**, à Nghé-An. — Échantillons de bois. PL. VI.— D. et E.2 et 3

22. **Vu**, à Nghé-An. — Échantillons de bois. PL. VI.— D. et E.2 et 3

MADAGASCAR ET DÉPENDANCES

1. **Administration du cercle d'Ambatondrazaka.** — Bois d'œuvre, de construction, etc. PL. VI.— C. et D.4

2. **Administration locale du cercle d'Anjozorobé.** — Bois d'œuvre, de construction, etc. PL. VI.— C. et D.4

3. **Administration locale du Deuxième Territoire militaire de Madagascar**, à Soavinandriana. — Essences de bois. PL. VI.— C. et D.4

4. **Administration locale du Quatrième Territoire militaire de Madagascar**, à Ankazobé. — Bois d'œuvre, de construction, etc. PL. VI.— C. et D.4

5. **Administration locale du cercle de Moramanga.** — Bois d'œuvre, de construction, etc. PL. VI.— C. et D.4

6. **Administration locale de la province d'Analalava.** — Bois d'œuvre, de construction, etc. PL. VI.— C. et D.4

7. **Administration locale de la province de Diégo-Suarez**, à Antsirane. — Bois d'œuvre, de construction, etc.
PL. VI.— C. et D.4

8. **Administration locale de la province de Fénérive.** — Bois d'œuvre, de construction, etc. PL. VI.— C. et D.4

9. **Administration locale de la province de Fort-Dauphin.**— Bois d'œuvre, de construction, etc. PL. VI.— C. et D.4

10. **Administration locale de la province de Mahanoro.**— Bois d'œuvre, de construction. PL. VI.— C. et D.4

11. Administration locale de la province de Maintirano. — Méthode. Programmes des écoles. Résultats.
PL. VI.— C. et D.4

12. Administration locale de la province de Majunga. — Bois d'œuvre, de construction, etc. PL. VI.— C. et D.4

13. Administration locale de la province de Maroantsetra. — Bois d'œuvre, de construction, etc.
PL. VI.— C. et D.4

14. Administration locale de la province de Morondava. — Bois d'œuvre, de construction, etc.
PL. VI.— C. et D.4

15. Administration locale de la province de Nossy-Bé (Grande-Terre), à Sambirano. — Bois d'œuvre, de construction, etc. PL. VI.— C. et D.4

16. Bouquet (Émile), à Farafangana. — Bois d'œuvre et de luxe. PL. VI.— C. et D.4

17. Compagnie Coloniale et de Mines d'Or de Suberbieville et de la Côte Ouest de Madagascar, à Paris, rue des Pyramides, 18. — Bois d'ébène.
PL. VI.— C. et D.4

18. Compagnie lyonnaise de Madagascar, à Lyon (Rhône), rue de l'Arbre-Sec, 26. — Bois d'œuvre, de construction, etc. PL. VI— C. et D.4

19. Delacre (L.), à Paris, rue Bleue, 9. — Produits d'exploitations forestières; bois d'œuvre, de construction, etc. PL. VI.— C. et D.4

Négociant.

20. École de garçons de la Mission norvégienne. Ansirabé, cercle de Bétafo. — Produits des exploitations et des industries forestières. PL. VI.— C. et D.4

21. Frager (L.), à Paris, rue de Londres, 16bis. — Bois d'œuvre, de construction, de teinture, écorces tannantes, etc.
PL. VI.— C. et D.4

22. **La Croix de Laval** (Ferdinand-Antoine, Vicomte de) au Domaine de Croix-Vallon. — Echantillons forestiers.
PL. VI.— C. et D.4

23. **Plaire** (Paul), à Sainte-Marie de Madagascar. — Exploitation forestière. Planchettes en bois du pays (jaquier, bois noir, bois de rose, intsy, etc.). PL. VI.— C. et D.4

24. **Service des Forêts de Madagascar**, à Tananarive. — Essences forestières. Produits des industries forestières.
PL. VI.— C. et D.4

MARTINIQUE

1. **Béral** (François-Paul), à Fonds-Saint-Denis. — Bois.
PL. VI.— D.2 et 3

2. **Calonne** (Fernand), à Paris, boulevard Saint-Germain, 152. — Essences diverses pour l'ébénisterie. Bois de teinture.
PL. VI.— D.2 et 3

3. **Comité local**. — Paniers. Natte en liane et bambou.
PL. VI.— D.2 et 3

4. **De La Coste** (René) **fils**, à Saint-Pierre. — Bois de campêche. PL. VI.— D.2 et 3

5. **Doignon** (Émile), à Saint-Pierre. — Bois du pays.
PL. VI.— D.2 et 3

6. **Leboullanger** (Léon), à Fort-de-France. — Bois.
PL. VI.— D.2 et 3

7. **Nollet** (L.-A.-E.), à Saint-Pierre. — Bois du pays.
PL. VI.— D.2 et 3

8. **Nollet** (Eugène), à Sain-Pierre. — Pin. Muscadier. Mancenillier. Châtaignier. Coco. Arbre à pin. Acajou. Buis. Laurier, etc.
PL. VI.— D.2 et 3

Directeur du jardin Botanique.

9. **Waddy** (Joseph), à Fort-de-France, (La Dumauzée.) — Bois d'ébénisterie et de construction. PL. VI.— D.2 et 3

MAYOTTE ET COMORES

1. **Comité local de l'Exposition.** — Bois. PL. VI.— E.2

2. **Humblot & Cie** à Paris, rue de Bondy, 60. — Bois. PL. VI.— E.2

3. **Moquet** (Jules), à Isles-les-Villenoy. — Bois. PL. VI.— E.2

4. **Saint-Michel-Rivet** (Maxime), à Paris, rue Duperré, 11. — Produits divers (sparterie). PL. VI.— E.2

NOUVELLE-CALÉDONIE

1. **Administration pénitentiaire** (Internat agricole de Néméara). — Essences diverses. PL. VI.— D.3

2. **Administration pénitentiaire** (Pénitencier de la Baie de Prony). — Bois. Essences diverses. PL. VI.— D.3

3. **Administration pénitentiaire** (Pénitencier de Bourail). — Une bille de bois de Sandal. PL. VI.— D.3

4. **Administration pénitentiaire** (Pénitencier de l'Ile des Pins). — Bois de diverses essences. PL. VI.— D.3

5. **Administration pénitentiaire.** — Essences forestières. PL. VI.— D.3

6. **Dark Yeona**, à Nouméa.— Bois de santal. PL. VI.— D.3

7. **Guiojand**, à Canala. — Bois de diverses essences. PL. VI.— D.3

8. **Martin**, à Houaïlou. — Milnéa. Bois de Santal. Bois de teinture. PL. VI.— D.3

9. **Perozé**, à Voh. — Une pièce de bois. PL. VI.— D.3

RÉUNION

1. **Bellier de Villentroy** (Pierre), à Chaudron-Saint-Denis. — Une collection de graines d'arbres utiles pour le reboisement aux colonies. Travaux de sparterie. PL. VI.— D.2

2. **Bruniquel** (Jules), à Saint-Gilles-les-Bains. — Échantillons de filaos. PL. VI.— D.2

3. **Kerourio** (Gaston-E.-M.) (Service des Eaux et Forêts), à Saint-Denis. — Collection des principaux bois du Joys. Écorces de quinquina. Écorces à tan. Collection de cannes. Fanjans et mêmes produits de la forêt. PL. VI.— D.2

SÉNÉGAL ET DÉPENDANCES

1. **Cercle de Bakel.** — Produits forestiers. PL. VI.— E.1

2. **Cercle de la Basse-Casamance.** — Produits forestiers. PL. VI.— E.1

3. **Cercle du Cayor.** — Essences diverses. PL. VI.— E.1

4. **Cercle de Dagana.** — Produits forestiers. PL. V.— E.1

5. **Cercle de Dakar-Thiès.** — Produits forestiers. PL. VI.— E.1

6. **Cercle de la Haute-Casamance.** — Produits forestiers. PL. VI.— E.1

7. **Cercle de Kaédi.** — Produits forestiers. PL. VI.— E.1

8. **Cercle de Louga.** — Essences diverses. PL. VI.— E.1

9. **Cercle de Matam.** — Produits forestiers. PL. VI.— E.1

10. **Cercle de Niani-Ouli.** — Produits forestiers. PL. VI.— E.1

11. **Cercle de Nioro.** — Produits forestiers. PL. VI.— E.1

12. **Cercle de Podor.** — Essences diverses. PL. VI.— E.1

13. **Cercle de Sine-Saloum.** — Essences diverses. PL. VI. — E. I

14. **Cercle du Soudan annexé.** — Produits forestiers. PL. VI. — E. I

15. **Comité central du Sénégal**, à Saint-Louis. — Exploitation forestière. PL. VI. — E. I

SOUDAN FRANÇAIS

1. **Chevalier** (Auguste), à Paris, rue Buffon, 61. — Bois d'essences diverses. PL. VI. — D. I

2. **Comité local du Soudan Français**, à Kayes. — Bois à travailler. Bibelots. Nattes. PL. VI. — D. I

TUNISIE

1. **Chambre de Commerce française de Tunis**, à Tunis, rue d'Italie, 2. — Liège. Écorces à tan. Feuilles à tan. Une colonne bois d'olivier. Une tablette bois de thuya. PL. VI. — D. I

2. **Ciralli** (Nicolo), à Tunis, rue Es Sadikia, 18. — Matières tannantes. Lentisques en feuille et en poudre. PL. VI. — D. I

3. **Direction de l'Agriculture et du Commerce de la Régence de Tunis**, à Tunis, rue d'Angleterre, 22. — Bois de scierie. Lièges. Écorces. Charbons. Goudrons. PL. VI. — D. I

4. **Pilter** (John-Georges). — Oliviers. Caroubiers. Eucalyptus. Tuyas, etc. PL. VI. — D. I

Exploitation agricole de Ksra-Tyr.

5. **Teule** (Jean-Jacques), à Gafsa. — Crin végétal. PL. VI. — D. I

PAYS ÉTRANGERS

ANDORRE

1. **Commissaire général de la République d'Andorre,** à Paris, rue Madame, 75. — Bois de buis et autres.

PL. V.— D.I

AUTRICHE

1. **Comité spécial forestier,** à Vienne (Exposition collective du).

Administration forestière du domaine de Gottschee (Prince Charles Auersperg), à Gottschee (Carniole).
Administration forestière du Baron Klein de Wiesenberg (Guillaume), à Hennersdorf (Silésie).
Administration domaniale du docteur Robert Goriany, à Rupertshof (Carniole).
Baron Berthold de Popper, Vienne.
Chemins de Fer du Nord Empereur Ferdinand, à Vienne.
Chemins de Fer autrichiens du Nord-Ouest, à Vienne.
Chemins de Fer du Sud, à Vienne.
Commune générale de Fleims, Cavalèse (Tyrol méridional).
Engel frères, à Vienne.
Industrie de la Tourbe, Charles-A. Zschörner & Cie, Vienne.
Kotnik (François), à Verd près Laibach.
Prince Adolphe Joseph de Schwazrenberg, propriétaire de domaines, à Vienne.
Ministère i.-r. des Chemins de fer d'Autriche, à Vienne.
Société anonyme de la papeterie J.-R. Schlöglmühl, Vienne.
Société Autrichienne pour la fabrication de la cellulose, à Vienne.
Société anonyme forestière Léopold de Popper, à Vienne et Budapest.
Société anonyme pour l'exploitation de forêts et de scieries a vapeur, anciennement P. & C. Gœtz & Cie, à Vienne, Czernowitz, Bucarest, Galatz.
Thonet frères, à Vienne, Vsetin (Moravie).

Produits des exploitations forestières et industries s'y rattachant.

PL. V.— E.8

BELGIQUE

1. **Société anonyme Ratania,** à Bruxelles.— Produits des exploitations et des industries forestières. PLAN III

BOSNIE-HERZÉGOVINE

1. **Département des Forêts,** à Sarajevo. — Bois des forêts vierges de Bosnie-Herzégovine. PAV. PL. II

2. **Feltrinelli** (Guiseppe), à Kobiljdol. — Bois à ouvrer et de sciage. PAV. PL. II

3. **Kern** (Léopold), à Zavidovic (Bosnie). — Douves de tonneaux. Lames de parquets. PAV. PL. II

4. **Steinbeiss** (Otto), à Dobrlin (Bosnie). — Bois de sciage et bois à ouvrer. PAV. PL. II

BULGARIE

1. **Christo Ghinoff & fils,** à Serliero. — Bois ouvrés. PLAN II

CHINE

1. **Commission impériale** (Chine du Centre), à Shanghaï. — Échantillons de bois divers. PL. VI.— B.3

2. **Commission impériale** (Chine du Sud), à Canton. — Bois divers. Jujubier. Camphrier. Poirier. Sapin. Sophora, etc. PL. VI.— B.3

CORÉE

1. **Gouvernement impérial de Corée,** à Séoul. — Produits des exploitations et des industries forestières. PL. V.— E.4

DANEMARK

1. **Jacobsen** (L.), à Copenhague. — Bois pour la tonnellerie, etc. PLAN II

ÉQUATEUR

1. **Club Sucre**, à Santa-Elena. — Collection de bois. PL. V.— D.7

2. **Garcia Avilés** (Francisco) & Cie, à Guayaquil. — Echantillons de bois de construction et d'ébénisterie. PL. V.— D.7

3. **Gouvernement de l'Équateur**, à Quito. — Calebasses décorées. PL. V.— D.7

4. **Miranda** (Cosme-E.), à Guayaquil. — Sceau en bois. PL. V.— D.7

5. **Moreno** (Manuel-J.), à Guayaquil. — Collection de bois de construction et d'ébénisterie. PL. V.— D.7

6. **Municipalité de San-Miguel**, à San-Miguel. — Collection de bois de construction et d'ébénisterie. PL. V.— D.7

7. **Sous-comité d'organisation pour l'Exposition Universelle de 1900**, à Loja. — Échantillons de bois. PL. V.— D.7

8. **Velazco** (Francisco), à Esmeraldas. — Bois de construction et d'ébénisterie. PL. V.— D.7

ESPAGNE

1. **Campaña** (Fils de Mariano), à Huesca, rue de Lanuza, 11. — Sparterie. PLAN III

2. **Casanova** (Eduardo de), à Barcelone, rue de Guardia, 6. — Sparterie. PLAN III

3. **Municipalité de Covaleda** (Province de Soria). — Joncs. Cerceaux et planches. PLAN III

4. **Diaz Agero** (Agustin), (Comte de Malladas), à Madrid, rue du Rey Francisco, 14 et 16. — Liège. PLAN III

5. **Esteva y Cie** (Edelmiro), à Cáceres. — Liège. PLAN III

6. **Fernandez Guerrero** (Pedro), à Estepona (Province de Málaga). — Bouchons en liège. PLAN III

7. **Lacave y Cie**, à Séville, rue del Amor de Dios, 9. — Liège. PLAN III

8. **Millan** (German), à Arroyo del Puerto (Province de Cáceres). — Liège. PLAN III

9. **Orozco Cordero** (Ramon), à Almeria. — Sparterie. PLAN III

10. **Planchon** (L.-Escipion), à Barcelone, rue de Sepulveda, 205. — Objets en osier. PLAN III

11. **Requena** (Manuel-Francisco), à Almeria, rue de Mendez Nuñez, 5. — Sparterie. PLAN III

12. **Rodriguez Almeida** (José), à Guia de Grán Canaria (Province des Canaries). — Bois de construction. PLAN III

13. **Sabaté** (Jaime), à Villafranca del Panadés (Province de Barcelone). — Fourreaux en sparterie nattés. PLAN III

14. **Salcedo y Molinuevo** (Luis de), à Madrid, rue de Jorge-Juan, 23. — Disque d'un tronc. PLAN III

15. **San Mori** (Marquis de), à Barcelone, rue del Cazador, 1. — Liège. PLAN III

16. **Spencer y Roda**, à Almeria. — Sparterie. PLAN III

ÉTATS-UNIS

1. **Albro** (E.-D.), & Co, à Cincinnati, (Ohio), West 6th street, 1025. — Bois de plaquage et bois durs pour construction. PL. V.— D.6

2. **Alleghany Lumber Company**, à Washington, Caroline du Nord. — Bois de pin jaune pour construction. PL. V.— D.6

3. **Atlantic Coast Lumber Company,** à Norfolk (Virginie). — Bois de pin jaune pour construction. PL. V.— D.6

4. **Banning** (Leland-C.), à Cincinnati (Ohio), 5th et Main street. Acajou et bois à ouvrer. PL. V.— D.6

5. **Bean** (Tarleton-H.), à New-York, W. 17th Street, 50. — Etui à cigares en fibre indigène, fait par un Indien de l'Alaska. PL. V.— D.6

6. **Bennett** (Wm.-A.), à Cincinnati (Ohio). — Bois à ouvrer. PL. V.— D.6

7. **Bennett & Witte,** à Cincinnati, (Ohio), West 4th street, 222. — Peuplier et peuplier jaune de la Caroline. PL. V.— D.6

8. **Bixler** (Mort-L.), à Beaumont (Texas). — Bois de pin blanc du Texas et de la Louisiane. PL. V.— D.6

9. **Bowie** (George-M.), à Whitecastle (Louisiane). — Bois de cyprès. PL. V.— D.6

10. **Branning Manufacturing Company,** à Edenton, (Caroline du Nord). — Bois de pin jaune. PL. V.— D.6

11. **Brenner** (Fred.), **Lumber Company,** à Cincinnati, (Ohio), Pike Building, 418. — Bois à ouvrer. PL. V.— D.6

12. **Bridgeport Wood Finishing Company,** à New-(Milford), Connecticut. — Bois polis. PL. V.— D.6

13. **Buckley** (James-T.), à Brookville (Indiana).— Bois à ouvrer, PL. V.— D.6

14. **Buffalo Maple Flooring Company,** à Buffalo (New-York). — Bois durs pour parquets. PL. V.— D.6

15. **Butters Lumber Company,** à Boardman (Caroline du Nord). — Bois de pin jaune. PL. V.— D.6

16. **Camp Manufacturing Company,** à Franklin, (Virginie).— Bois de pin jaune. PL. V.— D.6

17. **Cape Fear Lumber Company,** à Wilmington, (Caroline du Nord). — Bois de pin jaune. PL. V.— D.6

18. **Cochran Lumber Company,** à Cincinnati, (Ohio), West 7th street, 222. — Bois durs à ouvrer. PL. P.— D.6

19. **Cleveland Wholesale Lumber Dealers,** à Cleveland (Ohio.) — Bois à ouvrer. PL. V.— D.6

20. **Commission de la Californie,** à San-Francisco (Californie). Occidental Hotel. — Bois de construction et d'ébénisterie. PL. V.— D.6

21. **Commission de la Pêche, de la Chasse et des Forêts de New-York,** à Albany (New-York). — Bois provenant de l'État de New-York. PL. V.— D.6

22. **Conseil de l'Agriculture de la Caroline du Nord,** à Raleigh (Caroline du Nord). — Bois de construction provenant de la Caroline du Nord. PL. V.— D.6

23. **Cramer** (Alfred-B.), à Suffolk (Virginia). — Bois de pin jaune pour construction. PL. V.— D.6

24. **Cummer Company,** à Norfolk (Virginia). — Bois de pin jaune pour construction. PL. V.— D.6

25. **Cristadoro** (Charles), à Saint-Paul (Minnesota). — Bois pour caisses. PL. V.— D.6

26. **Curtis** (George-M.), à Clinton (Iowa). — Volets. Portes et fenêtres. PL. V.— D.6

27. **Cypress Lumber Company,** à Cincinnati (Ohio), Richmond and Harriet street. — Bois à ouvrer. PL. V.— D.6

28. **Davidson** (W.-V.) **Lumber Company,** à Nashville (Tennessee). — Bois à ouvrer. PL. V.— D.6

29. **Dennis Simmons Lumber Company,** à Williamston (Caroline du Nord). — Bois de pin jaune. PL. V.— D.6

30. **Dwight Lumber Company,** à Detroit (Michigan). — Bois durs pour parquets. PL. V.— D.6

31. **Edwards** (E.-L.), à Dayton (Ohio). Reibold Building. — Bois à ouvrer. PL. V.— D.6

32. **Eureka Lumber Company**, à Washington (Caroline du Nord). — Bois de pin jaune. PL. V.— D.6

33. **Farrin** (M.-B.), à Cincinnati (Ohio), Winton Place. — Peuplier jaune et bois à ouvrer. PL. V.— D.6

34. **Fisher & Wilson Company**, à Cleveland (Ohio). — Bois pour construction. PL. V.— D.6

35. **Foreign Standard Barrel Company**, à New-York, E. 142nd street, Oak Terrace. — Baril démontable, fabriqué à la machine. PL. V.— D.6

Arth-W. Barnard, Président.

36. **Forman** (Thomas), **Company**, à Petoskey (Michigan). — Bois dur pour parquets. PL. V.— D.6

37. **Foster** (A.-G.), à Tacoma (Washington). — Pins pour construction des États de Washington et d'Oregon. PL. V.— D.6

38. **Fuhrmann** (A.-V.), à Cincinnati (Ohio), Main street, 626. — Bois de pin jaune. PL. V.— D.6

39. **Fullerton** (S.-H.), à Saint-Louis (Missouri). — Bois de construction et produits forestiers. PL. V.— D.6

40. **Gardiner** (Silas-W.), à Laurel (Mississipi). — Pins du Mississipi et leurs produits. PL. V.— D.6

41. **Graham Lumber Company, Limited**, à Cincinnati (Ohio), E. 4th street, 41. — Peuplier jaune et bois durs à ouvrer. PL. V.— D.6

42. **Greenleaf Johnson Lumber Company**, à Norfolk, (Virginie). — Bois de pin jaune. PL. V.— D.6

43. **Harvey** (W.-S.), à Philadelphie (Pennsylvanie). Forrest Building. — Bois et produits forestiers. PL. V.— D.6

44. **Herrick** (E.-M.), à San-Francisco (Californie). — Pin pour construction et produits forestiers des États de Washington et de l'Orégon. PL. V.— D.6

45. **Higman** (John), à Saint-Joseph (Michigan). — Paniers, Caisse, etc., pour l'expédition des fruits. PL. V.— D.6

46. **Hill** (O.-J.), à Kansas City (Missouri). — Matériaux de tonnellerie. PL. V.— D.6

47. **Hitch** (Frank) **Lumbering Company**, à Norfolk (Virginie).— Bois de pin jaune. PL. V.— D.6

48. **Hooper** (C.-A.), à San-Francisco (California).— Bois de construction « Redwood » (conifère) de la Californie. PL. V.— D.6

49. **Hough** (R.-B.), à Lowville (New-York).— Préparation des bois pour les projections lumineuses, le microscope. Cartes en bois. Volumes reliés en bois. PL. V.— D.6

50. **Indiana Lumber Company**, à Nashville (Tennessee). — Bois à ouvrer. PL. V.— D.6

51. **Jenks** (Robert-H.) **Lumber Company**, à Cleveland (Ohio). — Bois de construction. PL. V.— D.6

52. **Kipp** (B.-A.) & C°, à Cincinnati (Ohio), West Water Street, 107. — Bois à ouvrer. PL. V.— D.6

53. **Kirk-Christy Company**, à Cleveland (Ohio).— Bois de construction. PL. V.— D.6

54. **Lathrop** (Frank-H.), à Riverside (Alabama). — Pins pour construction et produits forestiers de la vallée du Mississipi. PL. V.— D.6

55. **Littleford** (Frank) **& brothers**, à Cincinnati, (Ohio). Pickering Building. — Bois à ouvrer. PL. V.— D.6

56. **Love, Boyd & C°**, à Nashville (Tennessee).— Bois à ouvrer. PL. V.— D.6

57. **Lumbermen's Club of Cincinnati**, à Cincinnati, (Ohio). — Bois et autres à ouvrer pour construction. PL. V.— D.6

58. **Maley, Thompson & Moffet**, à Cincinnati (Ohio), 8th Street et MacLean avenue. — Noyer noir et bois à ouvrer. PL. V.— D.6

59. **Ministère de l'Agriculture**, à Washington, D. C. — Echantillons de bois industriels des États-Unis PL. V.— D.6

60. **Nashville Hardwood Lumber Manufacturers,** à Nashville (Tennessee). — Bois à ouvrer. PL. V.— D.6

61. **Nelson** (B.-F.), à Minneapolis (Minnesota). — Pins pour construction et produits forestiers de la vallée du Mississipi. PL. V.— D.6

62. **North Branch Lumber Company**, à Chicago, N. (Western) Avenue, 1735. — Bois durs pour parquets. PL. V.— D.6

63. **North Carolina Pine Association**, à Wilmington, (Caroline du Nord). — Pin jaune de la Caroline du Nord. PL. V.— D.6

64. **Peirce** (W.-E.) & Co, à Milford (New-Hampshire). — Articles de ménage en bois. PL. V.— D.6

65. **Price** (W.-S.), à Baltimore (Maryland). — Chênes et autres à ouvrer. CHAMP DE MARS

66. **Pungo Lumber Company**, à Washington (Caroline du Nord). — Bois de pin jaune pour construction. PL. V.— D.6

67. **Ransom** (John-B.) & Co, à Nashville (Tennessee). — Bois de construction. PL. V.— D.6

68. **Rittenhouse & Embree Company**, à Chicago, (Center) Avenue, 3500. — Bois durs pour parquets. PL. V.— D.6

69. **Ritter** (W.-M.), à Columbus (Ohio). — Bois durs travaillés. PL. V.— D.6

70. **Roanoke** (Railroad) & **Lumber Company**, à Norfolk (Virginie). — Bois de pin jaune. PL. V.— D.6

71. **Roper** (John-L.), à Norfolk (Virginie). — Bois de construction et autres en pin jaune de la Caroline du Nord. PL. V.— D.6

72. **Scatcherd** (John-N.), à Buffalo (New-York). — Bois à ouvrer. Exposition collective. PL. V.— D.6

73. **Section des Forêts,** Commission des États-Unis, à Paris. — Feuillet des bois des Etats-Unis ; plus de 250 espèces.
CHAMP DE MARS

74. **Sloan** (George-F.), **& brother,** à Baltimore, (Maryland). — Bois de pin jaune. PL. V.— D.6

75. **Southern Railway Company,** à Washington, D. C., 13th Street, N. W, 719. — Bois employé à la construction de l'annexe du palais des Forêts. Collection de bois du sud des États-Unis.
CHAMP DE MARS

76. **South Side Lumber Company,** à Chicago, (Ashland) Avenue and 22nd street. — Bois durs pour parquets. PL. V.— D.6

77. **Stephens** (Henry) **& C°,** à Detroit, (Michigan). — Bois durs pour parquets. PL. V.— D.6

78. **Stone** (T.-B.) **Lumber Company,** à Cincinnati, (Ohio), Mitchell Building, 74. — Peuplier jaune. Tulipier et bois à ouvrer. PL. V.— D.6

79. **Suffolk Saw Mill Company,** à Suffolk, (Virginie). — Bois de pin jaune. PL. V.— D.6

80. **Surry Lumber Company,** à Baltimore, (Maryland). — Bois de pin jaune. PL. V.— D.6

81. **Swain brothers,** à Cincinnati, (Ohio), Winton Place. — Bois durs à ouvrer. PL. V.— D.6

82. **Tunis Lumber Company,** à Norfolk, (Virginie).— Bois de pin jaune. PL. V.— D.6

83. **Wellford** (Walker-L.), à Memphis, (Tennessee). — Matériaux de tonnellerie. PL. V.— D.6

84. **Wiborg, Hanna & C°,** à Cincinnati, (Ohio), Gest Street and Mac Lean avenue. — Peuplier jaune (Tulipier) et bois durs pour construction. PL. V.— D.6

85. **Wilce** (T.), **Company,** à Chicago, (Throop) and 22nd streets. — Bois durs pour parquets. PL. V.— D.6

86. **Wisconsin Land & Lumber Company,** Hermansville, Michigan. — Bois durs pour parquets. PL. V.— D.6

87. **Young** (W.-D.), West Bay City, Michigan. — Parqueterie d'érable. PL. V.— D.6

CUBA

1. **Garcia** (Domingo), à Santa-Clara. — Bois de teinture. PL. V.— D.6

2. **Instituto de Q^{da} Enseñanza,** à Santa-Clara. — Bois de Cuba. PL. V.— D.6

3. **Jaguey Grande,** à Matanzas. — Bois de Cuba. PL. V.— D.6

4. **Jovellanos,** à Matanzas. — Bois de Cuba. PL. V.— D.6

5. **Lopez** (Ambrosio), à Puerto-Principe. — Bois de Cuba. PL. V.— D.6

6. **Villalon** (Sr), à Cienfuegos. — Bois de Cuba. PL. V.— D.6

GRANDE-BRETAGNE

1. **Agent du Gouvernement** (L'), de la province Centre-Nord, à Ceylan. — Produits des exploitations et des industries forestières. PL. VI.— C.1

2. **Agent du Gouvernement** (L'), de la province Nord-Ouest, à Ceylan. — Produits des exploitations et des industries forestières. PL. VI.— C.1

3. **Beck Adam,** à Londres, Ontario (Canada). — Planche en chêne pour plancher. PL. III

4. **British American Timber & Manufacturing Company,** à Kearney, Ontario (Canada). — Planches de bouleau. PL. III

5. **Brown** (A.-F.), à Ceylan. — Produits des exploitations et des industries forestières. PL. VI.— C.1

Conservateur des forêts.

6. **Canada Iron Furnace Company, Limited**, à Montréal (Canada). — Spécimens de charbons de bois du Canada.
PL. VI.— C. I

7. **Ceylan** (Gouvernement du). — Collection d'huiles non cultivées. PL. VI.— C. I

8. **Conservateurs des forêts des Indes** (Les). — Produits des industries forestières. Bois de santal, de teinture. Bambou. (Exposition collective des provinces des Indes et de la Birmanie).
PL. VI.— C. I

9. **Département des forêts** (Gouvernement des Indes). — Spécimens de bois indiens. Spécimens de produits des industries forestières. PL. VI.— C. I

10. **Dobell Beckett & C°**, à Québec (Canada). — Spécimens de bois de Canada. PL. III

11. **Dominion du Canada** Geological Survey (Exposition collective du), à Ottawa (Canada).

Colombie britannique.
Manitoba.
Nouveau-Brunswick.
Nouvelle-Ecosse.
Ontario.
Québec.
Territoires du Nord-Ouest.

Collection de bois divers. PLAN III

12. **Edwards Company, Limited**, à Ottawa, Ontario (Canada). — Bois de parquetage et bois pour portes et fenêtres.
PLAN III

13. **Fernando** (W.-H.), à Ceylan. — Collection d'huiles non cultivées. PL. VI.— C. I

14. **Findley** (J.-S.), à Owen Gound, Ontario (Canada). — Bois de construction et planchers. PLAN III

15. **Gilmor & C°**, à Canoe Lake Mills, Ontario (Canada). — Spécimens de bois du Canada. PLAN III

16. **Grout** (John-H.) & C°, à Grimsby, Ontario (Canada). — Noyer de placage. PLAN III

17. **Harrison & C°** (John), à Owen Sound, Ontario (Canada). — Brochettes en bois. PLAN III

18. **Hawkesbury Lumber Company**, à Hawkesbury, Ontario (Canada). — Bois d'œuvre et de construction en planches et en bûches. PLAN III

19. **Heard** (John) & C°, à Saint-Thomas, Ontario (Canada). — Spécimens de bois du Canada. PLAN III

20. **Jardins Botaniques**, à Pamplemousses (Ile Maurice). — Collection de bois indigènes et exotiques. PL. VI.— C. I

21. **Jevers**, à Ceylan. — Produits des exploitations et des industries forestières. PL. VI.— C. I

Agent du Gouvernement pour la province Nord.

22. **Lewis** (F.), à Ceylan. — Produits des exploitations et des industries forestières. PL. VI.— C. I

Conservateur (Assistant) des forêts.

23. **Lotbinière** (Sir Henri Joli de), à Québec (Canada). — Sections polies de noyers. PLAN III

24. **Marcou** (W.-H.), à Parry Sound, Ontario (Canada). — Bois de placage. PLAN III

25. **North American Bent Chair Company**, à Owen Sounds Ontario (Canada). — Produits des forêts et des industries forestières. PLAN III

26. **Schultze Gunpowder Company, Limited**, à Londres, Gresham street, 28. — Spécimens de bois employés dans la fabrication de la poudre Schultze. PLAN III

27. **Sutherland Innes Company**, à Chatham, Ontario (Canada). — Douves. Fonds et cerceaux. PLAN III

28. **Waar** (G.-C.), à Ceylan. — Collection d'huiles non cultivées. PL. VI.— C. I

29. **William Cane sons Manufacturing Company, Limited**, à Newmarket, Ontario (Canada). — Seaux. Barils. Objets en bois. PL. VI.— C. I

30. **Zeidler** (Carl.), à Torento (Canada). — Bois employés dans la fabrication des pianos. Spécimens de bois canadiens. PLAN III

GRÈCE

1. **Tripos** (S.), & **fils**, à Corinthe. — Résine. PLAN II

2. **Xanaris** (Ath.-Ph.), à Volo (Thessalie). — Bois de construction. PLAN II

GUATEMALA

1. **Gouvernement de Guatemala**, à Guatemala. — Produits des exploitations et des industries forestières. PL. V.— E.6

2. **Montúfar** (Rafael), à Guatemala. — Echantillons de bois. PL. V.— E.6

HONGRIE

HONGRIE

1. **Böhm** (Joseph), à Budapest. — Écorces à tan broyées, des forêts du prince de Cobourg. PL. V.—D. 8

2. **Borhy** (Georges de), à Gyöngyös. — Écorces de chêne en rouleaux et moulues, noix de galle, glands. PL. V.— D.8

3. **Direction royale des Forêts**, à Besztercze. — Bois de résonnance, débités, façonnés. PL. V.— D.8

4. **Direction royale des Forêts**, à Beszterczebánya. — Produits forestiers bruts, débités, façonnés. PL. V.— D.8

5. **Direction royale des Forêts**, à Kolozsvár. — Douves (hêtre), produits de tonnellerie, batteries de cuisine, plateaux, gobelets. PL. V.— D.8

6. **Direction royale des Forêts**, à Lugos. — Produits forestiers, bruts, débités, façonnés. PL. V.— D.8

7. **Direction royale des Forêts**, à Zágreb. — Bois brut et débité. PL. P.— D.8

8. **Eichenwald** (Edouard) **cadet**, à Csácza (Trencsén). — Paille de bois. PL. V.— D.8

9. **Gregersen** (Y.) **& fils**, à Budapest, Lónyay utcza, 33. — Modèles de parquets divers. PL. V.— D.8

10. **Guttmann** (S.-H.), à Nagy-Kanizsa. — Bois divers. Troncs de chêne. PL. V.— D.8

11. **Kohn** (Félix), à Chocholna (Trencsén). — Boiserie. Bois sculpté pour meubles. PL. V.— D.8

12. **Office forestier royal**, à Bustyaháza. — Menus articles en bois, façonnés. Plats. Assiettes en frêne. Gobelets de chasse. PL. V.— D.8

13. **Office forestier royal**, à Csik-Szereda. — Bois de résonnance dans les phases successives de la préparation. PL. V.— D.8

14. **Office forestier royal**, à Gödöllö. — Échalas en acacia. PL. V.— D.8

15. **Office forestier royal**, à Orsova. — Produits forestiers bruts et débités. PL. V.— D.8

16. **Office forestier royal**, à Otocác. — Produits forestiers bruts et débités. PL. V.— D.8

17. **Office forestier royal**, à Soóvár (Sáros). — Produits forestiers, bruts et façonnés. PL. V.— D.8

18. **Office forestier royal**, à Szászsebes. — Pâte de bois. Cannes. Sabots. Gobelets. Fuseaux. Quenouilles. PL. V.— D.8

19. **Office forestier royal**, à Vinkovce. — Produits bruts, façonnés, préparés. PL. V.— D.8

20. **Office forestier royal**, à Zsarnócza (Bars). — Produits de chêne (traverses, planches, douves, charbon de bois). Bardeaux (épicéa). Échalas. PL. V.— D.8

21. **Office forestier supérieur royal**, à Lippa (Temes). — Echalas (chêne, genièvre). PL. V.— D.8

22. **Office forestier supérieur royal**, à Liptó-Ujvár. — Produits forestiers bruts, débités. Produits des cueillettes. PL. V.— D.8

23. **Office forestier supérieur royal**, à Ungvár. — Produits forestiers, bruts, débités. Produits de cueillettes. PL. V.— D.8

24. **Rudas** (Maximilien), à Budapest. — Bois brut (sapin frêne). Rondelles. Parquets de chêne, etc. PL. V.— D.8.

25. **Sándor** (Louis), à Brassó. — Bois de charme façonné. Embauchoirs. PL. V.— D.8

26. **Schmidt** (Joseph), à Igló. — Boîtes en bois pour pharmaciens. PL. V.— D.8

27. **Société de Commerce de Radeaux**, à Szász-Régen. — Bois de construction. Planches. Parquets. Lattes. PL. V.— D.8

28. **Verebèlyi** (Emeric), à Zólyom. — Bois courbé pour meubles. PL. V.— D.8

29. **Vuk** (M.) **& fils**, à Budapest. — Produits de chêne (troncs, piliers). PL. V.— D.8

30. **Wolfner** (S.), à Budapest, Draiva-utcza. — Douves. Fonds pour fûts. PL. V.— D.8

31. **Zsoldos** (François), à Szentes. — Planches et bardeaux de sapin. PL. V.— D.8

CROATIE-SLAVONIE

1. **Association des Industries forestières, Krafft, Tüköry & Cie**, à Vrbanje. — Produits forestiers bruts. Traverses de chêne. PL. V.— D.8

2. **Bacic** (A.), à Drenovac-Varazd-Toplice. — Hêtre imprégné à la vapeur (planches, parquets). PL. V.— D.8

3. **Communauté de Brod**, à Vinkovce. — Billes. Poutres. Montants de chêne. PL. V.— D.8

4. **Commune de Gradiska,** à Nova Gradiska. — Douves de chêne. PL. V.— D.8

5. **Funk & Heinrich,** à Karlovac. — Cannes. Manches et objets travaillés sur bois brut. PL. V.— D.8

6. **Kramer** (S. et H.), à Karlovac. — Produits d'industrie forestière, cannes. PL. V.— D.8

7. **Manufacture de Bois ouvrés,** à Vrbovsko. — Lame pour plaquer les meubles en hêtre, noyer, etc. ; lattes de corniche, bois sculptés, boîtes. PL. V.— D.8

8. **Perok** (Ladislas), à Zagreb. — Sur une planche encadrée : 1° Tonnelle avec canelle ; 2° deux canelles ; 3° deux canelles de transport au tonneau ; 4° deux canelles de cave au tonneau ; 5° coupe d'une canelle de cave ; 6° coupe d'une canelle de transport. PL. V.— D.8

9. **Mohr & Cie,** à Vinhovce. — Produits forestiers. Bois de marine. PL. V.— D.8

10. **Pongratz** (Gustave de), à Zagreb. — Parquets. PL. V.— D.8
Fabrique de parquets.

11. **Société d'importation de chêne,** à Urbanje. — Traverses. Planches. Poutres en chêne. PL. V.— D.8

12. **The Oack Extract Company Limited,** à Zsupanye. — Bois à tannin. Copeaux. PL. V.— D.8

13. **Weisz** (Joseph), à Mikleus. — Brouettes. Charrettes. Pelles. Fourches. Joug. Faux. Râteaux. Sièges, etc. PL. V.— D.8

ITALIE

1. **Abiosi Gennaro,** à Montella (Avellino). — Bois pour constructions PLAN III

2. **Assándro** (Dominique), à Luras (Sassari). — Articles en liège. PLAN III

3. **Bombassei** (Joseph), à Auronzo-Cadore (Belluno). — Sapin. Tarix et tablette harmoniques. PLAN III

4. **Chambre de Commerce,** à Sienne.—Écorces. Charbon.
PLAN III

5. **Cione** (Dominique), à Bagnoli Irpino (Avellino). — Bois pour constructions. PLAN III

6. **Comice agricole de Palerme,** à Palerme. — Sumac.
PLAN III

7. **Cristoforis** (De), **Wührer & Cie**, à Milan, rue Monte-Stelvio. — Noyer et autres essences de bois. PLAN III

8. **D'Anna Jérônime,** à Sperone (Avellino). — Bois pour constructions PLAN. III

9. **Doria** (Alphonse), à Cervinara (Avellino). — Bois pour constructions. PLAN III

10. **Fissore & Carenini,** à Lambrate (Milan). — Boules en bois d'Amérique. PLAN III

11. **Galli** (Antoine), à Turin, rue Cellini, 23. — Bois préparés pour industrie. PLAN III

12. **Ghezzi** (Sauveur), à Gossolingo (Plaisance). — Racine pour brosse. PLAN III

13. **Graber** (Amédée), à Prato (Florence). — Paille de sorgho et balais. PLAN III

14. **Imperiali** (Marquis Edouard), à Naples, Riviera di Chiaia, 124. — Erable. Charme. Hêtre. PLAN III

15. **Lemoigne** (J.) **& Cie**, à Milan, rue Sirtori, 18.— Bouchons et produits de liège. PLAN III

16. **Ministère de l'Agriculture et du Commerce,** (Direction générale de l'Agriculture. Service forestier), à Rome. — Bois et produits des industries forestières. PLAN III

17. **Mossa** (G.-B.) **& fils,** à Tempio Pausania (Sassari). — Liège. PLAN III

18. **Mus** (Eugène), à Châtillon (Turin).— Bouchons. PLAN III

19. **Nesso frères & Cie**, à Adria (Rovigo). — Herbes et fleurs sèches de marais pour chaises, etc. PLAN III

20. **Pellegrino** (Joseph), à Vietri-sur-Mer (Salerne). — Douelles de cerre, châtaigner et chêne. PLAN III

21. **Pescatori** (Nicolas), à Bagnoli-Irpino (Avellino). — Bois pour constructions. PLAN III

22. **Sbisà** (Clément), à Bari. — Bouchons de liège. PLAN III

23. **Sini** (Antoine), à Cagliari. — Articles en liège. PLAN III

24. **Société coopérative des Fabricants de bouchons**, à Caltagirone (Catane). — Bouchons et travaux en liège. PLAN III

25. **Zampaglione frères**, à Calitri (Avellino). — Différentes espèces de bois. PLAN III

JAPON

1. **Direction des Forêts**, au ministère de l'Agriculture et du Commerce, à Tôkiô. — Spécimens des bois d'œuvre et de construction. Arbres montrés par leurs sections. Ouvrage en 88 planches en couleurs, reproduisant, d'après nature les arbres originaires du Japon, avec leurs feuilles, fruits, graines, sections, etc. Dessins d'analyse de plantes. PL. V.— D.8

2. **Gouvernement de Hokkaïdô**, à Sapporo (Ile de Yézo). — Spécimens des bois d'œuvre, de construction, de chauffage et d'autres usages, originaires de l'ile. PL. V.— D.8

3. **Nagata** (Daïsuké), à Hiôgo. — Bambous, spécimens de 42 variétés. PL. V.— D.8

LIBÉRIA

1. **Gouvernement de la République**, à Monrovia. — Acajou. Bois divers. PL. V.— D.1

MEXIQUE

1. **Aguilar** (Antonio), à Tetela del Volcan, Cuautla, Morelos (État de Morelos). — Bois de cèdre blanc. PAV. PL. II

2. **Aparicio** (Perfecto-J.), à Cuautla Pahuatlan, Huauchinango (État de Puebla). — Bois de construction et d'ébénisterie. PAV. PL. II

3. **Artigas** (Gabriel), à San Andres Tuxtla (État de Vera Crùz). — Bois de construction et d'ébénisterie. PAV. PL. II

4. **Asuncion** (José), à Huecacuasco, Cuautla, Morelos (État de Morelos). — Bois de « Chirimoyo » pour faire le charbon. PAV. PL. II

5. **Atlautla** (Municipalité de), Chalco (État de Mexico). — Bois de construction. PAV. PL. II

6. **Balderas** (Agustin), à Conca Jalpan (État de Quérétaro). — Bois de construction et d'ébénisterie. PAV. PL. II

7. **Banuet** (Francisco), à Etla (État de Oaxaca). — Bois de construction. PAV. PL. II

8. **Barreto** (Isidore), à Colima. — Bois de la « Hacienda de la Salada ». PAV. PL. II

9. **Barron Forbes & Cie**, à Ixcuintla (Territoire de Tepic), Hacienda de San Lorenzo. — Bois. PAV. PL. II

10. **Baur** (Carlos), à Puebla. — Racine de Zacaton (chiendent). PAV. PL. II

11. **Bobadilla** (Ireneo), à Ocuituco, Cuautla, Morelos (État de Morelos). — Bois de « Huaje » pour faire le charbon. PAV. PL. II

12. **Bonfil** (José), à Rancho de la Junta, Xolalpan, Chiautla (État de Puebla). — Bois du Brésil. PAV. PL. II

13. **Bravo** (Francisco), à Villa de Ayala, Cuautla, Morelos. — Bois d'oranger et de citronnier pour l'ébénisterie. PAV. PL. II

14. **Bucio** (Trinidad), à Ucareo (Michoacan). — Collection de bois. PAV. PL. II

15. **Cano** (Modesto), à Tuxtla Gutierrez (État de Chiapas). — Bois d'ébénisterie, écorces tannantes. PAV. PL. II

16. **Capetillo** (José-Ignacio), à Tlalnepantla (Etat de Mexico), Hacienda de la Encarnacion. — Bois de construction et d'ébénisterie. PAV. PL. II

17. **Carpena** (Gila-A. de), à Tepic. — Bois de cèdre. PAV. PL. II

18. **Carpio** (Conrado), à Tianguistengo, Zacualtipan (État de Hidalgo). — Bois de construction et d'ébénisterie. PAV. PL. II

19. **Castrejon** (Marin), à Teutla, Chiautla (État de Puebla). — Bois du Brésil. PAV. PL. II

20. **Castro** (Severino), à Huejutla (État de Hidalgo). — Bois de construction et d'ébénisterie. PAV. PL. II

21. **Celio** (Baudelio), à Tuzantla (Michoacan). — Collection de bois. PAV. PL. II

22. **Chiapas** (Gouvernement de l'État de), à Tuxtla Guttierrez. — Bois de construction. Écorces tannantes. PAV. PL. II

23. **Compagnie des Chemins de fer sud-orientaux du Yucatan**, à Merida, Yucatan. — Bois de construction et d'ébénisterie. PAV. PL. II

24. **Compagnie de colonisation du Yucatan**, à Progreso (Yucatan). — Bois de construction et d'ébénisterie. PAV. PL. II

25. **Compostela** (Municipalité de), à Compostela (Territoire de Tepic). — Bois de construction. PAV. PL. II

26. **Contreras Rubin** (Luis), à Chiautzingo, Huejotzingo (État de Puebla). — Bois. PAV. PL. II

27. **Cortes** (Domingo), à Huaochinantla, Chiautla (État de Puebla). — Bois de Linaloe. PAV. PL. II

28. Crespo (Joaquin), à Puebla. — Bois des États de Puebla et de Vera Cruz. PAV. PL. II

29. Diaz de Léon (Jésus), à Aguascalientes. — Collection de bois. PEV. PL. II

30. Durango (Gouvernement de l'État de), à Durango. — Bois de construction et d'ébénisterie. PAV. PL. II

31. Ecatzingo (Municipalité de), à Ecatzingo, Chalco (État de Mexico). — Bois de construction. PAV. PL. II

32. Elorduy (Rodolfo y Rafael), à Sombrerete (État de Zacatecas). Hacienda de Zaragoza. — Bois d'ébénisterie. PAV. PL. II

33. Esteva (J.-I.), à Medellin (Vera Cruz). Hacienda de la « Palma ». — Bois de construction. PAV. PL. II

34. Fernandez (Joaquin), à Cuicatlan (État de Oaxaca). — Bois. PAV. PL. II

35. Flores (Ignacio) & **Pedraza** (Ignacio), à Jalpan (État de Quérétaro). — Bois de construction et d'ébénisterie. PAV. PL. II

36. Franco (Tomas), à Villa de Ayala, Cuautla, Morelos (État de Morelos). — Bois du Brésil de « Palo Dulce » et de « Tepemezquite ». PAV. PL. II

37. Garcia (Tomas), à Tetela del Volcan, Cuautla (État de Morelos). — Bois de construction « Cedro Colorado ». PAV. PL. II

38. Garcia Valeriano (Th.), à Jahualica, Huejutla (État de Hidalgo). — Bois d'ébénisterie. PAV. PL. II

39. Garcia (Raul-G.), à Zapaluta (État de Chiapas). — Bois d'ébénisterie. PAV. PL. II

40. Garza (Miguel-Z.), à Paraiso, La Chontalpa (État de Tabasco). — Bois de construction et d'ébénisterie PAV. PL. II

41. Gauna (Rosaliano), à Apapantilla, Jalpan Huauchinango (État de Puebla). — Bois d'ébénisterie. PAV. PL. II

42. Gil (Ismael), à Mascota (État de Jalisco). — Bois d'ébénisterie. PAV. PL. II

43. Gomez (Manuel), à Xolalpan, Chiautla (État de Puebla). — Bois. PAV. PL. II

44. Gomez (Téofilo), à San Juan del Rio (État de Quérétaro). — Bois de construction de la Hacienda de Galindo. PAV. PL. II

45. Gonzalez (T.-Fidencio), Hacienda de San Pedro Huejutla (Hidalgo). — Bois d'ébénisterie, PAV. PL. II

46. Guadalupana Négociation Minière, à Rosario (Etat de Sinaloa). — Bois. PAV. PL. II

47. Guerrero (Gouvernement de l'État de), à Chilpanzingo. — Bois de construction et d'ébénisterie. PAV. PL. II

48. Hernandez (Abraham), à Santa Maria del Rio (État de San Luis Potosi). — Bois de construction et d'ébénisterie. PAV. PL. II

49. Hernandez (Julio), à Jojutla (État de Morelos). — Bois. PAV. PL. II

50. Hernandez (Pedro), à Amacuzac, Tetecala (État de Morelos). — Bois d'ébénisterie. PAV. PL. II

51. Hidalgo (Gouvernement de l'État de), à Pachuca (Hidalgo). — Bois de construction et d'ébénisterie. PAV. PL. II

52. Huerta (Mariano), à Arroyo Seco, Jalpan (État de Quérétaro). — Bois de construction et d'ébénisterie. PAV. PL. II

53. Ixtapaluca (Municipalité de), à Ixtapaluca, Chalco (État de Mexico). — Bois de construction et d'ébénisterie. PAV. PL. II

54. Jacques (Clemente) **et Cie**, à Mexico. — Bouchons de liège. PAV. PL. II

55. Jonacatepec (Municipalité de), à Jonacatepec (État de Morelos). — Bois de construction. Bois combustibles. Écorces tannantes. PAV. PL. II

56. **Karcos** (Augustin), à Mecapalapa, Pantepec Huauchinango (État de Puebla). — Bois. PAV. PL. II

57. **Lara** (Mariano), à Comitan (État de Chiapas). — Bois de construction et d'ébénisterie. PAV. PL. II

58. **Leyva** (Pablo), à Huehuetla, Tenango de Doria (État de Hidalgo). — Bois de construction. PAV. PL. II

59. **Lopez Ochoa** (Ricardo), à Zacazonapan, Valle de Bravo (État de Mexico). — Bois de construction et d'ébénisterie. PAV. PL. II

60. **Lopez** (Vicente-F.), à San Pedro Mixtepec, Juquila (État d'Oaxaca). — Bois d'ébène. PAV. PL. II

61. **Madrigal** (Ildefonso), Hacienda del « Cristo » Jalpa (État de Tabasco). — Bois de construction. PAV. PL. II

62. **Manrique de Lara** (Rafael), à San Luis Potosi. — Bois de construction et d'ébénisterie. PAV. PL. II

63. **Marquez** (Miguel), à Cuaxtla (État de Puebla). — Bois de construction et d'ébénisterie. PAV. PL. II

64. **Mar** (Ramon), à « El Saucillo », Jalpan (État de Quérétaro). — Bois de construction et d'ébénisterie. PAV. PL. II

65. **Martinez** (José-Manuel), à Sola de la Vega, Zimatlan (État de Oaxaca). — Écorces tannantes. PAV. PL. II

66. **Martinez** (Silvestre), Chalchicomula (État de Puebla). Hacienda de San Cayetano, — Bois de construction. PAV. PL. II

67. **Melgard** (José-Maria), à Colima. — Racine de Zacaton. PAV. PL. II

68. **Mercado de Romano** (Léonor), à Tepic. — Bois de construction. PAV. PL. II

69. **Merino** (Jesus), à Piaxtla, Acatlan (État de Puebla). — Bois d'ébénisterie. PAV. PL. II

70. **Miacatlan** (Municipalité de), à Tetecala (Morelos). — Bois de construction et d'ébénisterie. PAV. PL. II

71. **Michoacan** (Gouvernement de l'Etat de), à Morelia (Michoacan). — Bois de construction et d'ébénisterie. PAV. PL. II

72. **Minas del Tajo** (Compagnie de), à Rosario (État de Sinaloa). — Bois de construction et d'ébénisterie. PAV. PL. II

73. **Ministère de Fomento,** à Mexico. — Bois. PAV. PL. II

74. **Monge** (Atanasio), à Jamiltepec, Cuautla (État de Morelos). — Bois de chêne pour faire le charbon. PAV. PL. II

75. **Montalvo** (Luciano), à San Pablo Zoquitlan, Tehuacan (État de Puebla). — Bois d'ébénisterie. PAV. PL. II

76. **Monzon** (Tomas), à Teotlacingo, El Verde, Huejotzingo (État de Puebla). — Bois de construction. PAV. PL. II

77. **Olivares** (Antonio), à Chaparro, Sinapecuaro (Etat de Michoacan). Hacienda de San Nicolas, — Bois. PAV. PL. II

78. **Olvera** (Juan), à Zacatlan (État de Puebla). — Bois de construction et d'ébénisterie. PAV. PL. II

79. **Orrantia y Sarmiento** (Francisco), Fuerte (Etat de Sinaloa). Hacienda de la Constancia. — Bois de construction. PAV. PL. II

80. **Ortoga** (Aniceto), à Calnali, Molango (État de Hidalgo). — Bois de construction et d'ébénisterie. PAV. PL. II

81. **Padilla** (Luciano), Zinapécuaro (État de Michoacan). Hacienda de Cieneguilla. — Bois de construction. PAV. PL. II

82. **Partida** (José-Maria), à Ixtlan (Territoire de Tepic). — Bois de construction et d'ébénisterie. PAV. PL. II

83. **Pasquel** (Guillermo), La « Orduna », Coatepec (État de Vera Cruz). — Bois de construction. PAV. PL. II

84. **Peña** (Marin), à Monterey (État de Nuevo Léon). — Bois de construction et d'ébénisterie. PAV. PL. II

85. **Perez** (Manuel), à Hueyacatitla, Huejotzingo (État de Puebla). — Bois de construction et d'ébénisterie. PAV. PL. II

86. **Perez** (Miguel), à Oaxaca (État d'Oaxaca). — Bois de construction. PAV. PL. II

87. **Pineda** (Aureliano), à Ocuituco, Cuautla Morelos (État de Morelos). — Bois de « Tepenuage ». Lianes. PAV. PL. II

88. **Ponce** (Trinidad), à Tlacuiltepec, Huauchinango (État de Puebla). — Bois d'ébénisterie. PAV. PL. II

89. **Queretaro** (Gouvernement de l'État de), à Queretaro. — Bois d'ébénisterie. PAV. PL. II

90. **Ramirez Jacinto**, à Cocotitlan, Chalco (État de Mexico). — Bois de Colorin. PAV. PL. II

Le « Colorin » s'emploie dans la sculpture et dans la fabrication des bouchons.

91. **Ramos frères**, à Mexico. — Bois d'acajou et de cèdre. PAV. PL. II

92. **Rebollo** (Ismaël), à Chiautla (État de Puebla). — Bois du Brésil. PAV. PL. II

93. **Rios** (Benito), Hacienda de Ixtula, Atotonilco (État de Hidalgo). — Racine de « Zacaton ». PAV. PL. II

94. **Rios** (Dionisio), à Valle de Bravo (Mexico). — Bois de construction. PAV. PL. II

95. **Rios** (Félix-R.), à Acayucan (État de Vera Cruz). — Bois de construction. PAV. PL. II

96. **Rivera** (Joaquin), à Oaxaca. — Bois. PAV. PL. II

97. **Rivero** (Ramon-G.), à Monterry (État de Nuevo Léon). — Bois d'ébénisterie. PAV. PL. II

98. **Robelo** (Alejandro), à Chilon (Etat de Chiapas), Hacienda de San José la Reforma. — Bois d'acajou. PAV. PL. II

99. **Robles** (Franscisco), à Sinacamitlan (État de Colima). — Laine végétale. PAV. PL. II

100. **Romero Andrade** (Francisco), à Puebla. Rancho de Tequitlale, Coyomeapan Tehuacan.—Bois d'ébénisterie. PAV. PL. II

101. **Salazar Mauro**, à Montemorelos (Nuevo Leon). — Bois de construction et d'ébénisterie. PAV. PL. II

102. **Sanchez frères**, à Acatlan, (Puebla). — Bois d'ébénisterie. PAV. PL. II

103. **San Luis Potosi** (Gouvernement de l'État de), à San Luis Potosi. — Bois de construction ; écorces tannantes et laine végétale. PAV. PL. II

104. **Santo Tomas** (Municipalité de), à Santo Tomas, Valle de Bravo (Mexico). — Bois de construction et d'ébénisterie. PAV. PL. II

105. **Scheibe** (Gustavo), à Mexico. — Bois. PAV. PL. II

106. **Serrano Lino** (Léon), à Chiautla (Puebla). — Racine de « Zacaton ». PAV. PL. II

107. **Tabasco** (Gouvernement de l'État de), à San Juan Bautista (Tabasco). — Bois de construction, d'ébénisterie et de charbon. PAV. PL. II

108. **Tapia** (Jacobo-A.), à Heyapan (Morelos). — Racine de Zacaton. Bois d'anilite. PAV. PL. II

109. **Tapia** (Prisciliano), à Tetecala (Morelos). — Bois de construction. PAV. PL. II

110. **Tenango** (Municipalité de), à Chalco, (Mexico). — Bois d'ébénisterie. PAV. PL. II

111. **Tepalcingo** (Municipalité de), à Jonacatepec, Morelos. — Écorces tannantes. Bois de chêne et charbon de chêne. PAV. PL. II

112. **Tlalmanalco** (Municipalité de), à Tlalmanalco, Chalco (Etat de Mexico). — Bois de construction et d'ébénisterie. PAV. PL. I.

113. Tlaltizapan (Municipalité de), à Tlaltizapan, Juarez, Morelos. — Bois de construction. Écorces pour la tannerie et la teinture. PAV. PL. II

114. Tochtepec (Municipalité de), à Tochtepec (Puebla). — Bois. PAV. PL. II

115. Toliman (Préfecture de), à Toliman (État de Quérétaro). — Bois. PAV. PL. II

116. Torres (Elpidio), à Tlalquiltenango, Juarez (État de Morelos). — Écorces tannantes. PAV. PL. II

117. Torres (Ignacio), à Tlalquiltenango, Juarez, Morelos. — Bois du Brésil et de Tapinceran. PAV. PL. II

118. Treviño Leyva (Cristobal), à Uruapan (Michoaca). — Bois d'ébénisterie. PAV. PL. II

119. Trinidad (Patricio), à Tlalmimilulpan (Morelos). — Bois de « Aguascastillo » pour faire le charbon. PAV. PL. II

120. Troncoso Cilveti & Cie, à Palenque (État de Chiapas). — Boïs d'acajou et de cèdre. PAV. PL. II

121. Tuxtepec (Préfecture de), à Tuxtepec (Oaxaca). — Bois de construction. PAV. PL. II

122. Urbiola (Ignacio), à Landa, Jalpan (Quérétaro). — Bois de construction et d'ébénisterie. PAV. PL. II

123. Vallejo (Loreto-M.), à Ahuacatlan (Tepic). — Bois de construction et d'ébénisterie. PAV. PL. II

124. Vera (Timiteo-A.), à Tatecala (Morelos). — Bois du Brésil. PAV. PL. II

125. Vazquez (Carmen), à Tepalcinango, Jonacatepec (Morelos). — Bois de construction. PAV. PL. II

126. **Velasco** (Antonio), à Juquila (Oaxaca). — Bois de campèche. PAV. PL. II

127. **Velasco** (Sabas-A.), à Molango (Hidalgo). — Bois de construction et d'ébénisterie. PAV. PL. II

128. **Vergara Osmodo**, à Chiautla (Puebla). Rancho de Cuajinicuila, Xolalpan. — Bois de construction. PAV. PL. II

129. **Vergara** (Rafael), à Chiautla (Puebla). Rancho de Cuajinicuila, Xolalpan. — Bois de construction. PAV. PL. II

130. **Villa de Hidalgo** (Municipalité de), à Villa de Hidalgo (Tamaulipas). — Bois d'ébénisterie. PAV. PL. II

131. **Villa** (José), à Tetela del Volcan Cuautla (Morelos). — Bois de construction « Oyametl ». PAV. PL. II

132. **Zacatecas** (Gouvernement de l'État de), à Zacatecas. — Bois. PAV. PL. II

133. **Zequeira** (Genovevo), à Jojutla (Morelos). — Bois d'acajou. PAV. PL. II

134. **Zitacuaro** (Préfecture du district de), (État de Michoacan). — Bois d'ébénisterie. PAV. PL. II

MONACO

1. **Blanchy** (François), à Monaco, rue Albert, 6. — Bois du pays. PLAN II

NICARAGUA

1. **Gouvernement de Nicaragua**. — Echantillons de bois forestiers, etc. PL. V. — D.7

NORVÈGE

1. **Aaraas** (Carl), à Röken. — Quatre paires de patins à neige (raquettes). PAV. PL. II

2. **Hagen** (L-H.), & Cie, à Christiania. — Patins à neige. Objets pour sports d'hiver. PAV. PL. II

3. **Nilsen** (Anth. B.) & Cie, à Fredrikstad. — Échantillons de bois. PL. V.— C.3

4. **Strömmens-Troevarefabrik,** à Strömmen St. — Portail de décoration en bois. PL. V.— D.2

5. **Thams** (M.) & Cie, à Trondhjem. — Modèles et dessins de maisons en bois. PAV. PL. II

Exposition universelle Paris 1889, 2 Médailles d'or.

PAYS-BAS

1. **Société anonyme « van Siebergen's lederfabrik »,** à **Ryen** (Hollande). — Matières tannantes en fruits, en graines et moulues. Bois de Quebracho. PLAN III

PÉROU

1. **Aranibar** (J.-David), à Idma (Cuzco). — Divers échantillons de bois. PAV. PL. II

2. **Arevalo** (Esteban), Province San-Martin (Loreto). — Bois d'essences différentes. PAV. PL. II

3. **Cafferana y Sobrino,** à Huari (Ancache). — Echantillons de bois. PAV. PL. II

4. **Desarnaulds** (Edmundo), à Lima. — Échantillons de bois d'essences diverses. PAV. PL. II

5. Hassel & Cie (G.-M. von), à Iquitos, (Loreto). — Échantillons de bois de différentes sortes. PAV. PL. II

Locataire du Chantier naval du Pérou à Iquitos.

6. Institut technique et industriel du Pérou, à Lima. — Bois des montagnes de Sandia et Carabaya. PAV. PL. II

7. Mariano-Vargas, à Convencion, (Cuzco). — Échantillons de bois. PAV. PL. II

8. Morey (Luiz-J.), **& fils,** à Iquitos, (Loreto). — Diverses sortes de bois. PAV. PL. II

9. Pinillos (Héritiers de Vicente-Gonzales), à Pataz (Ancache). — Échantillons de bois. PAV. PL. II

10. Reid Hermanos, à Chanchamayo, (Junin). — Échantillons de bois. PAV. PL. II

11. Rubatto (Guillermo), à Lima. — Échantillons de bois. PAV. PL. II

PORTUGAL

1. Abranches (José Paes de Vasconcellos), à Obidos. — Lièges PAV. PL. II

2. Abreu (Francisco Solano d'), à Villa Maria Amelia (Abrantes). — Lièges. PAV. PL. II

3. Albino Lisboa J. Ca, à Huilla-Angola. — Essences forestières. PAV. PL. II

4. Albuquerque y Ca (Libanio-José), à Novo Redondo (Angola). — Échantillons de bois. PAV.PL. II

5. Alves (Manuel d'Oliveira), à Mosellos, Villa da Feira. — Bouchons. PAV. PL. II

6. Almeida (José Duarte d'), à Silves. — Lièges. Bouchons. PAV. PL. II

7. **Alter** (Vicomte de), à Alter do Chão. — Lièges. PAV. PL. II

8. **Amram** (Abrahão), à Faro. — Lièges. Bouchons. PAV. PL. II

9. **Anadia** (Comte de), à Mangualde. — Lièges. PAV. PL. II

10. **Anjos** (Carlos Pecquet Ferreira dos), à Lisbonne, Montalegre Estrada da Luz. — Lièges. PAV. PL. II

11. **Araujo** (Dr Julio), à Bragança, Villa Flôr. — Lièges. PAV. PL. II

12. **Aren** (Julio), à Evora. — Lièges. Bouchons. PAV. PL. II

13. **Banco Nacional Ultramarino**, à Lisboa (Angola). — Bois. PAV. PL. II

14. **Barata** (António Nunes), à Evora. — Lièges. PAV. PL. II

15. **Barbosa y Ca**, à Massarellos, Caes-Novo, 49. — Lièges. Bouchons. PAV. PL. II

16. **Biscaya** (Dr Pedro de Mattos), à Crato, Flôr da Rosa. — Lièges. PAV. PL. II

17. **Bragança** (Son Altesse le duc de), à Montemor-o-Novo. — Lièges. PAV. PL II

18. **Branco** (Felizardo-Bernardo-Tellos), à Couço Coruche. — Lièges. PAV. PL. II

19. **Branco** (Luiz de B.-C.-C.), à Evora. — Lièges. PAV. PL. II

20. **Britto** (João de), à Lisbonne. — Farines. Sons. Semoules, etc. PAV. PL. II

21. **Burgos** (José-Lopes), à Castello Branco. — Lièges. Bouchons. PAV. PL. II

22. **Caldeira** (Carlos Augusto Luzarte), à Lisbonne, rue S. Pedro d'Alcantara, 89. — Lièges. PAV. PL. II

23. **Caldeira** (Carlos José), à Castello de Vide. — Lièges. PAV. PL II

24. **Cardoso** (Mario-Catharino), Ile de Santo Antão (Cap Vert). — Essences forestières. PAV. PL. II

25. **Carvalho** (Abel-Maria de), à Crato. — Lièges. PAV. PL. II

26. **Casas** (Juan), à Portimão. — Lièges. Bouchons. PAV. PL. II

27. **Castello Branco** (Alfredo G. G. Lacerda), à Mossamedes (Angola). — Bois. PAV. PL. II

28. **Castello Branco** (José Julio Levita de Mattos), à Portalegre. — Lièges.

29. **Castello Branco** (Domingos Correira Caldeira), à Alter do Chão. — Lièges.

30. **Castello Branco** (Luiz de Barahona Caldeira), à Evora. — Liège. PAV. PL. II

31. **Cheong ap**, à Macao. — Bois ouvrés. PAV. PL. II

32. **Coimbra** (Augusto-Barboza), à Penacova. — Cure-dents en bois. PAV. PL. II

33. **Commission provinciale**, à San Thomé. — Gomme. PAV. PL. II

34. **Commission provinciale d'Angola**, à Loanda (Angola). — Bois. PAV. PL. II

35. **Commission provinciale du Cap Vert**, Ile de San Thiago (Cap Vert). — Produits de la sparterie. Cuillères et plats en bois. Échantillons de bois. PAV. PL. II

36. **Commission provinciale de l'Inde**, à Goa (Inde Portugaise). — Bois. PAV. PL. II

37. **Commission provinciale de Macao**, à Macao. — Bois PAV. PL. II

38. **Commission provinciale de Mozambique**, à Mozambique. — Échantillons de bois. Bois ouvrés. PAV. PL. II

39. **Commission provinciale de San-Thomé**, à San-Thomé. — Gomme. Bois. Vannerie, etc. PAV. PL. II

40. **Commission provinciale de Timor**, à Dilly-Timor. — Bois, bois ouvrés et matières odorantes. PAV. PL. II

41. **Compagnie « de Assucar de Moçambique »**, à Zambezia (Mozambique). — Bois. PAV. PL. II

42. **Cheoug** (Ad.), à Macao. — Bois ouvrés PAV. PL. II

43. **Compagnie coloniale de Buzi**, à Lisbonne. — Échantillons de bois. PAV. PL. II

44. **Compagnie de Loabo**, à Lisbonne. — Échantillons de de bois. Bois ouvrés. PAV. PL. II

45. **Compagnie de Mossamedes**, à Angola. — Échantillons de bois. PAV. PL. II

46. **Compagnie de Nyassa**, à Lisbonne. — Échantillons de bois. Bois ouvrés. PAV. PL. II

47. **Compagnie de Zambezia**, à Lisbonne. — Échantillons de bois. Bois ouvrés. PAV. PL. II

48. **Companhia das Lezirias do Tejo e Sado**, à Lisbonne, rua Nova do Almada, 53. — Lièges. PAV. PL. II

49. **Correia** (Joaquim-Antonio-Caeiro), à Reguengos. — Lièges. PAV. PL. II

50. **Corrêa** (Manoel-Rodrigues), à Loulé. — Articles en palmier. Balais, etc. PAV. PL. II

51. **Corte Real** (Pe Antonio Freire), à Fundão (Castello Novo). — Lièges. PAV. PL. II

52. **Coruche** (Vicomte de), à Lisbonne, Largo da Bibliotheca, 4. — Lièges. PAV. PL. II

53. **Costa** (Antonio-Martinho da), à San Miguel do Rio Torto, Abrantes. — Lièges. Bouchons. PAV. PL. II

54. **Costa** (MANOEL-PEREIRA DA), à Penacova. — Cure-dents en bois. PAV. PL. II

55. **Cruz** (DOMINGOS), à Alter do Chão. — Lièges. PAV. PL. II

56. **Dantas et Leiro**, à Novo Redondo (Angola). — Balais. PAV. PL. II

57. **Dentudo** (ANTONIO-MARIA), à Crato. — Lièges. PAV. PL. II

58. **Dona** (RAPHAEL-A.), à Alter do Chão. — Lièges. PAV. PL. II

59. **Ervideira** (Vicomte DE), à Evora. — Lièges. PAV. PL. II

60. **Esperança** (ANTONIO-ANTUNES), à Portalegre. — Liège. PAV. PL. II

61. **Fai Long**, à Macao. — Bois. PAV. PL. II

62. **Fait** (W.) **et Cie**, à Porto. — Essences forestières. PAV. PL. II

63. **Falcão** (JOSÉ-MARIA-LOPES.), à Odemira. — Lièges. PAV. PL. II

64. **Fernandès** (ANTONIO), à Coimbra. — Cure-dents en bois. PAV. PL. II

65. **Fernandes** (JOAQUIM-JOSÉ DE MATTOS), à Evora. — Lièges. PAV. PL. II

66. **Ferreira** (JOÃO-BAPTISTA-S.-PIRES), Ile de Santo Antão (Cap Vert). — Cuillères et peignes en bois. PAV. PL. II

67. **Figueiredo et Irmão**, à Mossamedes (Angola). — Essences forestières. PAV. PL. II

68. **Firmino** (ARSENIO-DANIEL), à l'Ile de San Nicolas (Cap Vert). — Essences forestières. PAV. PL. II

69. **Fonseca** (GUSTAVO-CARLOS), à l'Ile de San Thiago (Cap Vert). — Bois. PAV. PL. II

70. **Fonseca** (José da), à Chéllo. — Cure-dents en bois. PAV. PL. II

71. **Formosinho** (F. Barbosa), à Lisbonne. — Produits de la sparterie. PAV. PL. II

72. **Foz** (Marquis da), à Lisbonne, Praça dos Restauradores, 28. — Lièges. PAV. PL. II

73. **Fragoso** (Adriano Diniz), à Niza. — Lièges. PAV. PL. II

74. **Fragoso** (Francisco-Eduardo de Barahona), à Evora. — Lièges. PAV. PL. II

75. **Fragoso** (Manoel-Diniz Pinto), à Niza. — Lièges. PAV. PL. II

76. **Franco** (João-Joaquin-Antunes), à Abrantes. — Lièges. PAV. PL. II

77. **Frazão** (João-Antonio F.), à Capinha-Fundão. — Lièges. PAV. PL. II

78. **Freire** (A. de Torres Vaz), à Evora. — Lièges. PAV. PL. II

79. **Gameiro** (Bartholomeu-Freire), à Chamusca. — Lièges. PAV. PL. II

80. **Garrett** (Dr Gonçalo-Xavier d'Almeida), à Castello Branco. — Lièges. PAV. PL. II

81. **Gaspar Senior** (Manoel Rodrigues), à Funchal (Ile de Madère). — Bois d'œuvre. PAV. PL. II

82. **Gomes** (Antonio-Patricio-Corrêa), à Coruche. — Lièges. PAV. PL. II

83. **Goulão** (José-Pedro-Postana), à Niza. — Lièges. PAV. PL. II

84. **Guedes** (Luiz-Paulino), à Penafiel, Quinta d'Allamella. — Lièges. PAV. PL. II

85. **Herold** (O.) y Ca, à Lisbonne. — Lièges. Bouchons. PAV. PL. II

86. **Idanhá a Nova** (Comte de), à Fundão. — Lièges.
PAV. PL. II

87. **Inspection générale de la section portugaise,** à Lisbonne. — Collections d'études de l'Institut agronomique. Modèle des bois.
PAV. PL. II

88. **Iun Vo,** à Macao. — Bois ouvrés.
PAV. PL. II

89. **Johnston** (J. Spratley), à Porto, rue do Triumpho, 92. — Lièges.
PAV. PL. II

90. **Kio Lon,** à Macao. — Bois ouvrés.
PAV. PL. II

91. **Laverré** (Augusto), à Marinha Grande. — Essences forestières.
PAV. PL. II

92. **Lisboa y Cª** (Albino), à Huilla (Angola). — Essence forestière.
PAV. PL. II

93. **Lizardo** (João-José), à Coruche. — Lièges.
PAV. PL. II

94. **Lucas & Trincão,** à Alcanena (Torres-Novas). — Lièges.
PAV. PL. II

95. **Maguengo** (Manuel-Sacramento), à San Thomé. — Bois œuvrés.
PAV. PL. II

96. **Malheiro** (Dr Antonio de Sa), à San Thomé. — Bois.
PAV. PL. II

97. **Malta** (Francisco-Manoel de Brito), à Montemor o Novo. — Lièges.
PAV. PL. II

98. **Martins** (José-Augusto da Silva), à Abrantes. — Charbons.
PAV. PL. II

99. **Mattos** (Christovão Ayres de), à Gallafura (Peso da Regoa). — Lièges.
PAV. PL. II

100. **Mattos** (Joaquim-Pedro de), à Montemor-o-Novo. — Lièges.
PAV. PL. II

101. **Mello** (Eduardo-A.-Pereiza. de Magalhães e), à Pedrogam Grande. — Lièges.
PAV. PL. II

102. **Mendonça** (E. DE), à Lisbonne, rue dos Fanqueiros, 55— Lièges-bouchons. PAV. PL. II

103. **Mendonça** (JOAQUIM DE), à Vendas Novas. — Lièges. PAV. PL. II

104. **Menères** (CLEMENTE), à Villa Nova de Gaia. — Lièges. PAV. PL. II

105. **Miguel** (JOSÉ DA FONSECA), à Chella (Penacova).— Cure-dents en bois. PAV. PL. II

106. **Miranda** (ANTONIO-JOAQUIM), à Zenza de Golungo Angola). — Bois. PAV. PL. II

107. **Miranda** (FERNANDO-CATELLA DE), à San Thomé.— Bois. PAV. PL. II

108. **Miranda** (JOAQUIM LOBO DE), à Lagos.— Lièges. PAV. PL. II

109. **Moita Filhos** (MANUEL DOS SANTOS), à Alcanena (Torres-Novas). — Lièges. PAV. PL. II

110. **Móra** (VALENTIM AYRES DE SEQUEIRA), à Sardoal. — Lièges. PAV. PL. II

111. **Moura** (JOSÉ-ALVES-FERREIRA DE), à Abrantes. — Lièges. PAV. PL. II

112. **Murta** (RAMIRO-CEZAR), à Castello de Vide. — Lièges. PAV. PL. II

113. **Oliveira** (LUIZ-JOSÉ), à Mossamedes (Angola).— Bois. PAV. PL. II

114. **Ornellas** (ERNESTO NUNES DA COSTA E), à Abrunheira (Montemor o Novo). — Lièges. PAV. PL. II

115. **Ornellas** (FRANCISCO DE PINA MACEDO FERRAZ GUSMÃO E), à Penamacor. — Lièges. PAV. PL. II

116. **Palma** (MANUEL-JOAQUIM DE), à Apariça (Beja). — Lièges. PAV. PL. II

117. **Perez** (JOAQUIM-MANOEL DE MATTOS), à Evora. — Lièges. PAV. PL. II

118. **Pinto** (Augusto Leal de Gouveia), à Miranda do Corvo. — Lièges. PAV. PL. II

119. **Potes** (Joaquim-José de Sá), à Evora. — Lièges. PAV. PL. II

120. **Prado** (José-F. de Souza), à Odemira. — Lièges. PAP. PL. II

121. **Quintella & Franco**, à Lisbonne, rua Nova do Almada, 46, 2º E. — Lièges. Bouchons. PAV. PL. II

122. **Rebello** (José), à Gavião. — Lièges. PAV. PL. II

123. **Reis** (J.-Isidoro dos), à Pinheiro Grande (Chamusca). — Lièges. PAV. PL. II

124. **Reynolds** (Thomaz), à Lisbonne, Calçada das Necessidades, 2. — Lièges. Bouchons. PAV. PL. II

125. **Rocha** (Boaventura d'Oliveira), à Fatella (Fundão) — Lièges. PAV. PL. II

126. **Sá** (Augusto-Dally-Alves de), à Evora. — Lièges. PAV. PL. II

127. **Santos** (Fortunato Simoes dos), à Odemira. — Lièges. PAV. VL. II

128. **Santos** (José-Jacintho da Silva), à Coruche. — Lièges. PAV. PL. II

129. **Santos** (José-Maria dos), à Alcacer et Alcochete. — Lièges. PAV. PL. II

130. **Silva** (Antonio-Maria da), à Marinha Grande. — Essences forestières. PAV. PL. II

131. **Silva** (Pedro Martins da), à Aldeia d'Eiras-Mação. — Lièges. PAV. PL. II

132. **Silva** (Pedro-Prudencio da), à Caldas da Rainha. — Corbeilles. Paniers, etc. PAV. PL. II

133. **Sociedade Nacional de Cortiças**, à Lisbonne, Largo do Corpo Santo, 2º. — Lièges. Bouchons. PAV. PL. II

134. **Souza** (Jacintho Bello da Fonseca e), à Crato.— Lièges. PAV. PL. II

135. **Tondella** (Comte de), à Aldeia Nova do Cabo I Fundão. — Bois pour douves. PAV. PL. II

136. **Tai long**, à Macao. — Bois ouvrés. PAV. PL. II

137. **Tait** (Wm) & Ca. — Essences forestières. PAV. PL. II

138. **Valle da Sobreira** (Vicomte de), à Niza. — Lièges. PAV. PL. II

139. **Veiga** (José da), à Lavre Montemor-o-Novo. — Lièges. PAV. PL. II

140. **Villarinho & Sobrinho**, à Silves. — Lièges. Bouchons. PAV. PL. II

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

1. **République Sud-Africaine**, Pretoria. — Spécimens des différentes sortes de bois du pays. PL. VI — C.2

ROUMANIE

1. **Administration du Domaine de la Couronne**, à Bucarest. — Bois de construction en grume. Échantillons d'essences forestiers et douves en chêne. Tonnellerie. Fibres de bois pour allumettes et stores. Planches de bois de résonnance. Farfluches de bois pour emballages. Photographies d'exploitations forestières. PL. V. — E.8

2. **Administration du Domaine de Mme la Princesse de Schönburg-Waldenburg**, à Fantanelele (Bacau). — Bois d'œuvre et de construction. PL. V. — E.8

3. **Ancienne Société anonyme Goatz**, à Galatz (Covurlui). — Bois d'œuvre et de construction. Vues photographiques. PL. V. — E.8

4. **Blosel** (Antoine), Furnu Severin (Mehedintzi). — Planches en noyer. PL. V. — E.8

5. **Bucher & Durer**, à Bucarest. — Instruments et outils pour déboucher les bouteilles. PL. V.— E.8

6. **Dracea** (C.-Michel), à Closhani (Mehedintzi). — Bois d'œuvre. PL. V.— E.8

7. **Fabricants de Sparterie** (Exposition collective des), à Bucarest (Ilfov).

Apostolesco (J).
Bondoc (J.-J.).
Daimaca (frères).
Dumitresco (Georges).
Galati (A.).
Machedon (Demetre I.).
Machedon (Elie).
Marica (J.-J.).
Penitenciers de Doftama,
— Margineni,
— Ochelemari,
— Pangaratz.
Sulitzeanu (Paul).
Voïnesco (Dobre).

Articles de sparterie. PL. V.— E.8

8. **Furnica** (La Société), à Bucarest. — Articles de boissellerie. PL. V.— E.8

9. **Guttman** (I.) & **C**[ie] (Société), à R. Valcea. — Bois d'œuvre et de construction. PL. V.— E.8

10. **Juster** (Léon), à Flamanzi (Botoshani). — Bois pour parquets. PL. V.— E.8

11. **Lambrino** (Costi), à Grozesti (Bacau). — Produits forestiers. PL. V.— E.8

12. **Lessmann** (Rodolphe), à Bucarest. — Objets de tonnellerie. PL. V.— E.8

13. **Locatelli** (D. et Simon), à Agash (Bacau). — Échantillons de bois. PL. V.— E.8

14. **Marinesco Bragadir** (Démètre), à Bucarest. — Objets de tonnellerie. PL. V.— E.8

15. **MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE (Service forestier).** — Essences forestières. Écorces textiles, etc. PL. V.— E.8

16. **Negropontes** (G.), à Marasesti (Putna). — Produits forestiers. PL. V.— E.8

17. **Negropontes** (J.-U.), à Grozesti (Bacau). — Bois d'œuvre. PL. V.— E.8

18. **Negruzzi** (A.), à Voinesti (Iassi). — Produits forestiers.
PL. V.— E.8

19. **Rosen** (E.-Ch.) & fils, à Bucarest. — Bois d'œuvre.
PL. V.— E.8

20. **Schlesinger** (C.), à Urshi (Olt). — Produits des exploitations forestières. PL. V.— E.8

21. **Société anonyme roumaine des Industries forestières**, à Bucarest. — Produits d'exploitation forestière.
PL. V.— E.8

22. **Société « Moldova »**, à Bacau. — Bois d'œuvre.
PL. V.— E.8

23. **Stirbey** (Prince D.-B.), à Campina (Prahova). — Bois d'œuvre. Matières tannantes. PL. V.— E.8

24. **Stoicesco** (C.-J.), Negresti (Vaslui). — Troncs d'arbres.
PL. V.— E.8

RUSSIE

1. **Alafousoff** (N.-N.), à Izaritzine (Gouvernement de Saratof). Mécanisme à retirer les poutres de l'eau. PL. V.— D.8

2. **Alexandrov** (Pierre), à Malmyge (Gouvernement de Viatka). — Produits d'une exploitation forestière. PL. V.— D.8

3. **Apanages** (Administration générale des), à Saint-Pétersbourg. — Produits des exploitations et des industries forestières.
PL. V.— D.8

4. **Bokov** (V.), Usine de Motovilikhinsk (Gouvernement de Perm). — Modèles des meules et des fours. Charbons de bois.
PL. V.— D.8

5. **Comité de la Boursede Riga**, à Riga. — Collections relatives aux produits de l'exploitation forestière. PL. V.— D.8

6. **Dorofeeff** (Gouvernement de Viatka). — Corbeilles en écorces. PL. I et II

7. **École de Vannerie du Zemstro de Moscou,** à Galitzino (Gouvernement de Moscou).— Produits de la vannerie. PL. I et II

8. **École de Vannerie du Zemstro de Viatka,** à Viatka. — Produits de la vannerie. PL. I et II

9. **Faltine** (Charles von), à Oulla (Gouvernement de Vitebsk). — Etablissement de Nicolaeff: Fibres de bois pour emballages. PL. I et II

10. **Iligne** (Alexis) (Gouvernement de Moscou). — Produits de la tonnellerie. PL. I et II

11. **Karasev** (J.-J.), à Station Anne (Gouvernement de Woronège), — Produits des exploitations forestières. PL. V.— D.8

12. **Krigsmann** (A.), à Riga. — Bouchons. Objets en liège. PL. V.— D.8

13. **Lobsa** (P. F.), à Saint-Pétersbourg. — Photographies des pépinières. Saules. PL. V.— D.8

14. **Mamontov** (A. et N.) **frères,** à Moscou. — Bouchons de liège. PL. V.— D.8

15. **MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DES DOMAINES DE L'ETAT, Direction générale des forêts,** à Saint-Pétersbourg. — Produits des exploitations et des industries forestières. PL. V.— D.8

16. **Mitreikin-Nikita** (Gouvernement de Moscou). — Cuillers en bois. PL. I et II

17. **Perekislov** (G.), à Balachoff (Gouvernement de Saratov).— Matières tournantes. Potasse de cendre de bois. PL. V.— D.8

18. **Petites Industries d'Objets en Bois et Écorce** (Exposition collective des).

Gitkoff, O.
Kopiloff.
Koudriacheff.
Loseff.
Morosoff-Soukih.
Semenoff et Bouroff.
Sirotkine.

Objets en bois et en écorce peinte. PL. I et II

19. **Sandomirsky** (B.-J.), à Kremevchoug (Gouvernement de Poltava). — Bois de sciage. PL. V.— D.8

20. **Société de Bois de Sciage**, de Sergiewo.— Huile de cèdre. Bois de cèdre. PL. V.— D.8

21. **Société Moscovite de l'exploitation des forêts.** à Moscou. — Produits des exploitations forestières. Écorces textiles. Essences. PL. V.— D.8

22. **Vesiolovsky** (S.-J.), à Varsovie. — Bois comprimés pour toits. PL. V.— D.8

23. **Vicander & Larsone**, à Libau-Pchelnaïa. — Bouchons en liège. PL. V.— D.8

24. **Volodine** (D.-J.), à Yalta (Gouvernement de Tauride). — Tonnellerie. PL. V.— D.8

25. **Vorobieff** (D.), à Saint-Pétersbourg.—Modèle d'une maison en bois. PL. V.— D.8

SERBIE

1. **Blagoévitch & Cie**, à Belgrade.— Ustensiles et outils en bois. Fourches. Pelles. Râteaux. Paquets. Caisses. Bouettes. Faucilles. Manches. Ruches. PLAN II

2. **ÉCOLE DE VITICULTURE, Section de la Vannerie**, à Bonkovo. — Objets vannés. Roseaux. Jonc. Saule. Pour viticulteurs et fruitiers. Pour ménage et ameublement. PLAN II

3. **MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, (Section des Forêts)**, à Belgrade. — Arbres. Arbustes. Écorces des arbres de teinture. PLAN II

4. **Syndicat des Commerçants et Artisans**, à Belgrade. — Objets fabriqués avec des bois divers. Collection de bois destiné à l'exportation. PLAN II

5. **Syndicat des Tonneliers**, à Krouchevatz. — Tonneaux pour usages domestiques et pour l'exportation. PLAN II

SUÈDE

1. **Brenäs** (Société anonyme), à Stransjö. — Fibres de bois. Bobines. Jouets. PLAN III

2. **Funk & Heinrich**, à Karlowac. — Cannes et manches travaillés sur bois bruts. Cruches en verre recouvertes de diverses matières : écorce amadou, etc. PLAN III

3. **Industrie Forestière de la Suède** (Exposition collective de l').

Administration Royale des domaines (l'), à Stockholm.
Braathen (G.-P.), à Sundsvall.
Francke (J.-E.), à Stockholm.
Hallwyl (W. Comte de), à Stockholm.
Kempe (Frans), à Stockholm.
Kempe (Seth), à Stockholm.
Kramfors (Société anonyme), à Gothembourg.
Skönvik (Société anonyme), à Sundsvall.
Stora Kopparbergs Bergslag (Société anonyme), à Falun.
Wikström (Per J^nr), à Stockholm.

Bois de sciage et de rabotage. Produits dérivés. PLAN III

4. **Samuel & Cie**, à Astorp.— Caisses pour emballage. Emballages en bois. PLAN III

GROUPE IX

FORÊTS, CHASSE, PÊCHE, CUEILLETTES

Classe 51

ARMES DE CHASSE

Transformations successives. — Le XIXe siècle a complètement transformé l'industrie des armes.

Les armes à feu n'avaient pas jadis l'importance prépondérante qu'elles ont aujourd'hui, et cependant, dès longtemps, on s'était appliqué à leur perfectionnement.

Le briquet faisant jaillir des étincelles pour enflammer l'amorce avait été inventé au XVIe siècle. Le fusil à rouet s'était ainsi substitué aux armes à mèche ; le mécanisme du rouet fut à son tour remplacé, vers 1640, par la platine *à silex* dans laquelle un *chien*, portant une pierre et armé à la main, produisait, en s'abattant sur une batterie à bascule, les étincelles qui allumaient la poudre contenue dans un bassinet mis à découvert par le renversement de cette batterie.

Les divers termes par lesquels on avait jusque-là désigné les armes à feu : couleuvrine à main, arquebuse, mousquet, etc., furent alors remplacés par le nom générique de fusil, tiré du mot italien *focile* (pierre à feu).

Le fusil à pierre, comme on l'appelle communément aujourd'hui, était certainement en usage depuis plus d'un siècle au moment de la Révolution française.

Les organes de cette arme avaient été amenés à un fonctionnement très régulier. Le mécanisme de la platine, notamment, était des mieux conçus ; les principales dispositions en sont aujourd'hui encore couramment reproduites.

On cherchait, d'autre part, à rendre les armes aussi belles, aussi artistiques, aussi élégantes que possible, et l'épée était alors le complément des brillants costumes des gentilshommes.

Le fusil de chasse lui-même était considéré non seulement comme un instrument utile, mais encore comme un objet de parure.

Aussi, pour répondre à ce besoin de luxe, il s'était constitué un groupe important d'ouvriers d'art, spécialement appliqués à l'ornementation des armes : graveurs, ciseleurs, orfèvres, sculpteurs.

Lorsque les événements eurent arrêté tout commerce de luxe, la Convention nationale voulant protéger contre la misère un certain nombre de ces remarquables arquebusiers, créa, par décret du 22 août 1793, sous la dénomination « d'Ateliers révolutionnaires », un établissement de fabrication d'armes qui prit, le 1er vendémiaire an V, le titre de « Manufacture nationale de Carabines », et devint, plus tard, la « Manufacture impériale d'armes de Versailles ».

Cependant le changement de nos mœurs et les transformations du costume masculin ont porté à cette industrie un coup fatal.

Du Directoire à la Restauration, cet établissement, qu'administra Boutet, en qualité de « directeur artistique », fut pour l'arquebuserie, ce qu'ont été Sèvres pour la céramique et Beauvais pour la tapisserie.

Le mécanisme des armes et leur mode d'inflammation. — Si nous ne sommes plus aujourd'hui aussi habiles que nos ancêtres dans la décoration des armes, il n'en est pas de même, au point de vue du mécanisme. Si soigneusement que fût construit le fusil à pierre, l'humidité rendait parfois son amorçage difficile et incertain.

A différentes reprises, les chimistes avaient signalé la propriété qu'ont certains oxydes métalliques de détoner sous le choc d'un corps dur, mais le peu de précision des renseignements qu'on avait sur ce point et surtout le danger inhérent à la fabrication de ces poudres *fulminantes* empêchèrent assez longtemps leur application aux armes à feu.

Dès 1785, Vauquelin, Fourcroy, Berthollet surtout, cherchèrent à employer, pour l'inflammation de la poudre, les fulminates d'or et d'argent, ainsi que des composés de chlorate de potasse, de soufre et d'autres produits et mélanges détonant également au choc. Mais ce ne fut qu'après 1800, que les poudres fulminantes furent utilisées dans les armes à feu, d'abord pour allumer l'amorce, ensuite pour la remplacer. L'honneur d'une pareille invention est revendiquée par plusieurs armuriers de nationalités différentes, mais il paraît certain qu'elle est due à un clergyman anglais, M. Forsyth, de Bethelvie.

Par suite de l'état de guerre entre la France et l'Angleterre, les études avaient été poursuivies parallèlement dans les deux pays.

Sur le continent, Le Page, Prélat, Renette imaginèrent différentes combinaisons, tantôt enveloppant de cire la matière fulminante, tantôt la disposant dans des récipients spéciaux.

Invention de la capsule de cuivre. — Les procédés, mis en pratique de part et d'autre furent, à l'origine, assez imparfaits, et la véritable solution ne fut trouvée que lors de l'invention de la capsule de cuivre. Nos voisins l'attribuent à Joseph Eggs, armurier anglais, qui aurait imaginé en 1818 d'enfermer le fulminate dans un petit tube en forme de clou, tube qui était écrasé par le chien. En France, on fait honneur de l'invention à l'armurier Deboubert, qui donna à la capsule sa disposition actuelle (1819). Un autre armurier français, Prélat, prétend également avoir devancé Eggs.

La capsule consiste en un petit godet de cuivre, au fond duquel est plaquée la matière fulminante. On en coiffe une *cheminée* percée, sur laquelle s'exerce le choc du chien : le feu de l'amorce passe de la sorte au travers de la cheminée, et allume la charge de poudre contenue dans le canon.

Ainsi, une simple capsule, de très petit modèle, allait remplacer dorénavant l'amorce de poudre qu'il fallait laborieusement verser dans un bassinet, et mettrait le chasseur à l'abri des ratés, des longs feux auxquels l'exposait l'usage de la pierre. C'était un incomparable progrès, qui fut universelement appliqué.

Fusil se chargeant par la culasse. — Le second perfectionnement important, consista dans la transformation du fusil à baguette en fusil se chargeant par la culasse. C'est en France qu'il s'accomplit.

Dès 1812, Pauly, armurier français, prenait un brevet pour une arme qui se chargeait par la culasse, au moyen d'une cartouche portant avec elle une amorce fulminante et lenticulaire. Un peu plus tard, Robert inventait un fusil à culasse mobile, fort ingénieux, et qui était comme le fusil Pauly sans chien apparent. Mais le véritable fusil moderne fut imaginé seulement en 1832 par Lefaucheux, armurier à Paris, qui, le premier, songea à faire basculer le canon du fusil sur une charnière, pour le présenter au chargement, les cartouches étant préparées, et à disposer dans la pièce de bascule un système de fermeture à T qui maintenait le canon une fois relevé. Le levier de cette fermeture est devenu, sous le nom de *clé en avant*,, la caractéristique des fusils Lefaucheux.

Le principe une fois acquis, il restait à le développer pour réaliser un type d'armes vraiment pratique.

Lefaucheux employa d'abord des cartouches qui s'enflammaient par le moyen d'une amorce séparée, puis il les remplaca par d'autres portant une capsule intérieure, surmontée d'une petite tige ou broche, qui était frappée par le chien.

Le fusil et la cartouche Lefaucheux présentaient encore quelques inconvénients, dus surtout à la broche en saillie et à la difficulté d'extraction de la cartouche. On chercha à les remédier.

Les premiers fusils à cartouche, sans broche, paraissent avoir été fabriqués par Le Page vers 1837. Tout y était bien combiné, sauf l'extraction des cartouches, qui se faisait à l'aide d'un crochet spécial. Puis vinrent le fusil Béringer et, enfin, le fusil à percussion centrale qui réalise le progrès désiré. Les cartouches, portant les amorces au centre, étaient arrêtées par des bourrelets en saillie, dans les drageoirs des chambres ; en outre, ces bourrelets servaient, de prise ou d'appui aux extracteurs.

C'est en 1853 que Gastinne-Renette père fit breveter un fusil et une carabine, auxquels était exclusivement adapté le système à percussion au centre.

Le fusil présentait cette particularité qu'avant de s'abaisser, le canon avançait par le mouvement d'un excentrique. Ce mouvement amenait l'extraction automatique de la cartouche. La percussion avait lieu par un organe de la platine au travers de la bascule.

La carabine à canon fixe avait une culasse mobile, s'abaissant et se relevant verticalement par le mouvement de la sous-garde. Elle était pourvue d'un extracteur automatique et d'un mécanisme de platine monté sur la pièce de détente.

Concurremment avec Gastinne-Renette, d'autres armuriers, entre autres, Potet, Doye, Loron, Bernimolin produisirent différents systèmes de fusils à percussion centrale. Mais la faveur que méritait ce type fut retardée par la grande extension prise par le fusil à broche. Elle ne date que de l'Exposition de Londres (1862).

Armes de tir. Carabines. Pistolets. Revolvers. — Dans les deux premiers tiers du XIXe siècle, les armes de tir ont, elles aussi, subi d'importantes transformations.

Le principe de la rayure est appliqué depuis longtemps, mais ce fut seulement après l'adoption fort tardive, (1840), du système de percussion pour les armes de guerre, que certains corps spéciaux de l'armée française furent pourvus d'armes rayées, lançant des projectiles cylindro-coniques. C'est également à dater de cette époque qu'on fit couramment des armes rayées pour la chasse des grands animaux.

Le procédé de chargement fut lui-même un peu modifié. Jusqu'alors. les balles, généralement de forme sphérique, étaient enfoncées à force dans

le canon; on leur donna la forme cylindro-conique, on en réduisit le diamètre, de manière qu'elles descendissent librement au bas du canon, où elles s'appuyaient, soit sur une tige vissée au milieu de la culasse, soit sur l'épaulement de la chambre de cette culasse.

La précision du tir des armes rayées et le maintien assuré du projectile sur son axe par le mouvement de rotation permirent de faire, soit des balles à pointe d'acier, ayant une grande pénétration, soit des balles explosibles par la percussion de leur pointe.

L'armurier Devisme acquit, de 1853 à 1860, une réputation toute spéciale par l'invention d'un projectile de ce genre. Après Devisme, Pertuiset imagina des balles simplement en plomb, en deux parties, sans appareil de percussion, et contenant, dans une cavité interieure, une charge de poudre chloratée, détonant au choc, par la seule déformation du projectile. Ces balles permettaient, au besoin, l'emploi d'une forte charge de poudre et pouvaient être tirées à longue portée.

La vitesse considérable donnée aujourd'hui aux projectiles de petit calibre suffit à amener leur fragmentation dans les corps, si le moindre évidement est pratiqué à leur partie antérieure, ou même si elles sont simplement en plomb mou. L'usage des balles explosibles est, par suite, devenu beaucoup plus rare.

Les pistolets profitèrent, eux aussi, des avantages du système à percussion.

Les poudres fulminantes et spécialement le fulminate de mercure produisent, sous de très petits volumes, au moment de la déflagration, un développement de gaz dont la force élastique est considérable. On songea tout d'abord à utiliser ces poudres seules, dans la confection des cartouches ; mais leurs effets étaient tels, qu'on ne les pouvait employer qu'en minimes proportions ; on les utilisa néanmoins pour les pistolets de salon. Il y en eut divers modèles ; la combinaison la plus heureuse, fut celle qu'en 1846 Flobert, armurier à Paris, imagina en confectionnant une capsule à bourrelet et portant balle.

D'autre part, les carabines Flobert, avec des cartouches de même type, mais perfectionnées sous tous les rapports et arrivées à une précision extraordinaire, rendent aujourd'hui les plus grands services pour l'étude et la propagation du tir.

Le revolver qui est d'invention américaine, eut, à son tour, une grande influence sur la fabrication des armes de tir et de défense.

L'idée d'un cylindre porte-charges n'est pas nouvelle, mais elle ne fut réellement et pratiquement appliquée que par le colonel Colt. Le revolver inventé par cet officier était à six coups ; le chien, en s'armant, faisait accomplir au cylindre un sixième de révolution, et les coups se déchargeaient ainsi successivement. L'arme rendit de grands services aux États-Unis dans les guerres contre les Indiens, et devint bientôt d'usage courant.

Le mode d'armement fut plus tard modifié en Angleterre, et le *tir continu* put s'effectuer par la seule pression de la détente, sans que l'on fût obligé d'armer (revolver Adams).

La guerre de Crimée amena en Angleterre et en Belgique une extension énorme dans la production des revolvers qui, alors, étaient encore à capsules. C'est en France que se fabriquèrent d'une façon courante les premiers revolvers à cartouches. L'idée avait été déjà réalisée par divers inventeurs, mais sans réelle efficacité, lorsqu'Eugène Lefaucheux, fils de l'inventeur du fusil à bascule, fit breveter, en 1856 un pistolet dont le *barillet* ou cylindre, percé d'outre en outre, se chargeait avec des cartouches à broches. Une baguette de déchargement chassait, après le tir, les culots vides.

Le revolver Lefaucheux eut, à son heure, un très grand succès. Malheureusement, à l'expiration du privilège de l'inventeur, la fabrication fut transportée presque exclusivement en Belgique. Les inconvénients de la cartouche à broche, les mêmes pour le revolver que pour le fusil, firent adopter plus tard les cartouches à percussions annulaire et centrale. Les revolvers de ce genre, les plus connus avant les modèles actuels, furent ceux de Perrin, Francotte, Tranter, Galland ; l'industrie française eut, dès l'origine, une grande part dans la fabrication des munitions des armes à feu.

Dès le début de ce siècle, la confection des *capsules* au fulminate, prit une très rapide extension. M. Gévelot père fut, en France, le créateur de cette industrie (1823).

Il fallait une véritable hardiesse pour entreprendre cette fabrication, particulièrement dangereuse, à cause de la préparation et de l'emploi du fulminate, et on ne dut qu'à des miracles de prévoyance, d'arriver peu à peu à réduire les accidents, dont les ouvriers étaient et sont encore malheureusement trop souvent victimes.

A l'industrie des amorces vint s'adjoindre, vers 1836, celle des cartouches pour armes de chasse se chargeant par la culasse; cette industrie, qui produisit tout d'abord les cartouches à broche, les cartouches à percussion centrale, n'a cessé de progresser. C'est encore en France que furent imaginés les principaux perfectionnements dans la confection des cartouches de toutes sortes.

MM. Gevelot, Chaudun, Delaire, Potet et Gaupillat ont, en effet, avant tous les inventeurs étrangers, trouvé et employé dans leurs cartouches toutes les combinaisons, tous les procédés utilisés aujourd'hui à la fabrication des munitions de chasse et de guerre du monde entier.

Les armes et les munitions d'aujourd'hui. — Actuellement le fusil à percussion centrale a remplacé d'une façon complète le

fusil à cartouche à broche, et les armes se sont perfectionnées au point de vue des mécanismes de fermeture, de percussion et d'extraction.

Les chiens extérieurs sont le plus souvent remplacés par des chiens intérieurs.

Les premiers modèles de fusils à chiens intérieurs ont été fabriqués en France dès 1850, mais c'est en Angleterre que ce genre d'armes s'est plus particulièrement répandu. Depuis une quinzaine d'années seulement nos chasseurs l'ont adopté.

L'adjonction d'éjecteurs aux fusils *hammerless* est un nouveau progrès fort intéressant.

Les canons en damas ont été remplacés par les canons en acier fondu. Le procédé du forage anglais *choke-bore* est aujourd'hui employé de préférence au forage cylindrique pour les armes de chasse et de tir au pigeon, car il permet le tir à de plus grandes distances.

Les armes à répétition (carabines tirant à balles, fusils tirant à plombs) sont entrées dans la pratique ; mais ces armes, sauf celles de guerre, sont presque exclusivement de fabrication américaine.

Le dernier progrès attendu est l'utilisation du recul pour effectuer automatiquement l'ouverture de l'arme, l'extraction de la cartouche tirée et le rechargement. La manœuvre du fusil, dont le magasin ou le chargeur aurait été préalablement garni de cartouches, se réduirait alors à la simple pression de la détente après chaque coup. Du reste, une arme semblable fonctionne déjà à merveille, comme arme de guerre, à cartouches métalliques de petit calibre ; mais on n'a trouvé encore que peu de combinaisons applicables à des cartouches à plombs, de dimensions suffisantes pour la chasse.

L'emploi des poudres sans fumée a provoqué de sérieuses améliorations dans la construction des armes, au point de vue de la résistance, et dans la confection des cartouches de chasse, de tir et de guerre. D'importants progrès ont été faits, dans ce sens, par la fabrication française, qui aujourd'hui ne le cède à aucune autre.

Les poudres pyroxylées fournies par l'État à la consommation ont été, elles aussi, successivement améliorées, et les chasseurs français n'ont pas à envier ceux des pays les plus favorisés sous le rapport de la qualité et de la variété des poudres sans fumée.

Les deux centres de production des armes en France sont Saint-Étienne et Paris.

Saint-Étienne doit à sa situation des avantages très importants. D'après les chroniqueurs, l'industrie des armes s'y serait établie sous François I[er] qui, informé des talents sidérurgiques des ouvriers stéphanois, aurait envoyé, vers 1535, un ingénieur languedocien, Georges Virgile, avec

mission d'établir à Saint-Etienne-de-Furan une manufacture pour la fabrication des mousquets à mèche et des arquebuses à rouet.

Il existait déjà dans la contrée une fabrication d'arbalètes, de lances, etc. Les artisans du pays, qui trouvaient sur place la houille et les métaux, ont pu ainsi s'occuper, dès le début, de la fabrication des armes à feu.

Les ouvriers travaillent pour la plupart chez eux ; certains, occupés à diverses parties de l'arme, sont installés à la campagne ; ils sont payés à façon.

Le nombre total des ouvriers occupés par l'industrie des armes de luxe est évalué à 5,000 ou 6,000 environ. Le salaire moyen est de 3 à 4 francs, pour l'ouvrier façonnier, de 4 fr. 50 à 5 fr. 50, pour celui dit de *magasin*. Le recrutement des uns et des autres se fait sans trop de difficultés pour le travail courant et mi-fin, mais est un peu plus ardu pour la fabrication de l'arme fine. Les apprentis se forment généralement dans les ateliers familiaux ou les usines ; récemment une école professionnelle à été installée.

Certaines pièces des nouveaux fusils exigeant le concours des machines, la fabrication mécanique s'est introduite récemment à Saint-Etienne pour l'arme de chasse. Il en est résulté une réduction considérable des prix de revient de quelques organes, entre autres les canons et les bascules.

Le commerce de Saint-Etienne, un moment éprouvé, a progressé sensiblement dans ces dernières années ; les chiffres fournis par le banc d'épreuves nous montrent en effet que le nombre des pièces présentées à l'épreuve s'est élevé, en 1898, à 55.000, alors qu'il n'avait été que de 35.000 en 1890.

La production de Paris est beaucoup moins importante que celle de Saint-Étienne : elle se soutient par une grande perfection d'exécution et se limite plus spécialement à l'arme fine.

Enfin, quelques armuriers de province conservent, grâce à leur réputation et à leur mérite personnels, une clientèle locale.

Articles de chasse. — Les accessoires et les articles de chasse ont été également transformés, et leur fabrication se trouve aujourd'hui complètement modifiée.

A l'époque des armes se chargeant par la bouche, le chasseur devait se munir d'un équipement complet que l'usage des cartouches toutes faites a supprimé.

Les poires à poudre, souvent remarquablement décorées, ont joué jadis un rôle important dans l'armurerie ; mais les armes à baguette ne se fabriquant plus que pour l'Afrique et quelques contrées de l'Amérique du Sud, les poires à poudre, comme les sacs à plombs, ont aujourd'hui presque disparu.

La nécessité de transporter sans danger les cartouches à broche amena l'invention de la cartouchière à tubes métalliques ; Lespiaut en fit breveter un des premiers modèles à enveloppe de cuir moulé (1857).

Les cartouches étant aujourd'hui à percussion centrale, il n'est plus nécessaire de les ranger en alvéoles séparées, et le sac de toile ou de cuir a généralement remplacé la cartouchière, la giberne ou le sautoir, restés toutefois en usage dans certaines contrées de l'Europe et de l'Amérique du Sud.

La suppression des accessoires du fusil à baguette et la facilité de démontage des armes actuelles ont eu, d'autre part, pour conséquence la simplification et l'allégement des boîtes, des enveloppes et des étuis. Le fourreau pour l'arme toute montée a été remplacé par un étui d'une longueur égale à celle du canon, et dans lequel le fusil se loge en deux parties ; ce fut là une invention française d'une grande commodité.

Nos produits en articles de chasse sont du reste, très appréciés à l'étranger et notre exportation est plus importante que notre consommation.

Ajoutons que la fabrication française des filets ordinaires et de luxe pour carniers et gibecières est sans rivale à l'étranger. Elle est localisée dans certaines régions, la Normandie notamment.

RECENSEMENT PROFESSIONNEL 1896

INDUSTRIES	NOMBRE TOTAL de personnes occupées	NOMBRE TOTAL des établissements où travaillent plus de 5 personnes	RÉPARTITION de ces établissements d'après le nombre des personnes occupées			DÉPARTEMENTS où sont occupées le plus de personnes — PROPORTION pour 100 du personnel total	PRODUCTION OUTILLAGE, ETC.
			0 à 50	50 à 500	plus de 500		
Fabrication d'armurerie, etc.	4.400	76	71	5	»	Loire (49)	
Fabrication de cartouches, d'amorces, de plomb de chasse, etc.	1.300	9	6	2	1	Seine (66) Seine-et-Oise (22)	
Fabrication de pièces d'artifices	600	23	22	1	»	Seine (23) Haute-Garonne (14) Seine-Inférieure (12)	
Fabrication d'articles de chasse en cuir, etc.	160	8	8	»	»	Seine (68) Indre-et-Loire (34)	
Fabrication de pièges.	70	1	1	»	»	Oise (25). Seine (20) Orne (17)	
Fabrication de fleurets d'escrime, d'articles pour l'escrime, d'armes blanches	150	7	7	»	»	Seine (90)	

Classe 51

ARMES DE CHASSE [1]

FRANCE

1. **Adrian** (A.), à Paris, rue de Bretagne, 55. — Fouets. Laisses et accouples pour chiens. PLAN III

2. **Aurouze** (Etienne), à Paris, rue des Halles, 8. — Pièges de divers genres pour la destruction des animaux nuisibles. PLAN III

   Paris 1878, Médaille de bronze; Paris 1889, Médaille d'argent; Amsterdam 1883, Médaille d'argent; Chicago 1893, Hors Concours.

3. **Berthon frères**, à Saint-Étienne (Loire), rue Villebœuf, 10. — Fusils Hammerless avec et sans éjecteur automatique, et à trois coups. PLAN III

4. **Brun-Latrige**, à Saint-Etienne (Loire), cours Fauriel, 7 et 9.— Armes. PLAN III

   Manufacture d'armes de Saint-Étienne.

   Exposition universelle Paris 1889, Médaille d'argent.

5. **Chambre de Commerce de Paris**, M. G. Masson, président. Banc d'épreuve des armes a feu, M. Hardy, contrôleur-directeur, à Paris, avenue de Versailles, 129. — Matériel et règlement. PAV. PL. III

---

(1) *Les chiffres et la lettre qui suivent le nom de chaque exposant indiquent la place qu'il occupe dans l'un des sept plans du volume.*

Le chiffre romain est le numéro du plan.

La lettre désigne la colonne verticale et le chiffre arabe la colonne horizontale à l'intersection desquelles se trouve le produit exposé.

6. **Chambroy** (Charles), à Paris, boulevard de Ménilmontant, 51. — Un tir à l'arc. Un tir à l'arbalète. Réduction au 3/100. PLAN III

7. **Chobert** (Léon), à Paris, 16, rue Lafayette, et rue Taitbout, 27. — Spécialité de Fusils Hammerless à éjecteur automatique, brevetés ; de Fusils pour tir aux pigeons ; de Fusils de chasse à 6 coups à répétition ; de Canardières ; de Carabines de chasse et de tir de précision à un coup et à répétition ; de Révolvers de poches minuscules et de Revolvers d'ordonnance ou autres ; de Pistolets de tir de précision et de Pistolets de Duel ; de Sabres d'ordonnance et autres ; d'Épées d'étude et d'Épées de Duel ; de Cannes à feu et de Cannes à Épée ; de Couteaux de chasse ; de Poignards de style et autres ; d'Articles d'Escrime et de Boxe ; d'Articles de Chasse ; d'Articles de Pêche ; d'Artifices ; de Patins ; d'Artillerie de plaisance ; de Cartouches de Chasse, vides et chargées en tous genres et de munitions. PLAN III

Fabricant d'armes de luxe, de chasse et de tir.

8. **Chometon** (Jacques), à Saint-Étienne (Loire), Grande Rue Saint-Roch, 17. — Fusils de chasse. Dessins et modèles de pièces d'armes. PLAN III

9. **Clair frères**, à Saint-Étienne (Loire), rue de Lyon, 126. — Fusils de chasse et de guerre. PLAN III

10. **Compagnie des Forges et Aciéries de la Marine et des Chemins de fer**, à Saint-Étienne (Loire), rue de la République, 14. — Pièces d'armes. Fusils et pistolets, système Paul Giffard, à gaz liquéfié. Fusils de chasse et de tir de plusieurs systèmes. Fusils et carabines de guerre. Transformation d'armes de guerre. PLAN III

Service des armes portatives. Fabrique d'armes diverses.

11. **Courtois-Lagrèze**, à Paris, rue de Rambuteau, 10. — Fusils de chasse. PLAN III

12. **Coutollau** (Auguste-Louis), à Angers (Maine-et-Loire), boulevard de Saumur, 6. — Armes de chasse et de tir. PLAN III

Paris 1889, Médaille d'argent.

13. **Darne** (Régis), à Saint-Étienne (Loire), cours Fauriel, 32. — Nouveaux fusils à canons fixes, avec éjecteurs automatiques, et fermeture de grande résistance pour poudre pyroxylée. PLAN III

14. **Demange**, à Commercy (Meuse).— Cannes-révolvers. PLAN II

15. **Dida, Aubin & Cie** (Ruggieri), à Paris, rue d'Amsterdam, 94. — Artifices pour fêtes. Flambeaux pour retraites. Signaux lumineux pour la Guerre et la Marine. Signaux-pétards pour chemins de fer. Engins pour la chasse. PLAN III

Exposition universelle Paris 1889, Médaille d'or.

16. **Didier-Drevet & fils**, à Saint-Étienne (Loire), rue Villebœuf, 11. — Canons de fusils. PLAN III

Paris 1855, Médaille de 2e classe.

17. **Dumonthier** (Eugène), à Paris, rue des Petits-Hôtels, 23. — Cannes-fusils. Cannes armées. Carabines. Revolvers. PLAN III

18. **Durif** (Pierre), à Saint-Étienne (Loire), rue Désirée, 36. — Armes. PLAN III

19. **Fauré Le Page** (Henry), à Paris, rue de Richelieu, 8. — Armes de chasse et de luxe. PLAN III

Fournisseur breveté de la cour impériale de Russie.

Paris 1867, Médailles d'or et d'argent ; Paris 1878, Médaille d'or, Chevalier de la Légion d'Honneur ; Paris 1889, Grand-Prix ; Chicago 1893, Officier de la Légion d'Honneur.

20. **Fayolle** (Claudius), à Saint-Étienne (Loire), rue du Vernay, 37. — Armes de luxe et d'exportation. PLAN III

21. **Flobert** (Vve) **& fils**, à Paris, boulevard Saint-Michel, 12. — Armes. Munitions et accessoires. PLAN III

22. **Gabillard** (A.), à Châtellerault (Vienne), rue Bourbon, 67. — Armes de chasse et de tir. PLAN III

23. **Galand** (René), à Paris, rue d'Hauteville, 13. — Fusils de chasse. Carabines. Pistolets et revolvers. Articles divers de chasse et munitions. PLAN III

Inventeur de la Cartouche « Épervier ».

24. **Gastinne-Renette** (Jules), à Paris, avenue d'Antin, 39. — Fusils. Pistolets. Carabines. Armes blanches. PLAN III

Paris 1855, Médaille de 1re classe ; Paris 1867, Médaille de 1re classe ; Paris 1878, Médaille d'or ; Paris 1889, membre du Jury, Hors Concours ; Londres 1851, Prize Medal ; Londres 1862, Prize Medal ; Anvers 1885, Médaille d'or ; Barcelone 1888, Membre du Jury, Hors Concours ; Chicago 1893, Hors Concours.

25. Gaucher-Bergeron frères, à Saint-Étienne (Loire), rue des Creuses, 2. — Armes de chasse, de guerre et d'exportation. PLAN III

26. Gaupillat (Marcel) & Cie, à Paris, rue Bouret, 39. — Douilles de chasse. Accessoires de chasse. Amorce fac-similé, etc. PLAN III

Bruxelles 1897, deux Médailles d'or, deux Médailles d'argent.

27. Gautreau (Alexandre), à Dourdan (Seine-et-Oise). — Fusils de chasse. PLAN III

Fusils spéciaux pour poudres pyroxylées, à chiens extérieurs et à chiens intérieurs avec et sans éjecteur automatiques.

28. Geerinckx (Marie), à Paris, rue de Grenelle, 69. — Fusils de chasse. PLAN III

29. Gerest (Vve Martin), à Saint-Étienne (Loire), place Villebœuf, 8. — Armes et pièces d'armes. PLAN III

30. Goupille (H.) & **Hervieu** (L.), à Paris, impasse Guéménée, 2, rue Saint-Antoine, 185. — Fleurets, épées et sabres. PLAN III

31. Grivolat père & fils, à Saint-Étienne (Loire), rue Villebœuf, 23. — Armes en tous genres. PLAN III

Exposition universelle Paris 1889, Médaille d'argent.

32. Guigne, à Paris, avenue de la Grande-Armée, 5 (Place de l'Étoile). — Fusils pour tir aux pigeons. PLAN III

Fournisseur du tir aux pigeons du Cercle du Bois de Boulogne. Armurier.

33. Guinard (Arthur), à Paris, avenue de l'Opéra, 8. — Fusils de chasse, etc. Carabines. Pistolets. Revolvers. Trappes et pigeons pour tir artificiel. PLAN III

34. Hardy, au Havre (Seine-Inférieure), rue de la Maillerie, 23. — Arme à cinq canons. PLAN III

35. Jouvet (Ernest), à Feuquières-en-Vimeu (Somme). — Armes et munitions pour tir réduit. Fusil de guerre. Revolver d'ordonnance. PLAN III

36. Lacouture (Vve) & **fils**, à Lyon (Rhône), rue de l'Hôtel-de-Ville, 85. — Fusils de chasse. Pistolets de tir. Revolvers. PLAN III

37. **Lacroix** (Étienne), à Toulouse (Haute-Garonne), rue du Rempart-Matabian, 33.— Modèles et dessins de pièces d'artifice. Applications diverses de la pyrotechnie. PLAN III

Exposition universelle Paris 1889, Médaille d'or.

38. **Lacroix** (Louis), à Paris, rue de Thorigny, 6. — Armes blanches. PLAN III

39. **Létrange** (Armand), à Paris, boulevard de la Villette, 57. — Équipements pour chasse et sports, etc. PLAN III

40. **Leullier** (Charles), à Paris, boulevard Magenta, 10. — Fusils. Revolvers. Pistolets. Épées. PLAN III

41. **Lévy & Cie**, à Saint-Étienne (Loire), rue de la Tréfilerie, 14. — Armes de tous systèmes. PLAN III

42. **Lien** (Édouard-Ernest), à Roubaix (Nord), rue du Curé, 9. — Fusils de chasse. Revolvers. Arquebuserie fine. Système de sûreté pour fusils Hammerless. PLAN III

43. **Mimard, Blachon & Cie**. à Saint-Étienne (Loire) et à Paris, rue du Louvre, 42. — Armes de chasse et de guerre. Canons. Articles de chasse et accessoires d'armes. Machines spéciales pour la fabrication des armes. PLAN III

Manufacture française d'Armes de Saint-Étienne.

44. **Morian** (Gabriel), à Paris, avenue de l'Opéra, 36. — Armes. PLAN III

45. **Murat-Cizeron**, à Saint-Étienne (Loire), rue Villebœuf, 17. — Armes de chasse. PLAN III

Paris 1889, Médaille d'or.

46. **Nouvelle** (Arthur), à Paris, boulevard Malesherbes, 10. — Fusils de chasse perfectionnés ; canonnerie et arquebuserie, constituant la nouvelle École française d'arquebuserie. PLAN III

Paris 1878, Médaille d'argent ; Paris 1889, Médaille d'or ; Anvers 1885, Hors Concours, Membre rapporteur du Jury ; Chicago 1893, Diplôme commémoratif ; Bruxelles 1897, Grand-Prix.

47. Paul (Georges), à Paris, boulevard de Magenta, 108. — Fusils de chasse. Carabines. Pistolets. Revolvers. Munitions et articles de chasse. PLAN III

Paris 1889, Médaille d'argent.

48. Penot (Ernest), à Paris, rue des Petits-Champs, 87. — Équipements de chasseur et de garde-chasse. Équipement de chiens. PLAN III

49. Peyron (Gabriel), à Saint-Étienne (Loire), rue Michelet, 51. — Armes. PLAN III

50. Picard Fayolle, à Saint-Étienne (Loire), place Saint-Roch, et rue du Vernay, 42. — Fusil de chasse. PLAN III

Ancienne maison Vve Cizeron-Canonier. Fabrique d'armes de luxe.

51. Pidault (Charles), à Paris, rue Royale, 25. — Armes de chasse, de tir et de guerre. PLAN III

52. Pinet & Charnier, à Paris, rue du Faubourg-Saint-Denis, 140. — Échantillons de pièces d'artifice. PLAN III

53. Prieur (B.), à Paris, rue de la Sainte-Chapelle, 3. — Fleurets. Épées. Sabres. Gants. Masques. Sandales. Vestes. Plastrons, etc. PLAN III

54. Riéger (Henry), à Paris, rue Vivienne, 37. — Armes diverses. PLAN III

Ancienne maison Lefaucheux.
Chevalier de la Légion d'Honneur.

55. Rivolier père & fils, à Saint-Étienne (Loire), rue Villedieu, 9. — Armes de chasse et de guerre. PLAN III

56. Roblin (Charles) **père & fils,** à Paris, rue de la Ville-l'Évêque, 9. — Fusils de chasse. PLAN III

Expositions universelles : Paris 1867, Médaille d'or ; Paris 1878, Médaille d'or ; Paris 1889, Médaille d'or ; Vienne 1873, Médaille d'or ; Anvers 1885, Médaille d'or.

57. Roffy (Marius), à Crépy-en-Valois (Oise). — Articles de chasse. Guêtres, etc. Ceinture. Carnier. Vêtement universel à carnier mobile. Gilet cartouchière, breveté S. G. D. G. Pèlerine pour chasser. Pantalon pour chasse. PLAN III

Exposition universelle Paris 1889, Médaille de bronze.

58. **Rolland** (Claude-Amand), à Paris, rue du Château-d'Eau, 5. — Outillage pour armuriers. PLAN III

59. **Ronchard-Cizeron**, à Saint-Étienne (Loire), rue Jean-Claude-Tissot, 14. — Canons de fusils de chasse, de tir et de guerre de diverses dimensions. Pièces de canons et de mortiers pour fêtes publiques. Caonns de canardières. PLAN III

Fabricant de canons de fusils.
Paris 1889, Hors Concours, Membre du Jury.

60. **Roux** (Félix), à Saint-Étienne (Loire), rue Émile-Lassaigne. — Fusils de chasse. Carabines. Pistolets. Cannes. Fusils. PLAN III

61. **Royet** (Étienne), à Saint-Étienne (Loire), place Chavanelle, 15. — Fusils de chasse et pièces d'armes de chasse. PLAN III

62. **Rubé** (Camille), à Amiens (Somme), rue des Trois-Cailloux, 90. — Fusils de chasse sans chiens extérieurs. PLAN III

Paris 1889, Médaille de bronze.

63. **Sirdey** (François), à Saint-Étienne (Loire), rue Chapelon, 16. — Fusils de chasse. PLAN III

64. **Société anonyme Léopold Bernard**, à Paris, avenue de Versailles, 129. — Canons de fusils de chasse. PLAN III

65. **Société française des Munitions de chasse, de tir et de guerre**, à Paris, rue Notre-Dame-des-Victoires, 30. — Amorces. Cartouches. Accessoires pour munitions de chasse, de tir et de revolvers. PLAN III

Anciens établissements Gévelot et Gaupillat.

66. **Société du Monobloc**, à Paris, rue Jacob, 45. — Canonnerie pour fusils de chasse. Canons monobloc. Canons doubles d'acier forgés sans brasure ni soudure, d'un seul bloc. Tubes. Mitrailleuses. Tubes rayés formant quatre canons du calibre de $6^{m}/_{m}$ partant ensemble, se plaçant dans un fusil de chasse, portée 500 mètres. PLAN III

Administrateur M. V. Goubaux.

67. Souzy aîné & Lacam (DE), à Paris, boulevard Voltaire, 31. — Armes blanches : Epées, sabres, fleurets, etc. Ustensiles d'escrime et effets : Boxe, canne, bâton. Cuirasses protectrices. Armes spéciales pour tirs. Concours complets de tirs. PLAN III

Exposition universelle Paris 1889, Médaille de bronze.

68. Teinturier (J.) **& Marquet** (J.), à Paris, rue des Vinaigriers, 34. — Articles de chasse. Carniers. Cartouchières. Fourreaux de fusils. Réserves à cartouches, etc. PLAN III

69. Triballat (CHARLES), à Paris, rue Meslay, 35. — Colliers de chiens. Carniers. Guêtres. Molletières. Fourreaux de fusil. Sacs en cuir. Fontes de revolvers. Cartouchières. PLAN III

Expositions universelles : Paris 1878, Médaille de bronze ; Paris 1889, Médaille d'argent ; Anvers 1885, Médaille de bronze ; Bruxelles 1897, Médaille de vermeil.

70. Verney-Carron frères, à Saint-Étienne (Loire), rue de la République, 27. — Fusils de chasse. Carabines. Revolvers. PLAN III

71. Vidier (HENRI), à Paris, rue de Chaillot, 1 bis. — Armes à feu. Pièces d'armes. Fusils de chasse. Revolvers. PLAN III

Fusils Czar.

72. Weil (ÉMILE), à Paris, passage Choiseul, 35, 37. — Armes de chasse et de tir. PLAN III

COLONIES

ALGÉRIE

1. **Abed-Amar Ben Ali**, à Taourirt Mimoun, douar Bnei Yenni (Alger).— Fusil arabe. Poignard monté d'un rasoir.
PL. VI.— D.3

2. **Abed Mohamed Ben Moufok**, à Taourirt Mimoun, douar Beni Yenni (Alger). — Tromblon. Fusil arabe. Canne à épée. Couteaux. PL. VI.— D.3

3. **Abed Mohammed ou Ali**, à Taourirt Mimoun, douar Beni Yenni (Alger). — Fusil arabe. PL. VI.— D.3

4. **Abed Saïd Benali**, à Taourirt Mimoun Beni Yenni, commune mixte de Fort-National (Alger). — Poignards.
PL. VI.— D.3

5. **Abib Mohammed Benhocine**, à Taourirt-Mimoun Beni Yenni, commune mixte de Fort-National (Alger). — Poignards. Fusil kabyle. PL. VI.— D.3

6. **Aïssa ben Slimane** (Caïd), à Beni-Isguen, annexe de Ghardaïa (Alger). — Pistolets. Fusil. PL. VI.— D.3

7. **Ali ben Tlemcani**, Caïd des Ouled-Sidi-Abid, à Bir oum Ali, cercle de Tebessa (Constantine). — Sabre. PL. VI.— D.3

Fusils. Poignards.

8. **Ben Gana Si M'hammed ben bou Aziz**, à Biskra (Constantine). — Pistolets. Fusils. Sabre. PL. VI.— D.3

9. **Benramdane Abib Ali**, à Taourirt Mimoun Ben Yenni, commune mixte de Fort-National (Alger). — Pistolets.
PL. VI.— D.3

Paris 1878, Médailles ; Paris 1889, Certificat.

10. **Bourguet** (Blaise-Jean-Marie), à Sidi-Bel-Abbès (Oran). — Flèches en silex. PL. VI.— D.3

11. **Latrèche** (Amar Ben Latrèche), à M'Sila (Constantine). — Sabre arabe. PL. VI.— D.3

12. **Mammeri Arab Bemmammar**, à Taourirt Mimoun Beni Yenni, commune mixte de Fort-National (Alger). — Poignards. PL. VI.— D.3

13. **Mammeri Saïd Benmohammed**, à Taourirt Mimoun Beni Yenni (commune mixte de Fort-National) (Alger). — Poignards. PL. VI.— D.3

14. **Mammeri Salem Benarezki**, à Taourirt Mimoun Beni Yenni, commune mixte de Fort-National (Alger). — Fusil arabe. Pistolet. Couteau. PL. VI.— D.3

15. **Mentzer** (E.), à Oran, boulevard Séguin, 35. — Un fusil de chasse à percussion centrale. Canon fixe à deux coups. PL. VI.— D.3

Fusils à accrochage des canons, à double fermeture, à un et à deux coups.

16. **Rabah Ben Ahmed**, dans la tribu du Djebel-Messaad, fraction des Oulad-Mohammed, Cercle de Bou-Saada (Alger). — Pistolets. PL. VI.— D.3

17. **Salah Ben el Hady Abderrahmane**, Caïd, à Melika annexe de Ghardaïa (Alger). — Sabre. PL. VI.— D.3

18. **Sebbane** (Ahmed-Benkaci), à Aït Larba, douar Beni-Yenni (Alger). — Tromblon. Yatagan. PL. VI.— D.3

19. **Seghir Ben Brahim**, Caïd des Allaouna, à Tasbent, cercle de Tebessa (Constantine).— Pistolets. Sabre. PL. VI.— D.3

20. **Si Abdelkader ben Djillali**, au Ksar Chellala (Alger). — Sabre. PL. VI.— D.3

21. **Si Ali Bey Ben Mihoub ben Chennouf**, au poste de Tkout, cercle de Biskra (Constantine). — Fusils arabes. PL. VI.— D.3

22. **Si ben Chora Ben Mohammed**, à Oulad-Sidi-Sliman (Laghouat) (Alger). — Sabre. PL. VI.— D.3

23. **Si ben Harzallah Ben Mordjani**, à Hadjadj (Laghouat) (Alger).— Fusil. PL. VI.— D.3

24. **Si Djelloul Ben el Hadj Lakhdar**, à Maamra (Laghouat) (Alger). — Sabre. PL. VI.— D.3

25. **Si Mohammed Ben Sahraoui**, à Zekaska (Laghouat) (Alger). — Pistolet. PL. VI.— D.6

26. **Tribu des Allaouna**, à Tébessa (Constantine).— Pistolets. Sabre. PL. VI.— D.6

COTE FRANÇAISE DES SOMALIS

1. **Brun** (L.), à Paris, rue des Halles, 19. — Armes provenant de la côte des Somalis et des pays gallas et abyssins. PL. VI.— E.3

Paris 1889, Médaille d'argent, Médaille d'or.

2. **Francou** (D.), à Paris, rue Bergère, 9. — Carabines. PL. VI.— E.3

3. **Gouvernement de la Côte française des Somalis**, à Djibouti. — Armes indigènes. PL. VI.— E.3

DAHOMEY

1. **Compagnie de l'Oueme-Dahomey**, à Paris, rue Saint-Marc, 17. — Armes blanches. PL. VI.— D.1 et 2

GUYANNE FRANÇAISE

1. **Comité local de l'Exposition**, à Cayenne. — Panoplies. PL. VI.— D.2 et 3

INDO-CHINE

1. **Comité local de la Cochinchine**, à Saïgon. — Arcs et flèches. PL. VI.— D. et E.2 et 3

2. **Comité local du Tonkin**, à Caobang.— Arbalette et flèches. PL. VI.— D. et E.2 et 2

3. **Comité local du Tonkin**, à Laokay. — Sabre. PL. VI.— D. et E.2 et 3

4. **Protectorat de l'Indo-Chine.**— Carquois munis de flèches. PL. VI.— D. et E.2 et 3

MADAGASCAR ET DÉPENDANCES

1. **Delhorbe** (Clément), à Tananarive. — Sagaies et boucliers malgaches. PL. VI.— C. et D. 4

2. **Fontoynont**, à Tanarive. — Une corne de guerrier sakalave. Un couteau de chasse sakalave. PL. VI.— C. et D. 4

3. **Maroix** (J.), à Tanarive. — Sagaies. Fusils. Baïonnettes. PL. VI.— C. et D.4

SÉNÉGAL ET DÉPENDANCES

1. **Cercle de Bakel.** — Armes. PL. VI.— E. I
2. **Cercle de la Basse-Casamance.**— Armes. PL. VI.— E. I
3. **Cercle de Cayor.** — Armes. PL. VI.— E. I
4. **Cercle de Dagana.** — Armes. PL. VI.— E. I
5. **Cercle de Dakar-Thiès.** — Armes. PL. VI.— E. I
6. **Cercle de la Haute-Casamance.**— Armes. PL. VI.— E. I
7. **Cercle de Kaedi.** — Armes. PL. VI.— E. I

8. **Cercle de Louga.** — Armes. PL. VI.— E.I

9. **Cercle de Matam.** — Armes. PL. VI.— E.I

10. **Cercle du Niani-Oule.**— Armes. PL. VI.— E.I

11. **Cercle de Nioro.** — Armes. PL. VI.— E.I

12. **Cercle de Podor.** — Armes. PL. VI.— E.I

13. **Cercle de Sine-Saloum.** — Armes. PL. VI.— E.I

14. **Cercle du Soudan-Annexé.** — Armes. PL. VI.— E.I

15. **Comité central du Sénégal,** à Saint-Louis. — Armes. PL. VI.— E.I

SOUDAN FRANÇAIS

1. **Comité local du Soudan Français,** à Kayes. — Armes de chasse. PL. VI.— D.I

2. **Marvier** (J.-D.-G.). — Panoplies d'armes. PL. VI.— E.I

PAYS ÉTRANGERS

ALLEMAGNE

1. **Grell & Cie**, à Haynau (Silésie). — Trappes pour bêtes fauves, etc. **PL. V.— B.6**

2. **Kettner** (Édouard), à Cologne.— Fusils de chasse. Fusils à deux et trois canons. Carabines à un canon et à répétition pour la chasse. **PL. V.— B.6**

Fabrique d'armes à Cologne-sur-le-Rhin et à Suhl, en Thüringe.

AUTRICHE

1. **Comité spécial forestier** (Exposition collective du), à Vienne.

Antonitsch (A.), à Ferlach (Carinthie).
Direction I. R. des établissements d'épreuves pour les armesportatives, Klagenfurt.
Kalecky (Vve Jean), à Vienne.
Novotný (I.), à Prague.
Ogris (Markus), Ferlach (Carinthie).
Springer (Les Héritiers de Jean), à Vienne.
Wernig (Peter), à Ferlach (Carinthie).
Wrulich (Mathias), Oberferlach (Carinthie).

Armes de chasse modernes. Appareilsd'épreuves pour armes portatives, statistiques. **PL. V.— E.8**

2. **Grasser** (Charles), à Vienne, Burggasse, 38. — Armes blanches. Appareils pour l'escrime. **PLAN III**

3. **Jung** (Édouard), à Vienne, Lerchenfelderstrasse, 25. — Armes blanches. Appareils pour l'escrime. **PLAN III**

BELGIQUE

1. Courally (FERDINAND), à Liège, rue Mosselman, 51. — Fusils de chasse. Carabines de chasse. Revolvers. Pistolets de tir.

PLAN III

Successeur de Lebeau (Auguste). Armes de haut luxe.

Paris 1878, Diplôme d'Honneur et Médaille d'or ; Philadelphie 1876, Médaille d'or ; Anvers 1885, Grand-Prix et Croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold.

2. Drissen (FERDINAND), à Liège. — Fusils de chasse et revolvers.

PLAN III

3. École professionnelle d'Armurerie, à Liège, rue Agimont, 11. — Armes de chasse. Pièces pour armes de chasse. Outils, etc. PLAN III

Armurerie.

Bruxelles 1897, Diplôme de Grand-Prix.

4. Evrard (ALEXANDRE), à Liège, place de la Vieille-Montagne, 15.— Fusils de chasse et de tir aux pigeons. PLAN III

Fabrique d'armes.

5. Francotte (AUGUSTE) & C[ie], à Liège. — Fusils. Carabines de chasse, de tir. Pistolets de salon, de tir. Revolvers. PLAN III

Carabines Martini Francotte, démontage instantané.

Armes de luxe.

6. Heuse-Lemoine (E.), à Nessonvaux-lez-Liège. — Canons de fusils de chasse en damas et en acier et ce qui se rattache à leur fabrication. PLAN III

7. Lochet-Habran (LAURENT), à Jupille-lez-Liège. — Canons en acier Lochet et en acier M. S. B. en acier surfin pour fusils Lefaucheux de chasse 2 coups avec crochet forgé tiré de la barre même, bout dépassant idem. Différents modèles de canons carabines pour fusils de chasse. Bascules et pièces mécanisées pour fusils. Canon acier d'une seule pièce. PLAN III

Fabrication de canons en acier.

8. **Nagant** (Léon), à Liège, quai de l'Ourthe, 49. — Revolvers de luxe et de concours. PLAN III

Fabrique d'armes.

9. **Niquet** (J.), à Liège, rue de l'Université, 46. — Fusils et carabines de chasse. PLAN III

Fabricant d'armes.
Paris 1878, Médaille de bronze ; Paris 1889, Médaille d'argent.

10. **Société anonyme des Cartoucheries russo-belge**, à Liège. — Munitions de chasse, de tir et de guerre. PLAN III

11. **Société anonyme des Etablissements Pieper**, à Liège. — Fusils de chasse. Carabines de salon. Révolvers de luxe. PLAN III

Paris 1878, Médaille d'argent et Diplôme d'Honneur collectif; Paris 1889, le seul Grand-Prix décerné aux armes belges ; Amsterdam 1883, Diplôme d'honneur ; Anvers 1885, Diplôme d'honneur ; Chicago 1893, Hors concours ; Bruxelles 1897, Trois Grands-Prix et une Médaille d'or.

12. **Société anonyme des Fabriques nationales d'Armes de guerre**, à Herstal-lez-Liège. — Fusils de chasse et pièces mécanisées. Pistolets Browning. Carabines. PLAN III

13. **Société anonyme des Manufactures liégeoises d'Armes à feu**, à Liège, rue Vertbois, 54. — Fusils de chasse. Carabines et révolvers de tous genres et pour tous pays. PLAN III

Paris 1867, Médaille d'argent ; Londres 1862, Médaille d'argent.

14. **Société anonyme de la Poudrerie royale de Wetteren-Coopal**, à Wetteren. — Poudres de chasse. PLAN III

15. **Société anonyme des Explosifs de Clermont**, à Liège, 119, boulevard de la Sauvenière,. — Poudres et cartouches. PLAN III

Muller et Cie.

BOSNIE - HERZÉGOVINE

1. **Bjelic** (Georg), Sous-Préfet, à Trebinje (Herzégovine). — Armes de Bosnie. PAV. PL. II

2. **Kraljevic** (Vaso), à Sarajevo. — Armes de Bosnie. PAV. PL. II

BULGARIE

1. **Tzankoff, Payakoff & Izrayloff**, à Roustchouk. — Cartouches. PAV. PL. II

CHINE

1. **Commission impériale** (Chine du Centre), à Shanghaï. — Carquois. PL. VI.— B. 3

2. **Commission impériale** (Chine du Sud), à Canton. — Arcs. Flèches. Carquois. Couteaux de chasse des aborigènes de Haïnan. PL. VI.— B. 3

CORÉE

1. **Gouvernement corréen.** — Armes et armures. PL. V.— E.4

ÉQUATEUR

1. **Comité d'organisation pour l'Exposition de 1900**, à Quito. — Canaguila et jayac-guasca, poisons indiens pour la chasse. PL. V.— D.7

ESPAGNE

1. **Figueroa y Cie**, à Linares (Province de Jaen). — Plombs de chasse. PLAN III

2. **Neufville** (Henri de), à Linares (province de Jaen). — Plomb de chasse. PLAN III

Plombs. Minerais. Mattes. Argent fin. Céruse. Litharges. Alquifoux. Accumulateurs. Produits métallurgiques divers.

Ingénieur des Mines, agent consulaire de France, gérant de la Compagnie « La Cruz », à Linares (Province de Jaen), capital 2.000.000 francs.

Représentants : MM. de Neufville frères, banquiers, rue Halévy, 6, à Paris.

Paris 1878, Médaille d'or ; Chicago 1893, Médaille d'or.

3. **Orbea y C^a^**, à Eibar (Province de Guipuzcoa). — Revolvers et cartouches de chasse PLAN III

ÉTATS-UNIS

1. **Forest & Stream Publishing Company**, à New-York. — Publications et illustrations. PLAN III

2. **Oneida Community Limited**, à Kenwood (New-York). Trappes. PL. V.— E.2

3. **Savage Arms Company**, à Utica (New-York). — Fusils, mécanismes et accessoires. Appareils à recharger les cartouches. PLAN III

Marque « Savage ».

4. **Smith & Wesson**, Springfield (Massachusetts).— Revolvers et pistolets. PLAN III

5. **Tiffany & Co**, à New-York, Union Square. — Fusils. Révolvers. Gaines. Fourreaux. Sacs en cuirs. Couteaux. Couperets et scies dont plusieurs ornementés. PLAN III

CUBA

1. **Monteagudo** (Jose de J.), à Santa-Clara. — Armes. PL. V.— D.6

GRANDE-BRETAGNE

1. **Anderson, Anderson & Anderson,** à Londres, E. C., Saint-Paul's Churchyard, 35. — Équipements et vêtements imperméables de chasse. PLAN III

2. **Baber** (Mlle), à Ceylan. — Armes. PL. VI.— C I

3. **Bagot** (C.-H.), à Ceylan. — Armes. PL. VI.— C I

4. **Birmingham Metal & Munitions Compagny Limited,** à Birmingham. — Munitions pour armes de chasse. PLAN III

5. **Boss & Co**, à Londres, S. W., Saint-James street, 73. — Fusils de sport avec et sans chiens, à simple et à double détente. PLAN III

6. **Byrde** (E.-M.), à Ceylan. — Armes de chasse et de sport. PL. VI— C. I

7. **Cogswell & Harrisson, Limited,** à Londres, S. W., Gillingham street. — Fusils et carabines de chasse. PLAN III

8. **Coke** (Lord), à Ceylan. — Armes de chasse et de sport. PL. VI.— C. I

9. **Dattia** (Son Altesse le Maharajah de) (Indes Centrales). — Armes. PL. VI.— C. I

10. **Davidson** (N.-C.), à Ceylan. — Armes de chasse et de sport. PL. VI.— C. I

11. **Davidson** (W.-E.), à Ceylan. — Armes de chasse et de sport. PL. VI.— C. I

12. **Deane** (H.-D.), à Ceylan. — Armes de chasse et de sport. PL. VI.— C. I

13. **Dominion of Canada** (Exposition collective des provinces de), à Ottawa (Canada).

Bristish-Columbia. Ontario.
Manitoba. Québec.
Nova Scotia.

Équipements de chasse et de sport. PL. VI.— C. I

14. **Eley Bros,** à Londres, W. C., Gray's Inn road, 254. — Munitions de chasse. PLAN III

15. **Fisher** (F.-C.), à Ceylan. — Armes de chasse et de sport.
PL. VI.— C. I

16. **Greener** (W.-W.), à Birmingham, Saint-Marys Square. — Fusils de sport et de chasse. PLAN III

Maison à Londres, Haymark street, 68.

17. **Gregory** (Lady), à Ceylan. — Armes. PL. VI.— C. I

18. **Holland & Holland, Limited**, à Londres, W., New Bond street, 98. — Armes de chasse. Fusils et carabines brevetés. Fusil à balle. Fusil à simple détente breveté. Carabines à poudre « cordite ». PLAN III

Fusil « Paradox ».

19. **Jackson** (R. et A.-W.), à Ceylan. — Armes de chasse et de sport. PL. VI.— C. I

20. **Joyce** (F.) & C°, à Londres, E. C., Suffolk Lane Upper Thames street, 7. — Cartouches, capsules et munitions. PLAN III

21. **Julius** (V.-A.), à Ceylan. — Armes de chasse et de sport.
PL. VI.— C. I

22. **Kegalla**, à Ceylan. — Armes. PL. VI.— C. I

Adjoint de l'agent du gouvernement.

23. **King's Norton Metal Compagny Limited**, à King's Norton, près Birmingham. — Spécimens de métaux usités dans la fabrication des cartouches, des capsules et des munitions de chasse.
PLAN III

24. **Lancaster** (Charles), à Londres, W, New Bond street, 151. — Fusils et carabines des derniers modèles à chiens et à percussion centrale avec ou sans éjecteurs. Fusils de chasse à détente simple. Fusils de chasse à deux canons pour le poil, la plume et le tir aux pigeons. Fusils à un et à deux canons de gros calibres et express, notamment des calibres 256 et 303 munis des rayures ovales inencrassables pour poudres sans fumée et balles à gaine de nickel, pleines ou à dilatation. Fusils à répétition et à magasin. Fusils à combinaison pour le plomb et les balles. Pistolets à percussion centrale. « L'art du tir », par Lancaster ; 6e édition populaire. PLAN III

Maison établie en 1826. Armurier, par patente spéciale de S. M. la Reine d'Angleterre, S. M. l'Empereur d'Allemagne, S. A. Royale le Prince de Galles, S. A. R. le Prince Christian et autres personnages princiers.

Paris 1889, Médaille d'or.

25. Marker, à Ceylan. — Armes de chasse et de sport.
PL. VI. — C. I

26. Murray (C.-A.), à Ceylan. — Armes de chasse et de sport.
PL. VI. — C. I

27. Murray (W.), à Ceylan. — Armes de chasse et de sport.
PL. VI. — C. I

28. Nobel's Explosives Company, Limited, à Glasgow, West George street, 149. — Matières pour la fabrication de poudres. Spécimens de poudres. Cartouches pour armes de chasse. Emballages.
PLAN III

Fabricants de cartouches de ballistite pour le sport. Éjecteur « Primrose », cartouches « Parvo » et « Pigeon ». Cartouches pour fusils de sport.

Expose également Groupes V, XI et XVIII.

29. Nuwara Elya Hunt, à Ceylan. — Armes de chasse et de sport.
PL. VI. — C. I

30. Purdey (James) **& sons**. Londres, W. South Audley street, Audley House, 57, 58. — Fusils et carabines de chasse.
PLAN III

Fournisseurs patentés de S. M. la reine Victoria et de S. A. R. le prince de Galles. Fournisseurs de S. M. I. l'empereur de Russie, S. M. le roi d'Italie, S. M. le roi de Portugal, S. A. R. le duc d'York.

Paris 1878, Médaille d'or ; Philadelphie 1876 et Sydney 1879, Médailles d'or ; Melbourne 1880, Médaille d'or.

31. Revees (E. Gordon), à Ceylan. — Armes de chasse et de sport.
PL. VI. — C. I

32. Schultze Gunpowder Company, Limited, à Londres, E. C., Gresham street, 28. — Poudre sans fumée. Poudre de bois pour la chasse et les « Rifleite ». Poudres de coton pour la chasse.
PLAN III

Poudre de bois Schultze.

33. Silver & C° & Edgington (Benjamin), à Londres E. C., Sun Court, 67, Cornhill. — Armes pour expédition et pour voyageurs.
PLAN III

34. Soysa (J.-W.-C. de) (Mudaliyar), à Ceylan. — Armes de chasse et de sport.
PL. VI. — C. I

35. **Westley, Richards & C°, Limited**, Bournbrook, Birmingham, England. — Fusils de chasse à simple détente, à canons démontables. Fusils à percussion centrale. PLAN III

Spécialités : Fusils à percussion centrale, brevet Westley Richards. Fusils à percussion centrale, brevet Westley Richards avec éjecteur et fusils à un canon pour le sport et le tir.

Fournisseurs de Sa Gracieuse Majesté la Reine Victoria, de S. A. R. le Prince de Galles, de S. A. R. le Duc de Saxe Gobourg Gotha, de S. A. R. le Duc de Connaught.

Récompenses : Grand-Prix, Paris 1889 ; Médaille d'argent, Calcutta 1884 ; Médaille d'or, Sud Afrique 1877 ; Récompense spéciale, Philadelphie 1876 ; Médailles (les plus hautes récompenses), Londres 1861.

36. **Wilkins** (M.-L.), à Ceylan. — Armes de chasse et de sport. PL. VI.— C. I

37. **Wright** (H.-E.), à Ceylan. — Armes de chasse et de sport. PL. VI.— C. I

GRÈCE

1. **Constantinou** (Jeannalis), à Athènes. — Objets accessoires d'arquebuserie. PAV. PL. II

2. **Poudrerie grecque**, à Athènes. — Grains de plomb pour la chasse. PAV. PL. II

HONGRIE

1. **Andrássy** (Comte Géza), à Betlér (Gömör). — Armes et équipements de chasse. PL. V.— D.8

2. **Csikos** (Etienne) à Péczel (Pest). — Gants d'escrime à l'épée et au fleuret. PL. V.— D.4

3. **Czakl** (JOSEPH), à Ungvár. — Fusils de chasse à deux coups. PL. V.— D.8

4. **Eszterházy** (Comte MICHEL), à Budapest. — Armes et équipements de chasse. PL. V.— D.8

5. **Eszterházy** (Prince NICOLAS), à Kis-Marton. — Armes et équipements de chasse. PL. V.— D.8

6. **Habicht** (EDMOND), à Felsö-Káld (Vas). — Bâton de chasse sculpté. PL. V.— D.8

7. **Herzog de Csete** (PIERRE), à Budapest. — Armes anciennes. PL. V.— D.8

ITALIE

1. **Ansaloni** (VINCENT), à Modène. — Fusil de chasse à double canon, etc. PLAN III

2. **Basilone** (RAPHAËL), à Rome. — Lames de fleuret. PLAN III

3. **Beaux** (LÉON) & Cie, à Milan. — Munitions de chasse et de tir. PLAN III

4. **Berozzi** (LÉOPOLD), à Spilamberto (Modène). — Poudres. PLAN III

5. **Corica & Cie**, à Messine. — Plomb de chasse. PLAN III

6. **Fabrique d'armes de Brescia**, à Milan. — Fusils. Revolvers. Canon canardière. PLAN III

Usines Brescia.

7. **Guidotti** (LÉONARD), à Lucques. — Fusil de chasse. PLAN III

8. **Legnani & Cie**, à Milan. — Machines à reborder les cartouches. PLAN III

9. **Marelli Sante**, à Rome. — Machine à peser la poudre. Machine à amorcer les capsules. PLAN III

10. **Ottani** (Joseph), à Bologne. — Plombs de chasse. PLAN III

11. **Parise Masaniello**, à Rome. — Objets d'escrime. Manuel. Instructions pour l'escrime. PLAN III

12. **Santoro** (Justin), à Terano.— Canardières mobiles. PLAN III

13. **Société sarde des matières explosives Ercole Antico & Cie**, à Cagliari. — Mèches de sûreté. Poudre de chasse jaune. PLAN III

14. **Tribuzio** (C.), à Turin. — Pistolet. Fusil. PLAN III

15. **Varriale** (Pascal), à Naples, rue San Brigida, 60. — Fusils de luxe. PLAN III

MEXIQUE

1. **Comité local de Puebla pour l'Exposition**, à Puebla. — Couteaux de chasse. PAV. PL. II

2. **Sanchez Ruiz** (Marcos) **& frère**, à Puebla.— Objets d'armurerie. PAV. PL. II

MONACO

1. **Ceresa** (Pierre), à Monaco, boulevard de l'Ouest. — Appareil automatique pour tir au pigeon, plaçable à distance variable de façon que le tireur puisse régler son tir lui-même. PAV. PL. II

Paris 1889, Mention honorable; Anvers 1885, Médaille de bronze.

PORTUGAL

1. **Commission provinciale de Mozambique**, à Mozambique. — Armes blanches indigènes. PAV. PL. II

2. **Commission provinciale de Timor**, à Dilly-Timor. Armes blanches. Armes de jet et accessoires. PAV. PL. II

3. **Compagnie de Loabo**, à Lisbonne. — Armes blanches. PAV. PL. II

4. **Compagnie de Mossamedes**, à Angola. — Armes. PAV. PL. II

5. **Compagnie de Zambezia**, à Lisbonne. — Armes blanches indigènes. PAV. PL. II

6. **Conj-Chan**, à Macao. — Armes blanches. PAV. PL. II

7. **Porphirio** (Manoel), à Lisbonne.— Accessoires d'arquebuserie. PAV. PL. II

8. **Rodrigues** (Francisco-Luiz), à Lisbonne. — Armes à feu. PAV. PL. II

RUSSIE

1. **Mezrine** (Paul), à Igevski Zavod (Gouvernement de Viatka). — Fusils de chasse. PL. V.— D.8

2. **Petites Industries d'Armes à feu et d'équipement de Chasse** (Expositition collective des).

Averine. Popoff (Jean).
Odocotzeff Frères. Rabinovitch.

Armes à feu. Équipements de chasse. PL. VI — C.3

3. **Sasonov** (Grégoire), à Toula. — Armes blanches. PL. V.— D.8

SUÈDE

1. **Hansson** (Gustaf), à Stockholm. — Fusils à canne. Pincettes. PLAN III

2. **Société anonyme « Automatgevär »**, à Stockholm. Fusils de chasse automatiques. PLAN III

3. **Société anonyme pour la fabrication de la poudre**, à Landskrona. — Poudre et cartouches. PLAN III

GROUPE IX

FORÊTS, CHASSE, PÊCHE, CUEILLETTES

Classe 52

PRODUITS DE LA CHASSE

Naturalisation. — La préparation des dépouilles d'animaux, pour les rétablir et les conserver dans leur forme naturelle, n'est que l'un des côtés de l'industrie des naturalistes, dont la tâche la plus intéressante est la mise en collection des produits des trois règnes de la nature.

Les facilités de pénétration dans les régions les plus éloignées des ports d'accès ont permis d'obtenir, en ces dernières années, des sujets nouveaux fort remarquables. On peut citer comme exemple la capture, dans les forêts intérieures de Bornéo, du grand singe anthropomorphe. Les îles de la Papouasie ont fourni de nouvelles espèces d'oiseaux de Paradis, extraordinaires par l'abondance de leur plumage et l'éclat de leur coloris. Les fouilles faites dans les terrains quaternaires des pampas de l'Amérique du Sud ont mis à jour des squelettes complets d'animaux gigantesques, dont les espèces sont aujourd'hui disparues.

Les naturalistes scientifiques sont peu nombreux : une cinquantaine environ ; dans ce nombre ne sont pas compris les industriels qui s'occupent de la fabrication des objets de parure pour dames et d'autres articles analogues se rattachant plutôt à l'industrie de la plumasserie ou à celle de la fourrure.

Les trois principaux centres d'approvisionnement sont Londres, Paris et Hambourg.

Pelleteries et fourrures. — Le commerce et l'industrie des pelleteries et fourrures ont pris, depuis le siècle dernier, une extension considérable.

Les fourrures n'étaient autrefois en usage que dans les classes privilégiées. Offertes en cadeaux comme objets rares et de grande valeur,



elles faisaient partie des riches trousseaux et s'employaient sous certaines formes qui subissaient peu de transformations.

Commercialement, le chiffre d'affaires auquel elles donnaient lieu était très limité. Ce ne fut guère qu'après 1850 que la production s'accrut avec l'ouverture de nouveaux débouchés et qu'un grand essor fut donné à cette branche importante du travail national.

Grâce à une fabrication spéciale, créée pour la vente dans les maisons de confections et de nouveautés, l'usage des fourrures s'est rapidement répandu dans toutes les classes.

Depuis 1889 surtout, l'industrie des pelleteries et fourrures a acquis en France une réelle importance. Ce développement est dû non seulement aux progrès apportés dans les procédés de fabrication mais aussi au goût déployé dans la création de modèles renouvelés chaque année, car la mode, bien plus que la température, donne le criterium de la consommation. D'autre part, les hivers de ces dix dernières années, bien que peu rigoureux ont néanmoins été favorables à l'industrie de la fourrure.

Les principaux centres d'apprêts et de fabrication sont en France : Paris, Lyon et Sens. Tous les pays du Nord ont également des centres de fabrication, mais Paris reste le plus important, et les principaux marchands étrangers, aussi bien que les particuliers, y viennent chaque année acheter les nouveaux modèles.

L'industrie de la fourrure emploie la dépouille des animaux sauvages des deux continents et aussi celle de quelques animaux domestiques, la variété des pelleteries de tout genre ayant beaucoup augmenté depuis un demi-siècle.

Les fourreurs et pelletiers ont importé et utilisé un grand nombre de peaux inconnues de nos ancêtres. Les plus belles viennent de l'Amérique du Nord, du Canada et de la Russie. La France fournit des peaux de renards, de fouines, de putois et de loutres; ainsi que des peaux de lapins qui font l'objet d'une industrie très importante et d'un commerce très étendu avec l'étranger.

Par des procédés spéciaux d'apprêt et de teinture, les fabricants français ont réussi à transformer des peaux de prix modique en articles donnant l'illusion de fourrures fines. Cette transformation, ayant beaucoup contribué à accroître la vogue, a largement aidé au progrès de l'industrie.

Le travail des fourrures se fait presque exclusivement à la main et n'a pas subi de grandes modifications. Cependant les ouvriers, obéissant à l'influence d'une sorte d'émulation et stimulés sans cesse par les changements de la mode, ont acquis une très grande habileté et exécutent maintenant de véritables travaux d'art.

Presque tous les pays du Nord produisent et travaillent la fourrure,

mais c'est la France qui exporte le plus de marchandises fabriquées ; viennent ensuite l'Allemagne et l'Angleterre.

A l'origine, la plupart des ouvriers fourreurs employés en France venaient d'Allemagne, d'Autriche, de Suède ou de Norvège. Depuis quelques années, et à l'instigation de la Chambre syndicale des fourreurs, les principaux industriels ont formé des apprentis, les encourageant par de fréquents concours.

Le salaire des apprêteurs est très variable ; il est généralement elevé. Les ouvriers travaillent presque exclusivement aux pièces et reçoivent une forte rémunération pendant la saison de production, mais ils ont à subir cinq mois de chômage. Ils sont en France au nombre d'environ cinq cents hommes et cinq cents femmes.

Le salaire des ouvriers fourreurs varie de 7 à 9 francs pour une journée de 9 heures. Celui des ouvrières est de 2 fr. 50 a 5 francs.

Pendant la saison active, soit de septembre à décembre, les ouvriers augmentent encore leur salaire par des heures supplémentaires payées 1 fr. 50.

On peut estimer le nombre des ouvriers fourreurs en France à 600, auxquels s'ajoutent 400 apprentis ou cloueurs et 5.000 ouvrières en couture, soit à la main, soit à la machine.

Le nombre des patrons fourreurs est d'une centaine et celui des patrons apprêteurs ou teinturiers de 50 environ. Ils sont groupés en deux Chambres syndicales.

Les pelleteries et fourrures à l'état brut se vendent dans leur pays d'origine. Mais les produits de l'Amérique du Nord, du Canada et de la Chine ont leur principal marché à Londres, où il se fait des ventes aux enchères, importantes et périodiques. En Russie, il y a chaque année une grande foire à Irbitt en février, et à Nijni-Novgorod en août. Leipzig est également un grand centre d'échanges entre négociants en pelleteries. Il y a dans cette ville deux foires par an, la plus importante à Pâques, l'autre, moins visitée, en septembre.

L'ensemble du commerce et de l'industrie des pelleteries et fourrures, importation et exportation, donne lieu, en France, à un mouvement d'affaires qui n'est pas inférieur à 100 millions.

Poils. — Les poils pour la chapellerie sont coupés sur des peaux de lièvre provenant surtout d'Allemagne, d'Autriche-Hongrie ou de Russie, ainsi que sur des peaux de clapier ou lapin domestique, provenant de France en très grande majorité, de Belgique, d'Allemagne, et des garennes anglaises ou australiennes.

Les peaux de lièvre sont spécialement travaillées et coupées en Allemagne, en Belgique et aux États-Unis.

En 1889, l'industrie des poils pour la chapellerie employait, en France, 2.500 ouvriers, dont moitié à Paris. Elle transformait 70 millions de peaux, représentant une quantité d'environ 2 millions de kilogrammes de poils, d'une valeur de 18 millions de francs. Depuis dix ans, ces chiffres ont peu varié.

Crins et soies. — Le commerce et l'industrie des crins de bœuf et de cheval n'ont subi que de légers changements depuis 1889 ; mais l'importance des soies de porc s'est accrue par l'augmentation des provenances étrangères, et notamment des soies de porc de Chine.

Les crins de bœuf ou de cheval trouvent toujours le même emploi, soit à l'état de crin frisé pour la literie, la tapisserie, la carrosserie et la bonneterie, soit à l'état de tissu pour sièges ou accessoires de toilette féminine.

Le pays qui fournit le plus de crins est l'Amérique du Sud. En France, c'est de Bretagne que provient le plus fort contingent de crins bruts ; le Midi, la Champagne et la Bretagne fournissent des soies de porc. Les soies importées de l'Amérique du Nord sont de qualité inférieure et servent, généralement mélangées au crin, à la confection de la literie.

Les soies de porc et de sanglier, provenant du Nord de l'Europe et de la Chine, sont de qualité supérieure ; elles ont pour marchés Londres, Francfort, Kœnigsberg et Leipzig. Les soies de Chine sont inférieures à celles de Russie. La consommation les a d'abord acceptées avec difficulté ; mieux traitées, elles représentent actuellement un appoint de production très important et qui tend à s'accroître de plus en plus.

En 1888, l'exportation chinoise livrait à la consommation européenne :

En quantité. 5.989 piculs, soit kil. : 362.053 ;
En valeur. . 140.193 taels, soit fr. : 831.344.

En 1898, on constate que cette exportation a été de :

En quantité. 30.425 piculs, soit kil. : 1.839.282 ;
En valeur . . 883.923 taels, soit fr. : 3.323.550,

et encore faut-il noter, pour l'établissement de la valeur en France, que le change, qui était en 1898 de 5,93, était tombé à 3,76, en 1898.

Les centres de triage et de préparation en Chine sont : Tien-Tsin et Hankéou, pour les soies noires, Canton pour les soies noires et blanches. L'exportation a lieu par les ports de Hong-Kong et de Shanghaï. L'importation en France se fait par le Havre et par Marseille, partie sous pavillon allemand.

L'emploi industriel existe surtout en France, en Belgique, en Italie et en Allemagne.

L'introduction sur les marchés européens des soies de porc de Chine a eu pour résultat de faire obstacle à la hausse qui se serait produite sur les soies d'Allemagne et de Russie, devenues insuffisantes pour les besoins de la consommation.

Les prix des crins de bœuf et de cheval n'ont pas subi de grandes variations, mais ils présentent une tendance à la hausse, par suite de la diminution dès arrivages en Europe, conséquence de l'extension de la fabrication en Amérique.

Les procédés de fabrication, triage, lavage, manutention et filature n'ont pas varié depuis 1889.

Les crins de bœuf et de cheval, les soies de porc et de sanglier donnent lieu en France à un mouvement commercial d'environ 15 millions de francs.

Plumes de parure. — Le commerce des plumes de parure demande ses matières premières à tous les oiseaux du globe et répand ensuite ses produits fabriqués dans les cinq parties du monde.

La production totale annuelle des plumes de parure peut être évaluée à 250.000 kilogrammes, représentant une valeur moyenne de plus de 30 millions de francs.

Les plumes d'autruche occupent la première place dans le commerce et l'industrie des plumes de parure.

Leur prix, très élevé autrefois, a diminué de beaucoup, par suite de la domestication de l'animal et de sa reproduction plus facile.

Un élevage spécial, pratiqué avec un succès prodigieux dans toute la colonie du Cap, a donné des résultats moins importants en Égypte et dans le Soudan et presque négatifs en Algérie.

En 1875, pour une production inférieure à 100.000 kilogrammes, la valeur des plumes d'autruche importées d'Afrique, de Syrie et d'Arabie, s'élevait à 15 millions environ. Les plumes de chasse, d'une valeur relativement plus grande que les plumes domestiques, formaient encore presque la moitié du chiffre total.

Aujourd'hui, pour une importation de 175.000 kilogrammes, la valeur ne dépasse pas 22 millions de francs et les plumes de chasse n'y figurent pas pour un dixième. On peut se faire une idée de la rapidité et de l'importance de la transformation produite par l'élevage par ce fait qu'en 1865 le recensement officiel indiquait l'existence, dans la colonie du Cap, de 80 autruches domestiques, alors qu'en 1875 le nombre en était de 32.247.

La production de la colonie du Cap était, il y a dix ans, de 150.000 kilogrammes ; elle est restée sensiblement la même, mais la valeur s'est élevée de 15 à 20 millions. Cette plus-value a profité, pour un tiers environ, au commerce français.

Les autruches ont à peu près disparu de la Syrie, de l'Arabie, du Bornou, de la région de Bengari, du Djerid et du Mzab. Contrariées par la guerre, les opérations dans la Haute-Égypte n'ont porté, en 1898, que sur environ 15.000 kilogrammes, d'une valeur de 1 million, mais elles tendent à se relever.

Les provenances du Soudan, centralisées dans le Touat, suivent la route de Ghadamès et de Tripoli.

La quantité exportée par cette voie a été, en 1898, d'environ 10.000 kilogrammes, représentant une valeur de 800.000 francs.

Les plumes d'autruche d'Algérie, du Maroc et du Sénégal, dont la valeur marchande ne dépasse pas actuellement 300.000 à 400.000 francs, forment un faible appoint dans la production totale de l'autruche d'Afrique, production dont la valeur annuelle est de 22 millions environ.

Le commerce des plumes de parure s'étend à une foule d'espèces recueillies dans le monde entier, mais fournies principalement par les régions équatoriales des deux hémisphères : nandou (autruche d'Amérique), oiseaux de paradis, canard, héron (aigrette et crosse), lophophore, cigogne à sac (marabout blanc et gris), grèbe, martin-pêcheur, faisan, ibis, paon, merle, perroquet, colibri, etc., dont le plumage brillant déploie toutes les couleurs de l'arc-en-ciel.

Subissant la loi de l'offre et de la demande, les prix respectifs de ces plumes ou dépouilles présentent des variations considérables; mais on peut dire que l'ensemble a une valeur marchande annuelle de 6 à 7 millions de francs, dont près de la moitié profite au commerce français.

Comme matière première, la production des plumes de parure donne lieu à un mouvement annuel d'affaires de 30 millions. D'un autre côté, après fabrication, le commerce de ce même article atteint 60 millions. Dans ce chiffre, l'industrie française est représentée par 20 millions.

Corne. — Jusque vers 1830, la corne de bœuf ou de buffle était travaillée, en France, par le fabricant lui-même, qui achetait la matière première à l'état brut et la convertissait en peignes, boutons ou autres objets d'utilité ou de fantaisie.

Depuis cette époque, la création d'établissements spéciaux pour l'aplatissage de la corne a rendu de très grands services à l'industrie, en permettant aux fabricants de s'approvisionner sans être encombrés, comme autrefois, de marchandises dont ils ne pouvaient tirer parti.

L'industrie de la baleine de corne est également d'origine française et remonte à 1855. Les baleines fabriquées avec les cornes de buffle remplacent, dans la plupart de ses applications, la véritable baleine, dont la production est depuis longtemps insuffisante.

Le travail industriel de la corne comprend actuellement deux branches distinctes :

1° La fabrication de la baleine de corne, pour robes et corsets ;

2° L'aplatissage ou apprêtage de la corne, en vue de la fabrication des peignes, boutons, manches de couteaux, poignées de cannes et parapluies, brosses, pièces d'optique, tabatières, couverts à salade et autres objets tournés, courbés ou moulés.

L'année 1889 a été le point de départ d'une hausse considérable sur les matières premières qui servent à la fabrication de la baleine de corne.

Depuis lors, l'industrie de l'aplatissage s'est peu modifiée.

Le prix moyen des cornes de buffle varie de 60 à 90 francs les 100 kilogrammes. Elles proviennent des Indes, par Bombay, Madras et Calcutta ; de l'Indo-Chine, par Saïgon ; du Siam, par Bangkok ; des îles de la Sonde, par Singapour.

Le prix moyen des cornes de bœuf oscille entre 80 et 150 francs les 100 kilogrammes, leurs pays de provenance sont l'Amérique du Sud (Brésil, Uruguay, Chili et République Argentine), le cap de Bonne-Espérance, l'Australie, la Hongrie et la France.

Les procédés de fabrication de la baleine de corne et l'aplatissage ou apprêtage pour peignes, boutons, tabletterie, etc., ne se sont pas sensiblement modifiés depuis 1889.

Les presses verticales, hydrauliques et à vapeur remplacent invariablement les anciennes presses horizontales. L'outillage consiste en scies à ruban, dôleuses mécaniques, presses hydrauliques et à vapeur, établis et rabots perfectionnés, tours à poncer et à polir.

La France occupe toujours le premier rang dans cette fabrication. Elle compte 14 établissements où sont employés près de 500 ouvriers et autant d'ouvrières.

Les salaires sont, en moyenne, de 6 francs par jour pour les hommes, et de 2 fr. 75 pour les femmes.

Les États-Unis, l'Allemagne, l'Angleterre, la Russie, la Belgique, l'Italie, et l'Orient sont les principaux débouchés de l'exportation française.

Les prix subissent des variations importantes suivant la nature, le choix et la qualité des marchandises vendues.

En France, l'industrie de la corne représente une valeur d'environ 10 millions de francs, dans lesquels l'exportation figure pour les deux tiers.

La concurrence des fabriques allemandes et des autrichiennes commence à se faire sentir sur le marché français.

Ivoire.— L'industrie de l'ivoire est en forte décroissance depuis 1889. Si la diminution n'est pas très sensible dans les articles principaux et

pour ainsi dire classiques, tels que les peignes, les touches de piano, les billes de billard, les manches de couteaux, elle est, par contre, considérable dans certains articles sur lesquels la mode a une grande influence : tabletterie, brosserie, sculpture sur ivoire. Pour ces catégories d'objets, on se sert maintenant de matières d'un prix moindre bois, métal, et surtout celluloïd.

On travaille l'ivoire à Paris principalement. Les peignes seuls sont spécialement fabriqués dans le département de l'Eure, et une partie de la brosserie dans celui de l'Oise.

L'ivoire provient presque entièrement du continent africain. Il en arrive aussi, mais en petite quantité, du Siam.

Le prix moyen de l'ivoire brut employé en France varie de 25 à 35 francs le kilogramme.

L'ivoire est découpé mécaniquement et l'outillage français, du reste peu compliqué, ne paraît pas inférieur à celui de l'étranger.

Le nombre des fabricants est d'une soixantaine et celui des ouvriers de 500 environ.

Les salaires sont rémunérateurs, et il ne s'est jamais produit de grèves dans cette industrie.

La consommation française absorbe la plus grande quantité de l'ivoire travaillé en France. Les seuls articles qui donnent lieu à quelque exportation, sont les peignes et les billes de billard et, dans une proportion moindre, les touches de piano et les manches de couteaux. Nos acheteurs principaux sont l'Amérique du Sud, l'Espagne, la Russie, l'Italie, l'Allemagne, l'Angleterre et les Pays-Bas. Nous fabriquons, en outre, pour Bombay, des tubes et des anneaux.

Les marchés les plus importants de la matière première sont, en Europe, Londres et Anvers, puis Liverpool et Hambourg.

Les prix sont à peu près les mêmes sur ces diverses places, mais les acheteurs français paient volontiers cher, de façon à avoir la meilleure qualité.

L'ivoire donne lieu annuellement en France à un mouvement d'affaires d'environ 3 millions de francs.

Jusqu'ici, la France a conservé la meilleure et la plus importante fabrication de peignes, mais l'Allemagne fait de très grands progrès pour les touches de piano et les billes de billard, et l'Angleterre pour les manches de couteaux. Les articles de luxe sont demandés un peu partout, sauf en Angleterre et en Belgique. Les fabriques d'ivoire des États-Unis d'Amérique se sont sérieusement développées pendant ces dernières années.

Écaille. — Depuis 1889, l'industrie de l'écaille est plutôt en décroissance.

Cette fabrication existe principalement à Paris et, dans une proportion moindre, dans les départements de l'Eure et du Jura.

Les Antilles, Cuba, la Jamaïque, Haïti, le Centre-Amérique, le Honduras, les îles Seychelles, Madagascar, l'Australie, les Indes Néerlandaises fournissent l'écaille à l'état brut ; le prix moyen varie de 60 à 70 francs le kilogramme.

La fabrication se fait à la main et l'outillage, très simple, n'a guère été modifié depuis dix ans ; cependant on commence à se servir de moteurs électriques.

Les fabricants sont, en France, au nombre d'une trentaine, employant environ 500 ouvriers.

Paris, puis Londres, sont les principaux centres de consommation pour l'article riche, et spécialement pour les peignes et les épingles. Il se fait un peu d'exportation pour l'article inférieur, principalement en Belgique.

Musc, civette et castoreum. — Ces produits employés pour la droguerie, la parfumerie et la pharmacie, sont entièrement de provenance exotique.

Musc. — Le musc, sécrétion animale, est fourni par une espèce de chevrotain, que les indigènes prennent dans les montagnes de l'Asie, de la Sibérie et du Thibet. Par suite des chasses qui se pratiquent depuis des siècles, l'animal a disparu dans beaucoup de contrées, mais il s'est conservé en troupeaux nombreux au Thibet, où l'espèce se reproduit d'une façon normale.

La finesse du parfum varie suivant la nourriture que trouve le chevrotain porte-musc.

La qualité la plus fine est celle appelée « Musc-Tonkin ». Cette désignation provient de ce que, pendant très longtemps, les Missions catholiques établies au Tonkin fournissaient seules à la France le musc employé en parfumerie et en pharmacie.

Depuis l'ouverture du port de Shang-Haï jusqu'en 1870, le commerce du musc s'est concentré sur ce marché, où il arrivait non seulement de Tchoung-King, dans le Sé-Tchouen, mais encore du Thibet par le Yang-Tsé-Kiang.

Avant 1870, nos parfumeurs achetaient généralement le musc sur le marché de Londres, où il était mis en vente publique à son arrivée de Shang-Haï. Mais, peu à peu, la principale maison d'importation de ce produit à Paris est parvenue à affranchir la clientèle française de la tutelle anglaise, grâce aux importations directes de diverses parties de la Chine ; le commerce du musc s'est concentré à Paris et la majeure partie de ce produit arrive aujourd'hui par la voie de Marseille.

En 1898, l'exportation du musc de Shanghaï a été de 1747 catties, soit 1.013.260 kilogrammes.

Par suite de la découverte du musc factice essayé par la consommation en 1890, le kilogramme de la première qualité, coté à Paris il y a dix ans 3.500 francs, a diminué d'environ 1.000 francs. Le musc artificiel n'a pas arrêté, en France, la consommation des qualités fines du musc, tandis que les besoins, pour les qualités ordinaires, ont fortement diminué.

On importe aussi du musc de Birmanie et des frontières du Thibet, c'est-à-dire des sources mêmes de la production. Dans ces pays, les cours ne sont pas en rapport avec ceux de Shang-Haï, basés sur des lots de toutes provenances et qualités.

Paris est le plus fort marché de consommation du musc fin ; la moitié environ des quantités expédiées en Europe, y est vendue.

Civette. — Depuis que des maisons françaises se sont établies au Choa (Abyssinie), le commerce de la civette s'est concentré à Paris.

Avant 1899, il était rare de recevoir la civette pure et les lots étaient généralement un mélange assez foncé de civette sauvage et domestiquée. L'établissement d'agents européens à Addis-Ababa a permis, depuis quelques années, d'importer la civette claire, provenant d'animaux domestiqués concurremment avec la civette provenant d'animaux sauvages. Cette dernière est toujours noire, par suite de l'oxydation provoquée par l'air et la nourriture de l'animal. Pour que l'animal domestiqué produise de la civette claire, on ne l'alimente que de viande de bœuf et d'une espèce de maïs appelé « douro ». La sécrétion de cette civette domestiquée est considérée par les parfumeurs comme plus aromatique et plus puissante, tandis que le produit de la civette sauvage a généralement un arrière-goût de miel, l'animal recherchant, paraît-il, cette nourriture.

Pendant la guerre italo-abyssine, on a également importé de la civette de Zanzibar ; mais sauvages ou domestiqués, les animaux de ce pays mangent surtout des végétaux, ce qui change le parfum de leurs secrétions.

Le prix de la civette s'éleva alors jusqu'à 1.800 francs le kilogramme, car une épizootie fit périr, au Choa, beaucoup d'animaux.

Les cours actuels sont d'environ 450 francs le kilogramme, pour la qualité claire domestiquée, et de 350 francs pour la qualité sauvage et noire.

Castoreum. — Produit par la sécrétion du castor, le castoreum est importé de la Sibérie et du Canada en poches d'environ 10 centimètres de long, réunies deux à deux par leur petite extrémité.

Son emploi en parfumerie diminue de plus en plus, mais le castoreum est encore employé en médecine comme antispasmodique et trouve principalement un débouché en Orient, surtout à Constantinople.

RECENSEMENT PROFESSIONNEL. — 1896

INDUSTRIES	NOMBRE TOTAL de personnes occupées	NOMBRE TOTAL des établissements où travaillent plus de 5 personnes	RÉPARTITION de ces établissements d'après le nombre des personnes occupées			DÉPARTEMENTS où sont occupées le plus de personnes — PROPORTION pour 100 du personnel total	PRODUCTION OUTILLAGE, ETC.
			0 à 50	50 à 500	plus de 500		
Chasse, gardes-chasse gardes-forestiers.......	1.600	6	6	»	»	»	
Fabrication de pelleteries, lustrage de fourrures..................	4.100	104	86	17	1	Seine (77)	
Naturalistes.........	400	4	4	»	»	Seine (18)	
Couperie de poils, etc (Rappel de la classe 89)	1.100	33	25	8	»	Seine (54)	

Classe 52

PRODUITS DE LA CHASSE [1]

FRANCE

1. **Agogué** (Arsène), à Paris, rue de la Verrerie, 89. — Yeux artificiels pour l'histoire naturelle. PLAN III

2. **Baillargeau-Chevalier** (Gabriel), à Poitiers (Vienne), route de Paris, 16. — Peaux d'oies et de cygnes. Manchons-houppes. PLAN III

   Spécialité de peaux d'oies et de cygnes pour fourrures.

3. **Barnoncel, Billaud & Cie**, à Paris, rue de l'Amiral-Mouchez, 38, 40, 42 et 44. — Pelleteries et fourrures teintes. PLAN III

4. **Baudry** (H.) **fils**, à Paris, boulevard de Sébastopol, 97. — Plumes brutes et travaillées. PLAN III

   Paris 1878, Médaille de bronze ; Paris 1889, Médaille d'argent ; Chicago 1893, Hors Concours ; Bruxelles 1897, Diplôme d'Honneur.

5. **Benko** (Daniel), à Paris, rue Chanoinesse, 16. — Fourrure de loutre. PLAN III

---

(1) *Les chiffres et la lettre qui suivent le nom de chaque exposant indiquent la place qu'il occupe dans l'un des sept plans du volume.*

Le chiffre romain est le numéro du plan.

La lettre désigne la colonne verticale et le chiffre arabe la colonne horizontale à l'intersection desquelles se trouve le produit exposé.

6. **Biat** (Jean-Louis), à Bordeaux (Gironde), rue du Pas-Saint-Georges, 55. — Oiseaux et animaux divers. Têtes en carton pour naturalistes bourreurs. PLAN III

Paris 1889, Médaille de bronze.

7. **Bing fils & Cie**, à Paris, rue de Paradis, 43 (cité Paradis, 1). — 1° Chevrotain porte-musc de différentes espèces. 2° Exposition dans les boîtes d'origine de diverses qualités de poches de musc. Civettes : 1° Trois animaux naturalisés, de trois pays différents. 2° La matière en emballage d'origine provenant des civettes sauvages et domestiquées. Castoreum : Deux espèces naturalisées et leurs produits. PLAN III

Importateur de matières premières pour la parfumerie.

Paris 1889, Chevalier de la Légion d'Honneur. Commissaire à l'Exposition de Madagascar.

8. **Bordage** (P.), à Paris, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 1.— Renards argentés. Zibelines. Chinchillas. Fourrures diverses. PLAN III

Pelleteries et fourrures.

9. **Boubée** (E.) **fils**, à Paris, place Saint-André-des-Arts, 3. — Oiseaux. Mammifères. Reptiles. Poissons. Coquilles (minéraux, roches fossiles). PLAN III

Paris 1878, Médaille d'or ; Paris 1889, Médaille d'or.

10. **Chapal** (C. et E.) **frères & Cie**, à Montreuil-sous-Bois (Seine), rue Kléber, 9. — Peaux de lapins teintes en diverses imitations de fourrures. PLAN III

Lustreurs teinturiers de fourrures et coupeurs de poils pour chapellerie. Usine à Brooklyn (N. Y.), États-Unis.

Expositions universelles : Paris 1867, Médaille d'argent ; Paris 1878, Médaille d'or ; Paris 1889, Médaille d'or ; Chicago 1893, Hors Concours ; Bruxelles 1897, Grand-Prix.

11. **Clermont** (De) **& Cie**, à Paris, rue Barbette, 11. — Poils pour la chapellerie. PLAN III

Couperies à Elbeuf (Seine-Inférieure), à Bruxelles (Belgique) et à Newark (États-Unis).

Expositions universelles : Paris 1867, Médaille d'or ; Paris 1878, M. O. de Clermont, membre du Jury, Chevalier de la Légion d'Honneur ; Paris 1889, M. H. de Clermont, secrétaire-trésorier et rapporteur du Jury de la classe 43 ; Sydney 1879, Premier degré de Mérite ; Melbourne 1880, Première Médaille de Mérite ; M. H. de Clermont, Chevalier de la Légion d'Honneur

12. Clostre-Richard (Jean-Baptiste), à Nancy (Meurthe-et-Moselle, rue Saint-Jean, 33 et 35. — Fibres du Mexique. Préparation en divers genres et importation directe des tampicos pour la literie et la brosserie, avec des bottes coupées et détachées. PLAN III

13. Courtois Perrot (Vve A.), à Poitiers (Vienne), boulevard Saint-Lazare, 10. — Peaux d'oies et de cygnes préparées. PLAN III

Préparations de peaux d'oies et de cygnes.

14. Déon (Ulysse) **& fils**, à Sens (Yonne). — Pelleterie et lustre. Peaux teintes. PLAN III

Paris 1889, Médaille d'or ; Bruxelles 1897, Grand-Prix.

15. Deyrolle (Les fils d'Émile), à Paris, rue du Bac, 46. — Animaux montés. PLAN III

Exposition universelle Paris 1878, 1 Médaille d'or.
Exposition universelle Paris 1889, 3 Médailles d'or.

16. Divoux (Hubert), à Paris, rue de l'Assomption, 5. — Une tête de sanglier naturalisée. PLAN III

17. Dolat (J.-B.) **frères**, à Paris, rue Alexandre-Dumas, 83, 85, 87 et 89. — Pelleteries apprêtées et lustrées pour fourrures. Poils pour chapellerie. PLAN III

Pelleteries en gros, apprêts et lustrage, couperie de poils pour chapellerie.

18. Goulard (Paul) **aîné**, à Nîmes (Gard). — Peaux de mouton pour housses de colliers et tapis . PLAN III

Paris 1878, Médaille d'argent ; Paris 1889, Médaille d'or.

19. Grebert & Grison, à Paris, rue de l'Arbre Sec, 48. — Pelleteries et fourrures. PLAN III

20. Greuillet-Baillargeau (Vve), à Poitiers (Vienne), rue de la Chaussée, 14. — Peaux d'oies. PLAN III

21. Grunwaldt (Pavel Michaïlovitch), à Paris, rue de la Paix, 6. — Fourrures et pelleteries. PLAN III

Paris 1878, Médaille d'or, Chevalier de la Légion d'Honneur ; Paris 1889, Membre du Jury, Officier de la Légion d'Honneur.

22. Harley (Marius), à Paris, rue Lesdiguières, 11. — Yeux artificiels. Formes en carton pour naturalisation des têtes, des tapis de fourrures, trophées, etc. Rochers. Perchoirs. Écussons pour recevoir les animaux naturalisés. PLAN III

23. Jungmann (Félix), à Paris, rue Montmartre, 108. — Pelleteries et fourrures confectionnées. PLAN III

Paris 1889, Médaille d'argent; Bruxelles 1897, Médaille d'or.

24. Lafrique-Pinton & Cie, à Paris, avenue Philippe-Auguste, 84. — Apprêts et pelleteries. Couperie de poils. Lustrage de fourrures. PLAN III

25. Laurent (Georges), à Paris, rue des Bourdonnais, 27. — Duvets et crins. PLAN III

26. Levy-Willard (Les fils de C.), à Paris, rue Darboy, 7. — Plumes et duvets. PLAN III

27. Loyer & Besnus, à Saint-Denis (Seine), rue Petit, 36. — Crins frisés en torsades. Crins longs pour tissus. PLAN III

Paris 1889, Grand-Prix.

28. Moreau (Clément), à Paris, rue des Orteaux, 32 et 34. — Peaux de lapins apprêtées en divers genres. PLAN III

29. Ollivon (Henri), à Paris, rue Rambuteau, 19. — Plumes brutes. PLAN III

Expositions universelles : Paris 1889, Médaille d'argent ; Barcelone 1888, Médaille d'argent ; Bruxelles 1897, Médaille d'or.

30. Paisseau (Eugène), à Paris, rue de la Folie-Regnault, 66 et 68. — Baleine de corne (Marque P. F. P.). Aplatissage de cornes. Pointes. Corne à lanterne. PLAN III

Expositions universelles : Paris 1878, Médaille de bronze ; Paris 1889, Médaille d'or ; Bruxelles 1897, Diplôme d'Honneur.

31. Pfeiffer-Brunet (Bernard), à Paris, rue de l'Ancienne-Comédie, 17. — Fourrures. Pelleteries brutes et apprêtées. PLAN III

Expositions universelles : Paris 1855, Médaille de bronze ; Paris 1867, Médaille d'argent ; Paris 1878, Médaille d'or.

32. Pinton (A.), **Chapal & Cie**, à Paris, cité Beauharnais, 21. — Peaux de lapins apprêtées et lustrées pour fourrures. PLAN III

33. Putois (Pierre), à Paris, rue de la Cour-des-Noues, 4. — 1° Cornes de buffle et baleines fabriquées avec ces cornes. 2° Fanons de baleines et brins dits baleines découpées dans ces fanons. Baguettes en baleines pour fouets et cravaches. PLAN III

Paris 1889, Médaille d'argent; Amsterdam 1883, Médaille d'or; Bruxelles 1897, Médaille d'or.

34. Revillon (A.) & Cie, à Paris, rue des Petits-Champs, 89. — Fourrures et pelleteries. PLAN III

Paris 1867, Médaille d'argent; Paris 1878, Médaille d'or; Paris 1889, Médaille d'or; Chicago 1893, Hors Concours.

35. Revillon frères, à Paris, rue de Rivoli, 79. — Pelleteries et fourrures confectionnées. PLAN III

Paris 1867, Médaille d'or; Philadelphie 1876, Première Récompense; Paris 1878, Grand-Prix; Melbourne 1880, Premier Ordre de Mérite; Amsterdam 1883, Diplôme d'Honneur; Paris 1889, Grand-Prix; Chicago 1893, Hors Concours; Bruxelles 1897, Grand-Prix en collectivité.

36. Richard (Théophile), à Paris, rue de Sèvres, 15. — Volatiles. Reptiles. Mammifères. Têtes en trophées. Pieds d'honneur. PLAN III

37. Roubault (Charles-Théophile), à Paris, avenue de Choisy, 66. — Chèvres de Mongolie. Chèvres de Chine. PLAN III

Teinturier en fourrures.

38. Ruzé (Eugène) (Compagnie russe), à Paris, rue de la Chaussée-d'Antin et boulevard Haussmann, 23. — Pelleteries apprêtées. Fourrures confectionnées. PLAN III

Ex-Vice-Président de la Société philanthropique « L'Union du Commerce ».
Paris 1878, Médaille d'argent; Paris 1889, Médaille d'or.

39. Sens-Bresson & Cie, à Paris, rue de l'Hôtel-de-Ville, 58 et 60. — Peaux apprêtées et objets fabriqués. Tapis. Pelisses. Jaquettes et vêtements de dames. Couvertures. Pelisses d'hommes et peaux de biques, etc. PLAN III

Exposition universelle Paris 1878, Médaille d'or; Exposition universelle Paris 1889, Médaille d'or.

40. Solinski (Philippe) **& Lazare,** à Paris, rue du Temple, 41. — Peaux de lapins teintes. Apprêt belge. PLAN III

Paris 1889, Médaille d'or ; Anvers 1885, Médaille d'or, comme successeurs de F. Vanhoecke et Cie de Gand (Belgique) ; Bruxelles 1897, Grand-Prix, collectivité de la Chapellerie française.

41. Soyez frères (Victorin et Georges) à Saint-Maur-les-Fossés (Seine). — Matières premières pour brosseries (soies-plumes, imitation de soies de porcs). Plumes brutes et teintes. Articles divers en plumes brutes et teintes pour volants. PLAN III

Articles en plumes. Cure-dents en plumes en tous genres. Pêches. Modes. Jouets, etc.

Paris 1867, Médaille de bronze ; Paris 1889, Médaille d'argent ; Amsterdam 1883, Médaille de bronze.

42. Storch (L.), à Paris, rue Réaumur, 116. — Fourrures. PLAN III

43. Tassel & fils & Racine, à Paris, rue Montorgueil, 46. — Duvets d'eider, de cygne, d'oie et de canard. Plumes. PLAN III

44. Valenciennes frères (Léon, Georges et Henri), à Paris, rue Vivienne, 17. — Fourrures. PLAN III

Expositions universelles : Paris 1867, Médaille d'argent ; Paris 1878, Médaille d'or ; Paris 1889, Grand-Prix.

45. Vodable (Jules) **fils,** à Paris, boulevard de Charonne, 47. — Poils de lapins et lièvres pour chapellerie. PLAN III

COLONIES

CONGO

1. **Ancel-Seitz** (Prosper), à Paris, rue du Châteaudun, 43. — Collections d'animaux terrestres et amphibies empaillés. Squelettes divers. Oiseaux et naturalisations. Pelleteries et fourrures diverses. Ivoire brut et travaillé. Écaille. PL. VI.— E.3

2. **Comités locaux de la Colonie**, à Libreville. — Ivoire. Écailles. Dépouilles animales. PL. VI.— E.3

3. **Société agricole & commerciale du Bas Ogôoué**, à Paris, rue de Châteaudun, 39. — Ivoire. Oiseaux. PL. VI.— E.3

COTE FRANÇAISE DES SOMALIS

1. **Bing** (Charles), à Paris, rue de Paris, 43. — Défenses d'ivoire. Pelleterie et fourrures. PL.VI.— E.3

2. **Buffet** (Paul), à Paris, rue Cauchois, 3. — Collections d'oiseaux naturalisés. PL. VI.— D.3

3. **Compagnie impériale des Chemins de Fer éthiopiens**, à Paris, rue Scribe, 5. — Dépouilles d'animaux et d'oiseaux, etc. PL. VI.— E.3

4. **Dedjaz, comte Nicolas de Léontieff**, à Paris, rue Clément-Marot, 20. — Collection d'armes, de vêtements, d'ornements, d'animaux et d'objets d'intérieur provenant des provinces abyssines. PL. VI.— E.3

5. **Gouvernement de la Côte française des Somalis**, à Djibouti. — Faune de la oleonie. PL. VI.— E.3

6. **Hermann** (Xavier), à Paris, rue Richer, 37. — Collection d'oiseaux et d'animaux. PL. VI.— E.3

7. **Lacroix** (Tristan), à Suresnes (Seine), rue Saint-Cloud, 7. — Oiseaux. Animaux. Ivoire. Fourrure, etc. PL. VI.— E.3

8. **Savouré**, à Paris, rue de Paradis, 43. — Civette. Pointes de dents d'éléphant. PL. VI.— E.3

9. **Société anonyme « Comptoir de Djibouti »**, à Paris, rue de Provence, 62. — Ivoire. Civette. Écaille. PL. VI.— E.3

COTE D'IVOIRE

1. **Comité local de l'Exposition**, à Grand-Bassam. — Dépouilles d'animaux et d'oiseaux. Défenses d'éléphant. Peaux. Plumes. PL. VI.— E.3

2. **Daudy** (Albert), à Grand-Bassam. — Plumes. Peaux. Ivoire, etc. PL. VI.— E.3

DAHOMEY ET DÉPENDANCES

1. **Comité local de l'Exposition**, à Porto-Novo. — Animaux et oiseaux naturalisés. Plumes. Peaux. Défenses d'ivoire. PL. VI.— D.1 et 2

2. **Compagnie de l'Ouémé-Dahomey**, à Paris, rue Saint-Marc, 17. — Ivoires. PL. VI.— D.1 et 2

ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS DANS L'INDE

1. **Sous-Commission de l'Agriculture**, à Pondichéry. — Plumes d'oiseaux. PL. VI.— E.1

GUINÉE FRANÇAISE

1. **Administration locale du Fouta-Djalon,** à Timbo. — Ivoire, etc. PL. VI.— D.2

2. **Assémat frères & Cie,** à Conakry. — Ivoire. PL. VI.— D.2

3. **Chavanel** (Élie), à Conakry. — Ivoire. PL. VI.— D.2

4. **Comité local de l'Exposition,** à Conakry. — Ivoire. Dépouilles d'animaux. PL. VI.— D.2

5. **Compagnie coloniale d'Exportation,** à Paris, rue Taitbout, 58. — Ivoire. PL. VI.— D.2

6. **Gautier Philippart & Cie,** à Conakry. — Ivoire. PL. VI.— D.2

GUYANE FRANÇAISE

1. **Administration pénitentiaire de la Guyane,** à Cayenne. — Dépouilles animales. PL. VI.— D.2 et 3

2. **Besson** (Paul), à Cayenne. — Plumes de parure. PL. VI.— D.2 et 3

3. **Besson** (Paul), à Cayenne.— Plumes de hoco. Dents de caïman et de tigre. PL. VI.— D.2 et 3

4. **Comité local pour la participation de la Guyane à l'Exposition de 1900,** à Cayenne. — Collections d'animaux. Plumes de parure. PL. VI.— D.2 et 3

INDO-CHINE

1. **Comité local du Cambodge,** Phnom-Penh.— Peaux de cerfs, buffles, bœufs, daims, loutre, khi-do. Corne de rhinocéros. Tortues. Défenses d'éléphants. Peaux de cigales. PL. VI.— D. et E.2 et 3

2. **Comité de la Cochinchine,** à Saïgon. — Défenses d'éléphants. Plastron de tortues. Peau de pangolin. Cornes de cerf et de buffles. PL. VI.— D. et E.2 et 3

3. **Comité local du Laos.** — Ivoires. Cornes. Têtes de bœufs, de cerfs. Rhinocéros. Boucliers en peaux, etc.
PL. VI.— D. et E.2 et 3

4. **Comité local du Tonkin** (Résident de Sontay), à Sontay. — Produits de la chasse. PL. VI.— D. et E.2 et 3

5. **Delignon & Cie**, à Dak-Joppau (Province de Binh-Dinh). — Ivoire. PL. VI.— D. et E.2 et 3

6. **Protectorat de l'Annam.** — Cornes de cerf.
PL. VI.— D. et E.2 et 3

7. **Sculfort** (Louis), à Gouang-tcheou-ouan. — Soies de cochon.
PL. VI.— D. et E.2 et 3

GUADELOUPE

1. **Chambre d'Agriculture de la Pointe-à-Pitre.** — Oiseaux. Mammifères. Reptiles. PL. VI.— D.3

2. **Gaudebert** (G.), à Paris, boulevard de Strasbourg, 50. — Naturalisations d'animaux. Pièces de chasses et de collections.
PL. VI.—D.3

3. **Villoing** (Auguste), à La Désirade. — Oiseaux en peau.
PL. VI.— D.3

MADAGASCAR

1. **Administration du Cercle d'Ambatondrazaka.** — Animaux naturalisés. Crins. Soies. Cornes, etc. PL. VI.— C. et D.4

2. **Administration locale du Cercle d'Arivonimamo.** — Animaux naturalisés. Crins. Soies. Cornes, etc. PL. VI.— C. et D.4

3. **Administration locale du Cercle de Moramanga.** — Animaux naturalisés. Crins. Soies. Cornes, etc. **PL. VI.— C.** et **D.4**

4. **Administration locale de la Province d'Andevoranto.** — Animaux naturalisés. Crins. Soies. Cornes, etc. **PL. VI.— C.** et **D.4**

5. **Administration locale de la Province de Diégo-Suarez,** à Antsirane. — Animaux naturalisés. Pelleteries. Crins. Soies. Cornes, etc. **PL. VI.— C.** et **D.4**

6. **Administration locale de la Province de Farafangana.** — Animaux naturalisés. Crins. Soies. Cornes, etc. **PL. VI.— C.** et **D.4**

7. **Administration locale de la Province de Fénérive.** — Animaux naturalisés. Crins. Soies. Cornes, etc. **PL. VI.— C.** et **D.4**

8. **Administration locale de la Province de Fianarantsoa.** — Animaux naturalisés. Crins. Soies. Cornes, etc. **PL. VI.— C.** et **D.4**

9. **Administration locale de la Province de Fort-Dauphin.** — Animaux naturalisés. Crins. Soies. Cornes, etc. **PL. VI.— C.** et **D.4**

10. **Administration locale de la Province de Mahanoro.** — Animaux naturalisés. Crins. Soies. Cornes, etc. **PL. VI.— C.** et **D.4**

11. **Administration locale de la Province de Maintirano.** — Animaux naturalisés. Crins. Soies. Cornes, etc. **PL. VI.— C.** et **D.4**

12. **Administration de la Province de Majunga.** — Animaux naturalisés. Crins. Soies. Cornes, etc. **PL. VI.— C.** et **D. 4**

13. **Administration locale de la Province de Maroantsctra.** — Animaux naturalisés. Crins. Soies. Cornes, etc. **PL. VI.— C.** et **D.4**

14. **Administration locale de la Province de Morondava.** — Animaux naturalisés. Crins. Soies. Cornes, etc. **PL. VI.— C.** et **D.4**

15. **Administration locale de la Province de Nossy-Bé,** à Hell-Ville. — Animaux naturalisés. Crins. Soies. Cornes, etc. PL. VI.— C. et D.4

16. **Administration locale de la Province de Tamatave.** — Animaux naturalisés. Crins. Soies. Cornes, etc. PL. VI.— C. et D.4

17. **Administration locale de la Province de Tulléar.** — Animaux naturalisés. Crins. Soies. Cornes, etc. PL. VI.— C. et D.4

18. **Administration locale de la Province de Vohémar.**— Animaux naturalisés. Pelleteries. Crins. Soies. Cornes, etc. PL. VI.— C. et D.4

19. **Administration locale du Quatrième Territoire militaire de Madagascar.** — Animaux naturalisés. Crins. Soies. Cornes, etc. PL. VI.— C. et D.4

20. **Administration locale du Troisième Territoire militaire de Madagascar,** à Tananarive. — Animaux naturalisés. Crins. Soies. Cornes, etc. PL. VI.— C. et D.4

21. **Bouquet** (Émile), à Farafangana. — Échantillons de la faune de la région. PL. VI.— C. et D.4

22. **Delhorbe** (Clément), à Tananarive. — Cinq cornes. PL. VI.— C. et D.4

23. **Frager** (L.), à Paris, rue de Londres, 16bis. — Écailles. Cornes, etc. PL. VI.— C. et D.4

24. **Maroix** (J.), à Tananarive. — Vivrys. Écailles de tortues. Caïmans naturalisés. Peaux de serpent. PL. VI.— C. et D.4

25. **Service des Forêts de Madagascar,** à Tananarive. — Collections d'animaux. Peaux d'animaux indigènes. PL. VI.— C. et D.4

26. **Simonnot** (Lucien), à Tananarive. — Un papillon. PL. VI.— C. et D.4

MARTINIQUE

1. **Touin** (Édouard), à Saint-Pierre. — Matériel et collections zoologiques. PL. V.— D. 2 et 3

NOUVELLE-CALÉDONIE ET DÉPENDANCES

1. **Chabranet** (P.), à Ouaménie. — Boutoirs de porcs sauvages. PL. VI.— D.3

2. **Frère Antonino**, à Bourail. — Collection d'oiseaux du pays. PL. VI.— D.3

SÉNÉGAL ET DÉPENDANCES

1. **Cercle de Bakel.** — Oiseaux et animaux. PL. VI.— E.1

2. **Cercle de la Basse-Casamance.** — Dépouilles d'oiseaux et d'animaux. PL. VI.— E.1

3. **Cercle du Cayor.** — Dépouilles d'oiseaux et d'animaux. PL. VI.— E.1

4. **Cercle de Dagana.** — Dépouilles d'oiseaux et d'animaux. PL. VI.— E.1

5. **Cercle de Dakar-Thiès.** — Dépouilles d'oiseaux et d'animaux. PL. VI.— E.1

6. **Cercle de la Haute-Casamance.** — Dépouilles d'oiseaux et d'animaux. PL. VI.— E.1

7. **Cercle de Kaedi.** — Dépouilles d'oiseaux et d'animaux. PL. VI.— E.1

8. **Cercle de Louga.** — Dépouilles d'oiseaux et d'animaux. PL. VI.— E.1

9. **Cercle de Matam.** — Dépouilles d'oiseaux et d'animaux. PL. VI.— E. I

10. **Cercle de Niani-Ouli.** — Dépouilles d'oiseaux et d'animaux. PL. VI.— E. I

11. **Cercle de Nioro.** — Dépouilles d'oiseaux et d'animaux. PL. VI.— E. I

12. **Cercle de Podor.** — Dépouilles d'oiseaux et d'animaux. PL. VI.— E. I

13. **Cercle de Sine-Saloum.** — Dépouilles d'oiseaux et d'animaux. PL. VI.— E. I

14. **Cercle du Soudan-Annexé.** — Dépouilles d'oiseaux et d'animaux. PL. VI.— E. I

15. **Comité central du Sénégal,** à Saint-Louis. — Plumes d'autruche. Peaux de pélican. Plumes d'aigrette. Oiseaux empaillés. Queues de marabout. PL. VI.— E. I

16. **Compagnie française de l'Afrique occidentale,** à Paris, rue de la Chaussée-d'Antin, 38. — Chasse. Ivoire. Oiseaux empaillés. Peaux pour la fourrure et la pelleterie. Plumes brutes. PL. VI.— E. I

17. **Mission économique,** à Saint-Louis (Section de Zoologie). M. Cligny, Directeur. — Collections de zoologie. PL. VI.— E. I

SOUDAN FRANÇAIS

1. **Comité local du Soudan Français,** à Kayes. — Dents d'éléphant, Plumes de marabout, etc. PL. VI.— D. I

2. **Marvier,** à Kayes. — Dents d'éléphant et d'hippopotame. PL. VI.— D. I

TUNISIE

1. **Blanc** (Marius), à Tunis, rue Al Djazira.—Animaux naturalisés.
PL. VI.— D. I

2. **Chambre de Commerce française de Tunis**, à Tunis, rue d'Italie, 2. — Quatre oiseaux. Six ailes d'oiseaux. Douze plumes. Six peaux. Deux carapaces de tortues de mer.
PL. VI.— D. I

3. **Direction de l'Agriculture & du Commerce de la Régence de Tunis**, à Tunis, rue d'Angleterre. — Animaux naturalisés.
PL. VI.— D. I

PAYS ÉTRANGERS

AUTRICHE

1. **Comité spécial forestier** (Exposition collective du), à Vienne.

Administration forestière ducale de Ratibor, à Grafenegg (Basse-Autriche).
Adolphe Joseph (prince), zu Schivarrenberg, à Vienne.
Andréas Posochi (comte), à Krzesomitce (Galicie).
Berthold de Popper (baron), Vienne.
Brix (Rodolphe), ci-devant E. H. Keitel, à Vienne.
Carlos Cary (prince), et Aldringen, Teplitz (Bohème).
Direction forestière centrale de Monseigneur le prince Jean von und zu Liechtenstein, à Olmütz (Moravie).
Direction forestiere centrale du baron Mayr de Melnhof, à Leoben (Styrie).
Holfeld (Charles), conservateur à Eichwald, près Peplitz (Bohème).
Ministère I. R. d'Agriculture, à Vienne.
Société pour la protection de la chasse et l'élevage des chiens de chasse dans le royaume de Bohême, à Prague.
Société de protection de chasse de Moravie, à Brunn.
Schonthaler & fils, à Vienne.

Graphique de l'exploitation de la chasse. Photographies. Modèles, bois et cornes, et animaux empaillés. PL. V.— E.8

BELGIQUE

1. **Block** (Edmond), à Gendbrugge-lez-Gand. — Apprêt. Teinture de peaux en divers genres. Imitation de diverses fourrures. PLAN III

Breveté en Belgique et en France.
Industriel. Bourgmestre.

2. **Delattre** (Auguste), à Mons. — Collections d'oiseaux et mammifères empaillés. PLAN III

3. **Jazowski** (J.), à Bruxelles, rue Royale, 62ª. — Fourrures et pelleteries fines. PLAN III

Compagnie russe de fourrures.

4. **Société anonyme « La Fourrure »**, à Alost. — Imitation peaux de loutre. Castor. Chinchilla. Martre. Zibeline. Vison. Putois. Renard. Lynx. Fouine. Moufflon, etc., sur peaux de lapins, lièvres, etc. Vison, noirs et marrons sur murmels. **PLAN III**

Expositions universelles de Paris 1889, Médaille d'argent ; Chicago 1893, Hors Concours ; Bruxelles 1897, Médaille d'or.

5. **Van de Casteele** (G.) **fils**, à Gand — Crin animal frisé. Crin comprimé. **PLAN III**

Filature de crin animal. Fabrication brevetée de crin comprimé (Trichopièse).

Médailles d'or : Paris 1878, 1889 ; Amsterdam 1883 ; Anvers 1885 ; Bruxelles 1897, Croix d'Honneur.

BOSNIE-HERZÉGOVINE

1. **Hoffmann** (Charles), à Sarajevo. — Cornes de chamois et de chevreuils. **PAV. PL. II**

2. **Knotek** (Johan), à Sarajevo. — Cornes de chamois et de chevreuils. **PAV. PL. II**

3. **Krajcevic** (Julius de), à Sarajevo. — Cornes de chamois et de chevreuils. **PAV. PL. II**

4. **Muséum du Gouvernement**, à Sarajevo. — Collections et dessins se rapportant aux produits de la chasse. **PAV. PL. II**

5. **Santarius** (Johan), à Sarajevo. — Cornes de chamois et de chevreuils. **PAV. PL. II**

6. **Slabitz** (Louis), à Sarajevo. — Cornes de chamois et de chevreuils. **PAV. PL. II**

BULGARIE

1. **Corporation des Bouchers**, à Sofia. — Collection d'os, cornes, etc. **PLAN II**

2. **Pentcho Svatov & Peyeff**, à Gabrovo. — Peaux de gibiers ouvragées. **PLAN II**

CHINE

1. **Commission impériale** (Chine du Nord), à Tien-Tsin. — Peaux de léopards, de tigres, de loups, de renards bruns, noirs et argentés. Martres. Loutre. etc. PL. VI.— B. 3

2. **Commission impériale** (Chine du Sud), à Canton. — Peaux de tigre et de léopard. Os et dents d'éléphants. Plumes de martin-pêcheur. PL. VI.— B. 3

3. **Commission impériale** (Chine du Centre), à Shanghaï. — Cornes de buffle. Plumes. PL. VI.— B. 3

CORÉE

1. **Gouvernement coréen**, à Séoul. — Dessins d'animaux. Pelleteries et fourrures. Musc. PL. V.— E.4

DANEMARK

1. **Commerce royal du Groënland**, à Copenhague. — Huiles de phoque. Peaux de phoque, de renard et d'ours blanc. Édredon. Plumes, etc. PL. VI.— D.3

ÉQUATEUR

1. **Aensel** (Secundino), à Guayaquil. — Oiseaux naturalisés. PL. V.— D.7

2. **Albuya** (J.-D.), à Ibarra. — Oiseaux naturalisés. PL. V.— D.7

3. **Comité d'organisation pour l'Exposition de 1900**, à Quito. — Fourrures diverses. PL. V.— D.7

4. **Gouvernement de l'Équateur**, à Quito. — Oiseaux empaillés. PL. V.— D.7

5. **Municipalité de San-Miguel**, à San-Miguel. — Peaux. PL. V.— D.7

6. **Perez** (Rosalino), à Quito. — Oiseaux naturalisés. PL. V.— D.7

7. **Real** (Zenon), à Ventanas. — Vipère à deux têtes conservée dans de l'alcool. PL. V.— D.7

8. **Vaca** (Jacinto), à Guayaquil. — Plumes de héron. PL. V.— D.7

9. **Vignolo** (M.), à Guayaquil. — Couleuvres conservées dans de l'alcool PL. V.— D.7

ESPAGNE

1. **Barasona** (Antonio), à Cordoue, rue de José, 31. — Animaux empaillés. PLAN III

2. **Severini** (Vve de), à Madrid, rue Zorrilla, 4. — Tête de taureau. PLAN III

ÉTATS-UNIS

1. **Century Company**, à New-York. — Dessins de phoques, de lions de mer, etc., par M. Hudion B. (Charles). PL. V.— D.6

2. **Conseil d'Agriculture de la Caroline du Nord**, à Raleigh (North Carolina). — Spécimens empaillés d'oiseaux aquatiques et autres, d'opossums et de tortues. PL. V.— D.6

3. **Dean** (Dr. Bashford), Columbia University, à New-York. — Publications sur les poissons. PL. V.— D.6

4. **Elliot** (Dr. D.-G.), Field Columbian Museum, à Chicago. — Publications sur les mammifères et les oiseaux. PL. V.— D.6

5. **Forest & Stream Publishing Company**, à New-York, Broadway, 346. — Publications et illustrations. PL. V.— D.6

6. **Gunther** (J.), à Middletown (New-York). — Collection de têtes montées d'animaux sauvages de l'Amérique. PL. V.— D.6

7. **Jordan** (Dr David-Starr), à Leland Stanford Ir. University, (Californie). — Publications sur les poissons, les cétacés, etc. PL. V.— D.6

8. **Mather** (Fred.), Lake Nebagomain, Douglas County (Wisconsin). — Publication sur la chasse. PL. V.— D.6

9. **Ministère de l'Agriculture**, à Washington, D. C. — Groupe de raccoons et groupe d'opossums. PL. V.— D.6

10. **Nelson** (E.-W.), à Washington, D. C. — Rapport sur les collections de l'histoire naturelle faites en Alaska. PL. V.— D.6

11. **Shiras** (George Ird.), à Pittsburg (Pennsylvanie). — Photographies au magnésium d'animaux sauvages. PL. V.— D.6

12. **Wallihan** (A.-G.), à Lay, Routt County (Colorado). — Photographies d'animaux sauvages. PL. V.— D.6

GRANDE-BRETAGNE

1. **Atkinson** (George-E.), à Portage, La Prairie, Manitoba (Canada). — Oiseaux empaillés et têtes de mammifères empaillés. PL. VI.— C.1

2. **Bagot** (C.-H.), à Ceylan. — Produits de la chasse. PL. III

3. **Barker & Co** (R.), à Toronto, Ontario (Canada) — Autruches et œufs d'autruches. PL. VI.— C.1

4. **Byrde** (E.-M.), à Ceylan. — Produits de la chasse. PL. VI.— C.1

5. **Calder** (Alexandre), à Winnipeg (Manitoba, Canada). — Oiseaux et animaux empaillés. PL. VI.— C.1

6. **Coke** (Lord), à Ceylan. — Produits de la chasse. PL. VI.— C.1

7. **Davidson** (N.-C.), à Ceylan. — Produits de la chasse. PL. VI.— C.1

8. **Davidson** (W.-E.), à Ceylan. — Produits de la chasse. PL. VI.— C. I

9. **Deane** (H.-D.), à Ceylan. — Produits de la chasse. PL. VI.— C. I

10. **Desjardins** (Charles) & C°, à Montréal (Canada). — Collection de fourrures du Canada (vêtements). PL. VI.— C. I

11. **Dominion of Canada** (Exposition collective du), à Ottawa (Canada).

Québec. Manitoba.
Ontario. Colambie Anglaise.

Produits de la chasse. PL. VI.— C. I

12. **Dominion of Canada** (Département de la Marine et de Pêcheries), à Ottawa, Ontario (Canada). — Collection de mammifères. Oiseaux et œufs des oiseaux aquatiques. PL. VI— C. I

13. **Edwards** (W.-J.-A.), à Réduit (Ile Maurice). — Trois têtes de cerf. PL. VI.— C. I

14. **Egan** (Thomas-J.), à Halifax (Nouvelle-Écosse, Canada). — Oiseaux empaillés. PL. VI.— C. I

15. **Fisher** (F.-C.), à Ceylan. — Produits de la chasse. PL. VI.— C. I

16. **Gerrard** (Édouard) & **fils**, à Londres, N. W., College place, 61. — Collection de têtes d'antilopes. Zèbre attaqué par un lion. Trophée. Collection de la faune de Ceylan. PLAN III

17. **Jackson** (R. et A.-N.), à Ceylan. — Produits de la chasse. PL. VI.— C. I

18. **Julius** (A.-V.), à Ceylan. — Produits de la chasse. PL. VI.— C. I

19. **Laliberti** (J.-B.), à Québec (Canada). — Fourrures. PL. VI.— C. I

20. **Marker** (Captain), à Ceylan. — Produits de la chasse. PL. VI.— C. I

21. **Miller Lusel** (E.), à Toronto (Canada). — Peaux et fourrures confectionnées. PL. VI.— C. I

22. **Murray** (C.-A.), à Ceylan. — Produits de la chasse. PL. VI.— C.I

23. **Murray** (W.), à Ceylan. — Produits de la chasse. PL. VI.— C.I

24. **Nuwara Eliya Hunt,** à Ceylan. — Produits de la chasse. PL. VI.— C.I

25. **Province de Québec** (Département d'Agriculture), à Québec (Canada). — Mammifères empaillés. PL. III

26. **Reeves** (E.-Gordon), à Ceylan. — Produits de la chasse. PL. VI.— C.I

27. **Soyza** (J.-W.-C. de), à Ceylan. — Produits de la chasse. PL. VI.— C.I

28. **Thorpe** (Charles), à Croydon Surrey (Ceylan), George Street, 22. — Trophée : Collection de la faune de Ceylan. PL. VI.— C.I

29. **Wilkins** (M.-L.), à Ceylan. — Produits de la chasse. PL. VI.— C.I

30. **Wright** (A.-E.), à Ceylan. — Produits de la chasse. PL. VI.— C.I

GUATÉMALA

1. **Arcé** (Miguel), à Guatemala. — Travaux de taxidermie. PL. V.— E.6

HONGRIE

HONGRIE

1. **Adám** (Charles) **jeune,** à Budapest. — Coqs de bruyère empaillés. PL. V.— D.8

2. **Administration des Forêts du Baron Simon Révai,** à Tajna. — Relevés de chasse. PL. V.— D.8

3. **Almássy** (Comte Denis), à Kétegyháza. — Cornes de chevreuils. PL. V.— D.8

4. **Andrassy** (Comte Géza), à Betlér (Gömör). — Cornes de cerf. Peaux de fauves. Fauves empaillés (sangliers, lynx, ourson). PL. V.— D.8

5. **Archiduc Joseph-Auguste** (S. A. impériale et royale l'), à Kis-Tapolcsány (Bars). — Cornes de chevreuils montées. PL. V.— D.8

6. **Aumüller** (Aloyse), à Budapest. — Animaux empaillés. PL. V.— D.8

7. **Barna** (Georges), à Keszthely. — Héron. PL. V.— D.8

8. **Bedö** (Dr Albert de), député, à Budapest. — Peaux d'ours, de lynx. PL. V.— D.8

9. **Bureau de Vénerie de la Cour impériale & royale,** à Gödöllö. — Relevés de chasse. PL. V.— D.8

10. **Casino National,** à Budapest. — Cornes de cerf. PL. V.— D.8

11. **Cerva** (Charles), à Budapest. — Héron gris. PL. V.— D.8

12. **Chotek** (Comte Rodolphe Cadet), à Futtak (Bács-Bodrogh). — Cornes de chevreuils. PL. V.— D.8

13. **Crouy** (Le Prince Charles de), à Budapest. — Bois de cerf. PL. V.— D.8

14. **Dán** (Diamant) **frères,** à Budapest.— Fourrures hongroises. PL. V.— D.8

15. **Egerváry** (Jules), à Budapest. — Lièvre blanc empaillé. Carte de chasse. Défense de sanglier. PL. V.— D.8

16. **Eltscher** (Alexandre), à Budapest. — Oiseaux aquatiques empaillés. PL. V.— D.8

17. **Esterhazy** (Prince Nicolas), à Kismarton (Sopron). — Ramures de cerfs. PL. V.— D.8

18. **Eszterházy** (Comte MICHEL), à Budapest. — Peaux de fauves. Aigle des rochers empaillé. Cornes de cerf. Têtes de cerf. PL. V. — D.8

19. **Eszterházy** (Comte FRANÇOIS), domaine des Forêts, à Tata (Komárom). — Relevés de chasse. PL. V. — D.8

20. **Festetich** (Comte TASSILO), à Keszthely. — Ramures de cerfs. Cornes de chevreuils. PL. V. — D.8

21. **Forgách** (Comte CHARLES), domaine Forestier, à Gimes (Nyitra). — Relevés de chasse. PL. V. — D.8

22. **Forgách** (Comte CHARLES), à Gimes (Nyitra). — Mouflons empaillés. PL. V. — D.8

23. **Hám** (FRANÇOIS), à Csurgó (Somogy). — Notes de chasse. PL. V. — D.8

Garde-chasse en chef du comte T. Festetich.

24. **Herzog de Csete** (PIERRE), à Budapest. — Cornes de cerf. PL. V. — D.8

25. **Illy** (RODOLPHE), à Budapest. — Cornes de cerf. PL. V. — D.8

26. **Institut de Préparation du Docteur A. Lendl**, à Budapest. — Grand diorama de chasse. PL. V. — D.8

27. **Isoó** (JEAN), à Debreczen. — Ramures de cerf. PL. V. — D.8

28. **Jäger** (ALBERT), à Budapest. — Héron à spatule empaillé. PL. V. — D.8

Lieutenant-colonel.

29. **Katzer** (JOSEPH), à Budapest. — Peaux de fauves de Hongrie. PL. V. — D.8

30. **Kazy** (JOSEPH DE), à Budapest. — Cornes de chevreuils. PL. V. — D.8

31. **Kazy** (LADISLAS DE), à Nemes-Orossi (Bars). — Cornes de chevreuils. PL. V. — D.8

32. **Kazy** (LAZARE DE), à Ipoly-Balogh (Hont). — Cornes de chevreuils. PL. V. — D.8

33. **Kendeffy** (Gabriel de), à Boldogfalva. — Chamois empaillé. PL. V.— D.8

34. **Kendeffy** (Louis), à Pozsony. — Cornes de chamois. PL. V.— D.8

35. **Kenyeres** (Charles) **jeune**, à Brassó. — Coq de bruyère empaillé. PL. V.— D.8

36. **Kurta** (Michel), à Budapest. — Bois de cerf. PL. V.— D.8

37. **Lendl** (Adolphe), à Budapest. — Animaux et oiseaux empaillés. PL. V.— D.8

38. **Lipka** (Paul), à Zurány (Moson). — Cornes de cerf. PL. V.— D.8

39. **Malcomes** (Baron Jérome), à Budapest. — Cornes de chamois. Défense de sanglier. PL. V.— D.8

40. **Mayer** (Elemér), à Budapest. — Coq de bruyère empaillé. PL. V.— D.8

41. **Miklós** (Edmond de), à Budapest. — Coq de bruyère empaillé. PL. V.— D.8

42. **Montenuovo** (Prince Alfred), à Vienne. — Ramures de cerf. PL. V.— D.8

43. **Nopcsa** (Baron Alexis), à Szacsal (Hunyad). — Cornes de chamois. PL. V.— D.8

44. **Polnisch** (Árpód), à Löcse. — Cornes de chevreuil. Ramures. Bois de cerf nain. PL. V.— D.8

45. **Pettera** (Hubert), à Gödöllö. — Défenses de sanglier. Bois de cerf. Fauves et oiseaux empaillés. PL. V.— D.8

46. **Pongrácz** (Comte François), à Kassa. — Cornes de chevreuil. Défenses de sanglier. Peaux de fauves. PL. V.— D.8

47. **Propriété de Sa Majesté impériale & royale Apostolique**, à Gödöllö. — Quatre têtes de sangliers. PL. V.— D.8

48. **Révay** (Baron Jules), à Budapest. — Peaux de fauves. Défenses de sanglier. Outarde empaillée. Cornes de chevreuil. PL. V.— D.8

49. **Révay** (Baron Jules du), domaine forestier, Kis-Selmecz. — Relevés de chasse. PL. V.— D.8

50. **Révay** (Baron Simon), à Tajna. — Cornes de chevreuil. PL. V.— D.8

51. **Rosanovszky** (Frédéric), à Budapest. — Animaux et oiseaux empaillés. PL. V.— D.8

52. **Saxe-Cobourg-Gotha** (Prince Philippe de), à Gömör. — Relevés de chasse. PL. V.— D.8

53. **Schelenz** (Martin), à Budapest. — Canard à spatule empaillé. PL. V.— D.8

54. **Scherg** (Laurent), à Gércze-Tacskánd (Vas). — Bois de cerf à treize cors pesant huit kilog. et demi. PL. V.— D.8

55. **Société nationale de Vénerie** (Secrétariat), à Budapest. — Relevés de chasse. PL. V.— D.8

56. **Sugár** (Alexandre), à Csorna (Sopron). — Héron empaillé. Bois de cerf. PL. V.— D.8

57. **Szapáry** (Comte Pierre), à Budapest. — Bois et têtes de cerf. Cornes de chevreuil. PL. V.— D.8

58. **Széchényi** (Comte Barthélémy), à Nagy-Dorogh (Tolna). — Bois de cerf. PL. V.— D.8

59. **Tatarek** (Louis), à Vallus (Zala). — Héron. PL. V.— D.8

60. **Teleky** (Comte Árpád), à Nalácz (Hunyad). — Cornes de chamois. PL. V.— D.8

61. **Vay** (Comte Louis), à Budapest. — Cornes de chamois. PL. V.— D.8

62. **Wass** (Comte Eugène), à Czege (Szolnok-Doboka). — Ours géant empaillé. PL. V.— D.8

63. **Wenckheim** (Comte Frédéric), à Kigyós. — Cornes de chevreuil. PL. V.—D.8

64. **Zichy** (Comte Jean) **aîné,** à Nagy-Láng (Fehér). — Relevés de chasse. PL. V.— D.8

CROATIE-SLAVONIE

1. **Armano** (Aloyse), à Zagreb.— Oiseaux empaillés. PL. V.— D.8

2. **Mailáth** (Comte Ladislas), à Dolni-Miholac. — Ramures de cerf. PL. V.— D.8

ITALIE

1. **Genovesio** (Philippe), à Turin, rue Rossini, 14. — Peaux.
Naturaliste préparateur de Sa Majesté le roi d'Italie. PL. III

JAPON

1. **Kasatani** (Otokiti), à Kôbé. — Oiseaux empaillés, soixante-treize variétés. PL. V.— D.8

MEXIQUE

1. **Espinosa** (G.) & **Jakes** (L.-G.), à Cuidad Victoria (Tamaulipas). — Animaux de chasse. PAV. PL. II

2. **Ortega** (Domingo), à Metztitlan (Hidalgo). — Peaux d'Achiquiliques « Podiceps cristatus ». PAV. PL. II

3. **San Luis Potosi** (Gouvernement de l'Etat de), à San Luis Potosi. — Peaux tannées. PAV. PL. II

4. **Vasquez** (Enrique-M.), à Santiago, Ixcuintla (Territoire de Tepic). — Peaux salées de crocodile et de requin. PAV. PL. II

MONACO

1. **Coulon** (Guillaume), à Monaco, rue des Vieilles-Casernes, 8. — Lépidoptères. PLAN II

NICARAGUA

1. **Gouvernement de Guatemala**, à Guatemala. — Collections d'oiseaux. PL. V.— E.6

2. **Gouvernement de Nicaragua**, à Nicaragua. — Collections d'oiseaux. PL. V.— D.7

NORVÈGE

1. **Bruun** (J.-N.), à Trondhjem. — Fourrures de diverses espèces. Peaux préparées. Têtes et animaux empaillés. PL. V.— D.5

Maison fondée en 1852. Paris 1889, Médaille d'or.

PÉROU

1. **Aravelo** (Esteban), province de San-Martin (Département de Loreto). — Peaux de jaguar, singes, daim, etc. PAV. PL. II

2. **Balta** (José), à Lima. — Fossiles de la province de Carabaya. PAV. PL. II

Ingénieur des mines.

3. **Commission de l'Exposition du Pérou**, à Lima. — Gourde en corne avec incrustations en argent. PAV. PL. II

4. **Institut technique & industriel du Pérou**, à Lima. — Peaux d'alpaga. Vigogne. Clama. Vipères. Une patte de jaguar. Fossiles. PAV. PL. II

5. **Morey** (Luis-J.) **é hijos**, à Iquitos (Département de Loreto). — Peaux de jaguar et de loup. Collection de vipères. PAV. PL. II

6. **Triana** (Antonio), à Lima. — Couverture en peaux de vigogne. PAV. PL. II

PORTUGAL

1. **Bensaude, Bacellar & Freitas**, à Benguella (Angola). — Ivoire. PAV. PL. II

2. **Commission provinciale d'Angola**, à Loanda (Angola). — Ivoire. PAV. PL. II

3. **Commission provinciale du Cap-Vert**, île de S. Thiago (Cap-Vert). — Peaux de chèvres. PAV. PL. II

4. **Commission provinciale de Mozambique**, à Mozambique. — Peaux d'animaux. PAV. PL. II

5. **Commission provinciale de Timor**, à Dilly-Timor. — Cornes. Poils et os ouvrés. PAV. PL. II

6. **Comité organisateur de la section portugaise**, à Lisbonne.— Collection d'oiseaux. PAV. PL. II

7. **Compagnie de Mossamedes**, à Mossamedes (Angola). — Produits de la chasse. PAV. PL. II

8. **Compagnie de Nyassa**, à Lisbonne. — Ivoire. PAV. PL. II

9. **Compagnie de Zambezia**, à Lisbonne. — Peaux d'animaux sauvages. Cornes. Ivoire. PAV. PL. II

10. **Inspection générale de la Section portugaise**, à Lisbonne (Section agricole). — Collection d'oiseaux de passage. PAV. PL. II

11. **Lisboa** (Albino) **& Cie**, à Huilla (Angola).— Peaux et ivoire. PAV. PL. II

12. **Vera Cruz** (Alexandre-José), à l'île de S.Nicolau (Cap-Vert). — Peaux de chèvres. PAV. PL. II

ROUMANIE

1. **Alter** (David), à Falticeni (Suceava). — Pelleteries.
PL. V.— E.8

2. **Kalindéro** (Docteur N.), à Bucarest. — Produits de la chasse. Peaux d'ours. PL. V.— E.8

3. **Ministère de l'Agriculture** (**Service de la pêche et de la chasse**). — Animaux de chasse. Pelleteries. Fourrures. Plumes, etc. PL. V.— E.8

4. **Prager** (Sigmund), à Bucarest. — Pelisses. PL. V.— E.8

5. **Stancesco & fils**, à Craiova (Dolj). — Pelleteries.
PL. V.— E.8

RUSSIE

1. **Apanages** (Administration générale des), à Saint-Pétersbourg. — Naturalisations. PL. V.— D.8

2. **Bogolubov** , à Askhabad (Transcaspienne). — Faune de la région transcaspienne. PL. V.— D.8

Gouverneur.

3. **Cabinet de Sa Majesté l'Empereur**, à Saint-Pétersbourg. — Naturalisations. PL. V.— D.8

4. **Doukhovskoï**, à Tachkent. — Faune du Turkestan, de la Khivia et de la Boukharo. PL. V.— D.8

Gouverneur général.

5. **Enghelghardt**, à Archangel. — Naturalisations. PL. V.— D.8

Gouverneur.

6. **Golitzine** (Prince), à Tiflis. — Faune du Caucase. PL. V.— D.8

Gouverneur général du Caucase.

7. **Goremikine** (Gouvernement général), à Irkoutsk. — Naturalisations. PL. V.— D.8

8. **Gorobtchenko**, à Doubovka (Gouvernement de Saratow) — Peaux de zizèles. PL. V.— D.8

9. **Grodékov**, à Khabarovsk. — Faune de la région de l'Amour. PL. V.— D.8

Gouverneur général.

10. **Gromoff** (Mme Anne), à Moscou. — Pelleterie de Sibérie et naturalisations. PL. V.— D.8

11. **Grunvaldt** (E.-M.), à Saint-Pétersbourg. — Peaux apprêtées pour fourrures. PL. V.— D.8

12. **Grunwald** (P. M.), à Saint-Pétersbourg, Nevsky, 22. — [illegible]oduits de la chasse. Fourrures. PL. V.— D.8

1[illegible]. **Kniaseff** (Gouverneur), à Tobolsk. — Naturalisations. PL. V.— D.8

1[illegible] **Kovalev** (Jean), à Bolchoé-Mourachkino (Gouvernement de [illegible]ijni-Novgorod). — Fourrures de mouton. PL. V.— D.8

1[illegible]. **Medvedeff**, à Tiflis. — Faune du Caucase. PL. V.— D.

1[illegible] **Michaïlov** (A.), à Moscou. — Peaux apprêtées pour [illegible]ourrure. PL. V.— D.8

17. **Mironoff** (J.-D.), (Gouvernement de Viatka). — Peaux apprêtées. PL. V.— D.8

18. **Mochkine** (Bénédict), à Igevski Zavod (Gouvernement de Viatka). — Fourrures. PL. V.— D.8

19. **Nemyski** (Léon), à Varsovie, Vislianskaïa, 6. — Poils de chamois et d'élans. PL. V.— D.8

20. **Panov** (Jacques), à Kniajnine (Gouvernement de Nijni-Novgorod). — Fourrures de mouton. PL. V.— D.8

21. **Panov & Kovalev** (Maison), à Bolchoé-Mourachkino (Gouvernement de Nijni-Novgorod). — Fourrures de mouton. PL. V.— D.8

22. **Panychev** (Jean-P.), à Bolchoé-Mourachkino (Gouvernement de Nijni-Novgorod). — Fourrures. PL. V.— D.8

23. **Panychev** (Jean-S.), à Bolchoé-Mourachkino (Gouvernement de Nijni-Novgorod). — Fourrures. PL. V.— D.8

24. **Salmonson**, à Saint-Pétersbourg. — Produits de la chasse. PL. V.— D.8

25. **Sinadino** (J. et B.) **frères & Cie**, à Moscou. — Peaux de mouton. PL. V.— D.8

26. **Scripvitzine** à Yakouktsk. — Faune du gouvernement de Yakouktsk. PL. V.— D.8

Gouverneur.

27. **Société russe des Industries de Loutres**, à Saint-Pétersbourg. — Peaux de loutre et loutres naturalisées. PL. V.— D.8

28. **Steingel** (Baron W.), station Coubans-Kaïa (Province de Couban). — Fourrures. PL. V.— D.8

29. **Taubé** (Baron), à Omsk. — Faune de la région des steppes. PL. V.— D.8

Gouverneur général.

30. **Titkoff** (Jean), à Olontz. — Peaux apprêtées pour la fourrure. PLAN I et II

SERBIE

1. **Fédération des Associations de Chasseurs**, à Belgrade. — Oiseaux empaillés. Peaux de lièvre, de renard, de loup et d'autres animaux sauvages. PLAN I

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

1. **République Sud-Africaine**, à Pretoria. — Ivoire. Défenses d'hippopotames. Cornes de rhinocéros. Cornes d'animaux domestiques et sauvages. Plumes d'autruches. Œufs d'autruches. Oiseaux empaillés. Dépouilles d'oiseaux avec bec et pattes. Œufs et nids. Pelleterie.

GROUPE IX

FORÊTS, CHASSE, PÊCHE, CUEILLETTES

CLASSE 53

ENGINS, INSTRUMENTS ET PRODUITS DE LA PÊCHE, AGRICULTURE

Engins de pêche. — Jadis, les filets étaient tous faits à la main, et leur fabrication formait, en quelque sorte, une industrie familiale.

La première machine parut en Écosse en 1850 ; elle était mue au moyen de pédales et de leviers que l'ouvrier actionnait avec les pieds et les mains. Elle produisait peu et était très fatigante.

Puis vinrent les machines Broquand, Pecquend, qui faisaient les filets en long.

Mais ces derniers ne plaisaient pas aux pêcheurs de nos côtes, qui persistaient à se servir de filets faits en travers et fabriqués à la main.

Enfin, en 1873, une machine automatique, n'employant qu'un seul fil, fut créée; elle donna des filets pareils à ceux qu'on faisait à la main. Des fabriques s'établirent à Saint-Just-en-Chaussée, à Nantes, à Vignacourt, au Porté.

Les matières employées sont le chanvre et le lin, mais le coton tend à les remplacer, en raison de sa souplesse et de son bon marché. Son adoption a fait baisser les prix de 50 %.

Nous étions autrefois tributaires des Pays-Bas et de l'Angleterre : aujourd'hui les importations sont presque nulles. En 1891, l'Angleterre nous vendait encore 89.200 kilog. de filets; en 1898, l'importation était tombée à 8.410 kilog. Sur les côtes méditerranéennes, les résultats sont moins bons. Cela tient au voisinage de l'Espagne et de l'Italie, qui arrivent à produire à meilleur marché que nous, la main-d'œuvre étant dans ces deux pays extrêmement modique.

Les tableaux statistiques de la Douane nous indiquent, pour l'année 1891, une importation totale, en France, de 140.146 kilog. de filets et une exportation de 44.357 kilog. En 1897, importation : 33.291 kilog. Exportation : 34.173 kilog. Et enfin, en 1898, nous trouvons à l'importation 23.719 kilog., et à l'exportation 63.116 kilog.

On peut évaluer la valeur des filets fabriqués mécaniquement à environ 1.800.000 francs ; le personnel employé est de 150 à 300 ouvriers, recevant un salaire moyen de 3 fr. 50 à 4 francs.

Pêches. — Depuis le milieu du siècle, l'importance de la pêche a beaucoup augmenté. La facilité des transports, les procédés nouveaux de conservation du poisson ont permis d'amener loin des côtes le poisson frais et d'en approvisionner les grands centres de l'intérieur. C'est ainsi que chaque matin, à Paris, un train dit « de marée » apporte la pêche de la veille des ports de la mer du Nord et de la Manche.

Parmi les pêches maritimes, il faut distinguer les pêches dites lointaines, les pêches de haute mer et les pêches côtières.

Au nombre des pêches de la première catégorie, celle de la morue, qui se fait en Islande et principalement à Terre-Neuve, est de beaucoup la plus importante. Elle donne lieu, en France, à un assez grand mouvement commercial.

A Terre-Neuve. — Au XVIIIe siècle, grâce aux nombreux encouragements que l'autorité royale prodiguait aux armateurs, les pêcheries procuraient à la France un revenu de plus de 15 millions et occupaient déjà plus de 400 navires et 10.000 marins. La Révolution marque une période de déclin. Cette pêche est surtout pratiquée par les marins des ports de Fécamp et de Granville. C'est en 1568 que le premier navire partit de Fécamp pour Terre-Neuve. En 1815, ce port était représenté par 9 navires, d'une jauge moyenne de 115 tonneaux et montés par 29 hommes d'équipage.

Le tonnage et le nombre des bateaux s'élevèrent ensuite progressivement chaque année pour arriver, en 1899, au chiffre de 57 navires, d'une jauge moyenne de 257 tonneaux, montés chacun par 32 hommes d'équipage.

Avant 1815, la pêche se faisait à Terre-Neuve avec la ligne de main, procédé encore employé par les Américains. Elle se pratique maintenant à la ligne de fond, et les chaloupes qui étaient employées pour aller tendre ces lignes sont remplacées depuis 1875 par les doris (petites embarcations montées par deux hommes).

Le navire affecté à la pêche de la morue fut tout d'abord le lougre, qui a été remplacé par le brick, puis par le brick-goélette et enfin le trois-mâts barque.

Avant 1885, nous étions tributaires des Anglais de Terre-Neuve pour la fourniture de la boëtte nécessaire à la pêche. Depuis le vote du « Bait Bill » par le Parlement de Terre-Neuve, nous employons un autre appât le « bulot » que nos pêcheurs se procurent sur les lieux de pêche mêmes, à l'aide de « chaudrettes ».

En Islande. — Cette pêche est principalement pratiquée par les ports de Dunkerque et de Paimpol.

En 1830, Dunkerque armait 24 navires d'une jauge moyenne de 68 tonneaux, montés par 12 hommes d'équipage en moyenne.

Le nombre des navires alla en progressant jusqu'en 1870, où on armait 153 navires d'une jauge moyenne de 94 tonneaux.

Depuis, il a diminué: en 1898, on ne comptait plus que 91 navires, avec un tonnage moyen de 90 tonneaux, et comprenant 16 hommes d'équipage.

La pêche se fait avec des lignes à la main. Les navires sont gréés en dundees et en goélettes. Le coût en est estimé à 300 fr. par tonneau de jauge. Le port de Paimpol a commencé la pêche en 1852 avec un navire de 60 tonneaux ; il emploie actuellement des goélettes d'une jauge de 95 tonneaux montées par 23 hommes.

La plus grande partie du poisson est salé à bord du navire.

En 1889, les navires ont rapporté d'Islande ou de Terre-Neuve 34.000 tonnes de morue et en 1898, 547.421 quintaux métriques de morues vertes et sèches, d'huiles, de draches, de rogues et d'issues.

Les exportations de morues sèches sous bénéfice de primes ont été de 175.802 quintaux métriques.

Cette pêche atteint une valeur moyenne de 13 à 14 millions de francs par an.

Pêche de haute-mer. — Parmi les pêches de haute mer, les plus importantes sont celles de la sardine, du maquereau et du hareng.

Tout notre littoral, sauf l'étendue comprise dans le premier arrondissement maritime, fournit la sardine.

Au commencement du siècle, la pêche se faisait avec des bateaux de 3 à 5 tonneaux, mesurant 6 à 7 mètres de long ; le tonnage de ces bateaux a augmenté peu à peu, et ceux d'aujourd'hui jaugent de 7 à 12 tonneaux et ont un équipage de 6 à 7 hommes.

On se sert, pour la pêche à la sardine, de filets faits en fil de lin ou de coton extrêmement fin ; ils mesurent 42 à 45 mètres de long et cinq à six cents mailles de profondeur.

Cette pêche a pris surtout une grande importance depuis que des usines se sont établies en grand nombre sur tout le littoral entre Douarnenez et les Sables-d'Olonne. Elles occupent 500 ouvriers, 13.500 ouvrières, 1.500 à 2.000 ferblantiers ou soudeurs, etc.

La pêche commence vers le 15 mai et se termine au mois de novembre. Le nombre des marins employés est au moins de 15.000 à 20.000. Le nombre des sardines capturées est de 800 à 850 millions, ayant une valeur de 40 à 50 millions. Il n'y a pas de pêche échappant plus aux prévisions; les années d'abondance et de disette se succèdent sans ordre, trompant l'attente des pêcheurs.

Hareng. — Boulogne et Fécamp sont les deux principaux ports s'occupant de la pêche du hareng et du maquereau.

Au commencement du siècle, les bateaux affectés à cette pêche étaient des lougres de 20 tonneaux. Pendant longtemps, ce tonnage resta stationnaire, mais, vers 1852, la pêche s'étant développée, le tonnage alla en s'accroissant.

En 1870, avec le premier dundee, le haleur à vapeur fit son apparition.

En 1875, presque tous les bateaux en étaient pourvus. Les premiers haleurs étaient des machines verticales de la force de 5 à 6 chevaux coûtant 5.000 francs. Depuis, on a fabriqué des machines horizontales de la force de 7 à 8 chevaux et d'un prix de 4.000 francs.

En 1872, un premier essai de l'hélice fut fait sur un dundee construit en bois, avec l'hélice amovible pour éviter la destruction des filets lors de leur jet à la mer. Mais le résultat n'en fut pas très satisfaisant.

Enfin, en 1894, parut le premier steamer construit en fer, ayant une hélice fixe ; afin de protéger les filets, cette hélice était renfermée dans une sorte de cage. Les dimensions de ce navire étaient de 121 pieds de long sur 21 de large ; il avait coûté 145.000 francs.

En 1899, un second navire de même dimension et de valeur à peu près égale, fut comme le premier, construit en Angleterre avec certaines modifications. Ainsi, la cage fut supprimée et on mit un gouvernail à l'avant, ce qui permit de jeter les filets à la mer en faisant machine arrière.

Les navires en bois, sont de construction française. Les derniers dundees construits coûtent 45.000 francs et, avec leur matériel de pêche, représentent une valeur de 65.000 francs. En effet, on embarque aujourd'hui pour la pêche du hareng, jusqu'à 300 filets de 27 m. 50 de longueur, sur 300 à 325 mailles de hauteur, avec environ 60 aussières.

Aux États-Unis, on se sert de filets plus grands encore; le plus remarquable est le filet-bourse en forme de barrage circulaire de 50 mètres de profondeur et de 400 mètres de développement.

Les centres principaux de pêche, avec salaison à bord, sont, par ordre d'importance, le Dogger's-Bank, Yarmouth, l'Écosse et les îles Orcades, enfin Terre-Neuve; quant à la pêche du poisson frais, elle a lieu entre Gris-Nez et Alprecht.

En 1898, on a armé 341 navires, jaugeant ensemble 27.069 tonneaux et montés par 6.897 hommes.

Cette pêche est très productive. On prend en moyenne, par an 50.000 tonnes de poisson, d'une valeur approximative de 9 à 10 millions.

La pêche du maquereau, destiné à être glacé ou salé, se fait sur les côtes d'Irlande et à l'entrée de la Manche. Le maquereau destiné à être consommé à l'état frais se pêche sur le littoral de la Manche, de l'Océan et de la Méditerranée. 13.000 à 14.000 tonnes de maquereaux, d'une valeur de 5 millions, sont pêchées annuellement.

La pêche côtière se fait toute l'année sur tous les points du littoral. La sole, le turbot, la raie sont les poissons généralement capturés à l'aide de filets traînants, appelés chaluts dans l'Océan, ganguis dans la Méditerranée.

Boulogne est le plus important de nos ports pour la pêche côtière. Il a livré à la consommation, pendant l'année 1889, 6.882.000 kilog. de poisson. Viennent ensuite le Croisic, Saint-Valery-sur-Somme, Trouville, les Sables-d'Olonne, etc.

Pisciculture. — Les nombreuses usines établies sur nos cours d'eau et le braconnage ont détruit peu à peu les poissons de nos rivières. Aussi aujourd'hui cherche-t-on à remédier à cet état de choses par la pisciculture.

Ce n'est guère qu'au milieu du XVIIIe siècle qu'on rencontre en Europe une trace certaine de l'intervention de l'homme dans l'acte physiologique de la reproduction des poissons. Le premier mémoire relatif à la fécondation artificielle des œufs de poisson et aux soins susceptibles d'en amener l'éclosion fut redigé par G. L. Jacobi, lieutenant des miliciens de Lippe-Detmold; ce mémoire fut intégralement reproduit dans le *Traité général des pêches*, de Duhamel du Monceau. Jacobi créa des piscicultures à Hambourg, à Hohenhausen, à Nortelen.

Puis une éclipse se produisit; on s'occupa moins de pisciculture, et il faut arriver jusqu'en 1842 pour voir un pêcheur de la Bresse (Vosges) entreprendre la multiplication artificielle des poissons selon la méthode de Jacobi. Il s'associa ensuite l'aubergiste Géhin et tous deux travaillèrent à repeupler les rivières de leur canton. Le succès couronna leurs efforts, ainsi que l'atteste un rapport de 1850 dû à M. Milne-Edwards.

Peu après, sur l'initiative de MM. Berthot et Detzem se créa à Loochlebrunn un établissement de pisciculture qui fut lui-même bientôt remplacé, à Bartenheim, par l'établissement dit de Huningue. Ce dernier prit très vite une grande extension ; 20 millions d'alevins en sortaient chaque année. Mais les événements de 1870 l'ont fait passer entre les mains de l'Allemagne. Dans la suite, on sembla se désintéresser de la pisciculture qui se développait, au contraire, dans divers pays étrangers et notamment en Norvège, en Allemagne, en Suisse, au Canada et aux États-Unis.

Nous reconnûmes bientôt notre erreur et l'État fonda à Bouzey un

établissement qui, malheureusement, disparut en pleine prospérité dans la catastrophe de 1895.

Après ce désastre, malgré l'existence de quelques laboratoires publics, il semble qu'il y ait chez nous une tendance marquée à s'en rapporter désormais à l'industrie privée. En remettant le service des eaux au Ministère de l'Agriculture, l'administration des Ponts et Chaussées n'a eu à lui livrer que son laboratoire de Thonon, dont la production ne dépasse guère 300.000 alevins; il est vrai que cette administration a conservé la gestion de six petits établissements installés sur les grands canaux, mais dont la production se réduisait en 1897, à 35.000 alevins. A côté de ces derniers établissements, il faut citer cependant ceux de Guillou et de Gesse (Aude) créés, en 1885 et en 1888, à l'instigation de la Société nationale d'acclimatation.

Le principal objectif qu'on se propose, c'est l'acclimatation du saumon dans la Méditerranée. Les expériences ont porté sur deux espèces de l'Océan Pacifique; si elles réussissaient, ce serait pour la France une grande source de revenus, car les pêcheurs de saumon de l'Adour produisent chaque année plus de 1 million et celles de la Bidassoa plus de 100.000 francs pour la rive française seulement.

Sur la Basse-Loire, 3.000 ou 4.000 familles tirent de cette pêche leurs moyens d'existence.

La consommation de ce poisson, par le seul marché de Paris, dépasse annuellement 700.000 kilog., fournis malheureusement par l'étranger pour les 7/8.

Depuis le transfert du service de pisciculture au Ministère de l'Agriculture, un certain nombre d'établissements ont été fondés dans le but de produire des saumons, et malgré leur petite dotation, ils produisent encore chaque année plus de 500.000 alevins.

Actuellement, l'Administration des Eaux et Forêts construit trois établissements dans les départements de l'Ain, de l'Ardèche et de Saône-et-Loire.

En resumé, la production totale des alevins de salmonides sortie des établissements de l'État en 1897 s'élevait seulement à 511.000.

Plusieurs départements et quelques grandes villes ont également établi à leurs frais des installations similaires. Citons en premier lieu la ville de Clermont-Ferrand, qui délivre gratuitement ses produits aux communes.

On compte vingt établissements de ce genre dont l'élevage total a donné, pour l'année 1897, les chiffres suivants : 712.000 truites, 20.000 saumons, divers 176.000.

L'aquarium du Trocadéro, installé tout d'abord comme lieu d'attraction, est devenu depuis 1883, un de nos laboratoires les plus remarquables. Il se consacre surtout à la diffusion du saumon. On peut voir

évoluer dans ses bassins des poissons de cette espèce qui ne pèsent pas moins de 5 kilogrammes. Sa production annuelle est voisine de 250.000 alevins.

Citons encore l'établissement du Nid-de-Verdier, près de Fécamp, de création très récente, installé pour le traitement de 200.000 sujets, (truites ou saumons).

Établissements privés. — Les établissements privés sont beaucoup plus nombreux et plus importants. D'après les statistiques fournies par les préfets, on en compterait 45 qui, dans ces dernières années, auraient produit une moyenne de 1.400.000 alevins de diverses espèces.

Parmi ces établissements, celui de Theix, créé en 1876 par M. Chauvassaigne, peut fournir à chaque campagne 1 million d'œufs et même davantage ; celui de Lessemart, près Villers-Cotterets, a obtenu 800.000 œufs de truite arc-en-ciel ; enfin deux autres, plus spécialement affectés à la multiplication du saumon, celui du barrage de Bergerac et celui de Peyrehorade, donnent aussi une importante production.

Causes du dépeuplement de nos cours d'eau — Des causes diverses contribuent à détruire le poisson de nos rivières.

D'abord les travaux de curage qui, enlevant des plantes sur lesquelles beaucoup d'espèces viennent déposer leurs œufs, nuisent au repeuplement.

Aux effets du curage se joignent ceux de l'endiguement et de la régularisation du lit des fleuves et des rivières, qui font ausssi disparaître un grand nombre d'anses, de mortes, convenant à l'opération dû frai.

Les bateaux et surtout ceux à vapeur, par les remous qu'ils occasionnent suppriment nombre de frayères et détruisent beaucoup d'œufs.

Les barrages sont également très préjudiciables à la propagation des poissons migrateurs, qui ont besoin de remonter les cours d'eau pour y frayer.

Dès que l'ouvrage dépasse 1m50, la plupart de nos espèces migratrices ne peuvent les franchir.

A ces diverses causes, il faut ajouter les effets désastreux produits par la vidange périodique des canaux de navigation, l'infection des eaux par le rouissage du lin, le déversement des égouts, la contamination des eaux par les résidus industriels et enfin le braconnage.

Il est très difficile de trouver un remède efficace contre ces différentes causes de dépeuplement.

Cependant la loi du 31 mai 1865 a apporté un tempérament aux inconvénients présentés par les barrages en autorisant le Gouvernement à déterminer par des décrets rendus au Conseil d'État, après avis des Conseils généraux, les parties de fleuves, rivières et canaux où seraient établies des échelles.

Enfin, pour remédier au braconnage, une réglementation sévère du droit de pêche a été édictée. La loi du 31 mai 1865 en forme la base. Depuis, sont intervenus les décrets du 18 mai 1878, du 27 décembre 1889, du 9 avril 1892.

Actuellement la pêche des poissons autres que le saumon, la truite, l'ombre-chevalier est interdite du lundi qui suit le 15 avril inclusivement au dimanche qui suit le 15 juin exclusivement.

Il faut espérer que ces différentes mesures, jointes au développement de la pisciculture, permettront le repeuplement de nos rivières.

D'ailleurs, depuis 1883, un mouvement semble se produire en France en faveur de la pêche. Il s'est formé 152 sociétés ou syndicats groupant 25.650 membres et commissionnant 121 gardes particuliers. Les associations ont pour but le repeuplement et la suppression du braconnage. Par leurs soins, durant l'année 1897, 275.000 salmonides, 330.000 anguilles et 310.000 alevins d'espèces diverses ont été immergés dans nos rivières.

Cannes à pêche. — Les cannes en bambou nécessaires à la pêche à la ligne donnent lieu à un commerce assez important. Nous en exportons une grande quantité, 20.000 douzaines environ.

Nous fabriquons également les cordonnets et les soies servant à cette pêche, mais pour les hameçons nous sommes tributaires de l'Angleterre.

Pisciculture maritime. — La pisciculture maritime n'existe pour ainsi dire pas. Nous avons des établissements comme ceux de Saint-Vaast, de la Hougue, de Boulogne, mais les résultats obtenus ne sont pas assez concluants pour que l'on puisse considérer la pisciculture maritime comme une science d'application capable de se passer des recherches méthodiques, sans lesquelles elle ne saurait présenter la sûreté et la précision que l'on est en droit de lui demander.

Crustacés.— En France, le commerce des homards et des langoustes atteint une valeur de 2 millions. La pêche se fait surtout sur les côtes de Bretagne. La reproduction artificielle de ces crustacés paraît impossible, aussi se contente-t-on de les conserver dans des rivières d'où on les retire au fur et à mesure des besoins de l'alimentation.

Dans la liste de classement des ports au point de vue de l'importance de la peche de ces crustacés, on doit citer : Le Croisic-Croix, Audierne, Binic, Quimper, Lorient, etc. On pêche d'énormes quantités de homards à Terre-Neuve ; Port-Swender en a fourni quelquefois plus de 800.000 en deux mois; aussi, depuis quelques années, les armateurs français ont-ils installé dans cette île des homarderies.

Nos importations de langoustes et de homards frais se sont élevées en 1898 à 2.759.436 francs. Les mêmes crustacés conservés ont été introduits en France pour une somme de 3.093.746 francs. Nos exportations ont atteint respectivement 1.023.232 francs et 20.326 francs.

Ostréiculture. — Il y a quarante ans, les huîtres consommées en France, provenaient de bancs naturels. Il est vrai que, dans certaines localités, on conservait des huîtres dans des endroits spéciaux ; mais c'était simplement pour leur donner les qualités requises de formes, de couleur et de saveur. Les progrès des transports, en provoquant une consommation plus grande, amenèrent rapidement un dépeuplement des bancs d'huîtres.

C'est alors que MM. Bon et Costé créèrent l'ostréiculture. Leurs premiers essais, à Saint-Brieuc et à Villefranche, ne furent pas heureux, mais ils ne tardèrent pas à surmonter les difficultés de cette entreprise.

Maintenant l'ostréiculture est une industrie puissante ; elle n'a même plus à demander ses élèves aux bancs naturels ; elle sait les produire en si grande abondance que les débouchés manquent au producteur, et à côté de l'huître sauvage, il faut placer l'huître domestique, qui ne le cède en rien à la première ni pour la forme ni pour la saveur. Depuis plus de quinze ans, l'industrie ostréicole est en pleine possession de ses moyens dans les deux centres principaux où elle s'exerce, le bassin d'Arcachon et celui d'Auray.

Aujourd'hui plus de 10.000 hectares, répartis entre 40.000 établissements sont exploités par l'ostréiculture et fournissent annuellement un rendement moyen de 14 millions. Dans le seul bassin d'Arcachon, 4.500 hectares de parcs sont en exploitation et le nombre des huîtres livrées à la consommation y est de 300 millions.

A côté des anciens établissements de Cancale, Courceulles, Marennes, se sont créés les établissements de Vannes, Tréguier, Belon, les Sables-d'Olonne, et récemment la station de l'étang d'Onégon, ainsi que le centre de Bourgneuf. En somme, la production est telle que les ostréiculteurs cherchent de nouveaux débouchés.

L'huître n'est nocive à aucune époque de l'année et peut être consommée en tout temps ainsi que l'ont proclamé le Comité consultatif des pêches maritimes et le Conseil supérieur d'hygiène et de salubrité publique. Le décret qui autorise la vente des huîtres en tout temps ne se heurte donc qu'à un préjugé sans fondement qui restreint inutilement la consommation d'un aliment sain, agréable et nourrissant au préjudice de nos intéressantes populations maritimes.

Parmi les espèces qui se sont le plus développées, il faut citer l'huître de Portugal, cultivée maintenant sur nos cotes et dont la consommation

a pris une grande extension. La statistique de 1898 donne 420 millions d'huîtres de cette espèce.

Nos importations se sont élevées, en 1898, à 76,290 francs, et nos exportations à 1.288.980 francs.

Les progrès de la myticulture ou culture des moules sont très lents. Le mode de culture par les «bouchots» est encore le seul usité.

En 1898, la consommation a été de 39.600 hectolitres, d'une valeur de 244.000 francs.

Éponges. — Les éponges sont en France l'objet d'un commerce qui se chiffre par 15 millions.

Au point de vue commercial, on les répartit en quatre catégories : les éponges fines pour toilette ; les éponges Venise de toilette ; les éponges pour voitures ; les éponges ordinaires.

On les pêche à la plongée, au scaphandre, au chalut ou au trident dans la Méditerranée, sur les cotes de la Syrie, de Tripoli, de Tunisie et dans les archipels de la Grèce.

On peut cultiver l'éponge : c'est l'industrie de la spungiculture, qui part de ce principe que des morceaux d'éponges, placés dans de bonnes conditions peuvent se développer et constituer autant d'éponges nouvelles.

Perles.— La perle est contenue dans certaines huîtres que l'on trouve dans l'Océan Indien, surtout aux environs de l'île de Ceylan, et que l'on nomme huîtres perlières : depuis vingt ans le goût de cette parure s'est beaucoup developpé, et sa valeur s'est accrue à la suite de l'avilissement relatif du prix du diamant causé par la découverte des mines du Cap.

La pêche de l'huître perlière se fait généralement par des procédés primitifs. On utilise, en effet, des plongeurs qui vont arracher les coquilles à des profondeurs de 12 à 20 mètres.

Récemment, on s'est servi de scaphandriers.

RECENSEMENT PROFESSIONNEL. — 1896

INDUSTRIES	NOMBRE TOTAL de personnes occupées	NOMBRE TOTAL, des établissements où travaillent plus de 5 personnes	RÉPARTITION de ces établissements d'après le nombre des personnes occupées			DÉPARTEMENTS où sont occupées le plus de personnes — PROPORTION pour 100 du personnel total	PRODUCTION, OUTILLAGE, ETC.
			0 à 50	50 à 500	plus de 500		
Pêche en mer........	65.000	734	721	13	»	Finistère (20), Morbihan (12), Côtes-du-Nord (11), Pas-de-Calais (10)	
Pêche en eau douce.	4.100	13	13	»	»	»	
Ostréiculture, pisciculture, etc...........	3.500	54	54	»	»	Charente-Inf^{re} (45), Gironde (33)	
Fabricat. de filets, etc.	1.600	33	31	2	»	Seine-Inférieur^{e} (21), Haute-Savoie (12), Vendée (12), Eure (9)	
Fabrication d'articles de pêche, d'hameçons, etc....................	250	8	8	»	»	Seine (41), Somme (20), Haute-Garonne (11)	

Classe 53

ENGINS, INSTRUMENTS ET PRODUITS DE LA PÊCHE, AGRICULTURE [1]

FRANCE

1. **Altazin-Petyt**, à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais), rue de la Gare, 12. — Matériel de pêche maritime. Filets. Engins et instruments divers. Produits de la pêche. Plans et photographies. PLAN III

Paris 1900, membre des Comités d'admission et d'installation.

2. **Auger** (René), à Paris, rue Saint-Martin, 186. — Fanon de baleine. PLAN III

3. **Bamplain** (Vincent), à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais). — Tonnellerie maritime. PLAN III

4. **Beaud** (Jacques), aux Sables-d'Olonne (Vendée). — Opuscule sur la culture de la palourde. PLAN III

5. **Bernard & Cie**, à Châlons-sur-Marne (Marne). — Nasses à poissons en fils de fer. PLAN III

6. **Bernettes & Desclaux**, à Cap-Breton (Landes). — Huîtres d'élevage et comestibles. PLAN III

Paris 1889, Médaille d'or.

---

(1) *Les chiffres et la lettre qui suivent le nom de chaque exposant indiquent la place qu'il occupe dans l'un des sept plans du volume.*

Le chiffre romain est le numéro du plan.

La lettre désigne la colonne verticale et le chiffre arabe la colonne horizontale à l'intersection desquelles se trouve le produit exposé.

7. **Besson** (Abel), à La Tremblade (Charente-Inférieure). — Huîtres fines de Marennes. PLAN III

Bruxelles 1897, Médaille d'argent.

8. **Blanchard** (Chanoine), Aumônier à La Rochelle (Charente-Inférieure). — Madrépore de l'Inde et barque de pêche garnis d'une brillante floraison de fleurs marines en écailles de poissons et d'huîtres. PLAN III

Exposition universelle de Paris 1878, Mention honorable.

9. **Bonamy** (Auguste), à Saint-Just-en-Chaussée (Oise). — Filets de pêche et métier pour fabriquer les filets. PLAN III

Récompenses : Paris 1878, Médaille d'or ; Paris 1889, Médaille d'or.

10. **Bouclet** (L.), à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais). — Produits et engins de pêche. Modèle de bateaux à vapeur. PLAN III

11. **Bourdon** (Léon-A.) & **Benoit** (Émile-A.), à Paris, quai du Louvre, 28. — Cannes. Lignes. Hameçons. Filets. PLAN III

Ancienne Maison Moriceau.

Paris 1867, Médaille d'argent; Paris 1878, Médaille d'or; Paris 1889, Hors Concours, membre du Jury.

12. **Brosse** (E. de la) & **Fouché**, à Nantes (Loire-Inférieure). — Un modèle de chalutier à vapeur. PLAN III

Anciens élèves de l'École Polytechnique, ingénieurs-constructeurs.

Exposent également classes 19 et 33.

13. **Brullé** (Richard), à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais), rue de Cléry, 3. — Vannerie pour marine en rotin. PLAN III

14. **Brun** (L.), à Paris, rue des Halles, 19. — Éponges brutes et préparées de diverses provenances. PLAN III

Importateur d'éponges. Concessionnaire de pêches de perles dans l'Océan Pacifique.

15. Canu (Eugène-Georges), à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais). — Collections et travaux sur la connaissance scientifique et sur les applications techniques des pêches et de la pisciculture.
PLAN III

Docteur ès sciences. Directeur de la station aquicole et de l'École de Pêches maritimes de Boulogne-sur-Mer. Membre du comité consultatif des Pêches maritimes.

16. Cardon-Martellet & Bourgain-Libert, à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais), rue de la Coupe, 8. — Cordages pour la marine et l'industrie. PLAN III

17. Cardozo de Béthencourt, Directeur du « Moniteur Maritime », à Paris, rue des Mathurins, 5. — Graphiques indiquant le rapport entre la valeur et la quantité des produits de la pêche maritime française de 1865 à 1899. PLAN III

18. Chambre syndicale des Négociants en diamants, perles, pierres précieuses et des Lapidaires, à Paris, avenue d'Eylau, 6. — Huîtres perlières. Perles. Coraux. PLAN III

19. Chelu-Henin, à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais). — Fanaux. PLAN III

20. Cléret (J.-M.) **& Fiant** (G.), à Paris, rue de Turenne, 75. — Cannes à pêche. Lignes. Crin de Florence. Poissons et mouches artificiels. Filets. Hameçons. Moulinets. Soies. Filets à papillons. Épuisettes. Filets pour pêcher la crevette. PLAN III

Paris 1867, Médaille de bronze ; Paris 1878, Médaille de bronze ; Paris 1889, Médaille d'argent ; Bruxelles 1897, Médaille d'argent.

21. Colombier, à la Tremblade (Charente-Inférieure). — Huîtres. PLAN III

22. Courtin (Vve A.), à Concarneau (Finistère). — Huîtres d'élevage et huîtres comestibles grasses. PLAN III

23. Cousin frères, à Comines (Nord). — Fils et filets pour la pêche. Lignes de pêches câblées et tressées. Avançons tressés. Lignes de Loch. Drisses de pavillon. Filières. Enottes câblées et tressées.
PLAN III

Fabrique de fils retors, câblés et tressés.

24. **Dagry** (Alphonse), à Paris, quai du Louvre, 20. — Aquariums. Matériel et ustensiles de pêche. Poissons. Plan. PLAN III

25. **Decout-Lacour** (Eugène), à La Rochelle (Charente-Inférieure). — Modèles. Plans et photographies de garde-pêches et chalutiers à vapeur. Une machine motrice compound. Une pompe à vapeur à action directe. Un treuil à vapeur. Pompe pour renflouage. PLAN III

Paris 1878, Médaille d'argent ; Paris 1889, Médaille d'argent.

26. **Degouy** (Alexandre), à Paris, rue du Faubourg-du-Temple, 133. — Coquillages ouvrés. PLAN III

27. **Dickson** (Émile) & Cie, à Coudekerque-Branche (Nord). — Filets à chalut en manille pour vapeurs et en chanvre pour vapeurs et voiliers. Filets à chalut pour l'Océan et pour petits bateaux du littoral de la Manche. Filets de chanvre assortis pour la Méditerranée et les côtes d'Afrique. Filets de coton de divers genres pour les diverses pêches pratiquées en Europe. Fils servant à confectionner les filets. Filets préparés, tannés, huilés et coaltarés. Lignes de pêche, avançons, etc. Toiles à voiles pour bateaux de pêche. PLAN III

Manufacture de fils et filets de pêche.
Paris 1889, Médaille d'or.

28. **Diéterle**, à Paris, rue de Bruxelles, 3. — Entrée du port du Havre au siècle dernier. PLAN III

29. **Drouelle** (Émile), à Paris, rue Drouot, 7. — Collection de coquilles fossiles d'Hérouval (Oise) et des environs. PLAN III

30. **Dubel** (Isidore-R.), à Saint-Ouen-des-Toits (Mayenne). — Plan d'une pisciculture attenant à une ferme. PLAN III

31. **Dubois** (Raphael), directeur du laboratoire de Tamaris, à Tamaris (Var). — Dessins. Plans. PLAN III

32. **Duchochois** (Maurice), à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais), rue du Moulin-à-Vapeur, 64, 66, 68. — Armements de pêche pour la morue, harengs, maquereaux. Salaisons. Harengs salés, fumés. Morues salées. Modèles de bateaux. Poissons conservés par congélation. Photographies d'ateliers, salaisons, fumoirs. PLAN III

33. Duhamelet (Gustave), à Fécamp (Seine-Inférieure). — Un coffre de médicaments pour les navires faisant la pêche de Terre-Neuve. **PLAN III**

Coffre dit « Pharmacie-marine Duhamelet ».

Membre de la Commission d'examen des Coffres de médicaments du port de Fécamp.

Paris 1889, Mention honorable.

34. École maritime, au Croisic (Loire-Inférieure). — Documents et pièces. **PLAN III**

35. École municipale, aux Sables-d'Olonne (Vendée), quai Pranqueville. — Matériel d'enseignement. Travaux des élèves et des professeurs. **PLAN III**

36. École de Pêche, à Arcachon (Gironde). — Travaux des élèves. **PLAN III**

37. École de Pêche, à Dieppe (Seine-Inférieure). — Matériel. Engins de pêches. Enseignement et programmes. **PLAN III**

38. École des Pêches maritimes, à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais). — Plans. Modèles. Documents historiques sur la pêche. **PLAN III**

39. École des Pêches maritimes, à Fécamp (Seine-Inférieure). — Engins. Demi-coques et modèles. Manuscrits. **PLAN III**

40. École des Pêches maritimes, à Philippeville (Algérie). — Réductions de filets de pêche et modèles de bateaux. **PLAN III**

41. École des Pêches maritimes, à La Rochelle (Charente-Inférieure). — Photographies. Rapport. Graphiques. **PLAN III**

42. École des Pêches maritimes de Groix, M. Guillard (Victor), Directeur, à Groix (Morbihan). — Enseignement maritime pratique. Carte de pêche. Cahiers des élèves. Tracé des problèmes usuels de la navigation pratique sur des cartes marines. Filets confectionnés par les élèves. Dessin d'une fileuse à huile. Petit modèle d'une fileuse à huile. Règle servant à corriger mécaniquement les routes faites à la mer. **PLAN III**

Paris 1889, Médaille de bronze.

43. **École des Pêches de Marseille,** M. Gourret (Paul-G.-M.) directeur, à Marseille (Bouches-du-Rhône), rue de Lodi, 24. — Musée de pêches et des produits de la mer. Filets et engins de pêche les plus importants des côtes de la Méditerranée. Bateaux de pêche. Poissons. PLAN III

Exposition universelle de Bruxelles 1897, Médaille d'or.

44. **Enseignement professionnel & technique des Pêches maritimes** (L'), à Paris, quai Saint-Michel, 25.— Création d'écoles spéciales de pêche et de cours de navigation. Travaux d'élèves. Matériel d'enseignement. Bulletins de la Société. PLAN III

45. **Exposition municipale de Pêches & d'Ostréiculture des Sables-d'Olonne** (Vendée). — Matériel et produits des pêches maritimes. PLAN III

Économie : Société mutuelle d'assurance. École de pêches.

46. **Gournay-Hédouin,** au Portel, près Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais). — Fil et filets en coton, blanc et enduit. Modèle de bateaux à vapeur. Pêche côtière. PLAN III

Fabrique de filets de pêche.

47. **Grossiord** (A.), à Saint-Maurice (Seine). — Filets de pêche. PLAN III

48. **Groupe nautique paimpolais,** à Paimpol (Côtes-du-Nord). — Pêche de la morue en Islande. Morues. Langues. Rogues. Huile de foie de morue et autres produits de cette pêche. Types de bateaux se livrant à cette pêche et industries connexes. Engins de pêche. Statistiques. PLAN III

M. Gicquel (Francisque), armateur, représentant.

49. **Grunvold,** à Paris, boulevard Sébastopol, 88. — Éponges. PLAN III

50. **Guézennec** (Annette), à Lézardrieux (Côtes-du-Nord). — Huîtres armoricaines. PLAN III

51. **Guillaume** (Jules-Victor), au Palais, Belle-Ile-en-Mer. — Modèle de dundée de pêche. PLAN III

52. **Herbet** (Alexandre), à Paris, boulevard Bonne-Nouvelle, 5bis. — Corail brut et travaillé pour la bijouterie. PLAN III

Paris 1855, Médaille d'argent ; Paris 1878, Médaille d'or.

53. **Hervé** (E.) & Cie, à Paris, boulevard Saint-Jacques, 33, 35. — Filets à sardines et à anchois. Sennes. Araignées. Tramails montés de plomb et liège, Filets pour colle. Éperviers. Verveux. Tambours. Carrelets. Troubles, etc. PLAN III

Lawn-tennis. Arboriculture. Faisanderie.
Fabrique de filets à la mécanique.

54. **Him** & Cie, à Paris, rue Charlot, 48. — Accessoires pour pêcheurs. PLAN III

55. **Huchez**, à Paris, rue du Temple, 198. — Écailles de tortues. PLAN II

56. **Huret-Dupuis** (Théodore), à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais), rue Magenta. — Modèle de bateau. Engins de pêche. Produits de pêche et salaisons diverses. PLAN III

57. **Huyn** (Charles), à Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle). — Nasses de pêche galvanisées. PLAN III

58. **Jaspar** (Léon), à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais), rue d'Artois, 31. — Flottes. Bouées. Ballons d'acostage. PLAN III

59. **Jeunet** (Narcisse), à Paris, quai du Louvre, 30. — Poissons. Salmonides. Aquariums. Appareils à éclosion. Bidons. Caisses à élevage. PLAN III

60. **Lafontaine** (Désiré), à Paris, rue Quimcampoix, 13. — Goujonnières. Anguillières. Nasses. Verveux. Tambours. Goulets. PLAN III

61. **Le Blanc** (Jules-A.), à Paris, rue du Rendez-Vous, 52. — Appareils pour sonder et pêcher dans les mers profondes. PLAN III

62. **Lecart** (François), à Damgan (Morbihan). — Huîtres comestibles grasses. PLAN III

63. **Leconte** (Théophile), à Paris, rue de Vaugirard, 382. — Marennes vertes. PLAN III

64. **Lefebvre** (Clément) & fils, à Vignacourt (Somme). — Filets en coton. PLAN III

65. **Lejeune Bonne**, à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais). — Emballages pour la pêche. PLAN III

66. Le Padellec, à Gavres (Morbihan). — Tableaux de coquillages. PLAN III

67. Le Roux (Jean) **fils**, à Riec-sur-Bêlon (Finistère). — Huîtres de Bêlon. PLAN III

68. Leseigneur (Louis), à Fécamp (Seine-Inférieure), place Thiers, 2. — Coffre à médicaments pour navires morutiers. PLAN III

69. Lévêque (Constant), à Saint-Vaast-la-Hougue (Manche). — Huîtres d'élevage. Huîtres de pêche. Huîtres comestibles. Manuscrit sur l'industrie ostréicole de Saint-Vaast-la-Hougue de 1889 à 1900. PLAN III

Paris 1889, Médaille d'or.

70. Manotte (G.), à Paris, rue Alexandre-Dumas, 46. — Aquarium pour conservation de poisson. PLAN III

71. Marcillac (Alphonse de), à Bessemont, par Villers-Cotterets (Aisne). — Plan en relief. Aquarium. PLAN III

72. Mazoyer (Abel), Ingénieur en chef des ponts et chaussées (Service de la Loire, 2e section et Haute-Yonne), à Nevers (Nièvre).—Vues photographiques. Dessin. Échelle à poissons. PLAN III

73. Meys (M.), à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais), boulevard Daunou, 67. — Brochures. Monographies et photographies ayant trait à la pêche. PLAN III

74. MINISTÈRE DE LA MARINE. Exposition collective organisée par M. Durassier, directeur de la Marine marchande, à Paris, rue Royale.

Baudy.
Blanchard (Abbé).
Caumont.
Comité consultatif des pêches maritimes.
Doynet
Fabre-Domergue.
Gélin.
Gicquel.
Heufors.
Jouëtte (de).
Koorik.
Laimé.
Mertian de Muller.
Pérard.
Rio.
Schœrff.
Servant.
Société centrale d'aquiculture et de pêche.
Thiébaut.
Thoulet.

Documents. Cartes. Graphiques intéressant les pêches maritimes. Modèles de bateaux de pêche. Modèles de filets employés dans l'Océan Atlantique et la Manche. Types de pêcheurs de la côte française PLAN III

75. Pastourel (A.), à La Tramblade (Charente-Inférieure). — Huîtres. PLAN III

76. Pauchet-Decroix (Constant), à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais), rue d'Orléans, 1. — Poulies etc. PLAN III

77. Pérard (Joseph), à Paris, rue Saint-Jacques, 42. — Livres et documents concernant la pêche. PLAN III

78. Perrier (J.-O.-Edmond), à Paris, rue Gay-Lussac, 28. — Pisciculture. Plans du laboratoire maritime du Muséum d'histoire naturelle de Paris, à Tatihou, par Saint-Vaast-la-Hougue (Manche) et collections préparées par ce laboratoire (M. Dauphin, architecte). PLAN III

Paris 1889, membre du Jury ; Bruxelles 1897, Diplôme d'Honneur.

79. Petit (Gustave), à Paris, rue de Rome, 3. — Articles de pêche. PLAN III

80. Pic & Cie, à Noirmoutiers (Vendée). — 1° Huîtres natives de la baie de Bourgneuf, de 1 à 12 centimètres de diamètre. — Collecteurs naturels du banc du « Gril » ; parc de 60 hectares. 2° Huîtres vertes de Marennes. 3° Huîtres grasses de Cette. PLAN III

Ostréiculture.

Grandes Huîtrières de Noirmoutiers (Vendée). Société en commandite au capital de 100.000 francs (entièrement versés) pouvant être porté à 500.000 francs. Claires à La Tremblade-Marennes (Charente-Inférieure). Parcs à Cette (Hérault).

81. Pinier (Ludovic) **fils**, à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine), rue de Toulouse, 7. — Engins pour la pêche à la morue sur le grand Banc de Terre-Neuve. Bouées de diverses dimensions en bois et en liège pour reconnaître les lignes sur les lieux de pêche. Gamelles. Bidons. Corbions pour la ration du bord. PLAN III

82. Pion-Gaud (Pierre-J.), à Ornacieux, par la Côte-Saint-André (Isère). — Truites. Plan de l'établissement. PLAN III

83. Ramelet (Joseph), à Plombières-Dijon (Côte-d'Or), château de Neuvon. — Plans et dessins de l'établissement de pisciculture de Neuvon. PLAN III

84. **Robillard** (P.-Édouard), à Paris, rue Notre-Dame-de-Nazareth, 25. — Lignes. Hameçons. Crins. Cannes à pêche. Filets.
PLAN III

85. **Roussel & Tricard,** au Château d'Oléron (Charente-Inférieure), à Pencadenic, par Sarzeau (Morbihan), à Arcachon (Gironde). — Huîtres et collecteurs. PLAN III

Maison fondée en 1865.

Exploitant 176 hectares de parcs (viviers et claires), occupant plus de 400 ouvriers et marins et livrant annuellement 50 millions d'huîtres tant en France qu'à l'étranger.

86. **Sahuqué** (G.), à Bordeaux (Gironde). — Modèles de bateaux de pêche. PLAN III

87. **Sépé** (Georges), Directeur de l'Exploitation ostréiole, à Andernos (Gironde). — Coquilles d'huîtres et engins se rapportant à la culture de ce mollusque. PLAN III

88. **Servant** (Émile), à Paris. — Photographies maritimes.
PLAN III

89. **Société anonyme de Constructions mécaniques & maritimes,** à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais). — Machines marines. Chaudières marines pour bateaux de pêches. Plans et dessins de bateaux. Modèles et réductions de bateaux. PLAN III

90. **Société anonyme « La Soie », pour la Fabrication et la Vente des Soies écrues et teintes,** à Paris, rue Saint-Denis, 155. — Soies pour lignes à pêche. PLAN III

91. **Société d'Assistance mutuelle des Propriétaires de bateaux & d'engins de pêche du quartier de Trouville,** à Trouville-sur-Mer Calvados). — Société d'assurances mutuelles. Statuts de la Société. Comptes rendus des opérations et résumé historique. PLAN III

92. **Société centrale d'Aquiculture & de Pêche,** à Paris, rue de Lille, 41. — Documents. PLAN III

93. Société coopérative des Ostréiculteurs de la Teste, à La Teste (Gironde). — Modèles de bateaux employés à l'ostréiculture. Dessins. Vues. Photographies. Plans et modèles d'établissements ostréicoles. Échantillons et nomenclatures d'animaux nuisibles à cette industrie. - Produits et appareils divers y ayant trait. Statuts. Situation économique de la Société coopérative des ostréiculteurs de la Teste. Résultats obtenus par cette association. Collecteurs. Huîtres de divers âges, comestibles et d'élevage. Caisses ambulance ostréophiles. Engins divers, etc. PLAN III

Exposition universelle Paris 1889, Médaille d'or, Prix d'Honneur.

94. Société des Industries maritimes, à Paris, boulevard Saint-Germain, 93. — Huiles et engrais de poissons. PLAN III

95. Société ostréicole du bassin d'Auray, à Auray (Morbihan). — Produits ostréicoles. Cartes et plans. PLAN III

96. Station agronomique de Toulouse, à Toulouse (Haute-Garonne), allées Saint-Michel. — Collection photographique de poissons. PLAN III

97. Station aquicole du Nid-de-Verdier, à Fécamp (Seine-Inférieure). — Plan de l'établissement. Appareils de pisciculture. PLAN III

98. Station zoologique d'Endoume, à Marseille (Bouches-du-Rhône), rue de Lodi, 24. — Alevins de poissons. Poissons, crustacés, mollusques. Plans et vues de la station. Carte des fonds du golfe de Marseille. PLAN III

99. Tessier (Gustave) **fils**, à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais), rue Jacques-Dumont, 4. — Bottes de mer. PLAN III

100. Thuillier-Buridard (Paul), à Vignacourt (Somme).— Filets de pêche en coton Jumel et Louisiane, chanvre et lin, écrus, cachoutés et cachoutés-coaltarés. Types de diverses grandeurs de mailles. Filets montés. Tramails, etc. Fils de coton câblés, de diverses grosseurs écrus, préparés et teints de diverses couleurs pour ramender et monter les filets. PLAN III

Fabrique de filets de pêche. Ancienne Maison Thuillier-Desmaret et fils, fondée en 1885.

Paris 1889, Médaille de bronze.

101. Tugaye (Jean-Marie), à Riscle (Gers). — Engins de pêche. PLAN III

102. Viallet (Alfred), à Grenoble (Isère), rue Lafayette, 9.— Articles de pêche. Mouches artificielles. Poissons. Insectes artificiels. Cuillers, etc., montés sur hameçons. PLAN III

L'hameçon-Président breveté en acier forgé.

103. Vidor (A. G.) **fils**, à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais), rue d'Orléans, 64. — Harengs. Morues. Maquereaux. PLAN III

Salaisons en gros. Armements maritimes.

104. Villeneuve (Léon), à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais). — Modèle de bateau de pêche. PLAN III

105. Villeneuve-Docquincourt (Louis), à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais), rue de la Liane. — Coque de bateau de plaisance et coque de chalutier. PLAN III

106. Weill (Georges) **fils**, à Paris, rue des Francs-Bourgeois, 13. — Éponges. PLAN III

Importateur direct d'éponges d'Amérique et de la Méditerranée.

Comptoirs et bureaux d'achat gérés par ses propres employés à Batabano, Caïbarien (île de Cuba), Nassau (îles Bahamas), Sfax (Tunisie), Tripoli de Barbarie, Lampédouze, Hydra (Grèce).

107. Vougny, à Paris, rue Sainte-Croix de la Bretonnière, 48. — Éponges brutes et lavées. PLAN III

108. Wuilleumier, à Paris, rue du Temple, 198. — Coquilles brutes et travaillées. PLAN III

109. Wyers frères, à Paris, quai du Louvre, 30. — Ustensiles de pêche. PLAN III

COLONIES

ALGÉRIE

1. **Denot** (Charles), à Philippeville (Constantine), rue de la Mosquée. — Un ouvrage sur la pêche. Engins de pêches.
PL. VI. — D.3

2. **Garrot** (Henri), à Alger, passage de la Flèche, 1. — Notice sur la pêche. PL. VI. — D.3

3. **Jeanselme** (Valentin), à Jean-Bart (Alger). — Collection de coquillages. PL. VI. — D.3

4. **Pallary** (Paul), à Eckmühl-Oran. — 1° Engins employés pour la pêche au corail (réduction au 1/5). 2° Échantillons de corail. 3° Échantillons de roches, vases et sables des fonds coralligènes. 4° Collections d'éponges, bryozoaires, polypiers et mollusques provenant de la pêche au corail. 5° Notice sur la pêche au corail sur la côte occidentale de l'Algérie. PL. VI. — D.3

COTE FRANÇAISE DES SOMALIS

1. **Gouvernement de la Côte française des Somalis**, à Djibouti. — Faune marine. Produits de la pêche. PL. VI. — E.3

2. **Hermann** (Xavier), à Paris, rue Richer, 37. — Poissons naturalisés. PL. VI. — E.3

3. **Lacroix** (Tristan), à Suresnes (Seine), rue Saint-Cloud, 7. — Nacres. Perles. Faune marine de la baie de Tadjourah.
PL. VI. — E.3

4. **Société anonyme « Comptoir de Djibouti »**, à Paris, rue de Provence, 62. — Perles. PL. VI. — E.3

DAHOMEY ET DÉPENDANCES

1. **Comité local de l'Exposition,** à Porto-Novo.—Filets de pêche, etc. PL. VI.— D.1 et 2

ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS DANS L'INDE

1. **Sous-Commission de l'Agriculture,** à Pondichéry. — Polypiers et madrépores. PL. VI.— E.1

ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS DE L'OCÉANIE

1. **Administration locale.** — Collection de nacres. Corail. PL. VI.— D.2
2. **Arnaud,** armateur, à Papeete (Tahiti). — Coquillages. Bénitiers. PL. VI.— D.2
3. **Garnier,** Capitaine de port, à Papeete (Tahiti). — Collections de poissons. PL. VI.— D.2
4. **Raoulx** (V.-L.).— Nacres. Écailles de tortue. PL. VI.— D.2
5. **Weiss** (H. de), à Papeete (Tahiti). — Couronnes de coquillages. PL. VI.— D.2

GUADELOUPE

1. **Cayrol** (Gustave), à Pointe-à-Pitre. — Écailles de tortues. PL. VI.— D.3
2. **Chambre d'Agriculture de la Pointe-à-Pitre.** — Crustacés. Coquilles marines. Articles de pêche. PL. VI.— D.3

3. **Lauzainghein** (JEANNE DE), à Baie-Mahaut. — Écailles de poissons. PL. VI.— D.3

4. **Maire de Saint-Barthélémy** (LE). — Coquillages. PL. VI.— D.3

5. **Villoing** (AUGUSTE), à Désirade.— Crustacés. Coquilles marines. PL. VI.— D.3

GUINÉE FRANÇAISE

1. **Administration du Fouta-Djalon**, à Timbo. — Pêche. Produits divers de la pêche. PL. VI.— D.2

2. **Asémsat frères & Cie**, à Conakry. — Écaille.

3. **Chavanel** (ÉLIE), à Conakry. — Écaille. PL. VI.— D.2

4. **Comité local d'Exposition**, à Conakry. — Pêche. PL. VI.— D.2

5. **Compagnie coloniale d'Exportation**, à Paris, rue Taitbout, 58. — Écaille. PL. VI.— D.2

6. **Gautier Philippart & Cie**, à Conakry. — Écaille. PL. VI.— D.2

GUYANE FRANÇAISE

1. **Administration pénitentiaire de la Guyane Française**, à Cayenne.— Produits divers de la pêche. PL. VI.— D.2 et 3

2. **Besson** (PAUL), à Cayenne.— Os et colle de poisson. PL. VI.— D.2 et 3

3. **Comité local** à Cayenne. — Colle de poisson. Écailles de tortues. PL. VI.— D.2 et 3

INDO-CHINE

1. **Comité local de la Cochinchine,** à Saïgon. — Ambre.
PL. VI.— D. et E.2 et 3

2. **Comité local du Tonkin,** à Hanoï.— Vitrine de coquillages.
PL. VI.— D. et E.2 et 3

3. **Protectorat de l'Annam.** — Coquillages.
PL. VI.— D. et E.2 et 3

4. **Résident de Sontay** (Le). — Engins et produits de la pêche.
PL. VI.— D. et E.2 et 3

MADAGASCAR ET DÉPENDANCES

1. **Administration locale du Cercle d'Ambatondrazaka.** — Engins et instruments divers pour la pêche. Poissons. Crustacés, etc. PL. VI.— C. et D.4

2. **Administration locale du Cercle d'Arivonimamo.** — Engins et instruments divers pour la pêche. PL. VI.— C. et D.4

3. **Administration locale de la Province d'Andevoranto.**— Engins et instruments de pêche. Poissons. Crustacés, etc.
PL. VI.— C. et D.4

4. **Administration locale de la Province de Fénérive.**— Engins et d'instruments pour la pêche. Poissons. Crustacés, etc.
PL. VI.— C. et D.4

5. **Administration locale de la Province de Fianarantsoa.** — Engins et instruments divers pour la pêche. Poissons. Crustacés, etc. PL. VI.— C. et D.4

6. **Administration locale de la Province de Fort-Dauphin.**— Engins et instruments de pêche. Poissons. Crustacés.
PL. VI.— C. et D.4

7. **Administration locale de la Province de Mahanoro.** — Engins et instruments de pêche. Poissons. Crustacés. PL. VI.— C. et D.4

8. **Administration locale de la Province de Majunga.** — Engins et instruments divers pour la pêche. Poissons. Crustacés, etc. PL. VI.— C. et D.4

9. **Administration locale de la Province de Maroantsetra.** — Engins et instruments de pêche. Poissons. Crustacés. PL. VI.— C. et D.4

10. **Administration locale de la Province de Nossy-Bé,** à Hell-Ville. — Engins et instruments divers pour la pêche. Poissons. Crustacés, etc. PL. VI.— C. et D.4

11. **Administration locale de la Province de Tamatave.** — Engins et instruments divers pour la pêche. Poissons. Crustacés, etc. PL. VI.— C. et D.4

12. **Administration locale de la Province de Tulléar.** — Engins et instruments de pêche. Poissons. Crustacés, etc. PL. VI.— C. et D.4

13. **Administration locale du Troisième Territoire Militaire de Madagascar,** à Tananarive. — Engins et instruments divers pour la pêche. Poissons. Crustacés, etc. PL. VI.— C. et D.4

14. **Administration locale du Quatrième Territoire Militaire de Madagascar,** à Ankazobé. — Engins et instruments divers pour la pêche. Poissons. Crustacés, etc. PL. VI.— C. et D.4

15. **Frager** (L.), à Paris, rue de Londres 16bis. — Huîtres perlières. Nacres. Burgaux. Ecailles. PL. VI.— C. et D.4

16. **Houry,** à Cherbourg. — Écrevisse. PL. VI.— C. et D.4

17. **Service des Forêts de Madagascar,** à Tananarive. — Filets. Nasses. Poissons. Crustacés. Mollusques. Corails. Éponges. Écaille de tortue. Coquilles. PL. VI.— C. et D.4

MARTINIQUE

1. **Beral** (François-Paul), au Fonds-Saint-Denis. — Coquillages. PL. VI.— D.2 et 3

2. **Comité local**, à Saint-Pierre. — Poissons. Carapaces et écaille de tortue. PL. VI.— D.2 et 3

3. **Touin** (Édouard), à Saint-Pierre. — Poissons. Mollusques, etc. PL. VI.— D.2 et 3

MAYOTTE ET COMORES

1. **Saint-Michel Rivet** (Maxime), à Paris, rue Duperré, 11. — Coquillages. PL. VI.— E.2

NOUVELLE-CALÉDONIE ET DÉPENDANCES

1. **Administration pénitentiaire.** — Corail. Nacre. Collections de coquillages, etc. PL. VI.— D.3

2. **Administration pénitentiaire** (Pénitencier de Bourail). — Huile de poisson. Cétine et blanc de baleine. PL. VI.— D.3

3. **Gaillé**, à Bourail. — Casques de nacre. PL. VI.— D.3

4. **Gouvignon**, à Bourail. — Coquille travaillée. PL. VI.— D.3

5. **Reichenbach** (S.) **& Stilling**, à Nouméa. — Nacres. Huîtres perlières et éponges. PL. VI.— D.3

6. **Société française des Nouvelles-Hébrides**, à Paris-Nouméa. — Huîtres perlières. PL. VI.— D.3

7. **Société des Huîtres perlières**, à Nouméa. — Nacre. PL. VI.— D.3

8. **Tarbé des Sablons**, à Nouméa. — Nacres. Écailles. Éponges. Huîtres perlières. PL. VI.— D.3

9. **Wright**, à Lifou. — Nacres et coquilles. PL. VI.— D.3

SAINT-PIERRE ET MIQUELON

1. **Beust & Fils,** Armateurs, à Granville (Manche). — Matériel flottant spécial à la pêche. Un navire armé pour la pêche sur les bancs de Terre-Neuve. PL. VI.— E.2

Paris 1867, Médaille de bronze à Beust père et fils.

2. **Busnel** (M[lle]), à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine). — Huile de foie de morue. PL. VI.— E.2

3. **Chuinard** (R.), Armateur, à Granville (Manche). — Morues sèches. Morues vertes. Huiles de foie de morue. PL. VI.— E.2

Maison à Saint-Pierre et Miquelon.

4. **Comité local,** à Saint-Pierre et Miquelon. — Ustensiles et objets d'armement. PL. VI.— E.2

5. **Hacala** (Pierre), à Saint-Pierre. — Produits de la pêche. PL. VI.— E.2

6. **Hubert** (Louis), à Saint-Pierre. — Huiles de foies de morues. PL. VI.— E.2

7. **Huet** (C.), dans l'île aux Chiens (Saint-Pierre et Miquelon). — Engins de pêche. Boëtte. PL. VI.— E.2

Maison Huet et C[ie].

8. **Le Buf** (François), à Saint-Pierre et Miquelon. — Produits de la pêche des bancs de Terre-Neuve. PL. VI.— E.2

9. **Légasse** (Louis), à Saint-Pierre et Miquelon. — Huiles de foies de morues. PL. VI.— E.2

10. **Metayer,** à Paris, rue Saint-Antoine, 84. — Fanaux. Bouées. Agrès, etc. PL. VI.— E.2

11. **Poirier** (Émile), à Saint-Pierre. — Un doris PL. VI.— E.2

12. **Saint frères,** à Paris, rue du Louvre, 34. — Voiles. PL. VI.— E.2

13. **Société des Sécheries de Morues de Port-de-Bouc**, à Marseille (Bouches-du-Rhône), rue Sainte, 44. — Modèle de goëlette de pêche. PL. VI.— D.2

14. **Tajan** (Paul-Joseph), à Saint-Pierre. — Huiles de foies de morues. PL. VI.— E.2

SÉNÉGAL ET DÉPENDANCES

1. **Cercle de Bakel.** — Crustacés. Poissons divers. PL. VI.— E.1

2. **Cercle de la Basse-Casamance.** — Engins de pêche. Poissons. PL. VI.— E.1

3. **Cercle du Cayor.** — Poissons. PL. VI.— E.1

4. **Cercle de Dagana.** — Poissons. PL. VI.— E.1

5. **Cercle de Dakar-Thiès.** — Engins de pêche. Poissons. PL. VI.— E.1

6. **Cercle de la Haute-Casamance.** — Engins de pêche. Poissons. PL. VI.— E.1

7. **Cercle de Kaedi.** — Engins de pêche. Poissons. PL. VI.— E.1

8. **Cercle de Matam.** — Engins de pêche. Collection de poissons. PL. VI.— E.1

9. **Cercle de Nioro.** — Engins de pêche. Poissons. PL. VI.— E.1

10. **Cercle de Podor.** — Engins de pêche. Poissons. PL. VI.— E.1

11. **Cercle de Sine-Saloum.** — Engins de pêche. Poissons. PL. VI.— E.1

12. **Cercle du Soudan Annexé.** — Engins de pêche. Poissons. PL. VI.— E.1

13. **Comité central du Sénégal**, à Saint-Louis. — Pêche. Vessies natatoires. PL. VI.— E.1

14. **Marsat,** à Dakar. — Pêches. Pirogues et engins de pêche.
PL. VI.— E. I

15. **Mission économique,** à Saint-Louis (M. Cligny). — Collections zoologiques. PL. VI.— E. I

SOUDAN FRANÇAIS

1. **Comité local du Soudan Français,** à Kayes. — Cauris. Engins de pêche. PL. VI.— D. I

TUNISIE

1. **Amor Ben Chabane,** à Beni Din (Djerba). — Poulpes
PL. VI.— D. I

2. **Chambre de Commerce française de Tunis,** à Tunis, rue d'Italie, 2. — Plan de pêcherie. Poissons conservés dans l'alcool. PL. VI.— D. I

3. **Chambre mixte de Commerce et d'Agriculture du Sud de la Tunisie,** à Sfax. — Éponges lavées, noires. Coquilles. Écailles. Poulpes. PL. VI.— D. I

4. **Direction générale des Travaux publics de la Régence,** à Tunis. — Modèles de barques de pêche. Filets. Poissons et produits marins. PL. VI.— D. I

5. **Lumbroso** (Eug.), à Mahdia. — Trois éponges lavées.
PL. VI.— D. I

6. **Neoclès Théodoridès,** à Sfax (Tunisie). — Éponges.
PL. VI.— D. I

7. **Pariente** (Giacomo), à Djerba. — Éponges. PL. VI.— D. I

8. **Pêcheurs réunis** (Les), à Tunis, rue Es-Sadikia, 19. — Plan en relief du lac de Tunis. PL. VI.— D. I

9. **Youssef El Ourdiane,** à El Adjim (Djerba). — Éponges djerbiennes brutes. PL. VI.— D. I

PAYS ÉTRANGERS

ALLEMAGNE

1. **Grell & Cie**, à Haynau. — Pièges et engins divers pour la pêche. **PL. V.— D.2**

2. **Franz-Klinder**, à Neubabelsberg. — Filets. **PL. V.— D.2**

3. **Knaack** (Friedrich), à Stettin. — Costume de sport nautique imprégné à l'huile. Tuniques, tuniques et survits imprégnés. Costume pour la marine impériale. Redingote imperméable et collet pour cochers. Costumes pour mineurs, bouchers, etc. **PL. V.— D.2**

4. **Kroeber** (Gustav), à Dürenhausen (Bavière). — Pisciculture : Matériel de la pisciculture. **PL. V.— D.2**

AUTRICHE

1. **Comité spécial forestier** (Exposition collective du), à Vienne.

Direction des domaines du comte Potocri (Auguste), Zator (Galicie).
Filabacher (Charles), à Pagerbach (Basse-Autriche)
Lenoir & Forster, Vienne.
Köttl (Jean), à Redl-Zipf (Haute-Autriche).
Musée de la province de Carniole, à Laibach.
Schœarzenberg (le prince Adolphe Joseph zu), à Vienne.
Schwarz (Joseph), à St-Pölten (Basse-Autriche).
Société Agricole de Carinthie, Section de pêche Klagenfurt.
Société de Pêche de Voralberg, à Feldriroh.
Société de Pisciculture de Torbole, à Torbole, sur le lac de Garde.
Wolleck (Ignace), à Leutasch (Tyrol).

Graphique des exploitations de viviers et de la pisciculture démontrée par des collections de poissons, Graphiques, Photographies.
PL. V.— E.8

BELGIQUE

1. **Laloux** (Henri), à Liège, rue du Paradis, 7. — Eponges. PLAN III

BOSNIE-HERZÉGOVINE

1. **Département de l'Agriculture**, à Sarajevo. — Engins pour la pêche fluviale. PAV. PL. II

2. **Muséum du Gouvernement**, à Sarajevo. — Collections et dessins de poissons et d'écrevisses. PAV. PL. II

CHINE

1. **Commission Impériale** (Chine du Centre), à Shanghaï. — Filets. Hameçons. PL. VI.— B. 3

2. **Commission Impériale** (Chine du Sud), à Canton. — Filets et bateaux pour la pêche. PL. VI.— B.3

CORÉE

1. **Gouvernement Coréen**, à Séoul. — Colle de poisson. Engins. Instruments et produits de la pêche. PL. V.— E.4

ÉQUATEUR

1. **Barahona** (Mlle Leticia), à Quito. — Bouquet de fleurs en coquillages. PL. V.— D.7

2. **Bedoya** (Mlle Julia-E.), à Guayaquil. — Fleurs en coquillages. PL. V.— D.7

3. **Canasto** (Mlle CARMEN), à Guayaquil. — Porte-cartes en coquillages. PL. V.— D.7

4. **Club Sucre**, à Santa-Elena. — Blanc de baleine. Écailles et huiles de tortue. Coquilles. Coquillages. PL. V.— D.7

5. **Conférence de Saint-Vincent-de-Paul**, à Guayaquil. — Fleurs en coquillages. PL. V.— D.7

6. **Drouet** (Mme ROSARIO DE), à Guayaquil. — Lyre en coquillages. PL. V.— D.7

7. **Landin** (Mme ROSA V. DE), à Guayaquil. — Couronne en coquillages. PL. V.— D.7

8. **Perez Aspiazu** (FEDERICO-G.), à Guayaquil. — Coquilles. Coquillages. PL. V.— D.7

ESPAGNE

1. **Société anonyme Fabra y Portabella**, à Barcelone, Rambla de Canaletas. — Filets de coton et de lin pour la pêche. PLAN III

Paris 1878, Médaille d'argent ; Paris 1889, Médaille de bronze ; Vienne 1873, Médaille de bronze ; Barcelone 1888, Médaille d'or ; Philadelphie 1876 et Chicago 1893.

ÉTATS-UNIS

1. **Abbey & Imbrie**, à New-York. — Engins de pêche. PL. V.— D.6

2. **American Museum of Natural History**, à New-York, Central Park. — Homard monté, pesant vivant 15 kilos. PL. V.— D.6

3. **Atwater** (W.-O.), à Middletown (Connecticut), Chemical Laboratory, Wesleyan University. — Publication sur les analyses chimiques de poissons et d'invertébrés. PL. V.— D.6

4. **Baldwin** (A.-H.), Artiste en zoologie, à Washington, D. C., G. Street. 1826. —Dessins de poissons. PL. V.— D.6

5. **Bartlett** (S.-P.), à Quincy (Illinois). — Publications sur les poissons et la pisciculture. PL. V.— D.6

6. **Bean** (Barton-A.), à Washington, D. C., U.-S. National Museum. — Publications sur les poissons. PL. V.— D.6

7. **Bean** (Tarleton-H.), à New-York, West 17th Street, 50. — Filets, lignes et harpon en usage chez les Esquimaux d'Alaska, pour la pêche du saumon. Publications sur les poissons et la pisciculture. PL. V.— D.6

8. **Benn** (John), à San-Francisco (California). — Mouches artificielles. PL. V.— D.6

9. **Bien** (Julius) & C°, à New-York, Sixth Avenue, 140. — Chromo-lithographies de poissons. PL. V.— D.6

10. **Blackford** (C.-M. Jr.), à East Orland (Maine), Craig Brook Station. — Publications sur la pisciculture. PL. V.— D.6

11. **Bumpus** (H.-C.), à Providence (Rhode Island), Brown University. — Publications sur la zoologie marine. PL. V.— D.6

12. **Call** (R. Ellsworth), à Brooklyn (New-York), Brooklyn Avenue, 185, Brooklyn Institute of Arts and Sciences. — Publications. PL. V.— D.6

13. **Commission de la Californie à l'Exposition de 1900,** à San-Francisco (California). — Appareils de pêche et publications. Modèles de poissons. PL. V.— D. 6

14. **Commission des Etats-Unis de la Pisciculture,** à Washington, D.-C. — Modèles d'appareils employés en pisciculture : modèles et dessins de poissons. Photographies et statistiques. PL. V.— D.6

15. **Commission de Massachusetts à l'Exposition de 1900,** à Boston (Massachusetts). — Modèle d'une pêcherie à Gloucester. Appareils de pêche. PL. V.— D.6

16. **Conseil d'Agriculture de la Caroline du Nord,** à Raleigh (North Carolina). — Modèles divers de poissons en papier mâché. PL. V.— D.6

17. **Dean** (Bashford), à New-York, Columbia University. — Publications sur le développement des poissons et sur leurs rapports entre eux. PL. V.— D.6

18. **Eigenmann** (C.-H.), à Bloomington (Indiana), Indiana University. — Publications sur les poissons et autres espèces aquatiques. PL. V.— D.6

19. **Evermann** (Dr. B.-W.), à Washington D. C., United States Fish Commission. — Publications sur les poissons de l'Amérique du Nord, des Indes Occidentales, etc. PL. V.— D.6

20. **Forest & Stream Publishing Company,** à New-York. — Publications et illustrations. PL. V.— D.6

21. **Fraine** (Thomas-W.), à Rochester, New-York, Joslyn Park, 16. — Truite « Rainbow », truite « Sunapee » et smbre. PL. V.— D.6

22. **Gilbert** (C.-H.), à Leland Stanford, Jr. University, (California). — Publications sur les poissons. PL. V.— D.6

23. **Green** (Monroe-A.), à Rochester, (New-York). — Boîte pour la transportation des œufs de poissons. Mouches artificielles sur hameçons nus. PL. V.— D.6

24. **Hooper** (W.-J.) **Manufacturing Company,** à Baltimore (Maryland), South Street, 116. — Modèles de seines, de filets et de pièges pour poissons. PL. V.— D.6

25. **Howarth** (S.), à Florissant (Colorado). — Mouches artificielles pour la pêche de la truite et de l'ombre. PL. V.— D.6

26. **Jenkins** (O.-P.), à Heland Stanford Jr. University (California). — Publications sur les poissons. PL. V.— D.6

27. **Kendall** (W.-C.), à Washington D. C., United States Fish Commission. — Publications sur les poissons, la pêche et la pisciculture. PL. V.— D.6

28. **Kirsch** (P.-H.), à Benson (Arizona). — Publications sur les poissons. PL. V.— D.6

29. **Kofoid** (C.-A.), à Urbana (Illinois), Illinois State Laboratory of Natural History. — Publications sur la zoologie de l'eau douce. PL. V.— D.6

30. **Linton** (Edwin), à Washington, (Pennsylvania), Biological Laboratory, Washington and Jefferson College. — Publications. PL. V.— D.6

31. **Mather** (Fred.), à Lake Nebagomain (Douglas County, Wisconsin). — Publications sur les poissons et la pêche. PL. V.— D.6

32. **McCarthy** (Eugene), à Old Forge (New-York), Eagle Bay Hotel. — Publications sur les poissons et la pêche. PL. V.— D.6

33. **Meek** (Seth-Eugene), à Chicago, Field Columbian Museum. — Publications sur les poissons. PL. V.— D.6

34. **Milam** (B.-C.), **& Son,** à Frankfort (Kentucky). — Moulinets. PL. V.— D.6

35. **New-Bedford Oil Company**, à East Boston (Massachusetts). — Huiles pour montres, pendules et chronomètres. PL. V.— D.6

36. **Rogers** (W.-H.), à Boston (Massachusetts), Washington Street, 257. — Plans d'une échelle de poissons. PL. V.— D.6

37. **Section des Forêts et de la Pêche de la Commission,** à Paris. — Collection de photographies des savants et d'auteurs de travaux sur les branches diverses de l'histoire naturelle. PL. V.— D.6

38. **Smith** (Eugene), à Hoboken (New-Jersey), Washington Street, 317. — Publications sur les poissons et les reptiles. PL. V.— D.6

39. **Smith** (Hugh-M), à Washington, D.-C., United States Fish Commission. — Publications sur les poissons et la pisciculture. PL. V.— D.6

40. **Smith** (Jay-C.), à Boston (Massachusetts), T. Wharf, 26. — Modèles de bateaux et d'appareils pour la pêche au homard. PL. V.— D.6

41. **Stejneger** (Leonhard), United States National Museum — Publications sur le phoque fournissant la fourrure dite "loutre", et sur la vache marine. Histoire naturelle des Iles du Commander, etc. PL. V.— D.6

42. **Stevenson** (C.-H.), à Washington, D. C., United States Fish Commission. — Publications sur la pisciculture et les moyens de conserver le poisson pour l'alimentation. PL. V.— D.6

43. **Tanner** (Z.-L.) Commander, U.S. N. à Washington D. C. New-Hampshire avenue, 1613. — Publication sur les recherches sous-marines. PL. V.— D.6

44. **Tiffany & Company**, à New-York, Union. Square. — Perles et écailles d'eau douce de l'Amérique. PL. V.— D.6

45. **Titcomb** (John-W.), Président Fish and Game Commission, à St. Johnsbury (Vermont). — Publications sur les poissons, la pêche et la pisciculture. PL. V.— D.6

46. **True** (F.-W.), à Washington, D. C. — Publications sur la pêche. PL. V.— D.6

47. **Wilcox** (W.-A.), à Washington, D.C., United States Fish Commission. — Publications sur les poissons et la pêche. PL. V.— D.6

48. **Wing** (J.-W.-L.-R.), à New-Bedford (Massachusetts). — Ustensiles pour la chasse à la baleine. PL. V.— D.6

49. **Woolman** (A.-J.), à Duluth (Minnesota), Central High School. — Publications sur les poissons. PL. V.— D.6

CUBA

1. **College San Luis Gonzaga**, à la Havane. — Coquilles. PL. V.— D.6

2. **Garcia** (Domingo), à Sta-Clara. — Éponges. PL. V.— D.6

3. **Quadreny** (Julian), à Batabano. — Éponges. PL. V.— D.6

4. **Société d'éponges de Batabano**, à Batabano. — Éponges. PL. V.— D.6

GRANDE-BRETAGNE

1. **Allcock** (S.) & C°, Redditch. — Hameçons. Cannes à pêche. Lignes. Poissons artificiels. Mouches artificielles. Moulinets et articles de pêche en tous genres. **PLAN III**

Maison à Paris, rue Rambuteau, 77.
Grande fabrique pour les articles de pêche.
Diplômes d'Honneur : Bruxelles 1897 ; Londres 1862.
Premiers Prix : Melbourne 1880 ; Sydney 1879.
Médailles d'or : Paris 1878 ; Paris 1889.
Médaille, Londres 1851.

2. **Anderson, Anderson & Anderson, Limited,** à Londres, E. C., Saint-Paul's Churchyard, 35. — Équipements et vêtements imperméables de pêche. **PLAN III**

3. **Belfast Ropeworks C°,** à Belfast (Irlande). — Articles de corderie pour les engins de pêche. **PLAN III**

4. **Berthon, Boat C°,** à Londres, E. C., Holborn Viaduct, 50. — Bateaux pliants pour la pêche. **PLAN III**

5. **Chilaw,** à Ceylan. — Engins et produits de la pêche. **PL. VI.— C. I**

Assistant l'Agent du Gouvernement.

6. **Cochrane & Cooper, Limited,** à Beverley (Yorkshire), Grovehill Shipyard. — Modèle de bateau, chalutier à vapeur. **PLAN III**

7. **Davidson** (D.-D.), à Ceylan. — Engins et produits de la pêche. **PL. VI.— C. I**

8. **Dominion du Canada** (Département de la Marine et des Pêcheries), à Ottawa (Ontario, Canada). — Poissons et crustacées empaillés. Vertébrés marins et petits poissons montés sur plateau. Coquillages. **PL. VI.— C. I**

9. **Dominion du Canada** (Exposition collective des gouvernements des provinces du), à Ottawa (Canada). **PL. VI.— C. I**

Colombie Anglaise. Nouvelle-Ecosse.
Ile du Prince Edouard. Ontario.

Engins, instruments et produits de la pêche. Agriculture.

10. Donnan, à Colombo (Ceylan). — Engins et produits de la pêche. PL. VI.— C.I

Capitaine, maître de port.

11. Dupuis (Luc-Jr.), au Village des Aulnais (Canada).— Huile de poisson. PL. VI.— C.I

12. Enright (John) **& son**, à Castleconnell Limerick (Irlande). — Engins et instruments divers pour la pêche fluviale. PLAN III

13. Farlow (C.) **& C°**, à Londres, W. C., Strand, 191. — Engins et instruments de pêche. Cannes. Filets. Mouches et amorces artificielles. Paniers. Modèles de poissons. PLAN III

14. Farrell (J.-P.), à Pamplemousses (Ile Saint-Maurice). — Nid de poissons. PL. VI.— C.I

15. Hardy Brothers, à Londres et à Alnwick (Northumberland). — Engins et instruments pour la pêche fluviale et maritime : cannes, mouches, rouets, lignes, amorces, etc. PLAN III

16. Hearder & son, à Plymouth, Union Street, 195. — Modèles d'engins et instruments de pêche. Amorces. PLAN III

17. Jevers (R.-W.), à Ceylan. — Engins et produits de la pêche. PL. VI.— C.I

Agent du Gouvernement de Province du Nord.

18. Mellin's Food, Limited, à Londres, S. E., Marlboro'. — Huile de foie de morue. PLAN III

19. Moysey (H.-L.), à Colombo (Ceylan). — Engins et produits de la pêche. PL. VI.— C.I

Collecteur principal d'octroi.

20. Nettleship & C°, à Alnwick (Northumberland), Howich Street. — Instruments de pêche : lignes et cannes à pêche. Spécimens de bobines, lignes, mouches et amorces artificielles. PLAN III

21. Ogden Smith, à Londres, S. W., Park Side, 6. — Instruments de pêche : cannes, lignes, mouches, amorces, etc. PLAN III

22. Redditch Joint Exhibit, Limited (Exposition collective de la), à Redditch.

Bartleet (William), & Sons, Abbey Mills, Redditch.
James (John), & Sons, Victoria Works, Redditch.
Kirby Beard & C° Limited, Needle Mills, Redditch.
Milward (Henry) & Sons, Limited, Washford Mills, Redditch.

Hameçons de toutes espèces pour la mer et les rivières. **PLAN III**

Fabricants aussi de diverses sortes d'Aiguilles à coudre, à voiles, d'emballage, de chirurgie, Harnais, Carrelets. Tapisserie, Matelats pour Tapisseries, pour Tailleurs, A l'Y, à Sac, à gants, Crochet, Passe-Lacets, Articles de pêche de diverses sortes, Cannes à pêche, Hameçons de divers genres pour la mer et les rivières. Six Médailles d'or ont été obtenues par deux de ces exposants aux Expositions de Paris 1878 et 1889. — Les Dépôts de ces quatre maisons à Paris sont :

Bartleet (William) & Sons chez les fils de F. Charpentier, 36, boulevard Sébastopol.

James (John) & Sons chez Bourdois & Chaudesaignes, 63, boulevard Sébastopol et chez Pages & Ploquin, 42, boulevard Sébastopol.

Milward (Henry) & Sons, Limited, chez Bennett (Vve W.A.) & C°, 65, boulevard Sébastopol.

Kirby Beard & C°, Limited : en gros, 75, boulevard Sébastopol, au détail, 5, rue Auber.

23. Stuart (J. et W.), à Musselburgh, N. B., à Esk Mills. — Filets de pêche. **PLAN III**

24. Trincomalee, à Ceylan. — Engins et produits de la pêche. **PL. VI.— C. 6**

Assistant l'Agent du Gouvernement.

25. Wace (H.), à Ceylan. — Engins et produits de la pêche. **PL. VI.— C. 6**

Agent du Gouvernement de la Province du Sud.

GRÈCE

1. Catsimigos (Evangile), à Égine (Attique). — Eponges. **PAV. PL. II**

2. Cindynis (Joseph), au Pirée (Attique). — Eponges. **PAV. PL. II**

3. **Cyros** (Phocion), à Salamine (Attique). — Engins de pêche. PAV. PL. II

4. **Voyantzi** (C.-J.), à Egine (Attique). — Éponges. PAV. PL. II

5. **Zervos** (Scévophylax), à Athènes. — Éponges. PAV. PL. II

HONGRIE

1. **Inspection de la Pêche au Ministère de l'Agriculture**, à Budapest. — Carte de l'aquiculture hongroise (espèces, piscines, etc.). PL. V.— D.8

2. **Kiss** (Joseph), à Keszthely. — Collection d'espèces de poissons en carton-pierre. PL. V.— D.8

3. **Lendl** (Adolphe), à Budapest. — Collection d'espèces de poissons. PL. V.— D.8

4. **Ministère Royal de l'Agriculture**, à Budapest. — Documents concernant la protection des poissons, les abris pour la ponte, la désinfection des eaux. PL. V.— D.8

5. **Revay** (Baron Jules), à Kis-Selmecz. — Photographie de l'Etablissement de pisciculture. PL.V.— D.8

ITALIE

1. **Chambre de Commerce**, à Trapani. — Filets. Plans et modèles. PLAN III

2. **Comité local pour l'Exposition de Paris en 1900**, à Cagliari. — Préparation du thon et photographie de la pêche. PLAN III

3. **Marini** (Rosine), à Naples, rue Summonte, 18. — Procédés de conservation de la faune et de la flore sous-marine. PLAN III

4. **Sigismondi** (Ange), à Turin, rue Madame Cristina, 5 et 7. — Crins. Racines et bas-de-ligne. PLAN III

5. **Société pour l'Exploitation du « Marc Piccolo »,** à Tarente. — Huîtres et mytilus. PLAN III

6. **Société Régionale Vénitienne pour la pêche, etc.,** à Venise. — Articles pour la pêche. PLAN III

JAPON

1. **Ayabé** (Sakuo), à Miyazaki-kén. — Huile de foie de requin. PL. V.— D.8

2. **Asarï** (Yeizô), à Otaru (Hokkaïdô). — Huile de foie de morue et huiles de poissons. PL. V.— D.8

3. **Direction des produits aquatiques, au Ministère de l'Agriculture et du Commerce,** à Tokiô. — Spécimens. Dessins et photographies de poissons, de crustacés, de mollusquees et de plantes marines. Huiles de poissons. Colles de plantes marines. Echelles à poissons. Cartes du Japon dressées au point de vue des produits aquatiques. Statistique. Aperçu général des produits aquatiques du Japon (1 volume). PL. V.— D.8

4. **Gouvernement de Hokkaïdô,** à Sapporo (Ile de Yéko). — Modèles. Dessins et photographies des instruments, des procédés et des produits de la pêche à Hokkaïdô. Matériel et photographies de l'établissement de pisciculture de Titosé. Aperçu général des produits de la pêche à Hokkaïdô (1 volume). PL. V.— D.8

5. **Hiramatru** (Muménojô), à Nagasaki. — Coquilles de Haliotis. PL. V.— D.8

6. **Kaméi** (Guénshiti), à Kôti-kén. — Coraux. PL. V.— D.8

7. **Kiyomoto** (Kanékiti), à Osaka. — Huile de foie de morue. PL. V.— D.8

8. **Koga** (Tatsushirô), à Nawa (Okinawa-kén). — Perles. Coquilles. Ecailles de tortue, etc. Plumes d'albatros. PL. V.— D.8

9. **Matsushita** (Hikobéi), à Osaka. — Kantén (colle de plante marine). PL. V.— D.8

10. **Mikimoto** (Kôkiti), à Miyé-kén. — Perles artificielles. Procédé de leur élevage. PL. V.— D.8

11. **Naïtô** (Seihati), à Tôkiô. — Huile de foie de morue raffinée. PL. V.— D.8

12. **Nakamura** (Shôtaro), à Osaka. — Kantén (colle de plante marine). PL. V.— D.8

13. **Nakané** (Tchûkiti), à Tôkiô. — Cannes à pêche. PL. V.— D.8

14. **Narumya** (Sukéjirô), à Osaka. — Funori (colle de plante marine). PL. V.— D.8

15. **Nishihata** (Hannosuké), à Osaka. — Huile de foie de morue. PL. V.— D.8

16. **Okamura** (Mohéi), à Otaru (Hokkaïdô). — Huile de foie de morue. PL. V.— D.8

17. **Société de la pêche de baleines de Goto**, à Nagasaki-kén. — Fanons de baleines. PL. V.— D.8

18. **Société de la pêche de baleines de Tsuro**, Kôti-kén. — Fanons de baleines. PL.V.—D.8

19. **Société des huiles de poissons de Yokohama**, à Yokohama. — Huiles de poissons, 16 spécimens. PL. V.— D.8

20. **Station d'aquiculture au Ministère de l'Agriculture et du Commerce**, à Tôkiô. — Tableaux représentant les principaux procédés de la pêche au Japon. Collection des hameçons, des mouches artificielles et des lignes. Filets et autres instruments de la pêche. Modèles de filets, de nasses, de pièges, d'engins et de bateaux de la pêche. Huile de requin. PL. V.— D.8

21. **Tomioka** (Shinjûrô), à Aomori-kén. — Huile de sardines. PL. V.—D. 8

22. **Toyoda** (Zen-yémon), à Osaka. — Fils de canne à pêche. PL. V.— D.8

23. **Wada** (Hambei), à Osaka. — Kantén (colle de plante marine). PL. V.— D.8

24. **Yamamoto** (Shôzô), à Osaka. — Funori (colle de plante marine). PL. V.— D.8

MEXIQUE

1. **Gouvernement de l'État de Tabasco**, à San Juan Bautista. — Graisse de caïman, etc. PAV. PL. II

2. **Lowenstein & Cie**, à Londres. — Perles et coquilles et vues photographiques de l'Exploitation établie dans la Basse Californie. PAV. PL. II

3. **Moreno** (Lorenzo), à Cuautla Morelos. — Poissons de rivière. PAV. PL. II

MONACO

1. **S. A. S. Le Prince Albert 1er de Monaco**, à Monaco. — Photographies relatives aux campagnes scientifiques de « l'Hirondelle » et de la « Princesse Alice ». Appareils océanographiques. Animaux des grandes profondeurs. PAV. PL. II

   Paris 1889, Grand-Prix ; Médaille d'argent, Bruxelles 1897, Diplôme de Mérite.

2. **Ré** (François), à Monte-Carlo, avenue de la Madone. — Un parc aux huitres. PAV. PL. II

3. **Rouderon** (Achille), à Monaco, villa Lamartine. — Articles de pêche. PAV. PL. II

NORVÈGE

1. **Berg** (C.-F.), à Langesund. — Appareil électrique-automatique pour la pêche. PAV. PL. II

2. **Borthen** (Tob.-U.), à Trondhjem. — Huile de foie de morue médicinale. PAV. PL. II

3. **Devold** (Peder), à Aalesund. — Huile de foie de morue médicinale. PAV. PL. II

4. **Didrichsen, Moy & Cie**, à Christiania. — Huile de baleine. PAV. PL. II

5. **Farstad** (S.A.), à Christiansund N. — Huiles de foie de morue médicinales et autres. PAV. PL. II

6. **Finnoy** (NILS), à Haröy, près Molde. — Jeux de moulinets pour lever les filets à morue, à hareng et à maquereau, les câbles et les lignes. PAV. PL. II

7. **Möller Peter,** à Christiania. — Huile médicinale. PAV. PL. II

8. **Groupe des Pêcheries** (EXPOSITION COLLECTIVE DU), à Bergen.

AKERS MEK VŒKSTED, à Christiania.
BERGENS BIOLOGISKE STATION, à Bergen.
BERGENS PISKERI MUSEUM, à Bergen.
BERGENS MUSEUM, à Bergen.
BRANDT (C.), à Bergen.
BRUMCHORST, à Bergen.
BULL, à Bergen.
ÉTABLISSEMENT DE PISCICULTURE, à Flödevigen, près Arendal.
FISKERISELSKABETS FORSÖGSSTATIÓN BERGEN, à Bergen.
GJŒVER (Johannes), à Tromsö.
HENRIKSEN (Smed), à Tönsberg.
INSPECTEUR DES PÊCHERIES D'EAU DOUCE (L'), à Christiania.
IRGENS (Harald), à Bergen.
ISDAHL & Cie, à Bergen.
JOHNSEN (John), à Bergen.
JOHNSEN (Clément) & ARNET, à Bergen.
JORNSEN (Smed), à Tönsberg.
MEYER (L.-A.), à Mo, Danen.
OLSEN (Smed), à Aalesund.
THORSEN (Axel), à Tonsberg.
TRONDHJEME FISTTERISSLSKAB, à Troudjem.
TYSNOES OSTERSKOMPANI, à Bergen.
WALLENDAHL & SÖN, à Bergen.
WINGAARD JERUSTÖBERIER, à Bergen.

Articles de pêche. Produits de la pêche. PAV. PL. II

9. **Holck** (JULIUS), à Huldrebakken Damsgaard, par Bergen. — Vue d'une pêcherie de saumon norvégienne. Vue de Lofoten : chasse à la baleine. PAV. PL. II

10. **Holm** (OLUF), à Aalesund. — Huile de foie de morue raffinée. PAV. PL. II

11. **Holter** (CHRISTIAN), à Christiania. — Huile et graisse de baleine raffinées. PAV. PL. II

12. **Irgens** (JÖRGEN), à Bergen. — Amorces. Hameçons. Appâts artificiels en verre argenté et doré. PAV. PL. II

13. **Johnsen** (CHRISTIAN), à Christiansund, N. — Colle de poisson liquide. Huile de foie de morue. PAV. PL. II

Fabricant et exportateur. — Maison fondée en 1854.
Paris 1878, Médaille d'argent : Philadelphie 1876, Diplôme.

14. **Jordan** (C.), à Trondhjem. — Huile de foie de morne. Produits accessoires. PAV. PL. II

15. **Lund** (Ths.), à Aalesund. — Huile de foie de morue médicinale jaune et blanche. PAV. PL. II

16. **Meyer** (L.-Fr.), à Aastvedt, près Bergen. — Six tonneaux à harengs. PAV. PL. II

17. **Möller** (Peter), à Christiania. — Huile médicinale de poisson produite à la vapeur. PAV. PL. II

18. **Rieber** (Paul), à Bergen et à Christiana. — Huiles de foie de morue, de baleine, de phoque, de hareng. Emulsion d'huile de foie de morue pour la médecine. PAV. PL. II

19. **Thams** (M.), à Trondhjem. — Produits divers pour la pêche. Carte de la Norwège aux stations de pêche de la maison M. Thoms. PAV. PL. II

PAYS-BAS

1. **Armateurs et Pêcheries Néerlandais** (Exposition collective des).

Aalderink (H.).
Administration Municipale de Vlaardingen.
Administration des Pècheries, sur l'Escaut et les rivières de Zélande.
Ary-Boer.
Bakker (W.-Wzn.).
Bavel (Aart van).
Beaujon-Schill.
Boekhoven (W.).
Boer (C. de) Jr.
Botteman (C.-J.).
Bottemanne (J.-M.).
Brill (E.-J.).
Brueckwilder (J.-F.-C.).
Capelle (J.-H. van).
Comité pour les pèches maritimes.
Dirkzwager (Herman).
Dorp (H.-J. van).
Dorsman en Ode.
Drechsel (A.-G.).
Ecole de charpentiers.
École de pêcheurs.
Eleveld (K.).
Fuyk (P.-J. de).
Le Grand (Vve Ab.) Bellain.
Graaf (Jean de).
Gelder (Jakob).
Groeneveld (A.-M.-Z.).
Harmsen (W. ten).
Hoek (Dr. P.-P.-C.).
Hoogendyk (A.).
Hoogenraad (A.).
Houten (G.-A. ten).
Hyhoff (Martin).
Kikkert (Fernand).
Kikkert (Hubr.).
Kloos (F.-J.).
Koene en Buettinghausen.
Kooreman (J.).
Kopper (P.).
Labout (J.-K.).
Leyer (A.-C.),
Lely (J.-M. van der).
Lindner (Les Héritiers J.-A.).
Ministère de l'Intérieur.
Ministère du Waterstaat, du Commerce et de l'Industrie.
Ochtman (J.-J.).
Pen (J.).
Ridder (F.-W.-Q. de).
Slis (J.-J.).
Slis Sza (P.-L.).
Smirren (A.-J. van).

Société de Charité de Vereeniging.
Société Dogger
Société « Hock van Holland ».
Société « de Mérode ».
Société Néerlandaise de Zoologie.
Société de pension pour les veuves et orphelins de pêcheurs.
Société pour les Progrès de l'Ostréiculture en Zélande.
Société pour le Progrès de la pêche Néerlandaise.
Société Royale « de Schelde ».
Société Royale de Zoologie « Natura Artis Magistra ».
Société de secours des parents de pêcheurs naufragés.
Starrenburg (H.).
Station Zoologique.
Tjeenk Willink (H.-D.).
Veen Valck (R.).
Verbeek (S.).
Versteven (maison).
Warneke (John-H.)
Waterschoot van der Gracht (Dr W.-J.-A.-M. van).
Zembsch (J.-M.).

Matériel flottant spécial à la pêche. Engins et produits de la pêche et de l'aquiculture. PLAN III

PÉROU

1. **Arevalo** (Esteban), Province de San Martin (Département de Loreto). — Poissons. Mollusques. PAV. PL. II

2. **Huandabanka** (Francisco), à Huaylas (Département d'Ancachs). — Une coquille fossile. PAV. PL. II

PORTUGAL

1. **Arriaga & Lane,** à Lisbonne, rue dos Bacalhoeiros. — Huile de foie de morue. PAV. PL. II

2. **Cardoso** (Nuno-Catharino), dans l'île de Santo Antão (Cap-Vert). — Huiles de poissons. PAV. PL. II

3. **Commission provinciale d'Angola,** à Loanda, Angola.— Huile de poisson. PAV. PL. II

4. **Commission Provinciale du Cap-Vert,** dans l'île de S. Thiago (Cap-Vert). — Corail. PAV. PL. II

5. **Commission provinciale de S. Thomé,** à S. Thomé. — Huile de tortue. Coquillage. PAV. PL. II

6. **Commission provinciale de Timor,** à Dilly (Timor). — Coquilles. PAV. PL. II

7. **Compagnie du Nyassa,** à Lisbonne. — Écaille de tortue. Coquilles. Éponge. PAV. PL. II

8. **Estrella** (HONORATO-AUGUSTO de MENDONÇA), à Leiria. — Crustacés. PPV. PL. II

9. **Firmino** (ARSENIO-DANIEL), à l'Ile de S. Nicolas (Cap-Vert). — Huile de baleine. PAV. PL. II

10. **Inspection générale de la section portugaise,** à Lisbonne. — Filets et engins de pêche. Modèles de bateaux. Ouvrages relatifs à la pêche. Crustacés naturalisés. PAV. PL. II

11. **Miniati** (GIUSEPPE) e **Chaves** (GIOVACCHINO), dans l'Ile de Maio (Cap-Vert). — Corail. PAV. PL. II

12. **Netto** (MANOEL D'APRESENTENÇÃO), à S. Thomé.— Huile de requin. PAV. PL. II

13. **Ribeiro** (ANTONIO-CABRAL), à S. Thomé.— Huile de requin. PAV. PL. II

14. **Santos** (LUIZ M. DOS), à Ericeira — Mafra. — Aquarium avec langoustes vivantes ; crustacés. PAV. PL. II

15. **Soares** (MANUEL-ANTONIO), à Olhão. — Huile de poisson. PAV. PL. II

ROUMANIE

1. **Administration du Domaine de la Couronne,** à Bucarest. — Produits de la pêche, instruments, engins. PL. V.— E.8

2. **Bassarabeanu** (GEORGES), à Braïla. — Produits et engins de la pêche. PL. V.— E.8

3. **Cotzani** (JEAN), à Braila. — Engins pour la pêche. PL. V.— E.8

4. **Milano** (IANE), à Saint-Georges (Tulcea). — Filets, modèle de barque, huile de poisson. PL. V.— E.8

5. **MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE** (Service de la pêche). — Engins de pêche, installations de pêcheries, dessins, etc. PL. V.— E.8

6. **Musée d'histoire naturelle,** à Bucarest. — Oiseaux et poissons. PL. V.— E.8

RUSSIE

1. **Baranowsky** (Eugénie), à Odessa. — Conserves de poissons et légumes. PL. V.— D.8

2. **Beil** (Jules), à Nikolaieff (Gouvernement de Kherson). — Conserves de poissons. PL. V.— D.8

3. **Borodine** (N. A.). — Esturgeons. PL. V.— D.8

4. **Bronevsky** (Julian), à Pskov. — Diverses phases de la reproduction artificielle des truites. Photographies de l'Etablissement de pisciculture. PL. V.— D.8

5. **MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DES DOMAINES** (Département de l'Agriculture du), à Saint-Pétersbourg. — Dessins. Publications et Collections relatifs à la pêche. PL. V.— D.8

6. **Doubinine** (Bartholomé), à Odessa. — Conserves de poissons. Caviar. Gélatine. PL. V.— D.8

Maison A.-K. Doubinine.

7. **École de Samaroff pour les Pêcheurs** (Gouvernement d'Irkoustk). — Conserves de poissons préparées par les élèves. PL. V.— D.8

8. **Établissements d'Atchouieff** (région de Kouban). — Caviar. Gélatine de poisson. PL. V.— D.8

9. **Établissement de Pisciculture de Nikolsk,** à Nikolsk. — Objets relatifs à la pisciculture. PL. V.— D.8

10. **Gouveliakine & Bondi,** à Archangel. — Conserves de poissons. PL. V.— D.8

11. **Grischtenko** (Alexandrine), à Moscou.— Fleurs en coquilles de mer. PL. V.— 8.D

12. **Grunwaldt** (K.-M.), à Saint-Pétersbourg. — Instruments de pêche et modèles. PL. V.— D.8

13. **Kefeli**, à Balaklava. — Conserves de poissons. PL. V.— D.8

14. **Laboratoire Russe de Zoologie Maritime**, à Villefranche-sur-Mer. — Animaux recueillis et préparés. PL. V.— D.8

15. **Leesmann**, à Reval. — Kilkis. Filets. PL. V.— D.8

16. **Matisen** (Hans), à Reval. — Conserves de poissons.

17. **Musée Ichthyologique de l'État de Finlande**, à Helsingfors. — Instruments et engins de pêche. Photographies. Cartes. PAV. PL. II

18. **Petites Industries de Filets** (Exposition collective des) (Gouvernement de Nijni-Novgorod).

Goloubeva. Kobezeva.
Karpova.

Filets. PL. VI.— B.3

19. **Sapojnikoff frères**, à Astrakan. — Instruments et produits de pêche. PL. V.— D.8

20. **Section de Livonie de la Société Impériale Russe de Pêche et de Pisciculture**, à Riga. — Objets et produits de la pêche. PL. V.— D.8

21. **Société Impériale Russe de Pêche & de Pisciculture**, à Saint-Pétersbourg. — Objets et produits de la pêche. PL. V.— D.8

22. **Stépanoff** (Serge), à Lenkorane (Gouvernement de Bacau). — Produits de pêche. PL. V.— D.8

23. **Terien** (Jan), à Réval. — Conserves de poissons. Kilkis. PL. V.— D.8

RÉPUBLIQUE DE SAINT-MARIN

1. **Reffi** (Luigi), à Saint-Marin. — Cétacé. PL. V.— B.7

GROUPE IX

FORÊTS. — CHASSE. — PÊCHE. — CUEILLETTES

Classe 54

ENGINS, INSTRUMENTS ET PRODUITS DES CUEILLETTES

Appareils et Instruments pour Cueillettes. — La classe 54 comprend à la fois les produits de la terre obtenus sans culture, et les instruments employés à la récolte de ces produits. La fabrication des appareils et des instruments pour cueillettes s'est incontestablement améliorée pendant ces dernières années, car l'emploi de l'acier a fourni des outils plus résistants et plus légers.

Les outils français, soignés, finis, bien appropriés au travail, priment les produits allemands et les produits anglais. Dans les instruments et les outils de jardinage, principalement, la supériorité de la fabrication française est incontestée. Il faut, toutefois, reconnaître que certains outils américains offrent tous les perfectionnements désirables.

Les conditions du travail et les salaires sont sensiblement les mêmes que dans la petite métallurgie. La journée d'un ouvrier est de 5 à 6 francs, et celle d'un manœuvre de 3 à 4 francs.

La fabrication des appareils et des instruments pour la récolte des produits de la terre, s'évalue à environ 6 ou 8 millions de francs par an. La moitié est destinée à l'exportation ; un quart se fabrique dans les centres mêmes de consommation, et sur des modèles spéciaux appropriés à chaque culture ; le dernier quart comprend les types généraux, utilisés sur toute la surface du territoire.

Champignons. — Le commerce des champignons, dits de Paris et qu'on récolte dans la banlieue, prend de jour en jour une extension plus considérable.

La production, en France, s'élève à environ 20.000 kilogrammes par jour, ce qui, à 1 franc le kilo, représente un chiffre annuel d'au moins 7.000.000 de francs.

Paris, Bordeaux et Périgueux sont les principaux centres du commerce des champignons dont la plus grande partie est consommée fraîche. Les conserves, destinées surtout à l'exportation, sont très appréciées en Angleterre, en Amérique, en Belgique, en Suisse et en Allemagne.

Cèpes. — Les cèpes se récoltent dans les contrées boisées de France, principalement dans le Périgord et la Bretagne.

La récolte annuelle peut être évaluée à 6 millions de kilogrammes, représentant une valeur de 1 million de francs environ.

La presque totalité de la récolte est consommée en France. Cependant, depuis quelque temps, on commence à exporter des conserves.

Il existe un grand nombre d'autres variétés de champignons propres à l'alimentation, mais ils ne donnent lieu, pour ainsi dire, à aucun commerce.

Truffes. — Les contrées où l'on rencontre la truffe en abondance sont : le Périgord (Dordogne, Lot-et-Garonne), le Quercy (Lot, Lot-et-Garonne) et le Dauphiné (Isère, Hautes-Alpes, Drôme).

On en récolte environ 2 millions de kilogrammes par an, ce qui, en calculant sur un prix de 10 francs le kilogramme, représente un chiffre de 20 millions de francs. Ce prix de 10 francs est souvent doublé et même triplé, lorsque le tubercule, après avoir passé par les mains des intermédiaires, arrive au consommateur.

Il convient, en outre, de mentionner une variété de truffes moins estimées, qui se récolte en Bourgogne. Cette contrée en fournit environ 75.000 kilogrammes par an.

Depuis 1889, l'exportation des truffes a sans cesse augmenté; l'importation, au contraire, est en décroissance sensible.

Plantes. Racines. Écorces. Feuilles. Fruits. Gommes. Résines — Les produits du règne végétal, obtenus sans culture et utilisés pour l'herboristerie, la pharmacie, la teinture, la fabrication du papier et de l'huile, etc., font l'objet d'industries et de commerces spéciaux.

La récolte de ces produits a sensiblement augmenté depuis ces dix dernières années. Quant à l'importation, elle a considérablement progressé et porte notamment sur la noix de kola, la pâte de bois pour la fabrication du papier, et l'huile de palme.

Nous indiquons dans les deux tableaux suivants, d'abord les principales régions où sont récoltés les produits nationaux, puis les grands marchés européens où se trafiquent surtout les produits étrangers.

1° PRODUITS RÉCOLTÉS EN FRANCE

Départements	Produits	Marchés
Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Oise.	Menthe, Mélisse, Pavot, Absinthe, Armoise, Belladone, Hysope, Stramonium.	Un marché pour les plantes médicinales se tient, à Paris, deux fois par semaine, le mercredi et le samedi, rue de la Poterie (Halles centrales).
Côtes-du-Nord, Finistère, Ille-et-Vilaine, Morbihan.	Chiendent, Coquelicot, Tussilage, Fucus, Digitale, Ciguë, etc.	Pontorson, Quiberon.
Maine-et-Loire.	Camomille, Anis vert, Hysope, Roses rouges, Réglisse, Mélisse, Menthe.	Bourgeuil.
Aisne.	Absinthe, Armoise, Bourrache.	Leuilly et Saint-Mard, par Vailly.
Nord.	Guimauve, Mauve, Chicorée, Pavot, Bouillon-blanc, etc.	Crespin et Valenciennes.
Vosges.	Digitale, Bouillon-blanc, Aconit, Arnica.	Nomeny et Saint-Dié.
Gironde, Landes.	Térébenthine, Colophane, Poix, Goudron de bois, etc.	Bordeaux.
Isère, Hautes-Alpes, Drôme.	Plantes aromatiques, Serpolet, Thym, Romarin, Lavande, Tilleul, Sureau.	Die, Carpentras, Le Buis, Grenoble.
Alpes-Maritimes.	Plantes aromatiques, Eucalyptus, Oranger (fleurs, feuilles, écorce)	Nice, Vallauris, Cannes.
Puy-de-Dôme.	Arnica, Absinthe, Armoise, Bouillon-blanc, Gentiane, Pensées sauvages, Violette.	Montbrison, Langogne et Le Puy.
Charente, Charente-Inférieure, Vendée.	Graines de lin, Moutarde.	Morans (Charente-Inférieure).
Loiret.	Safran du Gâtinais.	Pithiviers.

*

Colonies françaises. — Nos colonies, dont la flore est si riche, ne fournissent, à l'exception de l'Algérie, qu'une quantité relativement restreinte des produits qui nous occupent et, cependant, nous aurions intérêt à les importer directement en France.

Algérie. — Graines de lin, Centaurée, Garon, Écorce de racine de grenadier, Ramie, Alpha.

Sénégal. — Gommes du Sénégal.

Côte d'Or (Gabon). — Bois de Santal, Fève de Calabar.

Ile Mayotte. — Girofle, Bois de Santal.

La Réunion. — Girofle, Vanille.

Cochinchine. — Benjoin, Tamarin, Camphre, Cardamomes, Noix muscades, Macis, Vanille.

Guyane. — Cannelle, Baume de Copahu, Ipécacuana, Salsepareille.

Guadeloupe, Martinique. — Bien que très riches en espèces médicinales et tinctoriales, ces deux îles n'en fournissent que des quantités insignifiantes.

2° MARCHÉS EUROPÉENS OU SE TRAFIQUENT SURTOUT LES PRODUITS ÉTRANGERS.

Londres. — Quinquina (provenance des Indes), Ipécacuana, Rhubarbe, Séné, Cannelle de Ceylan, Noix de kola, Opium, Piments de Zanzibar.

Hambourg. — Provenance de l'Amérique centrale et de l' Amérique du Sud : Quinquina, Coca, Kola, Baumes du Pérou, de San-Salvador, de Copahu, etc.

Amsterdam. — Quinquina de provenance des Indes néerlandaises, Muscades, Beurre de cacao.

Trieste. — Séné, Pyrèthre, Styrase, Huile de Laurier.

Leipzig. — Commerce général de droguerie.

Nuremberg. — Fleurs diverses, notamment cônes de houblon.

Vienne. — Tilleul, Belladone, Sureau.

Italie. — Réglisse, Manne, Pariétaire, Semences de psylinne et de phellandrie, Graines de lin, de moutarde, Capillaire, Rhizomes d'iris.

Espagne. — Seigle ergoté, Coquelicots, Anis vert.

Portugal. — Résine d'Euphorbe.

Russie. — Rhubarbe, Anis vert.

Suisse. — Tussilage, Tilleul, Pied-de-chat.

Belgique. — Semences d'Angélique, Tilleul, Bourgeons de sapin, Feuilles de Ménianthe, Camomille.

Turquie. — Opium, Gomme adragante, Myrrhe, Encens.

Les prix des différents produits de provenance étrangère ont, au cours des dix dernières années, subi diverses fluctuations peu importantes toutefois ; ceux des produits indigènes sont restés à peu près stationnaires.

La récolte des produits, obtenus sans culture, occupe en France un assez grand nombre de personnes. On compte environ 500 maisons de droguerie, 10.000 pharmaciens et 2.500 herboristes.

Enfin, il s'est formé quelques syndicats spéciaux, qui s'occupent des plantes médicinales :

L'Association générale des herboristes de France, dont le siège est à Paris ;

Le Syndicat des cultivateurs herboristes de Milly (Seine-et-Oise) ;

Le Syndicat d'herboristes du Rhône et des départements limitrophes ;

Le Syndicat d'herboristes de Marseille.

Caoutchouc. — La récolte du caoutchouc s'est considérablement développée, par suite de la demande sans cesse progressive de ce produit.

Le prix de la matière première n'a cependant pas augmenté, grâce aux envois de plus en plus abondants du Congo belge. Ce nouveau centre de production fournit déjà au marché européen plus de 300 tonnes par mois, soit 3.600 tonnes par an, et tout fait présager une prospérité croissante.

Les pays qui produisent le plus de caoutchouc sont :

L'Amérique. — Amérique du Sud (Brésil particulièrement), Amérique centrale et Mexique ;

L'Afrique. — A l'Ouest, de la Guinée au Benguela ; à l'Est, de Mozambique à Zanzibar, y compris l'île de Madagascar ;

L'Asie. — De Calcutta au Tonkin ;

L'Océanie. — Dans presque toutes les îles, sauf en Australie.

Les marchés les plus importants se tiennent à New-York, Liverpool, Londres, Paris, Anvers, Lisbonne, Hambourg, Amsterdam et Rotterdam.

La production de la rivière des Amazones qui était de :

	100	tonnes	en	1840
	323	»	»	1850
	1.932	»	»	1860
	4.734	»	»	1870
	8.450	»	»	1880
	15.532	»	»	1889
a atteint ...	23.600	»	»	1899, et arrivera vraisem-
blablement à	25.000	»	en	1900.

La production totale du caoutchouc, sur la surface du globe, est évaluée à 42.000 tonnes, dont 23.600 tonnes venant de l'Amérique du Sud, 17.950 venant d'Afrique, 450 venant de l'Inde et de l'Océanie.

Sur ces 42.000 tonnes, 6.000 environ sont importées en France (1.000 tonnes des colonies françaises et 5.000 tonnes des autres pays).

Un tiers environ de ces 6.000 tonnes est réexpédié ou transité.

Gutta-percha. — Comme le caoutchouc, la gutta-percha est récoltée dans les pays tropicaux. Pour l'extraire on procède par incision. A travers les coupures le latex s'échappe, puis se coagule ; l'indigène en recueille ensuite les larmes desséchées, les agglomère dans l'eau chaude et en forme des pains plus ou moins volumineux.

On a également essayé d'extraire la gutta-percha des feuilles ; ces essais donnent, paraît-il, un produit qui se conserve moins bien.

Des essais d'acclimatation de l'arbre producteur ont été faits, mais ils n'ont réussi que dans les régions équatoriales. Les Hollandais, qui en avaient tenté dans leur jardin botanique de Binterzorg, ont échoué presque totalement.

La valeur du produit est extrêmement variable. C'est ainsi qu'à certaines époques, on a pu se procurer les premières qualités de gutta-percha à 12 francs le kilogramme, et qu'actuellement ces prix ont presque doublé, quant aux bonnes espèces blanches, elles varient entre 3 fr. 50 et 7 fr. 50, cours actuel.

Le commerce de la gutta-percha, dans les pays d'origine (îles de la Sonde, Sumatra, Java, etc.), est aux mains des Chinois.

Les marchandises, apportées sur le marché, sont souvent impures ; on associe frauduleusement à la gutta un produit de nature toute différente et ce mélange, d'une valeur nécessairement très inférieure, présente les apparences d'un produit naturel de bon aloi.

Le marché, à peu près unique de la gutta-percha, se tient à Singapour.

Les statistiques ont révélé une importation directe en France :

En 1889	de	150	tonnes.
1890	»	350	»
1891	»	315	»
1892	»	200	»
1893	»	100	»
1894	»	125	»
1895	»	160	»
1896	»	650	»
1897	»	715	»
1898	»	150	»

Il se fait peu d'exportations de gutta-percha, les *sortes* appréciées par les usines françaises, l'étant moins par les usines étrangères.

Quant au transit, il est nul pour ainsi dire, depuis que les lignes régulières de vapeurs allemands portent directement, à Hambourg et à Brême, les marchandises utilisées par les fabriques allemandes.

Balata. — Ce produit, qui ne ressemble ni au caoutchouc, ni à la gutta-percha, a été l'objet de longues études et de nombreux essais. On est arrivé, aujourd'hui, à l'employer pour la fabrication des courroies de transmission ; ce serait là un débouché sérieux.

Les principaux centres de production sont les quatre Guyanes.

Jusqu'alors, c'est la Guyane hollandaise qui a expédié le produit le plus apprécié, mais tout fait prévoir que la Guyane française arrivera à prendre le premier rang.

La récolte se fait comme celle du caoutchouc, puis on étend le latex sur de grandes feuilles de bananier, ou sur des plaques de zinc, pour obtenir l'évaporation de l'eau et la coagulation.

Les principaux centres de consommation sont Londres, Hambourg, Paris, Milan.

Les prix varient suivant le plus ou moins grand soin apporté à la récolte et suivant l'importance des demandes.

La bonne Balata Surinam se paie, en général, 2 fr. 50 à 3 fr. de plus par kilogramme que la Balata Ciudad Bolivar, et 25 à 50 centimes de plus que la Balata Demerara.

Les prix de la Balata Surinam varient entre 5 et 7 fr. le kilogramme, ceux de la Balata vénézuélienne entre 3 fr. 50 et 5 fr.

La production a été d'environ :

175	tonnes	en	1889
200	»	»	1892
200	»	»	1896
300	»	»	1898

RECENSEMENT PROFESSIONNEL — 1896

INDUSTRIES	NOMBRE TOTAL de personnes occupées	NOMBRE TOTAL des établissements où travaillent plus de 5 personnes	RÉPARTITION de ces établissements d'après le nombre des personnes occupées			DÉPARTEMENTS où sont occupées le plus de personnes — PROPORTION pour 100 du personnel total	PRODUCTION OUTILLAGE, ETC.
			0 à 50	50 à 500	plus de 500		
Écorçage de bois en forêt..................	12.000	275	275	»	»	Landes (87) Gironde (12)	
Ramasseurs de champignons, herbes, truffes, etc....................	130	»	»	»	»	Yonne (15) Basses-Alpes (13) Vaucluse (12)	

Classe 54

ENGINS, INSTRUMENTS ET PRODUITS DES CUEILLETTES [1]

FRANCE

1. **Association générale des Herboristes de France**, à Paris, rue des Francs-Bourgeois, 26. — Plantes. Fleurs. Feuilles. Graines. Semences. Racines. Écorces. **PLAN III**

2. **Bangard & Cie**, à Carpentras (Vaucluse). — Truffes. **PLAN III**

3. **Baus** (Émile), à Lomme-lez-Lille (Nord). — Caoutchouc **PLAN III**

   Spécialité pour roues de voitures pour enfants.

4. **Bellières, Duflourc & Noël** à Paris, rue Drouot, 17 et 19. — Herboristerie. Plantes naturelles obtenues sans culture. **PLAN III**

5. **Blankenberg** (Bernard), à Paris, rue des Francs-Bourgeois, 31. — Amadou pour pansement. Fleurs de pyrèthre. Cire. **PLAN III**

   Concessionnaire de la source de Bilin.

   Paris 1855, Médaille de bronze ; Londres 1862, Médaille d'argent ; Vienne 1873, Médaille d'or ; Chicago 1893, Médaille commémorative.

---

(1) *Les chiffres et la lettre qui suivent le nom de chaque exposant indiquent la place qu'il occupe dans l'un des sept plans du volume.*

Le chiffre romain est le numéro du plan.

La lettre désigne la colonne verticale et le chiffre arabe la colonne horizontale à l'intersection desquelles se trouve le produit exposé.

6. **Bocquillon-Limousin** (Henry), à Paris, rue Blanche, 2bis. — Plantes médicinales. Collections d'herbes. PLAN III

7. **Buchet** (Ch.) & Cie, à Paris, rue des Nonnains-d'Hyères, 21. — Plantes médicinales. Gommes. Résines. PLAN III

Pharmacie centrale de France. Société en commandite au capital de dix millions de francs.

Droguerie et Produits chimiques.

Succursales à Lyon et à Bordeaux. Agences à Marseille, Toulouse, Nantes, Lille, Rouen et Nancy. Usine à Saint-Denis (Seine).

8. **Chaumat** (Marie), à Paris, cité d'Angoulême, 7. — Plantes. Fleurs. Racines d'herborisation et de culture. Gentianes. PLAN III

9. **Chevrier** (Gaston), à Paris, rue du Faubourg-Montmartre, 21. — Coca et ses dérivés. PLAN III

10. **Chouanard** (Émile), à Paris, rue Saint-Denis, 3. — Pioches. Pelles. Outils divers, pour les cueillettes. PLAN III

11. **Coirre** (Gaston), à Paris, rue du Cherche-Midi, 79. — Podophyllum. Pellatum. Barbes de maïs. PLAN III

12. **Compagnie française de Commerce africain & Compagnie de la Sangha**, à Paris, rue de Châteaudun, 41bis. — Caoutchoucs bruts. Cire vierge, etc. PLAN III

13. **Crié** (G.), à Rouen (Seine-Inférieure), rue Percière, 38 et 40. — Menthe. Mélisse. Hysope. Raifort, etc. PLAN III

14. **Delage** (Louis), à Paris, rue Charlemagne, 18 et 20. — Quinquinas. Noix de kola. Benjoin. PLAN III

Herboristerie indigène. Herboristerie exotique.

15. **Devaux** (Édouard), à Terrasson (Dordogne). — Truffes. Cèpes. Champignons. PLAN III

Fabricant de conserves alimentaires.

16. **Durel** (Ch.) & **Jay**, à Montbrison (Loire), boulevard Lachèze, 12. — Fleurs : bouillon blanc, roses rouges, galliques, soucis, bluet, arnica, camomilles doubles, violettes bleues, etc. Feuilles : absinthe, mélisse, menthe. lierre terrestre, hysope, citronnelle, abrotanum, tanaisie, belladone, rue, jusquiame, stramoine, ambroisie, digitale, etc. Semences et racines d'angélique, gentiane, pissenlit, etc. Baies d'airelles, alkekenges, épine-vinette, champignons secs. PLAN III

Cueillette et culture de plantes officinales spontanées ou cultivées pour distillateurs, droguistes, pharmaciens vétérinaires.

Usine hydraulique pour poudres officinales et vétérinaires.

17. **Escoffier** (Louis), à La Garde-Freinet (Var). — Marrons du Luc. PLAN III

18. **Famelart** (Auguste), à Paris, rue des Juifs, 11. — Herboristerie. Plantes diverses. Produits pharmaceutiques. PLAN III

Exposition universelle Bruxelles 1897. Médaille d'argent.

19. **Faucher** (Félix), à Bordeaux (Gironde), rue de la Trésorerie, 7. — Caoutchouc. PLAN III

20. **François** (L.), **Grellou** (A.) & Cie, à Paris, rue des Entrepreneurs, 43. — Caoutchouc. Gutta-percha. Balata, à l'état brut. PLAN III

Paris 1878. Médaille de bronze ; Paris 1889, Médaille d'argent.

21. **Fumouze** (Victor), à Paris, rue du Faubourg-Saint-Denis, 78. — Statistique de la récolte et du commerce des plantes médicinales en France. PLAN III

22. **Ganot** (Alphonse), à Paris, rue de Montreuil, 93. — Rotins. Moelle de rotin pour corset. Carrosserie, etc. Jonc. Malacca. Jonet. Meubles de jardin, etc. PLAN III

23. **Gillet** (Abel), à Paris, avenue de Ségur, 71. — Herbier. Guide pour la détermination des familles et des genres. PLAN III

24. **Gouvy** & Cie, à Dieulouard (Meurthe-et-Moselle). — Haches. Serpes. Fourches. Outils pour les divers cueillettes. PLAN III

Expositions universelles Paris 1855, Première Médaille : Paris 1867. Médaille d'or. Médaille d'argent : Paris 1878, Médaille d'or ; Paris 1889, Médaille d'or ; Vienne 1873, Médaille de Progrès : Amsterdam 1883, Médaille d'or et Diplôme d'Honneur.

25. Guillon (Philbert), à Paris, boulevard Diderot, 24. — Fibres de bois de toutes sortes. **PLAN III**

26. Jacquot (L.), **Hébert & Cie**, à Périgueux (Dordogne). — Truffes du Périgord. Cèpes du Périgord. **PLAN III**

Marque déposée « Le Royal Périgord ».

27. Jaubert (Lazare), à Aups (Var). — Truffes. **PLAN III**

28. Kalker & Cie, aux Lilas (Seine), rue des Bruyères, 2 à 16. — Caoutchouc. **PLAN III**

29. Laforest (B.), à Périgueux (Dordogne). — Truffes et champignons (cèpes). **PLAN III**

Maison de gros. Exportation.

Exposition universelle Anvers 1885, Médaille d'argent.

30. Lehucher (Victor), à Paris, rue du Chemin-Vert, 36. — Champignons, truffes, cèpes. **PLAN III**

Maison F. Lecourt.

Usines à Paris, à Charenton (Seine) et à La Turballe (Loire-Infre).

Premier Prix Sydney 1879, Médailles d'or et d'argent, Paris 1878 et 1889 ; Médaille d'or, Bruxelles 1897. Membre des Comités d'admission et d'installation, Paris 1900.

31. Leprince (Maurice), à Paris, rue Singer, 24. — Écorces de Rhamnus Furshiana (Cascara Sagrada) et ses principaux dérivés. **PLAN III**

Docteur en médecine, pharmacien de 1re classe.

Paris 1889, Collectivité scientifique Médaille d'or ; Bruxelles 1897, Médaille d'or.

32. Levy-Medart (Camille), à Paris, rue de la Victoire 67. — Caoutchouc brut. **PLAN III**

Spécialités pour fabricants de caoutchouc.

33. Marius & Lévy, à Paris, rue Martel, 6. — 1° Appareils et instruments pour la récolte de produits obtenus sans culture ; 2° Différentes sortes de caoutchouc du Brésil (Amazone) ; 3° Fruits sauvages : noix du Brésil propres à l'alimentation de l'homme ; 4° Plantes, racines, écorces pour la pharmacie ; 5° Piassava : écorce de palmier pour la fabrication des cordages et de la brosserie. **PLAN III**

Importation de produits brésiliens et péruviens.

34. **Maurel & Prom** (H.), **Buhan** (J.-E.) **père, fils, & Teisseire** (A.), à Marseille (Bouches-du-Rhône), rue Bénédit, 30. — Gommes. **PLAN III**

35. **Morellet** (Les fils de A.), à Paris, rue de Sévigné, 44. — Caoutchouc et gutta-percha bruts, etc., **PLAN III**

36. **Musée et Institut colonial de Marseille**, à Marseille (Bouches du Rhône), cours Lieutaud, 31. — Instruments pour la récolte de la gomme par la saignée. Gommes et résines des colonies françaises. **PL. VI.— D.3**

37. **Nitot** (ÉDOUARD), à Paris, rue des Saints-Pères, 22. — Globularia Alypum (globularine et globularétine). **PLAN III**

38. **Perry** (ANTOINE) **fils & Cie**, à Lauzun (Lot-et-Garonne). — Cèpes. Truffes. **PLAN III**

39. **Roca** (JEAN DE), à Villemolaque (Pyrénées-Orientales). — Truffes de Montferrer. **PLAN III**

40. **Salle** (H.) **& Cie**, à Paris, rue Elzévir, 4. — Plantes médicinales. Quinquina. **PLAN III**

41. **Simon** (J.-L.), à Paris, rue de Châteaudun, 53. — Vanille; Anis étoilé. Benjoins. Caoutchouc. **PLAN III**

Culture et préparation de la vanille; Distillation de l'essence d'anis étoilé; Comptoirs pour la récolte du caoutchouc et des benjoins.

42. **Société générale d'Importation**, à Paris, rue des Petits-Hôtels, 7. — Gommes. Quinas. **PLAN III**

43. **Société du Traitement des quinquinas**, à Paris, rue Malher, 18. — Ecorces de quinquinas. **PLAN III**

44. **Thiercelin** (L.), **& Charrier**, à Pithiviers-en-Gatinais (Loiret). — Safrans. **PLAN III**

Paris 1889, Médaille or; Vienne 1873, Médaille de Mérite; Chicago 1893, Hors Concours.

45. **Torrilhon & Cie**, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). — Caoutchouc brut. **PLAN III**

Comptoirs à Conakry Maison à Paris, 10, rue du Faubourg-Poissonnière.

COLONIES

ALGÉRIE

1. **Bou Medien Ben Hafiz**, à Tizi-Ouzou (Alger). — Truffes fraîches du désert. PL. VI.— D.3

2. **Revire** (Emmanuel), à Philippeville (Constantine). — Sapindus. PL. VI.— D.3

3. **Sidi Chérif Ben Aly Chérif**, à Azib Ben Aly Scherif, commune mixte d'Akbou (Constantine). — Graines de sapindus utilis. PL. VI.— D.3

4. **Thomas** (E.), à Azazga (Alger). — Plantes industrielles. PL. VI.— D.3

5. **Vallée frères**, à Bône (Constantine). — Sapindus. PL. VI.— D.3

CONGO FRANÇAIS

1. **Ancel-Seitz** (P.), à Paris, rue de Châteaudun, 43. — Caoutchouc, gommes et résines. PL. VI.— E.3

2. **Comités locaux de la colonie**, à Libreville. — Caoutchouc, gommes et résines. PL. VI.— E.3

3. **Compagnie française du Congo occidental**, à Paris, rue du Louvre, 42. — Caoutchouc, gommes. PL. VI.— E.3

4. **Société agricole & commerciale du Bas-Ogôoué**, à Paris, rue de Châteaudun, 39. — Vétiver, caoutchouc. PL. VI.— E.3

5. **Société agricole & commerciale du Sette-Cama**, à Paris, rue des Moulins, 3. — Caoutchouc. PL. VI.— E.3

COTE FRANÇAISE DES SOMALIS

1. **Lacroix** (Tristan), à Suresnes (Seine), rue de Saint-Cloud, 7. — Plantes. Racines. Feuilles. Écorces. Gomme et résine. PL. VI.— E.3

COTE D'IVOIRE

1. **Comité local d'Exposition**, à Grand-Bassam. — Caoutchouc. Gommes et résines. PL. VI.— E.3

2. **Daudy** (Albert), à Grand-Bassam. — Caoutchouc. PL. VI.— E.3

3. **Philippart & Cie**, à Grand-Bassam. — Caoutchouc. PL. VI.— E.3

DAHOMEY ET DÉPENDANCES

1. **Comité local de l'Exposition**, à Porto-Novo. — Caoutchouc. Noix de kola, etc. PL. VI.— D.1 et 2

2. **Compagnie de l'Ouémé-Dahomey**, à Paris, rue Saint-Marc, 17. — Caoutchouc. PL. VI.— D.1 et 2

ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS DANS L'INDE

1. **Sous-commission de l'Agriculture**, à Pondichéry. — Gomme. PL. VI.— E.1

ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS DE L'OCÉANIE

1. **Raoulx** (V.-L.), négociant, à Papeete (Tahiti). — Cueillette. Fungus. PL. VI.— D.2

GUADELOUPE

1. **Guesde** (Pierre), à Paris, rue de la Réunion, 6. — Écorces, tannantes, anesthésiantes, fébrifuges, tinctoriales. **PL. VI.— D.2**

GUINÉE FRANÇAISE

1. **Administration du Fouta Djalon**, à Timbo. — Caoutchouc. **PL. VI.— D.2**

2. **Assémat frères & Cie**, à Conakry. — Caoutchouc. Palmistes. Gomme copale. Kola. **PL. VI.— D.2**

3. **Chavanel** (Élie), à Conakry. — Caoutchouc. Gomme copale. Kola. Palmistes. **PL. VI.— D.2**

4. **Comité local d'Exposition**, à Conakry. — Caoutchouc. Gomme. Kolas. **PL. VI.— D.2**

5. **Compagnie coloniale d'Exportation**, à Paris, rue Taitbout, 58. — Caoutchouc. Kola. Gomme copale. Palmistes. **PL. VI.— D.2**

6. **Gautier Philippart & Cie**, à Conakry. — Caoutchouc. Kola. Gomme copale. Palmistes. **PL. VI.— D.2**

7. **Secrestat**, à Bordeaux (Gironde), rue Notre-Dame, 30. — Noix de kola et ses produits. **PL. VI.— D.2**

GUYANE FRANÇAISE

1. **Administration pénitentiaire de la Guyane française**, à Cayenne. — Gomme. Résines. Plantes à parfum. **PL. VI.— D.2 et 3**

2. **Besson** (Paul), à Cayenne. — Balata. **PL. VI.— D.2 et 3**

3. **Comité local pour la participation de la Guyane à l'Exposition de 1900**, à Cayenne. — Gommes et résines. Graines oléagineuses. Plantes tinctoriales. Écorce à tannin.
PL. VI.— D.2 et 3

4. **Devez**, à Cayenne. — Herbier de plantes médicinales.
PL. VI.— D.2 et 3

INDO-CHINE

1. **Comité local du Cambodge**, à Pnom-Penh. — Gomme-gutte. Caoutchouc. Gomme-laque. PL. VI.— D. et E.2 et 3

2. **Comité local de la Cochinchine**, Saïgon. — Gomme-gutte. PL. VI.— D. et E.2 et 3

3. **Compagnie Indo-Chinoise**, à Hanoï. — Caoutchouc.
PL. VI.— D. et E.2 et 3

4. **Lassalle** (Jean), à Paris, rue Maller, 19. — Noix de Kola.
PL. VI.— D. et E.2 et 3

5. **Protectorat de l'Annam.** — Laque. Résine.
PL. VI.— D. et E.2 et 3

6. **Société du Théâtre Indo-Chinois**, à Paris, boulevard Montmartre, 5. — Produits pour la parfumerie et la droguerie.
PL. VI.— D. et E.2 et 3

MADAGASCAR ET DÉPENDANCES

1. **Administration locale du cercle d'Ambatondrazaka.** — Caoutchoucs ; gommes et résine. PL. VI.— C. et D.4

2. **Administration locale du cercle de Moramanga.** — Caoutchoucs ; gommes et résines. PL. VI.— C. et D.4

3. **Administration locale de la province d'Analalava.** — Caoutchoucs ; gommes et résines. PL. VI.— C. et D.4

4. **Administration locale de la province de Andevoranto.** — Caoutchouc. gommes et résines. PL. VI.— C. et D.4

5. **Administration locale de la province de Diégo-Suarez,** à Antsirane. — Caoutchoucs, gommes et résines. PL. VI.— C. et D.4

6. **Administration locale de la province de Farafangana.** — Caoutchoucs, gommes et résines. PL. VI.— C. et D.4

7. **Administration locale de la province de Fénérive.** — Caoutchoucs ; gommes et résines. PL. VI.— C. et D.4

8. **Administration locale de la province de Fort-Dauphin.** — Caoutchoucs ; gommes et résines. PL. VI.— C. et D.4

9. **Administration locale de la province de Mahanoro.** — Caoutchoucs ; gommes et résines. PL. VI.— C. et D.4

10. **Administration locale de la province de Majunga.** — Caoutchoucs ; gommes et résines. PL. VI.— C. et D.4

11. **Administration locale de la province de Mananjary.** — Caoutchouc, gômmes et résines. Engrais et instruments des cueillettes. Cire. Copal. PL. VI.— C. et D.4

12. **Administration locale de la province de Maroantsetra.** — Caoutchouç ; gommes et résines. PL. VI.— C. et D.4

13. **Administration locale de la province de Nossy-Bé.** — Caoutchoucs ; gommes et résines. PL. VI.— C. et D.4

14. **Administration locale de la province de Tamatave.**— Caoutchoucs. gommes et résines. PL. VI.— C. et D.4

15. **Administration locale de la province de Tulléar.** — Caoutchouc, gommes et résines. PL. VI.— C. et D.4

16. **Administration locale du Troisième Territoire militaire de Madagascar,** à Tananarive. — Caoutchoucs, gommes et résines. PL. VI.— C. et D.4

17. **Bouquet** (Émile), à Farafangana. — Caoutchoucs et gommes. PL. VI.— C. et D.4

18. **Compagnie coloniale et des Mines d'or de Suberbieville et de la côte Ouest de Madagascar,** à Paris, rue des Pyramides, 18.— Caoutchouc. PL. VI.— C. et D.4

19. **Compagnie lyonnaise de Madagascar**, à Lyon (Rhône), rue de l'Arbre-Sec, 26. — Caoutchoucs, gommes, résines, etc. PL. VI.— C. et D.4

20. **Delacre** (L.), à Paris, rue Bleue, 9.— Spécimens de caoutchouc-gomme. PL. VI.— C. et D.4

Négociant.

21. **Frager** (L.), à Paris, rue de Londres, 16bis. — Caoutchoucs-gommes copale, gommes diverses, résines, etc. PL. VI.— C. et D.4

22. **Service des Forêts de Madagascar**, à Tananarive. — Fruits sauvages, plantes, racines, écorces, feuilles et fruits pour la pharmacie et la teinture : caoutchoucs, gommes et résines. PL. VI.— C. et D.4

MARTINIQUE

1. **Calonne** (Fernand), à Paris, boulevard Saint-Germain, 152. — Racines et fèves destinées à la pharmacie, à la teinture, etc. PL. VI.— D.2 et 3

2. **Comité local**. — Gommes. Torches. PL. VI.— D.2 et 3

3. **Herbin** (Marie-Jules-Richard), à Saint-Pierre. — Herbier. PL. VI.— D.2 et 3

NOUVELLE-CALÉDONIE ET DÉPENDANCES

1. **Administration pénitentiaire**. — Caoutchouc. Gommes. PL. VI.— D.3

2. **Administration pénitentiaire** (Direction), à Nouméa. — Herbier. PL. VI.— D.3

3. **Administration pénitentiaire** (Pénitencier du Bourail). — Caoutchouc de banian, gommes et résines. PL. VI.— D.3

4. **Administration pénitentiaire** (Direction) (Pénitencier de La Foa). — Caroubes, gommes et résines, etc. PL. VI.— D.3

5. **Administration pénitentiaire**, à Prony. — Gommes et résines. PL. VI.— D.3

6. **Augé**, à Bourail.— Racines de vétiver. Résines glu. PL. VI.— D.3

7. **Ayrauld** (Georges), à La Négropo. — Caoutchouc de banian. PL. VI.— D.3

8. **Ballande** (L.), à Nouméa. — Noix et fibres de coco. PL. VI.— D.3

9. **Casimir**, à Pouébo. — Coprah. PL. VI.— D.3

10. **Cheneval** (L.), à Canala. — Gutta. Écorces tannantes. PL. VI.— D.3

11. **Coppen** (E.), à Voh. — Coprah. PL. VI.— D.3

12. **Coste** (Ernest), à Pouébo. — Vingt-cinq kilog. coprah. Dix kilog. gomme kaori. Écorce de cannelier. PL. VI.— D.3

13. **Dark Yeona**, à Nouméa. — Champignons. PL. VI.— D.3

14. **Desarmagnac**, à La Foa. — Caroubes. PL. VI.— D.3

15. **Dewambez** (L.), à Bourail. — Caoutchouc. PL. VI.— D.3

16. **Godin**, à Voh. — Coprah. PL. VI.— D.3

17. **Hagen**, à Nouméa.— Caoutchouc. Résine de kaori. PL. VI.— D.3

18. **Jourdey**, à Bourail. — Bois de santal. Racines de curcuma. Bourgeons de niaouli, etc. PL. VI.— D.3

19. **Morisson** (René), à Oubatche. — Coprah. PL. VI.— D.3

20. **Ribaud**, à Maré. — Caouchouc. PL. VI.— D.3

21. **Streiff** (Jean), à Honaïlou. — Gomme de kaori. PL. VI.— D.3

22. **Wright** (J.-J.), à Lifou.— Coprah. Racines diverses. Gommes et résines. Caoutchouc. PL. VI.— D.3

RÉUNION

1. **Bruniquel** (Mme Jules), à Saint-Denis. — Citronelle Ayapana. PL. VI.— D.2

2. **Bruniquel** (Mlle Sophie), à Saint-Denis, rue de Caen, 2. — Racines de vétiver. PL. VI.— D.2

3. **Crédit foncier colonial** (Agence de La Réunion), à Saint-Denis (Réunion). — Écorce de quinquina. Feuilles de coca. Noix de kola. PL. VI.— D.2

   Siège social, à Paris, rue Mogador Prolongée, 2. Produits destinés à la pharmacie.

4. **Génies** (Julien), à Saint-Denis. — Ayapana en feuilles. PL. VI.— D.2

5. **Houareau** (Vve) & **Guizon** (Henri), à Sainte-Rose (Le Piton). — Botte d'ayapana. PL. VI.— D.2

6. **Ricard** (Ed.), à Paris, rue Saint-Dominique, 90. — Citronelle. Ayapana. PL. VI.— D.2

7. **Selhausen** (Henry), à Saint-Denis-Bois-de-Nèfles — Ayapana en feuilles. PL. VI.— D.2

SÉNÉGAL ET DÉPENDANCES

1. **Cercle de Bakel.** — Caoutchouc. Gomme. PL. VI.— E.1

2. **Cercle de la Basse-Casamance.** — Caoutchouc. Gomme. PL. VI.— E.1

3. **Cercle de Cayor.** — Caoutchouc. Gomme. PL. VI.— E.1

4. **Cercle de Dagana.** — Caoutchouc. Gomme. PL. VI.— E.1

5. **Cercle de Dakar-Thiès.** — Caoutchouc. Gomme. PL. VI.— E.1

6. **Cercle de la Haute-Casamance.** — Caoutchouc. Gomme. PL. VI.— E. I

7. **Cercle de Kuedi.** — Caoutchouc. Gomme. PL. VI.— E. I

8. **Cercle de Longa.** — Caoutchouc. Gomme. PL. VI.— E. I

9. **Cercle de Matanu.** — Caoutchouc. Gomme. PL. VI.— E. I

10. **Cercle de Niali-Oule.** — Caoutchouc. Gomme. PL. VI.— E. I

11. **Cercle de Nioro.** — Caoutchouc. Gomme. PL. VI.— E. I

12. **Cercle de Podor.** — Caoutchouc. Gomme. PL. VI.— E. I

13. **Cercle de Sine-Saloum.** — Caoutchouc. Gomme. PL. VI.— E. I

14. **Cercle du Soudan annexé.** — Caoutchouc. Gomme. PL. VI.— E. I

15. **Comité Central du Sénégal,** à Saint-Louis. — Caoutchouc. Gomme. PL. VI.— E. I

16. **Compagnie française de l'Afrique,** à Paris, rue de la Chaussée-d'Antin, 38. — Caoutchouc. Gomme. PL. VI.— E. I

17. **Marsat** (F.), à Dakar. — Kola. PL. VI.— E. I

18. **Mission économique,** à Paris, rue d'Assas, 76. — Collection de botanique. PL. VI.— E. I

19. **Mission économique,** à Saint-Louis. — Plantes médicinales. PL. VI.— E. I

20. **Secrétaire général du Gouvernement du Sénégale,** à Saint-Louis. — Baobab en feuilles et en poudre. PL. VI.— D. I

21. **Société franco-africaine d'Importation,** à Paris, rue du Faubourg-Poissonnière, 52. — Noix de kola. PL. VI.— E. I

SOUDAN FRANÇAIS

1. **Chevalier** (Auguste), à Paris, rue Buffon, 61. — Gommes et résine, etc. PL. VI. — D. I

2. **Comité local du Soudan français**, à Kayes. — Gommes. Caoutchouc. Ivoire végétal, etc. PL. VI — D. I

TUNISIE

1. **Chambre de Commerce française de Tunis**, à Tunis, rue d'Italie, 2. — Alfa et diss. PL. VI — D. I

PAYS ÉTRANGERS

CHINE

1. **Commission impériale** (Chine du Sud), à Canton. — Champignons. Mèches de lampes indigènes. Cassia. **PL. VI.— B. 3**

ÉQUATEUR

1. **Andrade** (Modesto-N.), à Ibarra. — Aloès. **PL. V.— D.7**

2. **Arias** (Abel), à Ventanas. — Corozo brut. **PL. V.— D.7**

3. **Astudillo** (Benigno), à Cuenca. — Racines de ratanhia. **PL. V.— D.7**

4. **Barriga** (Leonardo), à Latacunga. — Graines de ricin. **PL. V.— D.7**

5. **Caamano, Jijon & Cie**, à Guayaquil. — Caoutchouc. Corozo. **PL. V.— D.7**

6. **Castillo** (Francisco J.), à Manabi. — Corozo. **PL. V.— D.7**

7. **Club Sucre**, à Santa-Éléna. — Corozo brut et décortiqué. Résines. **PL. V.— D.7**

8. **Duran Borrero** (Sixto), à Babahoyo. — Caoutchouc. **PL. V.— D.7**

9. **Fialumbo** (Santos), à Puébloviejo. — Corozo (ivoire végétal). **PL. V.— D.7**

10. **Flores Ontaneda** (Ramon), à Guayaquil. — Plantes médicinales. Coca. Tamarins. **PL. V.— D.7**

11. **Garcia Avilés** (Francisco) & Cie, à Guayaquil. — Caoutchouc. Corozo. Plantes. Écorces. Racines médicinales. PL. V.— D.7

12. **Gouvernement de l'Équateur**, à Quito.— Caoutchouc. Végétaux de la région orientale. PL. V.— D.7

13. **Gouvernement de Léon**, à Latacunga. — Plantes médicinales. PL. V.— D.7

14. **Lõpez** (Angel M), à Guaranda. — Quinquinas. PL. V.— D.7

15. **Loyola** (Luis de), à Cuenca. — Salsepareille. PL. V.— D.7

16. **Municipalité de Bolivar**, à Bolivar. — Plantes médicinales. PL. V.— D.7

17. **Municipalité d'Esmeraldas**, à Esmeraldas. — Résine. Sang de dragon. PL. V.— D.7

18. **Municipalité de San-Miguel**. — Racine contre les sueurs. Corozo. Quinquinas. Romarin. Cire de palmier. Caoutchouc liquide. PL. V.— D.7

19. **Noriega** (Felipe R), à Riobamba. — Collection de plantes. PL. V.— D.7

20. **Palacios** (Lisimaco), à Guayaquil. — Quinquinas rouges. PL. V.— D.7

21. **Pozo** (Arcesio), à Azogues. — Quinquinas (pata de gallina). PL. V.— D.7

22. **Ramos Noriega** (Felipe), à Chimbo. — Plantes médicinales. PL. V.— D.7

23. **Ruiz** (José A), à Loja. — Plantes médicinales. PL. V.— D.7

24. **Ruiz** (Valentin), à Loja. — Caoutchouc. PL. V.— D.7

25. **Seminario frères**, à Guayaquil. — Caoutchouc. Corozo. PL. V.— D.7

26. **Sous-comité d'organisation pour l'Exposition universelle de 1900**, à Guaranda. — Quinquinas rouges. PL. V.—D.7

27. **Sous-comité d'organisation pour l'Exposition de 1900,** à Loja. — Caoutchouc. PL. V.— D.7

28. **Villacis** (Carlos M), à Latacunga. — Graines de ricin. PL. V.— D.7

ESPAGNE

1. **Abarca de la Espada** (Eulogio), à Castejon (Province de Cuenca). — Réglisse. PLAN III

2. **Bernal** (Juan), à Málaga, rue d'Alamos, 26. — Plantes médicinales d'herboristerie. PLAN III

3. **Loviente** (Mariano), à Huesca, rue de Zalmedina, 1. — Camomille. PLAN III

4. **Maestre Olivares** (Rafael), à Barcelone, rue de Vergara, 8. — Gomme. PLAN III

5. **Tarragó Gilabert** (José), à Liñola (Province de Lérida). — Camomille. PLAN III

6. **Val** (Vicente del), à Mélida (Province de Navarre). — Herbier pharmaceutique. PLAN III

ÉTATS-UNIS

1. **Conseil d'Agriculture,** à Raleigh, (Caroline du Nord). Herbes, racines, écorses, graines, etc, employées en médecine. PL. V.— D.6

GRANDE-BRETAGNE

1. **Brown** (A.-F.), à Ceylan. — Cueillettes. PL. VI.— C.1

   Conservateur des forêts.

2. **Chambre de Commerce de Ceylan,** à Ceylan. — Cueillettes. PL. VI.— C.1

3. **Conservateurs des forêts** (Les), aux Indes. — Plantes médicinales. Exposition collective des différentes provinces des Indes et de la Birmanie. PL. VI.— C. I

4. **Drieberg** (C.), à Ceylan. — Cueillettes. PL. VI.— C. I

5. **Jardins botaniques royaux** (Directeur des), à Peradeniya (Ceylan). — Cueillettes. PL. VI.— C. I

6. **Kellow** (A.-J.), à Ceylan. — Nids d'oiseaux comestibles. PL. VI.— C. I

7. **Mideniya** (J.-H.) (Ratemahatmaya), à Ceylan. — Cueillettes. PL. VI.— C. I

GRÈCE

1. **Commune de Céos**, à Céos (Cyclades). — Glandes pour la teinture. PAV. PL. II

GUATEMALA

1. **Guérin** (René), à Guatemala. — Études sur le caoutchouc produit par le « Castilloa Elastica ». PL. V.— E.6

HONGRIE

HONGRIE

1. **Béla** (Gaspar), à Breznóbánya. — Plantes sylvestres sauvages et leurs parties organiques. PL. V.— D.8

2. **Friedlander** (Jules), à Német-Lipcse. — Baies de genièvre. PL. V.— D.8

3. **Direction royale des forêts**, à Beszterczebánya. — Outils de résinage. PL. V.— D.8

4. **Illès** (Vidor), à Némel-Palánka (Bács Bodrog). — Noix de galle. PL. V.— D.8

5. **Kellermann** (Isidore), à Szoblahó. — Baies de genièvre. PL. V.— D.8

6. **Office forestier royal**, à Gödöllö. — Produits des cueillettes. Andropogon gryllus. Stipapennata. PL. V.— D.8

CROATIE-SLAVONIE

1. **Office supérieur forestier**, à Vinkovce. — Noix de galle. Fruits des forêts. PL. V.— D.8

ITALIE

1. **Dezzi & Piazzesi**, à Florence. — Fleurs. Herbes. Racines. Semences. Graines, etc. PLAN III

2. **Petrone** (Antoine), à Aprigliano (Cosenza). — Champignons. PLAN III

JAPON

1. **Ishiwata** (Hidéo), à Shizuoka-kén. — Shïtaké (champignons de chêne). PL. V.— D.8

2. **Ministère de l'Agriculture et du commerce** (Direction des Forêts), à Tôkiô. — Collections d'insectes nuisibles aux plantes non cultivées. PL. V.— D8.

3. **Outida** (Guéntarô), à Shizuoko-kén. — Shïtaké (champignons de chêne). PL. V.— D.8

RÉPUBLIQUE DE LIBÉRIA

1. **Collectivité du caoutchouc**, à Grand-Bassa. — Caoutchouc. Suc des arbres des forêts. PL. V.— D.1

2. **Stevens**, à Monrovia. — Caoutchouc. PL. V.— D.1

MEXIQUE

1. **Bautista** (Epitacio), à Nopolucan (Puebla). — Plantes médicinales. PAV. PL. II

2. **Camacho** (Ismael), à Mexcalapa(Chiapas). Haciendas de « Las Conchsa », — Caoutchouc. PAV. PL. II

3. **Compagnie des Chemins de fer sud-orientaux de Yucatan**, à Merida (Yucatan). — Chicle (lactex concret). PAV. PL. II

4. **Compagnie de colonisation de la côte orientale de Yucatan**, à Mexico. — Chicle (lactex concret). PAV. PL. II

5. **Espinosa** (Francisco), à Achichipico (Morelos). — Plantes médicinales. PAV. PL. II

6. **Espinosa Bravo** (Ernesto-D.), à Puebla. — Chicle (lactex concret). PAV. PL. II

7. **Espinosa** (C.-G.) & **Jakes** (L.-G.), à Cuidad Victoria (Tamaulipas). — Plantes médicinales. PAV. PL. II

8. **Flores** (Ignacio) & **Pedraza** (Ignacio), à Jalpan (Queretaro). — Plantes médicinales. PAV. PL. II

9. **Fragoso** (Nestor-P.), à Tlalquiltenango (Morelos). — Gommes de Mezquite, de Huizache et de Cabato. PAV. PL. II

10. **Fuentes** (Primitivo) Tetecala (Morelos), Rancho de « Contlalco ». — Gommes de Mezquite, de Huizache, de Nopal et de Tehuixtle ». PAV. PL. II

11. **Gabriel** (José), à Tlalmimilulpan (Morelos). — Gomme de Ocote. PAV. PL. II

12. **Galindo** (José), à Villa de Juarez, Huauchinango (Puebla). — Racines ou tubercules du Jalapa. PAV. PL. II

13. **Gomez** (Manuel), à Xolalpan, Chiautla (État de Puebla). — Plantes médicinales. PAV. PL. II

14. **Gonzalez** (Gilberto), à Villa Juarez, Huauchinango (État de Puebla). — Plantes oléagineuses. PAV. PL. II

15. **Gonzalez** (Jésus), à Metlaltoyuca, Huauchinango (État de Puebla). — Gommes. PAV. PL. II

16. **Gonzalez Rodriguez** (Martin), à Ciudad Victoria (Tamaulipas). — Plante médicinale. PAV. PL. II

17. **Gouvernement de l'État de Chiapas**, à Tuxtla Gutierrez. — Caoutchouc et chicle (lactex concret). PAV. PL. II

18. **Gouvernement de l'État de Durango**, à Durango. — Plante d'indigo sauvage. Gommes. PAV. PL. II

19. **Gouvernement de l'État de Guanajuato**, à Guanajuato. — Gommes et résines. PAV. PL. II

20. **Gouvernement de l'Etat de San Luis Potosi**, à San Luis Potosi. — Résines. Gommes. Plantes et racines médicinales. PAV. PL. II

21. **Gouvernement de l'Etat de Tabasco**, à San Juan Bautista (Tabasco). — Chicle (lactex concret), gomme et fruits non cultivés. PAV. PL. II

22. **Hernandez** (Abraham), à Santa Maria del Rio (État de San Luis Potosi). — Plantes médicinales. PAV. PL. II

23. **Jaspeado** (Ruperto), à Texcoco (État de Mexico). — Huiles médicinales extraites des arbres dénommés arbol del Peru et Cuahuatl. PAV. PL. II

24. **Mar** (Ramon), à El Saucillo Jalpan (État de Queretaro, Anacahuite). — Plante médicinale. PAV. PL. II

25. **Melgar** (José-Maria), à Colima. — Gomme de guayacan. PAV. PL. II

26. **Municipalité de Compostela**, à Compostela (Territoire de Tepic). — Caoutchouc et chicle (lactex concret). PAV. PL. II

27. **Muninipalité de Jantetelco**, à Jantetelco, Jonacatepec (État de Morelos). — Plantes médicinales. PAV. PL. II

28. **Murillo** (Luis), à Jalapa (État de Vera Cruz). — Plantes médicinales. PAV. PL. II

29. **Ovula** (José-H de J.), à Ixhuacan, Coatepec (État de Vera Cruz). — Gomme de polochu. PAV. PL. II

30. **Padron** (Joaquim), à Comalcalco (État de Tabasco). — Caoutchouc PAV. PL. II

31. **Palacios** (Salvador-R.), à Motozintla (État de Chiapas). — Gomme de copal. PAV. PL. II

32. **Pallas & Cie** (Francisco), à Laguna (État de Campêche). — Chicle (lactex concret). PAV. PL. II

33. **Pintado** (Miguel), à Jalisco (Territoire de Tepic). — Salsepareille médicinale. PAV. PL. II

34. **Préfecture d'Actopan**, à Actopan (Hidalgo). — Plantes médicinales. PAV. PL. II

35. **Préfecture de Ixmiquilpan**, à Ixmiquilpan (État de Hidalgo). — Gomme de Mezquite. PAV. PL. II

36. **Ramos frères**, à Mexico. — Chicle (lactex concret). PAV. PL. II

37. **Robelo** (Alejandro), à Chilon (Chiapas). Hacienda de San Jose la Referma — Caoutchouc. PAV. PL. II

38. **Robles** (Francisco), à Sinacamitlan (État de Colima). — Chicle. PAV. PL. II

39. **Rodriguez** (Rafaël), à Huesca (Morelos). — Plantes médicinales. PAV. PL. II

40. **Romero** (Matias), à Tapachula (Chiapas). — Caoutchouc. PAV. PL. II

41. **Rosado** (Desiderio-G.), à Comalcalco (Tabasco). — Plante médicinale et gomme zapote de agua. PAV. PL. II

42. **Rousell** (Alfonso), à Jicaltepec, Misantla (État de Vera Cruz). — Caoutchouc chicle (lactex concret). PAV. PL. II

43. **Scheibe** (Gustavo), à Mexico. — Caoutchouc. Résines et chicle (lactex concret). PAV. PL. II

44. **Tapia** (Prisciliano), à Tetecala (Morelos). — Plantes médicinales. PAV. PL. II

45. **Tenorio** (Salomé), à Miacatlan, Tetecala (Morelos). — Plantes médicinales. PAV. PL. II

46. **Trinidad** (Patricio), à Tlamimilulpan, Morelos (État de Morelos). — Gomme de cèdre. PAV. PL. II

47. **Vallin** (Heliodoro), à Fuerte (État de Sinaloa). — Plantes médicinales. PAV. PL. II

NICARAGUA

1. **Bähr** (Georg), à Puerto-Cortès. — Caoutchouc. Gommes. PL. V.— D.7

2. **Gouvernement de Guatemala**, à Guatemala. — Caoutchoucs. Gommes. Quinquinas. Écorces, etc. PL. V.— D.7

3. **Gouvernement de Nicaragua**, à Nicaragua. — Caoutchoucs. Gommes. Quinquinas. Écorces, etc. PL. V.— D.7

4. **Heiland-Boedeker et Cie**, à Jinotega. — Caoutchouc. Gommes. PL. V.— D.7

5. **Rodriguez** (Juan-J.), à Guatemala. — Quinquinas. Écorces. PL. V.— D.7

PÉROU

1. **Aranibar** (J.-David), à Idma (Département du Cuzco). — Gomme. PAV. PL. II

2. **Arevalo** (Esteban), à San Martin (Département de Loreto). — Gomme. Diverses feuilles et résines. PAV. PL. II

3. **Ferra** (Mariano-Ignacio), à Huayupata (Département du Cuzco). — Coca cacha. PAV. PL. II

4. **Institut technique et industriel du Pérou**, à Lima. — Racines diverses. Écorces de quinquina et de noyer. Feuilles d'anis et de coca. Un tronc d'arbre et résine du leche-leche. PAV. PL. II

5. **Marius & Levy**, à Iquitos (Département de Loreto). — Caoutchouc. Échantillons de gommes élastiques de différentes qualités. PAV. PL. II

6. **Province de Cajatambo**, à Cajatambo (Ancache). — Huamamripa (sudorifique). Escorsonera (médicinale). Une bouteille de lait végétal appelé nunumia. PAV. PL. II

7. **Société minière de Zicapampa**, à Huaylas (Ancache). — Huachangana. PAV. PL. II

8. **Vega** (Juan-B.), à Iquitos (Département de Loreto). — Divers échantillons de caoutchouc. PAV. PL. II

PORTUGAL

1. **Albuquerque & Cie** (Libanio-José), à Novo Redondo (Angola). — Gomme. Orseille. Caoutchouc. PAV. PL. II

2. **Banco Nacional Ultramarino**, à Lisbonne (Angola). — Caoutchouc. Gommes. PAV. PL. II

3. **Bensaude, Bacellar & Freitas**, à Benguella (Angola). — Caoutchouc. Gomme. Orseille. PAV. PL. II

4. **Cardoso** (Nuno-Catharino), dans l'île de Santo Antão (Cap Vert). — Mousse. PAV. PL. II

5. **Costa** (Jéronymo-José-da), à S. Thomé. — Caoutchouc. PAV. PL. II

6. **Chantre** (Manuel-Antonio-Dias), dans l'île de Santo Antão (Cap Vert). — Plantes et racines. PAV. PL. II

7. **Compagnie coloniale de Buzi**, à Lisbonne. — Caoutchouc. PAV. PL. II

8. **Compagnie de Mossamedes**, à Angola. — Racines. Caoutchouc. PAV. PL. II

9. **Compagnie de Nyassa**, à Lisbonne. — Caoutchouc. Orseille. PAV. PL. II

10. **Compagnie du Zambeze**, à Lisbonne. — Caoutchouc. Orseille. PAV. PL. II

11. **Commission provinciale d'Angola**, à Loanda (Angola). — Gommes. Caoutchouc. Tiges. Racines. Résines. Écorces. Orseille. PAV. PL. II

12. **Commission provinciale de Mozambique**, à Mozambique. — Caoutchouc. Gommes et résine. PAV. PL. II.

13. **Commission provinciale de San Thomé** à San Thomé. — Ulogose (fruit comestible et médicinal). Tomates du Brésil. PAV. PL. II

14. **Commission provinciale de Timor**, à Dilly (Timor). — Produits des cueillettes. PAV. PL. II

15. **Dantas & Leiro**, à Novo Redondo (Angola). — Gommes. Orseille. Caoutchouc. PAV. PL. II

16. **Ferreira da Cunha** (Alberto d'Abreu), à San Thomé. — Caoutchouc. PAV. PL. II

17. **Guedes** (Manoel-Perreira), à Alto Dande (Angola). — Caoutchouc. Gommes. PAV. PL. II

18. **Pablo** (Francisco-Rodrigues), à Benguella (Angola). — Caoutchouc. PAV. PL. II

19. **Spencer** (Domingos-Antonio), dans l'île de Santo Antão. — Plantes utilisées pour la pharmacie. PAV. PL. II

20. **Thebuz** (André), à San Thomé. — Orseille d'arbres. PAV. PL. II

RUSSIE

1. **Koëhler** (R.), à Moscou. — Produits des cueillettes. PL. V.— D.8

2. **Matveïeff** (Jean), à Bouzoulouk (Gouvernement de Samara). — Herbes pharmaceutiques. PL. V.— D.8

3. **Ministère de l'Agriculture & des Domaines de l'État** (Direction générale des forêts), à Saint-Pétersbourg. — Produits des cueillettes. PL. V.— D.8

4. **Socolov**, à Koungsur (Gouvernement de Périm). — Champignons. PL. V.— D.8

SALVADOR

1. **Bayan** (A. M.), à San Salvador. — Caoutchouc. PL. V.— D.7

2. **Bloom** (David), à San Salvador. — Caoutchouc. PL. V.— D.7

3. **Brizuela** (Maximo), à San Miguel. — Caoutchouc. PL. V.— D.7

4. **Figueroa** (Fernando), à San Vicente. — Caoutchouc. PL. V.— D.7

5. **Huezo** (Vicente), à La Libertad. — Caoutchouc. PL. V.— D.7

6. **Lozano** (Gustavo), à San Vicente. — Caoutchouc. PL. V.— D.7

7. **Sol** (Vicente), à Santa Tecla. — Caoutchouc. PL. V.— D.7

8. **Zaldivar** (R. H.), à Comasagua. — Caoutchouc. PL. V.— D.7

SERBIE

1. **Cabinet botanique de la Faculté des Sciences,** à Belgrade. — Champignons et truffes. Plantes utilisées dans la pharmacie, la teinturerie, la fabrication de l'huile, du papier. PAV. PL. II

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

1. **République Sud-Africaine,** à Pretoria. — Résine. Gomme. Aloès.

TURQUIE

1. **Cardassilari frères,** à Constantinople, rue Mahmoud Pacha, 37. — Mastic sec de l'île de Chio. PL. V.— D. I


IMPRIMERIES
LEMERCIER
PARIS
L. DANEL
LILLE